DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12852 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 25-LUNDI 26 MAI 1986

Les cactus de la cohabitation

Les relations entre M. Mitterrand et M. Chirac entrent dans une zone de fortes turbulences

Le premier ministre a mis en garde les journalistes de la télévision, vendredi 23 mai, contre les commentaires « trop systématiquement excessifs ou déformateurs ». Il a réaffirmé son intention d'utiliser « tous les moyens constitutionnels » pour mettre en œuvre la plate-forme de la majorité. La cohabitation-coexistence est désormais entrée dans une période de fortes turbulences, puisque les projets du gouvernement prennent forme. Or M. Mitterrand a prévenu qu'il ne signerait pas n'importe quelles ordonnances (emploi, privatisation, loi électorale) et qu'il saisirait éventuellement le Conseil constitutionnel sur la Nouvelle-Calédonie. M. Chirac multiplie ses manifestations publiques d'indépendance sur la politique internationale et conteste certaines nominations de diplomates intervenues avant le 16 mars. Le premier ministre a ainsi demandé, pendant sa visite en Tunisie, le rappel de M. Eric Rouleau, ambassadeur à Tunis. (Lire page 6 l'article de JACQUES AMALRIC.)

M. Jacques Chirac avait parié sur la confiance qui, à coup sûr, surgirait des profondeurs du pays dès sa nomination à la tête du gouvernement. Or la confiance n'est pas au rendez-vous aussi puissamment que souhaité. Ni l'opinion, ni les investisseurs, ni la Bourse ne sont soulevés par l'enthousiasme. L'horizon économique et social est plus sombre qu'attendu. M. Chirac, déçu peut-être, paraît nerveux. Comme il est d'usage en pareille circonstance, il s'en prend aux lampistes, c'est-à-dire aux journalistes, singulièrement ceux de la télévision et à leurs commentaires *« déformateurs »*.

En 1981, les socialistes n'avaient pas échappé à cette tentation en accusant l'incompréhension et l'ignorance indécrottable, de ces analystes formés à l'école de l'économie libérale qui ne comprenaient rien de rien à une politique économique de gauche. M. Chirac, lui-même, avait déjà utilisé ce procédé lors de sa première expérience de chef de gouvernement (1974-1976) en tançant les *« persifleurs »* des radios périphériques auxquels il menaçait, à l'occasion, de *« botter les fesses »*.

Ainsi, le premier ministre a cédé à la pression de certains de ses amis qui supportent mal l'existence d'un contre-pouvoir critique. Ceux-là affirment, la main sur le cœur, que toute *« chasse aux sorcières »* serait détestable. Mais sans doute ne détesteraient-ils pas de s'y livrer. En fait, M. Chirac se trouve dans une situation plus inconfortable qu'il n'y paraît et qui le conduit à une sorte de *fuite en avant du discours*.

Le premier ministre avait d'ailleurs parfaitement décrit cette situation à la veille des élections législatives de 1978, lorsque, redoutant une victoire de la gauche et le maintien, annoncé par M. Giscard d'Estaing, du président de la République à son poste, il imaginait M. Mitterrand à l'hôtel Matignon. Il le voyait pris en sandwich entre un président de la République nanti d'un mandat radicalement différent du sien et un allié, en l'occurrence le Parti communiste, *« déterminé à ne lui faire aucun cadeau »*.

« Je ne vois pas très bien comment M. Mitterrand pourrait s'en sortir autrement qu'en sortant par le haut, c'est-à-dire en assumant la totalité du pouvoir », déclarait M. Chirac deux semaines avant le premier tour du scrutin. Il ajoutait : *« Je crois que le processus qui s'engagera – et quelle que soit la volonté des hommes – se traduira par une crise institutionnelle grave. »*

Cette crise institutionnelle, M. Chirac premier ministre et M. Mitterrand, président, paraissent décidés à l'éviter. Les Français sont reconnaissants, selon les sondages, à M. Mitterrand de la leur avoir épargnée. M. Chirac est lié par cette aspiration à la paix politique. Mais l'analyse qui le conduisait en 1978 à prévoir une situation *« chaotique »* de l'exécutif reste juste.

Le premier ministre est effectivement pris dans un étau entre un chef de l'Etat qui le laisse gouverner, mais n'est pas décidé à lui laisser franchir ce qu'il considère comme des « points-limites », et des alliés dont certains – M. Giscard d'Estaing en tête – le « poussent au crime ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

(*Lire la suite page 6.*)

Avec ce numéro

Il y a cinquante ans le Front populaire

dans « le Monde Aujourd'hui »

Sévère programme d'austérité en Belgique

Le gouvernement a décidé de comprimer de nombreuses dépenses sociales

PAGE 16

Ministère de la culture : démission de M. Wallon

Le directeur du développement culturel juge trop importantes les économies qui lui sont demandées

PAGE 9

Bocaviande repris par Sucres et Denrées

Le numéro deux français de l'industrie de la viande avait perdu plus de 200 millions de francs

PAGE 13

LE COMMANDO DE DÉFENSE DES ANIMAUX

Babouins, nous voilà !

La nuit, lorsque tous les chats sont gris, de mystérieux commandos circulent sur les départementales. Alertés par un réseau souterrain d'honorables correspondants, des profs, des mères de famille sortent cagoule et talkie-walkie et passent dans la clandestinité. Planques, filatures, embuscades, ces ravisseurs d'un soir ne laissent rien au hasard, attentifs depuis leurs camions de location au moindre aboiement dans la campagne endormie. Mission : libérer leurs camarades quadrupèdes de leurs « tortionnaires », à savoir les éleveurs d'animaux de laboratoire et les chercheurs qui pratiquent la vivisection. La première grande sortie de ces nouvelles troupes de choc a fait croire à un poisson d'avril ; c'était pourtant un vrai coup de maître. Dix-sept babouins du laboratoire de physiologie nerveuse du CNRS à Gif-sur-Yvette sont kidnappés, le 1er avril 1985, par des émules de Tarzan lors d'une opération baptisée « Greystoke ». Certains de ces babouins sont, depuis, hébergés dans un refuge de Château-Gontier (Mayenne). Jusque-là, la police ne s'était guère émue. Et, si des « commandos quatre pattes » avaient revendiqué la libération de plusieurs dizaines de chiens en Normandie ou en Bretagne, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. Mais, après « Greystoke », c'est l'épidémie. Le 14 juillet, l'ours Mouna arrivé en France dans les bagages de Rajiv Gandhi est enlevé sur les quais de la Seine où il se produit, un anneau lui meurtrissant les naseaux. On frise l'incident diplomatique avec l'Inde. Le 8 mars dernier, pas moins de cent cinquante-cinq chiens sont arrachés aux « griffes » d'un pourvoyeur d'animaux à Florensac (Hérault). Le commando d'une trentaine de personnes délivre au passage une escouade de canards et de pigeons, voués aux fusils des chasseurs du dimanche.

Pire : la guérilla fait son apparition. Le Front de libération des animaux incendie, le 8 juin 1985, une voiture de laboratoire à Toulouse. Des Brigades vertes revendiquent une tentative d'attentat à l'explosif le 21 septembre à Chambourg (Indre-et-Loire). Mais, surtout, deux gendarmes sont blessés, le 9 juin 1985 à Sablé (Sarthe), en tentant de désamorcer un colis piégé déposé devant le domicile d'un éleveur de chats.

La police commence alors à s'inquiéter des agissements de ces défenseurs des droits de l'animal. Renseignés sur dénonciation anonyme et convaincus qu'il n'y a pas de terroristes sans « mouvance », les enquêteurs ont procédé, au cours de la semaine du 12 au 18 mai, à une vaste rafle chez les amis des bêtes en espérant remonter la filière. *Ils ne ramènent*, dans leurs filets, que sept membres de Greystoke, qui sont *inculpés de vol avec effraction et* laissés en liberté après avoir été interrogés par des gendarmes de la Sarthe, de l'Hérault et de l'Indre-et-Loire.

T-shirt Snoopy ou veste informe, rassemblés en une famille éclectique de contestataires du « système » et de membres *dévoués* de la SPA, les *sympathisants* de Greystoke semblent être de ces héros qui n'écraseraient jamais une araignée. *A fortiori* de ces militants incapables de déposer des colis piégés. *« Je n'ai même pas réussi à lancer un pavé en 1968 »*, regrette presque Françoise (trois chats, trois chiens). Dégoûtée par les *steaks*, les rouges à lèvres *« testés sur l'anus des lapins »*, les cosmétiques et les médicaments, ils revendiquent *« le pouvoir individuel de refus »*. Traductrice, Françoise est venue au militantisme animalier par *« la lutte antinucléaire »*. Patrick, trente-cinq ans (treize chats), a répondu à une petite annonce, en *1979*, qui appelait à une manifestation contre la vivisection. Pierre, *quarante-trois* ans (ni chien, ni chat), a fondu lors d'un « Noël des animaux » de la SPA. Jean-Georges, quarante et un ans (deux pumas entre autres), « barbotait » déjà des chatons à l'école vétérinaire.

Depuis leur première action en 1979, l'opération « Lynx » (56 chiens libérés dans l'Yonne), l'équipe a rodé sa technique. Ne sont admis dans les commandos que des personnes au casier judiciaire vierge.

CORINE LESNES.

(*Lire la suite page 8.*)

LA VOIE ÉTROITE DU PRÉSIDENT ALFONSIN

États d'âme chez les militaires argentins

De notre correspondante

Buenos-Aires. – La découverte, lundi 19 mai, d'une tentative d'attentat à la bombe contre le président argentin, M. Raul Alfonsin, a remis en lumière un des thèmes les plus controversés de la politique menée par le chef de l'Etat depuis son accession au pouvoir en janvier 1984 : celui de son attitude face à l'armée. Jugé trop clément par les partis de gauche et les organisations des droits de l'homme, il ne semble pas que cette mansuétude lui ait pour autant attiré les bonnes grâces de l'armée. Tout laisse en effet à penser que le ou les poseurs de la bombe ont, pour le moins, bénéficié de complicités *parmi les militaires*.

En 1984, M. Alfonsin avait un choix à faire : se débarrasser de l'armée qui avait gouverné le pays d'une main de fer (dix mille *morts ou disparus*) pendant les sept années précédentes ou composer avec elle. Partant du postulat qu'un pays comme l'Argentine ne peut se passer d'une armée et qu'il n'en avait pas de rechange, il avait opté pour une voie intermédiaire entre le châtiment et le pardon. Il avait affirmé sa volonté de faire juger les hauts responsables de la répression et de se montrer plus clément avec tous ceux qui, à son avis, n'avaient qu'obéi aux ordres. Ce qu'il a fait.

Seuls quelques dizaines de généraux ont été mis à la retraite, mais tous les militaires ont dû renoncer aux privilèges financiers dont ils jouissaient sous la dictature. *Le budget de la défense* a été réduit des deux tiers. Les soldes et les crédits d'armement *ont évidemment* subi des coupes en conséquence. Si M. Alfonsin a toujours condamné publiquement les méthodes employées pour lutter contre la guérilla, il a pris soin à chaque occasion de bien distinguer entre les individus, coupables à ses yeux, et l'institution militaire à laquelle il s'est efforcé de rendre son prestige. Le but avoué – en privé – de la manœuvre était clair : être suffisamment sévère pour ne pas être accusé de passer l'éponge sur le passé, être suffisamment clément pour ne pas se mettre l'armée à dos.

Près de trente mois plus tard, il semble bien que, à vouloir ménager tout le monde, il n'ait fait qu'élargir le cercle de ses ennemis. Le 16 mai, vingt mille personnes ont manifesté dans le centre de *Buenos-Aires* pour protester contre la volonté affichée par le gouvernement d'en terminer au plus vite avec *les procès* concernant les violations des droits de l'homme. Le 19 mai, alors *qu'il était en tournée d'inspection* à la garnison de Cordoba (700 kilomètres au nord-ouest de *Buenos-Aires*), *siège du troisième* corps d'armée, les services de sécurité ont découvert qu'un engin explosif avait été placé sur la chemin qu'il devait emprunter.

Aucune preuve d'une *complicité militaire n'a été rendue publique*, mais le lieu où l'engin (un obus de mortier entouré de pains de *plastic*) a été découvert était trop proche de la garnison pour que le ou les poseurs de bombe aient pu échapper à la vigilance du personnel de sécurité.

Le fait que la tentative d'attentat ait eu lieu à Cordoba est venu conforter les soupçons. Le 3e corps d'armée – actuellement commandé par le général Ignacio Verdura – est en effet réputé pour être celui où le « malaise » militaire est le plus profond. C'est lui en effet qui, pendant la répression, était chargé des opérations dans les régions de Tucuman et Cordoba, les deux principaux foyers de la guérilla (Montoneros à Cordoba, et Armée révolutionnaire du peuple-ERP à Tucuman).

CATHERINE DERIVERY.

(*Lire la suite page 3.*)



CHAMBRES A GAZ

La thèse insoutenable

M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, a demandé l'ouverture d'une enquête administrative pour vérifier la régularité des procédures selon lesquelles la thèse de M. Henri Roques, qui met en doute l'existence des chambres à gaz dans les camps d'extermination nazis, a pu être soutenue en juin 1985 à l'université de Nantes. Cette thèse a été « parrainée » par un enseignant de lettres nantais connu pour ses opinions d'extrême droite.

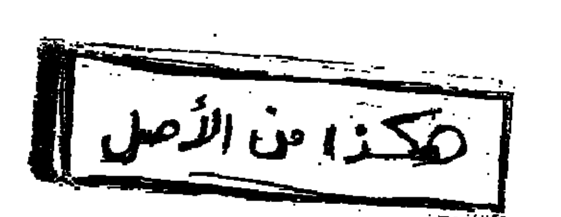
Un professeur de littérature médiévale, spécialiste de poésie provençale, et un jury de rencontre tout aussi incompétent ont décerné à un ingénieur agronome les honneurs du doctorat d'université. La mascarade ne serait que risible et ne ferait que discréditer ses auteurs si la thèse ainsi couronnée ne prétendait démontrer l'inexistence des chambres à gaz, et, par voie de conséquence, celle du massacre systématique du peuple juif.

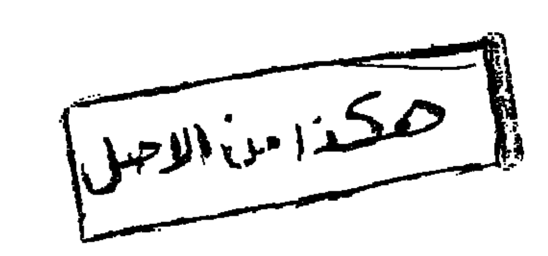
Que les *« révisionnistes »* acharnés à laver Hitler et les nazis du plus grand crime de l'histoire récente aient eu recours à ce déshonorant subterfuge pour accréditer leur interprétation montre à quel point celle-ci touche au délire.

Que sont devenus les millions de juifs enfournés en d'effroyables convois vers les camps dont on n'a jamais vu sortir que les dépouilles que les bourreaux *leur avaient arrachées* ? Le jour où le nouveau docteur de l'université de Nantes et ses amis démontreront qu'il y avait à Auschwitz une autre issue que la mort collective et la cheminée puante où brûlaient jour et nuit des corps tordus par l'asphyxie, il sera peut-être possible de les considérer autrement que comme les champions pervers du génocide.

JEAN PLANCHAIS.

(*Lire page 7 l'article de PHILIPPE BERNARD « Les mandarins déconfits ».*)





Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 26 mai

– *Bruxelles :* réunion des ministres européens des finances et de l'agriculture.

– *Ankara :* début du séjour du président de la RFA, M. Weizsaecker.

– *Athènes :* visite du président syrien Hafez El Assad.

– *Washington :* visite du ministre britannique de l'intérieur.

Mardi 27 mai

– *Paris :* M. Chirac reçoit le ministre-président de Basse-Saxe.

– *Washington :* M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, reçoit le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Ordonez Coree.

– *Panama :* reprise des pourparlers du groupe de Contadora.

Jeudi 29 mai

– *Sierra-Leone :* élections législatives.

– *Bruxelles :* conseil des ministres de la santé.

– *La Haye :* réunion des responsables de la sécurité des aéroports.

– *Corée du Sud :* visite de M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire *tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 560 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A CINQUANTE ANS EN BELGIQUE

Le triomphe éphémère de Léon Degrelle, « chef de Rex »

Il y a cinquante ans, avec les élections du 24 mai 1936, la Belgique connaissait une expérience sans précédent et qu'elle n'a plus jamais vécue depuis lors : l'irruption sur la scène politique d'un parti pratiquement inexistant quelques mois plus tôt et qui, du premier coup, conquiert une position de force. Les rexistes, de tout nouveaux venus, emportent 21 sièges sur les 202 que compte la Chambre des représentants. Les partis dits « traditionnels », catholiques, libéraux et socialistes, se trouvent tous les trois – quoique à des degrés divers – ébranlés ; les catholiques, les plus touchés, perdent près de 30 % de leurs électeurs.

La répartition géographique des sièges rend le phénomène plus frappant encore. En Flandre, les rexistes n'obtiennent que 3 sièges. Dans l'arrondissement de Bruxelles et dans la partie wallonne du pays, ils en conquièrent 18 sur 106, soit plus d'un sur six. Comme la Belgique est invariablement depuis le début du siècle le pays de la représentation proportionnelle, on peut dire que, en gros, un Belge de langue française sur six a voté pour Rex. Ou encore, car les deux termes sont pratiquement synonymes, a voté pour Léon Degrelle. Rex, c'est Degrelle.

Léon Degrelle nous apparaît aujourd'hui comme le type même du fasciste. Son ambition, d'emblée, a été de s'emparer personnellement du pouvoir. Dans son mouvement, tout est dominé par le « chef de Rex ». Les manifestations de masse dont il a le secret ressemblent, par plus d'un côté, aux liturgies d'outre-Rhin. En 1940, Degrelle s'engagera à fond dans la collaboration, célébrant à la fois Hitler et le national-socialisme. De 1941 à 1945, servant dans l'armée allemande, il combattra – d'ailleurs fort courageusement – sur le front de l'Est. En 1944, Hitler fera de lui le « chef du groupe ethnique wallon ». Depuis la fin de la guerre, vivant en Espagne, Degrelle donne force interviews dans lesquelles il ne renie rien de son passé. A un mois de ses quatre-vingts ans, c'est le plus vieux chef fasciste non repenti d'Europe.

« Chasser les voleurs »

Si l'on projette, comme beaucoup l'ont fait et continuent à le faire, ce Degrelle typiquement fasciste sur les élections de 1936, on pourrait imaginer que la Belgique d'alors a été largement gagnée par le fascisme. Un Belge de langue française sur six !

C'est là une vision entièrement fausse. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire un peu de géographie électorale. Les rexistes réalisent leur plus gros score dans la paisible province rurale du Luxembourg, où ils obtiennent 29 % des voix. Dans un canton comme celui de La Roche-en-Ardenne, ils atteignent 48 %. Imaginer que, à La Roche-en-Ardenne et dans les villages avoisinants, un habitant sur deux ait été fasciste est simplement risible.

Si l'on considère d'ailleurs certains des traits classiques que les spécialistes de la science politique font ressortir dans la genèse des fascismes – en forçant parfois quelque peu, il est vrai, la réalité, – on constate qu'ils ne s'appliquent en tout cas pas, ou extrêmement mal, au rexisme.

Un mouvement soutenu par le grand capital ? Avant le 24 mai 1936, dans le cas du rexisme, le grand capital est totalement absent de la scène. Des industriels importants, des financiers (peu nombreux d'ailleurs), n'apporteront leur soutien à Degrelle qu'après qu'il aura affirmé sa force politique ; ils désireront alors prendre des assurances.

Dessin politique de Magritte en 1937. Le peintre participait à l'action du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes.

Un produit du chômage et de la crise économique ? Dans les douze mois précédant les élections, sous le gouvernement présidé par Paul Van Zeeland, la Belgique a amorcé un vigoureux redressement économique. Le chômage a fortement baissé. On a le sentiment d'être sorti du tunnel de la crise. Sans doute celle-ci laisse-t-elle encore derrière elle beaucoup de victimes, mais Degrelle ne s'adresse pas, en tout cas, à des classes moyennes étranglées ou à un prolétariat désespéré. S'agissant du prolétariat, on notera d'ailleurs que le rexisme ne recueillera que peu de voix dans la classe ouvrière.

Si les élections de mai 1936 n'ont pas été un triomphe de l'esprit fasciste, qu'ont-elles été ?

On pourrait répondre, en grossissant le trait : des élections du dégoût, de l'espoir et en fin de compte de la duperie.

« *Chasser les voleurs* » : tel est le gros titre d'un article de Léon Degrelle dans journal, *le Pays réel*, à la veille du scrutin. Les « voleurs », les « vendus », les « pourris », les « corrompus » : voilà ceux dont Degrelle, tout au long de sa campagne, fait ses cibles favorites, en les poursuivant des imprécations les plus virulentes. Ces « pourris », il les voit dans toutes les formations, et ils se confondent à ses yeux avec le système des vieux partis décrépits qu'il combat. Il faut, si le pays veut retrouver sa santé, que l'électeur les « balaie ». Le balai est l'emblème des rexistes. Ils le manient en public, à la porte des meetings de l'adversaire.

Degrelle, dans ses dénonciations, cite des cas et des noms (*« J'accuse le ministre Segers d'être un cumulard, un bankster, un pillard d'épargne et un lâche »*), et, à partir de là, il généralise. Certains de ces cas de « collusion politico-financière » sont réels, mais il arrivera également plus d'une fois que des hommes politiques victimes des dénonciations de Degrelle le traînent en justice et gagnent leur procès. Les généralisations, en tout cas, sont abusives. Le Parlement belge, à l'aune des démocraties occidentales, et si l'on admet qu'un parlementaire puisse être aussi mêlé à la vie des affaires, a toujours été, en gros, propre. Rien ne permet de penser qu'il y ait eu, à cet égard, un fléchissement moral sensible dans les années 30.

Un souffle d'espoir

Mais la campagne de Degrelle a sur le public un effet électrique. Le talent de l'homme y est pour beaucoup : tant comme journaliste-pamphlétaire que comme orateur, il a des dons exceptionnels. Ils n'auraient pas suffi s'il n'y avait eu, du côté du public, un large degré de réceptivité. Ici, on peut mettre le doigt, authentiquement, sur un phénomène lié à la crise. Les diverses déconfitures, notamment financières, provoquées par la crise ont révélé le rôle financier joué par des hommes politiques. On avait ainsi mis à nu ce qui apparaissait comme autant de « scandales ». Un scandale français comme l'affaire Stavisky a aussi eu en Belgique autant, sinon plus, de retentissement que les cas proprement belges. Degrelle profite à fond de cette sensibilisation de l'opinion.

Si Degrelle s'était borné à inspirer à des dizaines de milliers de Belges un sentiment de dégoût à l'égard des vieux partis « pourris », on pourrait regarder le rexisme comme une sorte de poujadisme : « *sortir les sortants* ». Mais il fait plus : il les enthousiasme – car il sait prendre un auditoire à la gorge – en évoquant la pureté qu'il va faire passer sur la vie politique belge, la « révolution des âmes », le don de soi, l'héroïsme. Chez des jeunes, de petits bourgeois, des avocats, des médecins, des professeurs (même d'université), des gens des campagnes, sa parole prenante fait naître l'espoir d'un véritable renouveau. Le rexisme, en débarrassant le pays des miasmes politiciens, va rendre la Belgique plus propre, plus unie, plus belle. Quand, dans une cité wallonne conservatrice, on note que pratiquement tous les jeunes avocats sont devenus rexistes, il ne s'agit pas de l'effet de quelque poujadisme : un souffle d'espoir, et on dirait presque de foi, a passé.

Celui qui a inspiré cet espoir – et c'est par là que 1936 marque dans les annales de la duperie politique – a réussi à cacher son véritable jeu. Degrelle laisse évidemment échapper de nombreux relents de maurrassisme (que l'on songe au titre de son journal : *le Pays réel*) et d'antiparlementarisme. Mais il se présente comme un défenseur de la démocratie : il va la purifier et la rénover. Du rôle autoritaire auquel il aspire personnellement, et qui est son grand moteur psychologique, pratiquement pas un mot. Ses adversaires, avant les élections, n'ont donc pas pu réellement le démasquer.

Les socialistes, obsédés par son passé de militant de la Jeunesse catholique – *Rex* vient de *Christus Rex*, – voient avant tout dans son mouvement une forme pernicieuse de « néo-cléricalisme ». Le danger que le journal socialiste *le Peuple* dénonce le plus chez Degrelle est l'hypocrisie de sa prétendue rupture avec le parti catholique : *« Les rexistes tiennent essentiellement, en abandonnant l'étiquette « catholique », à égarer l'électeur en le trompant sur le vrai visage du néo-cléricalisme. »* Degrelle, pour *le Peuple*, était *« un instrument entre les mains des évêques »*.

La vérité ne se dévoile, progressivement, que dans les mois qui suivent les élections de mai 1936. Une évidence, au fil de la campagne frénétique que Degrelle poursuit dans sa presse et à coups de meetings, crève de plus en plus les yeux : le seul programme politique véritable du rexisme est la conquête du pouvoir.

La chute du chef

Les ambitions personnelles du « chef de Rex » sont d'autant plus criantes qu'autour de lui les talents sont extrêmement rares. Le seul très grand est celui du caricaturiste du *Pays réel*, Jam, qui mérite d'être considéré, en ordre d'importance, comme le numéro deux du rexisme. L'enjeu de la lutte est donc la démocratie.

C'est l'enjeu, cette fois parfaitement senti, de l'élection partielle d'avril 1937, qui, dans l'arrondissement de Bruxelles, oppose le premier ministre Paul Van Zeeland à Léon Degrelle. Ni l'un ni l'autre, jusqu'alors, ne sont parlementaires, Degrelle ne s'étant pas présenté personnellement aux élections de mai 1936. Van Zeeland est soutenu par tous les partis, communiste compris, à la seule exclusion des nationalistes flamands. Il faut, cette fois, se compter sur des valeurs essentielles. A la veille du scrutin, le cardinal-archevêque de Malines, Mgr Van Roey, condamne Rex comme *« un danger pour le pays et pour l'Eglise »* et interdit aux fidèles de voter pour Degrelle. Celui-ci est complètement battu.

Deux ans plus tard, aux élections législatives d'avril 1939, les rexistes tomberont de 21 sièges à 4.

La collaboration de Degrelle et de ce qui restait de son mouvement avec les Allemands scellera le discrédit total du rexisme. Le dégoût de l'opinion, cette fois, a changé de sens. Il est tel que, depuis quarante ans, en Belgique, il n'y a pas eu de néo-rexisme.

JEAN STENGERS,
professeur
à l'université de Bruxelles.

CORRESPONDANCE

La grève insurrectionnelle en Palestine

M. Lucas Vereertbruggen, de Bruxelles, nous écrit à propos de l'article consacré aux troubles de Palestine, il y a cinquante ans (le Monde *daté 20-21 avril*), *une lettre dont voici l'essentiel :*

M. Elie Barnavi écrit au sujet des révolutionnaires palestiniens des années 30 : *« La plupart des insurgés proviennent des basses couches de la population rurale, très hostiles à la société urbaine... Non que ces gens aient des idées sociales bien nettes ni, encore moins, une quelconque conscience de classe. »* Il me suffit de référer au chercheur israélien Yehoshua Porath, qui cite dans son livre *The Palestinian Arab National Movement*, comme « exemples de la conscience de classe » des « insurgés », le moratoire décrété par les révolutionnaires le 1er septembre 1938 sur toutes les dettes, destiné surtout aux petits paysans, et l'abolition de tous les loyers pour les appartements dans les villes, mesure destinée surtout aux prolétaires urbains (p. 268) et dirigée contre les riches propriétaires fonciers et immobiliers.

Le rôle joué par les milices sionistes dans la suppression de la révolte est laissé tout à fait de côté par M. Barnavi, bien qu'il ait été déterminant et qu'il ait influencé l'histoire récente de la Palestine. Les Britanniques avaient trente mille soldats sur place pour combattre les révolutionnaires, ils y joignaient les milices sionistes (vingt-cinq mille personnes). Deux unités de lutte antiguérilla furent formées : les Notrim, dès 1936, et, deux ans plus tard, les Special Night Squads, et cinquante-trois kibboutzim-forteresses furent fondés comme points d'appui – les fameuses « Homa ou Midgal » (palissades et guets). Grâce à l'entraînement, à la formation d'officiers (entre autres, Moshe Dayan et Ygal Allon), et à l'armement reçu par les milices sionistes, la Hagannah sera capable, une fois la révolution matée et la guerre mondiale finie, de conquérir militairement les deux tiers de la Palestine. Ces informations ne viennent pas d'une quelconque propagande arabe mais sont extraites de *Shield of David*, du général Allon.

Étranger

Liban

Les déclarations de M. Chirac suscitent l'hostilité des chrétiens

De notre correspondant

Beyrouth. – *« Les déclarations de Chirac : un pavé dans la mare. »* C'est ainsi que le quotidien *l'Orient le Jour* présente, samedi 24 mai, les déclarations sur le Liban que le premier ministre a faites jeudi dernier, à Paris, devant la presse diplomatique. M. Chirac – après avoir rappelé que la France n'entendait pas se dégager de la FINUL – avait notamment relevé que, *« puisqu'il n'y a pas de solution au drame du Liban contre la Syrie, il faut bien la trouver avec elle »*. Il avait, d'autre part, estimé que le projet d'accord tripartite mis au point par les Syriens en décembre dernier avait peut-être été *« rejeté un peu rapidement »* (c'est-à-dire par le camp chrétien).

Bien accueillis dans le camp musulman, les propos de M. Chirac ont jeté la consternation chez les chrétiens, où le chef du Parti national libanais (PNL), M. Camille Chamoun, a exprimé le sentiment de nombre de ses coreligionnaires et concitoyens en soulignant : *« Il faudrait que M. Chirac relise l'accord tripartite (...), qui conduirait en réalité à une véritable mainmise de la Syrie sur le Liban. (...) La Syrie a fourni directement et indirectement des armes à tous les groupes décidés à se battre contre le Liban et son gouvernement. (...) Elle n'a pas hésité (...) à bombarder pendant trois mois le secteur chrétien de Beyrouth en 1978. (...) En 1981, Zahle et de nouveau Beyrouth ; Beyrouth, encore, durant la semaine de Pâques 1986. (...) M. Chirac, qui aime tant le Liban (...), devrait déployer ses efforts en vue de faciliter un accord islamo-chrétien qui ne serait dirigé contre personne, mais serait la pierre angulaire de la paix au Liban. »*

Opinion similaire des Forces libanaises (milice chrétienne), qui se demandent si *« le premier ministre pense qu'en permettant la domination du Liban par la Syrie, il obtiendra la libération des otages français »*.

Le camp chrétien risque de se montrer d'autant plus déçu et (verbalement) agressif à l'égard de la France qu'il avait salué avec enthousiasme l'arrivée de M. Jacques Chirac au pouvoir, considérant celui-ci comme étant de ses amis et tout à fait compréhensif à l'égard des thèses et problèmes des chrétiens libanais. La France va donc se voir reprocher avec animosité, à travers le secteur chrétien, où s'est *de facto* réfugiée son ambassade, de lâcher ses *« vrais amis »* et de sacrifier ses intérêts et ses liens profonds à une vaine quête de la libération de ses otages, comme naguère elle était accusée de le faire pour ses pétrodollars.

A Beyrouth-Ouest, c'est, au contraire, à un hommage que M. Chirac a eu droit de la part de M. Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal : *« Son attachement à la justice nous rappelle les positions indépendantes de la France, et nous avons l'impression d'entendre de Gaulle. Il ne reste plus aux gens de l'Est qu'à écouter les voix qui nous viennent du monde entier. »* Et de la part de M. Selim Hoss, ministre de l'éducation, qui peut être considéré comme exprimant l'opinion des sunnites : *« Le réalisme du premier ministre français et sa profonde connaissance des données libanaises, qui fait défaut à nombre de leaders libanais, le rôle de la France au sein de la FINUL, l'intérêt que nous porte Paris ainsi que l'insistance sur le rôle de la Syrie dans toute tentative de sortir notre pays de la crise, raniment notre espoir dans une partie du monde occidental. »*

On relève à propos des derniers développements de l'affaire des otages français, dans les milieux les mieux informés de Beyrouth, que si, dès le début, on estimait que la Syrie est sans doute en mesure d'agir dans le cas des quatre journalistes d'Antenne 2, dont de récentes photos viennent d'être communiquées à M. Chirac, elle est nettement moins bien placée pour les autres. Ces derniers – MM. Kauffmann, Seurat, Carton et Fontaine – sont entre les mains du Djihad islamique, et là, la clé est plutôt à Téhéran. L'incertitude demeure pour M. Sontag.

Sur le terrain, la situation continue de se dégrader. L'attentat à la voiture piégée, vendredi, à Beyrouth, dans le quartier chrétien de Sin-el-Fil, a finalement fait dix morts et cent dix blessés. Les bombardements persistent et s'étendent : du côté chrétien, jusqu'au Jbeil, et, du côté musulman, jusqu'à Baalbek.

La guerre chiito-palestinienne des camps se poursuit également (trois morts, vingt blessés vendredi), même si elle est distincte de l'épreuve de force inter-libanaise, et devrait, en l'occurrence, la ralentir.

LUCIEN GEORGE.

Nouvelles expulsions de diplomates libyens en Italie

Huit agents diplomatiques et consulaires libyens ont été invités à quitter *« au plus tôt »* le territoire italien, a annoncé vendredi 23 mai le ministère italien des affaires étrangères. *Ces mesures, précise-t-on au* ministère, entrent dans le cadre des décisions adoptées par les douze pays de la Communauté européenne en réponse à la vague d'expulsions de diplomates occidentaux par la Libye le 12 mai dernier.

De bonne source, on indique qu'il s'agit de trois diplomates de l'ambassade de Libye à Rome, qui auraient eu *« une attitude incompatible avec leur statut diplomatique »*, et de cinq employés, dont trois de l'ambassade et deux du consulat général de Libye à Milan.

Dès le 26 avril, l'Italie avait déjà expulsé douze agents diplomatiques et consulaires libyens sur les quarante-six que comptaient alors l'ambassade de Rome et les consulats de Milan et de Palerme. En représailles, le 12 mai, la Libye annonçait l'expulsion de trente-six diplomates occidentaux, dont vingt-cinq Italiens – une décision vivement ressentie à Rome.

● A WASHINGTON, les *milieux américains du renseignement* croient savoir – rapporte le *New York Times* – que le raid sur la Libye n'a pas convaincu le colonel Kadhafi de renoncer au terrorisme. Selon ces sources, des opérations terroristes planifiées avant le raid seraient toujours en cours de préparation.

● A LONDRES, les autorités ont annoncé, vendredi, la fermeture provisoire du service des visas à l'ambassade de Grande-Bretagne à Damas. Elles entendent ainsi protester contre la récente *« expulsion injustifiée »* de trois diplomates britanniques en poste à Damas. – *(AFP)*.

LES SUITES DU RAID SUD-AFRICAIN CONTRE L'ANC

L'attaché militaire de Pretoria à Washington est expulsé

Les Etats-Unis ont décidé, le vendredi 23 mai, d'expulser l'attaché militaire de l'Afrique du Sud à Washington en signe de protestation contre le récent raid effectué au Botswana, au Zimbabwe et en Zambie. *« Nous sommes convaincus que ce geste fera comprendre au gouvernement sud-africain que les Etats-Unis ne peuvent tolérer un tel mépris de la souveraineté de pays voisins »*, indique un communiqué du département d'Etat. L'attaché militaire américain à Pretoria a, d'autre part, été rappelé en consultation, mais M. George Shultz, secrétaire d'Etat, a laissé entendre que Washington n'envisageait pas de rappeler l'ambassadeur, comme cela avait été le cas après le raid sud-africain contre le Botswana en juin 1985.

De son côté, la Grande-Bretagne a décidé d'interdire l'importation de toutes les pièces d'or sud-africaines sur son territoire. Cette mesure, à l'étude depuis plusieurs mois, vise notamment une toute nouvelle pièce mise en circulation par l'Afrique du Sud, le *new protea*.

En revanche, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont mis leur veto, vendredi, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, à un projet de résolution réclamant des sanctions sélectives obligatoires contre l'Afrique du Sud. Ce texte, déposé au nom de l'Afrique par les pays non alignés siégeant actuellement au Conseil, a recueilli douze voix contre deux. La France s'est abstenue, expliquant qu'il n'y avait pas lieu de substituer des sanctions obligatoires aux mesures prises contre Pretoria *« dans des cadres nationaux »*.

Au cours du débat, Cuba a exclu tout retrait de ses troupes d'Angola avant la chute du régime d'apartheid.

Récemment, Luanda avait tenté de relancer la mise en œuvre du plan d'indépendance de la Namibie, le 1er août prochain, en proposant indirectement à l'Afrique du Sud une évacuation des forces cubaines du sud de l'Angola pour tenir compte des positions de Pretoria, qui réclame leur départ total.

A la suite de ces propositions, le secrétaire général de l'ONU avait repris ses contacts, par l'intermédiaire de son représentant spécial pour la Namibie, M. Martti Ahtisaari (Finlande), avec les pays de la ligne de front afin d'explorer les possibilités d'une mise en œuvre du plan d'indépendance namibien. – *(AFP.)*

Trois nouveaux ambassadeurs

Le *Journal officiel* de ce samedi 24 mai annonce la nomination de trois nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de M. Jacques Humann, qui remplace M. Pierre Dessaux à Prague ; de M. Marcel Laugel, qui remplace M. Jean Bressot à Koweït, et de M. Pierre Garrigue-Guyonnaud, qui succède, à Harare, à M. Patrice Le Caruyer de Beauvais.

Prague :

M. JACQUES HUMANN

[Né le 16 janvier 1930, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a d'abord servi, M. Humann est entré à l'administration centrale en 1959, avant d'être affecté à Berlin en 1962, à Rabat en 1967, puis de revenir à l'administration centrale en 1971. Il a ensuite été conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM (1972-1973), puis aux affaires étrangères (1973-1974), avant d'être nommé à Vienne en 1974, et comme ambassadeur, à Bangui, en 1980. Il est revenu une nouvelle fois à l'administration centrale en avril 1982.]

Koweït :

M. MARCEL LAUGEL

[Né le 5 décembre 1931, licencié ès lettres, M. Laugel a d'abord servi dans l'armée, jusqu'en *1961*, puis a été affecté à Nouakchott, et intégré, en 1965, dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères. Il a ensuite été en poste à Ankara (1965-1968), Koweït (1968-1971), Khartoum (1971-1974), Le Caire (1974-1979), New-York (Nations unies, 1979-1983) et, enfin, nommé, en janvier 1984, premier conseiller à Beyrouth.]

Harare :

M. PIERRE GARRIGUE-GUYONNAUD

[Né le 2 décembre 1939, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA, M. Garrigue-Guyonnaud est d'abord entré au ministère de l'intérieur en 1968, puis a été détaché auprès du Quai d'Orsay, à l'administration centrale en 1970. Il a ensuite été nommé à Addis-Abeba en 1972, à New-York (Nations unies) en 1974, et, en 1978, après son intégration aux affaires étrangères, à Rome. Il est revenu à l'administration centrale en 1982.]

La première visite d'un chef de gouvernement britannique en Israël

Mme Margaret Thatcher devait quitter Londres ce samedi 24 mai pour un voyage de trois jours en Israël. C'est la première visite d'un premier ministre britannique à l'Etat hébreu. Mme Thatcher s'était déjà rendue en Israël à trois reprises, en tant que député puis ministre de l'éducation.

De notre correspondant

Londres. – Le voyage de Mme Thatcher en Israël était prévu de longue date, alors que l'on parlait encore d'initiatives de paix au Proche-Orient. Le roi Hussein en discutait toujours avec M. Yasser Arafat, et le souverain hachémite, au cours de plusieurs de ses très nombreux séjours privés à Londres, s'était entretenu avec Mme Thatcher de la contribution que celle-ci pouvait apporter. Les conseillers de Downing Street avaient pour le premier ministre de très grandes ambitions. La cote de popularité de la *« dame de fer » n'étant déjà plus ce* qu'elle était, on se disait qu'afin d'essayer de changer les idées d'une opinion grincheuse il ne serait pas mauvais de donner de Mme Thatcher une image plus internationale, celle d'une diplomate, voire d'une « messagère de la paix ». On se risquait même à prédire que ce voyage serait très important. On laissait entendre que Mme Thatcher dirait sur place des choses tout à fait définitives...

C'était avant qu'en février le roi Hussein ne se lasse de ses efforts et, surtout, avant l'opération anti-libyenne du président Reagan, à laquelle Mme Thatcher a prêté la main. Depuis, la diplomatie britannique n'a plus guère de rôle à jouer au Proche-Orient. Même si les dirigeants arabes modérés ne sauraient trop tenir rigueur à Mme Thatcher de son attitude envers le colonel Kadhafi, ils ne peuvent se permettre de donner l'impression de prêter l'oreille aux conseils de la « dame de fer », considérée comme complice de l'« agression » américaine. Déjà limitée auparavant, l'influence britannique dans la région paraît réduite à néant pour un bon moment. Comme le dit avec malice *et regret* M. Dennis Healey, ancien responsable travailliste de la diplomatie britannique : *« Le service Proche-Orient du Foreign Office peut prendre des vacances prolongées... »*

Ainsi souligne-t-on maintenant à Downing Street que Mme Thatcher part pour Israël sans *« grands desseins »*. Reste le caractère historique de cette visite rendue à l'Etat juif, la première d'un chef de gouvernement de Sa Majesté depuis la fin du mandat britannique en Palestine, il y a bientôt quarante ans.

FRANCIS CORNU.

Les Kurdes irakiens affirment avoir remporté une importante victoire sur Bagdad

Des combattants kurdes irakiens – soutenus par l'Iran – affirment qu'ils viennent de remporter leur plus importante victoire en vingt-cinq ans de lutte contre Bagdad en *réussissant à s'approcher d'une* route internationale et d'un oléoduc situés en Irak près de la frontière turque. Dans une interview que publie, ce samedi 24 mai, le *Washington Post*, M. Massoud Barzani, chef du Parti démocratique kurde (PDK), explique *que ainsi que ses hommes* ont lancé une offensive, le week-end dernier, autour de la ville de Mangesh, à moins de 50 kilomètres de la frontière turque. Toujours dans cet entretien, recueilli à Damas, M. Barzani souligne que les troupes du PDK se trouvent maintenant près de la route internationale reliant la Turquie à l'important centre pétrolier de Mossoul (en Irak) et à la capitale irakienne.

M. Barzani fait état du ralliement à ses forces de soldats irakiens d'origine kurde. Les opérations dans cette région visent apparemment à y attirer les *unités irakiennes* stationnées sur les fronts sud et central, afin de faciliter la tâche des unités iraniennes qui s'y trouvent.

Selon des informations récemment publiées par la presse britannique, le gouvernement turc aurait mis en garde l'Iran contre cette offensive du PDK, menaçant de dépêcher des troupes dans la région pour mettre un terme aux opéraions des Kurdes.

Reprise des violences en Iran contre les bahaïs

La communauté bahaïe d'Iran a indiqué dans un message transmis à Paris qu'au cours de la première semaine de mai plusieurs bahaïs ont été exécutés pour leur croyance religieuse. Serrollah Vahdat Nezami a été pendu le 4 mai à Téhéran, après un emprisonnement de plus de vingt-six mois. Ferdoss Chabrokh, trente-huit ans, emprisonné pour la deuxième fois depuis septembre 1983, a été pendu le 9 mai à *Zahedan. Ces deux victimes ont été* torturées au cours de leur détention *dans le but de les amener à renier* leur foi.

De plus, dans les montagnes des environs de Téhéran, M. Rouhol Amine Sobhani et son fils âgé de quinze ans ont été lapidés par un groupe encouragé par des éléments religieux, affirme le communiqué. Présumés morts, ils furent jetés du haut d'une falaise. C'est par hasard qu'un automobiliste les a découverts. Le jeune Payam était mort ; quant à son père, il a été transporté à Téhéran dans un état grave. On se demande si ces actions préludent, après une accalmie de quelques mois, à la reprise des exactions sanglantes que mènent les autorités iraniennes à l'encontre des bahaïs depuis le début de la révolution.

Argentine

Etats d'âme chez les militaires

(Suite de la première page.)

(Suite de la première page.)

C'est dans cette zone que la « guerre intérieure » a été la plus violente et que les pertes militaires ont été les plus nombreuses. Le 3e corps d'armée n'a jamais accepté qu'on lui reproche aujourd'hui d'avoir mené à bien une « mission » dont il a payé le succès de son sang.

Il n'accepte pas non plus que son chef d'alors, le général Luciano Benjamin Menendez, figure parmi les rares officiers supérieurs qui, bien que n'ayant pas été membres des juntes, devraient être traînés en justice au cours des prochains mois pour violation des droits de l'homme.

Face à cette accumulation d'indices, le président Alfonsin a lui-même admis que la participation d'éléments militaires à la tentative d'attentat était vraisemblable. Le jour même, il a laissé entendre que, dans l'armée comme dans la police, il existait une *« infime minorité »* d'éléments qui ne sont toujours pas disposés à suivre le *« chemin de la démocratie »*.

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Hector Rios-Erenu, s'est également senti visé, puisqu'il s'est empressé d'affirmer qu'il n'avait pas l'intention de *« démissionner »*. Doit-on en conclure pour autant que M. Alfonsin et son gouvernement vont totalement réviser leur politique à l'égard de l'armée ? C'est peu probable.

La thèse officielle tend en effet à minimiser la portée de la tentative d'attentat. Le ministre de la défense, M. German Lopez, a affirmé que la bombe n'était pas destinée à tuer, mais avait au contraire été placée de manière à être découverte à temps. Il s'agit pour lui d'un *« message politique »*.

Un « message » qui, pour tous les analystes de la capitale, signifie en clair que les forces armées, ou du moins une partie d'entre elles, ont été plus sensibles aux affronts et aux sacrifices qui leur ont été imposés qu'aux efforts déployés pour leur sauver la face.

CATHERINE DERIVERY.

Philippines

Mme Aquino a rencontré un groupe d'anciens guérilleros communistes

Correspondance

Manille. – A l'abri des oreilles indiscrètes, dans la ville de Davao (Mindanao), Mme Aquino a rencontré, pour la première fois, un groupe de combattants de la Nouvelle Armée du peuple (NAP) communiste. Selon la version officielle, l'événement avait été soigneusement préparé par un organisme socio-religieux, indépendamment de l'armée, pour coïncider avec la première visite officielle de la présidente en province depuis son accession au pouvoir. Pour cette première, elle avait choisi de se rendre dans cette vaste île du sud de l'archipel, berceau de multiples mouvements insurgés souvent sécessionnistes.

Ainsi, accompagnée de *« quelques conseillers politiques, religieux et militaires »*, Mme Aquino a pu *« dialoguer »* avec un groupe de cent soixante-huit rebelles, dont un responsable militaire de zone. Toujours selon la version officielle, ces hommes et femmes auraient déposé les armes à la veille de l'arrivée de la présidente et souhaiteraient retrouver le chemin de la légalité.

La direction de la NAP, pour sa part, a fait savoir par une déclaration remise à la presse, que le groupe présenté à Mme Aquino était composé de *« faux rebelles »* et que le but de l'opération était, tout simplement, de *« discréditer le mouvement révolutionnaire »*. De leur côté, l'armée et l'Eglise ont la conviction que les cent soixante-huit sont d'authentiques anciens insurgés.

Mme Aquino avait précédemment déclaré – suivant les conseils prodigués par son haut commandement militaire – qu'elle refuserait les cessez-le-feu locaux, préférant ainsi le dialogue à un niveau national avec les chefs militaires et politiques de la NAP. D'après ce que l'on a pu savoir de la conversation de Davao, Mme Aquino aurait promis aux maquisards repentis une assistance financière – on a parlé de 6 millions de francs – et des terres, pour les aider à se *« reconvertir à une vie normale »*. Les anciens guérilleros – apparemment avec l'accord de Mme Aquino, – se méfiant de l'armée, auraient cependant exigé de déposer leurs armes chez des gens de confiance, civils ou religieux, de façon à pouvoir les récupérer en cas de retournement de la situation.

K. G.-B.

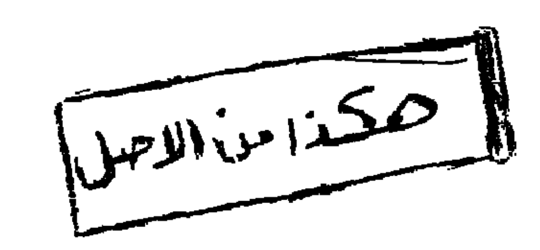
Taiwan

● *Le retour du Boeing détourné.* – Le Boeing 747 cargo de la CAL (China Airlines), détourné le 3 mai sur Canton par son pilote, devait regagner Taiwan, ce samedi 24 mai, après avoir été remis, la veille à Hongkong, par les autorités chinoises aux Taiwanais. Le copilote et le mécanicien ont déjà regagné Taiwan, où le directeur de l'aéronautique civile, le président et le directeur de la CAL ont remis leur démission. – *(AFP.)*

● *Prochaine tournée du pape.* – Jean-Paul II séjournera pour vingt-quatre heures, le 19 novembre, au Bangladesh, première étape d'une tournée qui le conduira ensuite à Singapour, aux îles Fidji, en Australie et en Nouvelle-Zélande. – *(Reuter.)*

● *Le dalaï-lama à Digne.* – Le chef spirituel des Tibétains, en visite privée en France, a déclaré, vendredi 23 mai, à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), qu'il *« n'y a pas de négociations actuellement avec la Chine »* à propos du Tibet. *« J'ai envoyé quelques missions pour essayer de clarifier la situation au Tibet, mais nous en sommes au stade de l'exploration »*, a-t-il ajouté.





HAITI

Haro sur le vaudou !

Débarrassée de la dictature, Haïti est encore bien loin de la démocratie, et de la tolérance que celle-ci suppose. La persécution des prêtres et prêtresses du vaudou, pour « sorcellerie » et « obscurantisme », en est, hélas, la preuve éclatante.

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. – Le crépuscule tombe sur le *hounfort*, le temple blotti dans la luxuriance du jardin tropical, soigneusement fermé par une lourde grille, à la lisière de la capitale. Machette à la main, un gardien veille. Grand, bien découplé, le regard direct, la poignée de main ferme, la voix limpide et posée, le *hougan* semble taillé à la mesure des défis redoutables qui se posent aujourd'hui à sa communauté. Première surprise en pénétrant dans le bureau attenant au sanctuaire : un terminal d'ordinateur face à une bibliothèque bien remplie, ou le *Traité d'histoire des religions* de Mircea Eliade côtoie des récits de voyages des premiers Européens pour découvrir la perle des Antilles. Au mur, masques et offrandes font bon ménage avec une superbe tapisserie arborant les principaux symboles vaudou. M. Max Beauvoir plaisante : « *La magie occidentale avec ses possibilités de recoupement, de communication et de transmission est bien utile en ces moments troublés que nous vivons. Grâce à l'ordinateur, nous avons pu établir des listes et faire le point sur nos forces, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant.* »

Difficile, quand on parle d'Haïti, d'ignorer ou de laisser complètement de côté le vaudou. Religion indigène importée à l'origine d'Afrique par les esclaves noirs qui seront les premiers sur le continent américain à proclamer leur indépendance, elle est profondément enracinée dans le terreau local et imprègne la vie quotidienne de la majorité des Haïtiens. Dans le flou qui règne aujourd'hui à Port-au-Prince, le vaudou reste à l'ordre du jour, ne serait-ce qu'en filigrane : il subit le contrecoup des événements, et si l'on en parle seulement à mots couverts, c'est peut-être que dans l'ombre de la « déduvaliérisation » s'engagent des règlements de comptes autres que politiques.

C'est en tout cas ce que semble suggérer M. Max Beauvoir, hougan du Péristyle de Mariani, élu provisoirement *ati*, c'est-à-dire porte-parole ou chef, de quelque huit mille prêtres et prêtresses vaudou regroupés pour tenter d'endiguer le flot de terreur qui s'est abattu sur eux. *Hougans* et *mambos* lynchés, temples saccagés et objets de culte profanés ou détruits – les fidèles du vaudou semblent avoir été parmi les premières victimes de la colère populaire qui a suivi le départ précipité de Jean-Claude Duvalier. A en croire diverses informations recueillies et recoupées sur place, plusieurs centaines de ministres du culte vaudou auraient ainsi trouvé une mort particulièrement cruelle sous les coups des « déchouqueurs », pressés de faire place nette et d'effacer tout ce qui pouvait rappeler, de près ou de loin, un passé honni. « *La vieille guerre des religions chrétiennes contre les traditions africaines fit couler aussi beaucoup de sang en mars dernier*, relevait le 23 avril *Jeune Haïti*, le magazine de la jeunesse. *On ne parle pas de la mort de ces obscures victimes. Ce ne sont que des hougans.* »

« Nous civiliser »

Pour M. Max Beauvoir, il ne fait guère de doute que ces expéditions punitives soigneusement montées ne sont pas spontanées, et qu'elles visent à affaiblir, sinon à détruire, les gardiens de la tradition ancestrale. « *C'est une manière de refouler le peuple, la majorité des Haïtiens, dans les limites qui leur ont été assignées par ceux qui se qualifient eux-mêmes d'élite, les minorités qui se sont emparées du pouvoir et qui n'entendent rien céder de leurs privilèges.* »

A ses yeux, le moment actuel est difficile en Haïti, mais il n'est pas surprenant : « *Je dirais que nous*



sommes dans le prolongement d'une vieille lignée historique, du legs de la colonisation française qui a pris officiellement fin en 1804. »

« *Ça a duré, ça dure encore. Il y a eu le concordat de 1860 avec Rome, qui a permis aux prêtres catholiques d'entrer en force sur le terrain contre la promesse d'éduquer les masses. Ils disaient qu'il fallait changer notre genre de vie, qu'on n'était pas bien faits, que notre langue est mauvaise – une langue de sauvages et de barbares. – que notre religion n'était qu'un mélange de démons et de satans; bref, qu'il fallait nous civiliser.* » Et le chef des prêtres vaudou poursuit : « *La plupart de nos présidents ont été des gens à peau claire, ils ont tout fait pour refouler le peuple au plus profond du pays. Ainsi ils ont marginalisé 96 % de la population, comme s'ils n'existaient pas. Quand on parle de politique en Haïti, on parle de 400 000 individus au maximum, peut-être 200 000. Aujourd'hui, les candidats à la présidence, c'est de ces 200 000 qu'ils parlent, pas du peuple. En fait, ils ont des mentalités de dictateurs, il ne leur vient pas à l'esprit de demander ce que le peuple veut, ce dont il a besoin. Ils décrètent : il vous faut une école, un hôpital, une route, tenez je vous les donnerai.* »

A propos de la « collusion » du vaudou, des hougans et du régime Duvalier, M. Max Beauvoir refuse énergiquement l'amalgame. Il nuance un tableau trop commodément brossé. « *Il a fallu trois ou quatre mois au peuple, qui l'avait soutenu, pour se rendre compte que Duvalier père s'était joué de lui et de ses espoirs, pour comprendre qu'il mettait en place une implacable machine répressive. Il a embrigadé tout le monde dans son système. Dites-moi qui n'a pas collaboré pour survivre ? Il y a eu des hougans, certes, mais autant au moins de prêtres catholiques et de pasteurs protestants. Les avantages et les privilèges, ce sont eux qui les ont eus, l'Eglise en particulier. En vertu du concordat avec le Vatican, Duvalier nommait les évêques. Comment croyez-vous que s'est fait le mariage de Jean-Claude Duvalier, alors que sa fiancée Michèle avait déjà été mariée à l'église et qu'elle était mère de deux enfants ?*

» *Les missionnaires protestants, jusqu'aux mormons et aux adventistes, se sont installés en Haïti grâce à Duvalier. L'institution vaudou, elle, n'a jamais été officiellement reconnue. Ce que nous avons gagné, c'est de pouvoir mener nos cérémonies sans être inquiétés. Mais savez-vous qu'en vertu de la loi de 1935, toujours en vigueur, qui compare le vaudou à la sorcellerie, vous et moi sommes en ce moment passibles d'arrestation pour le simple fait de discuter ensemble ?*

» *Pendant vingt-neuf ans, nous avons été plus ou moins tolérés, c'est tout. Mais depuis le départ de Jean-Claude Duvalier, nous avons vécu et nous vivons encore des temps horribles où l'intolérance est à son apogée. Tout a débuté le 17 février, au bout de dix jours d'euphorie, quand les journalistes ont commencé à rentrer chez eux. Certains ont ouvertement proclamé que le « déchouquage » n'était pas suffisant, qu'il fallait « déchouquer » tout ce qui fait du mal au pays, donc s'en prendre au vaudou, courir après les mamos et les hougans. Radio-Soleil, Radio-Lumière, Radio-Cacique, Radio-Caraïbe ont relayé plusieurs fois par jour ces appels afin d'exorciser le pays. Le Conseil national de gouvernement n'a rien dit. Nous avons écrit au gouvernement, aux institutions, aux responsables. Peine perdue.* »

Le massacre des « sorciers »

Parmi une multitude d'exemples sur une longue liste qui n'est pas exhaustive : Mme Zo, tuée chez elle près de Cap-Haïtien ; Egnatus, roué de coups, aspergé d'essence et brûlé vif à Nan-Banane ; Sinfi Sifra, brûlée vive dans sa maison à Brenabete ; Therméus Augustin, tué à Ranquitte sous l'accusation d'être « sorcier » ; 116 hougans suppliciés à la Grande-Anse. Une lettre a été envoyée le 29 mars à l'ambassadeur de France en Haïti pour attirer son attention sur ces exactions et s'étonner que la communauté vaudou ait été exclue de la répartition d'une aide en blé, envoyée par le gouvernement français. Ce don a été remis aux seules Eglises chrétiennes pour en assurer la distribution, alors que la grande majorité des masses rurales victimes de la famine sont vaudouisantes. Un mois plus tard, cette lettre était toujours sans réponse.

« *A aucun moment de notre histoire nous n'avons connu pareil carnage*, reprend le hougan de Mariani. *Et personne n'en parle. Les faits pourtant sont là : les massacres se sont déchaînés dans le Nord, à Cap-Haïtien, à Port-de-Paix, Petit-Goâve, Grande-Anse, Chambellan et Port-au-Prince. A chaque fois que le peuple, à un tournant de son histoire, s'apprête à faire le bilan de l'évolution nationale, le pouvoir – Etat, bourgeoisie, armée et religions importées – s'emploie à l'en détourner en l'agressant de la façon la plus impitoyable. Il le rend responsable du sous-développement : paresseux, superstitieux et ignorant. Le peuple, selon lui, est foncièrement réfractaire à tout progrès En réalité, tout cela est fondé sur le besoin d'occulter un constat de faillite de la gestion de ceux qui se sont toujours déclarés les plus capables. A vrai dire, ce n'est pas très beau...* »

« *Laissez-moi vous le dire. On peut tuer des hougans, des mambos, et moi avec. Mais un jour, il y aura un seuil qui sera dépassé. Ce qui se passe aujourd'hui en Haïti, ce n'est pas seulement une question d'inégalités, il s'agit de mort, même pas d'apartheid comme en Afrique du Sud, où, en somme, la vie des gens est un tant soit peu respectée. Il faut que cela se sache, et que ça cesse.* »

Comme en écho à ce cri de douleur, le *Nouvelliste* écrivait récemment : « *Ceux qui se croient le droit de s'ériger en juges et bourreaux de certains vaudouisants doivent s'attendre à répondre de leurs actes et subir les punitions prévues par la loi. Il faut couper court et sans tarder à cette nouvelle forme d'arbitraire et d'injustice en Haïti.* » Pour sa part, l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr François Ligondé, a cru nécessaire, fin avril, de préciser : « *L'Eglise n'a engagé aucune guerre de religion contre le vaudou et les hougans. Les campagnes dites antisuperstitieuses sont d'une autre époque. Le hougan est un homme, et tout homme est créé à l'image de Dieu...* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

INDE

Le plus grand pèlerinage du monde

Personne ne s'habitue aux stupéfiants spectacles de l'Inde religieuse. Mais celui qui se déroule seulement tous les douze ans – ce retour régulier d'une comète de folle ferveur – ne risque pas de blaser le voyageur.

Correspondance

Hardwar (nord-ouest de l'Inde). – Imaginez la plus incroyable des épopées, peuplée de dieux et de démons, de sages et de guerriers, de purs esprits et de politiciens roués, où, en outre, mysticisme et volupté, ascétisme et affairisme, sérénité et fureur, arriveraient à se conjuguer sans trop de ratures. Cette épopée, la Khumbh Mela, se déroule tous les douze ans dans la petite ville torride d'Hardwar, au pied de l'Himalaya.

Cette année, d'avril à mai, 6 à 7 millions de pèlerins l'ont vécue, tous les jours, de l'aube rose, maquillée *par le bleu fragile des jacarandas* au crépuscule pâle, souligné par le violet des bougainvilliers. La Khumbh Mela, c'est le plus grand *pèlerinage du monde. Il est à la* dimension de l'Inde. Il est aussi son miroir.

Le Gange – donnons-lui plutôt son nom hindi, la Ganga – coule dans les veines de chaque Indien de confession hindouiste. C'est la rivière-mère, le ciel descendu sur terre, la déesse aux reflets verts qui rend l'Inde fertile mais qui conduit aussi aux dieux et qui peut délivrer *de la chaîne des réincarnations.* On la prie, on l'invoque, on la célèbre. On ne se baigne pas dans son eau, on s'immerge dans le ventre de la divinité. On ne la boit pas. On la tête. On lui dit, tendrement : « *Jai Ganga Maïki* » (« Gloire à toi, notre mère le Gange »).

Tous les douze ans, quand arrive la Khumbh Mela, des déserts du Rajastan au cap Cormorin, ils sont des millions à prendre la route pour essayer de gagner Hardwar. L'immersion dans le Gange prend alors valeur d'une purification suprême. Car la ville est doublement sainte. Elle l'est de par sa situation au bord du fleuve sacré et parce *qu'elle eut le bonheur de recevoir*, lors d'un combat homérique entre les dieux et les démons pour la possession d'une cruche (la *khumbh*) d'ambroisie, une goutte du divin nectare.

Accueillir 6 à 7 millions de pèlerins dans une petite cité de 150000 âmes est déjà une entreprise grandiose. Mais le vrai défi est autre : tous veulent se baigner au même endroit, une étroite cuvette entourée de temples et d'un accès difficile, et la plupart d'entre eux souhaitent le faire le même jour pour profiter d'une conjonction favorable des astres. Mieux encore, l'accès aux bains obéit à des règles très précises qui ne sauraient souffrir d'une quelconque approximation sous peine de déclencher une guerre terrible entre les différents ordres de renonçants, les sadhous. En 1954, 500 personnes, selon les autorités, 2 000 à 3 000, selon la presse indienne, avaient été piétinées à mort après que les sadhous eurent foncé dans la foule pour se frayer un passage, provoquant une panique effroyable.

Sérénité et tragédie

Ainsi va la Khumbh Mela, à la fois baignée par le mythe, la sérénité, et éclaboussée par le drame, le tragique. Cette année, 48 personnes ont péri dans une bousculade. Certains journaux indiens ont accusé une poignée de ministres de gouvernements fédéraux de l'avoir indirectement provoquée en venant prendre un bain « à des fins électorales ». Il *faudrait ajouter l'ardeur et la facilité* avec laquelle les policiers manient le *lathi* – un long et redoutable bâton – à la moindre occasion.

Mais revenons plutôt aux princes de la fête, aux gueux de Dieu, à ces sadhous qui fascinent et terrorisent à la fois. On les dirait jaillis du panthéon indien. Beaucoup sont doux et amicaux. D'autres en revanche sont à mi-chemin des anges et des démons, capables de l'*extrême violence* et du détachement absolu.

Les dashnamis se consacrent à Shiva. Volontiers ombrageux, armés d'un trident aux pointes acérées, symbole de leur dieu, ils sont divisés en sept ordres monastiques ou *akharas*. Les plus terribles d'entre eux, faut-il oser dire les plus féroces, sont les guerriers nagas. Ils vont complètement nus, « *vêtus seulement par le vent* », *pour marquer* leur total renoncement au monde, le corps recouvert de cendres. Pour avoir échapper à un coup de trident, à *cause d'une photographie, je sais* qu'ils sont prêts à éventrer l'insolent. Leur arrogance est sans limite. Ils ont gagné le droit de se baigner les premiers *dans le Gange* après avoir battu, en 1760, leurs frères disciples de Vishnou lors d'une guerre meurtrière.

Jupiter est dans le Verseau. Les astres sont particulièrment bienveillants. La procession des nagas s'avance et se jette dans le Gange. Les terribles guerriers s'ébattent et crient comme des enfants, s'éclaboussant d'eau et de rires. Suivent les six autres akharas shivaïstes et les quatre qui se dédient à Vishnou. Les deux ordres sikhs ferment le cortège. Chaque akhara a droit à une demi-heure de baignade.

Les autres renonçants et les millions de pèlerins attendront six heures avant de pouvoir à leur tour s'immerger dans le bassin, qui ne peut contenir que 7 000 personnes. Eux n'ont droit qu'à un bain de cinq minutes – 400 nageurs veillent sur leur sécurité; des filets de sauvetage ont aussi été placés sous les ponts.

Retournons voir les sadhous dans leurs camps, signalés par des drapeaux *dont les* couleurs claquent dans le ciel trop blanc. Aucun auteur de science-fiction n'a jamais osé imaginé un pareil spectacle. Nus ou à demi-nus, *le crâne rasé ou la* chevelure tirée en tresses rouges, longues parfois de plus de 2 mètres, ils sont des milliers à communier ensemble dans la *ganga* (le cannabis local). Ils n'ont rien, presque rien, un simple baluchon, mais ils ont un miroir pour pouvoir se maquiller longuement avant les exercices rituels. Des centaines de renonçants méditent au centre de cercles de feu, faits *de petites mottes* de bouses séchées et embrasées. Certains ressemblent à des chandeliers. Sur leur tête brûle un récipient rempli de braises et de charbon. L'air, sous le soleil de midi, est déjà irrespirable. Quelques ascètes font des exercices de yoga. *D'autres torturent inlassablement* leur sexe, le perforant, cherchant à en broyer les nerfs, pendant que leurs confrères lisent paisiblement des textes sacrés à l'ombre d'une tente.

Le nombre des sadhous, ascètes, ermites et autres renonçants à avoir gagné Hardwar est estimé à 500 000 par les autorités. La Khumbh Mela, c'est d'abord leur fête, l'occasion de recevoir l'hommage de millions de pèlerins.

« *Vingt pour cent d'entre eux sont vraiment sincères dans leur foi. Les autres sont devenus sadhous par hasard ou par nécessité, par exemple pour fuir des conditions de vie trop dures* », estime un officier de l'armée indienne qui est venu à maintes reprises en aide aux sanyasins (renonçants) traqués par le froid et la faim sur le chemin des sources du Gange.

A côté de la cendre des ermites, il y a le feu des couleurs. Toutes les couleurs. Chaque groupe de femmes est un bouquet qui fait pâlir les hibiscus et les flamboyants. Toute l'Inde est au bain, dès 6 heures du matin, éblouie par l'arc-en-ciel des saris des filles du Rajasthan, auquel répond comme un écho, mais avec d'autres nuances, celui des femmes du Gudjarat. La *pudeur victorienne* s'est tue. A voir les Indiennes à demi-nues, on croirait des courtisanes des cours mogholes.

Toute la journée défilent sur les berges les petits peuples de l'Inde. Comme les bagris, une caste de colporteurs que l'on distingue à leur turban, leur boucle d'oreille, leur baluchon et ce sourire matois et moqueur. Comme les hijras, les travestis, peut-être des castrats, dont on craint les maléfices. N'oublions pas les magiciens, les amuseurs, les cureurs d'oreille, les hommes à la couronne de plumes de paon et aux pieds nus. Il y a encore les déesses, de jeunes filles vierges, figées et muettes. Et bien sûr des milliers de mendiants, d'estropiés, de lépreux. Tous ceux qui font commerce de leur infirmité.



Tous les soirs, les dévots allument des milliers de *diyas*, c'est-à-dire une chandelle *fichée dans* une coupe de feuilles. Ils les déposent dans les eaux du Gange, les confiant à la rivière comme s'il s'agissait d'un berceau.

Pas une mouche

Le jour, la ville ressemble à un îlot encerclé par un océan de tentes destinées à abriter les millions de voyageurs. Il faut saluer la performance : un point d'eau tous les 100 mètres, des urinoirs par milliers, 40 postes de secours servis par 85 médecins. On compte aussi une armée de 5 000 balayeurs. Et 10000 policiers, équipés de circuits vidéo, de radiotéléphones, surveillent jour et nuit la Mela (fête). Est-ce le souffle sacré du Gange ou est-ce le DDT dont on asperge sans cesse la ville, mais il n'y a pas une mouche sur toute l'aire du pèlerinage. Presque aucune mauvaise odeur non plus ne vient se glisser dans l'enchevêtrement des parfums et des fragrances.

Il faut nourrir ces millions de pèlerins, dont beaucoup sont sans ressources. C'est une autre performance. Les commerçants de la ville, eux, ont fait grimper les prix. Même le verre de thé est plus cher qu'ailleurs. En deux mois, des fortunes se sont édifiées au pied même des temples.

La Khumbh Mela se veut aussi l'affirmation d'un hindouisme conquérant. Elle se déroule régulièrement depuis le treizième siècle.

A l'origine, l'objectif principal de son créateur semble avoir été de construire une citadelle de la foi où les dévots viendraient fortifier leur croyance afin de pouvoir répondre à la pression des autres religions, l'islam en particulier.

Aujourd'hui, les conversions d'intouchables à l'islam et l'Inde moderne proposée par Rajiv Gandhi posent problèmes aux « sages » qui président les ordres de renonçants.

« *Si le gouvernement continue de traiter l'hindouisme comme il le fait, nous seront obligés de répliquer par des mesures très dures. Nous pouvons décider de suspendre la Khumbh Mela jusqu'à ce que l'on témoigne à notre religion le respect qu'elle mérite* », menace le président d'une grande communauté monastique d'Hardwar.

Dans un hôtel voisin, la télévision indienne diffuse un programme américain consacré à l'*informatique* dans l'entreprise. Nous sommes à des années-lumières de la planète sadhou. De leur côté, les renonçants, dont certains pérégrinent depuis plusieurs années, commencent à remonter en direction des sources du Gange. L'Inde moderne et l'Inde éternelle sont en marche. Chacune à sa manière.

JEAN-PIERRE PERRIN.

LA MORT D'ALTIERO SPINELLI

Lui, Ulysse...

Altiero Spinelli, député européen (apparenté PCI) et ancien membre de la Commission de Bruxelles, est mort le vendredi 23 mai à Rome, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. (*le Monde* du 24 mai.)

Jusqu'à la fin, Altiero Spinelli aura lutté pour que la Communauté européenne soit animée par une volonté, *par une politique* fondée sur un concept, aura lutté à contre-courant pour que les progrès empiriques soient autre chose que le fruit de compromis entre des nationalismes. Intervenant quelques semaines après celle de Robert Marjolin, qui fut un architecte, sept ans après celle de Jean Monnet, le créateur politique par excellence, la disparition de Spinelli, l'idéologue de l'Europe, ferme la dernière page d'un chapitre qui raconte des espoirs déçus, des enthousiasmes éteints, des peurs triomphantes.

Il était un parlementaire européen parmi d'autres et peu connu hors de *son pays dont la classe politique* l'avait mis sur la touche parce qu'en rien il n'y était notable, qu'il n'en partageait pas les travers. En ces dernières années, il s'était fait, dans une épaisse barbe blanche, la tête de Marx ou de cet Ulysse le rusé, dont il avait pris le nom dans la clandestinité des années 1925. Dans sa maison de Sabaudia, entre les anciens marais Pontins et la Tyrrhénienne, à une portée de flèche de la grotte du Circeo où Ulysse avait visité la magicienne Circé, Altiero Spinelli avait *rédigé le bilan de son existence sous* ce titre-programme ironique : *« Comment j'ai tenté de devenir sage, moi, Ulysse. »* Seul le premier tome, qui va jusqu'en 1945, était paru (*le Monde* du 29 juillet 1984).

Le savoir et le pouvoir

Sous cette barbe, il y avait eu un beau masque de séduction, puis une face de proconsul de pierre. Mais toujours un homme seul, ambitieux d'appartenir à la minorité et de la conduire. Né au Brésil en 1907, au hasard de la carrière de son père, grandi à Rome, il avait été introduit par ce père aux grands auteurs théoriques du socialisme : Marx, Engels, Lasalle, puis à l'athéisme militant. A peine âgé de dix-sept ans, il adhérait aux Jeunesses communistes, *« agité par la passion politique de l'action et du commandement, séduit par une organisation qui se présente comme un clergé..., décidé à devenir ce que le fondateur de cet ordre avait appelé « le révolutionnaire professionnel »*.

Les deux faces d'une même passion : fascination du pouvoir et goût du savoir, du franchissement des bornes de la maîtrise, guident son existence clandestine d'étudiant et d'organisateur pendant trois ans. Mais Altiero Spinelli supporte mal les règles de l'« ordre » auquel il s'est soumis, il revendique son droit à penser par lui-même. Avant toute rupture avec le Parti communiste, il est arrêté par hasard, démasqué comme *permanent du parti, condamné* en 1928 à seize ans et huit mois de prison par le tribunal spécial fasciste. Après trois ans d'isolement à Lucques, puis Viterbe et Civitavecchia, il est envoyé en résidence forcée dans les îles de Ponza et Ventotene.

Sa bataille intérieure y est double : l'approfondissement de sa culture marxiste s'accompagne d'une remise en cause de la stratégie du Komintern. Il *refuse le stalinisme. Le comité* directeur clandestin des internés communistes prononce son exclusion *en 1937, ce qui signifie la mise en* quarantaine absolue.

Transféré à Ventotene en 1939, Altiero Spinelli y travaille avec Ernesto Rossi à réfléchir sur l'après-guerre : dès 1943, ils parlent de construction européenne, proposant un *« pouvoir démocratique européen »*, pour dépasser les nationalismes. Leur « manifeste de Ventotene », reposant sur la confiance que l'Europe retrouve la maîtrise de son destin, aboutit au remaniement des vieux concepts : « réactionnaire » ou *« progressiste » ne se définissent* plus par relation à la nature ou au degré du socialisme, mais selon un autre type d'ordre, celui du fédéralisme au sens large. Est par excellence « réactionnaire » la prédominance des *« passions populaires »* déferlant dans les nationalismes. Et « progressiste », la structure qui les dépasse.

La hantise de l'Europe

Secrétaire général du Mouvement *fédéraliste européen jusqu'en 1962*, puis délégué général de l'Union européenne des fédéralistes, fondateur et animateur de l'Institut des affaires internationales de Rome — organisme de réflexion, — Altiero Spinelli sera chef de cabinet de Pietro Nenni au ministère des affaires étrangères *en 1969. Episode de participation à* la vie politique, après lequel il devient membre de la Commission des Communautés européennes, chargé de la production industrielle et de la recherche.

Il accepte, en juin 1976, d'être présenté aux législatives comme *indépendant sur les listes communistes*, renouant ainsi, après cinquante ans, avec l'ami de sa *jeunesse, puis l'adversaire féroce* de toute sa vie, Giorgio Amendola, l'un des principaux dirigeants du PCI, auquel Spinelli lui-même l'avait amené. Il s'en explique alors (*le Monde* du 18 mai 1976) par deux motifs : la conviction que les communistes italiens *« ont changé, révisé beaucoup de leurs concepts, désacralisé leur histoire (...), pensent leur action en termes de participation démocratique »*. Et, d'autre part, l'espoir de contribuer à un gouvernement de gauche fort en Italie qui mette en place *« une politique de réformes structurelles »*, ouverte sur l'Europe, *« instrument de transformation des structures sociales »*.

A Rome comme, plus tard, au Parlement de Strasbourg, Altiero Spinelli est assez seul, dans le no man's land des concepts qui l'inspirent. Il fait adopter, en septembre 1983, un plan d'union européenne donnant à l'Assemblée un pouvoir législatif, dans la ligne de ses initiatives répétées. Jusque dans les derniers mois, il bataillera sans répit pour entraîner la commission des affaires institutionnelles, qu'il préside, à briser les limitations de pouvoir qu'impose la règle de l'unanimité.

Mais le passage des générations *au pouvoir dans les pays membres* de la Communauté accentue la solitude d'Altiero Spinelli. Il a toujours *été la voix clamant dans le désert*, mais ceux qui l'entendent encore ne comprennent plus, faute de souvenirs et d'expérience, ce qu'il y a de nécessaire dans ce prophétisme. Il y a trop d'impulsion d'hérésie chez Spinelli, trop peut-être de donquichottisme, pour émouvoir ces personnages politiques qui manipulent les faits immédiats, non les projets. Si une vie a pu sembler gorgée de déceptions, n'est-ce pas la sienne ?

Jusqu'au terme, il a pourtant voulu et imaginé. Sa patrie même lui a été *ingrate, alors qu'il en incarnait* cette lignée d'esprits laïques, toujours en opposition, posant dans l'Europe le cadre d'une unité parachevant celle de la nation. Une lignée de conquérants civilisés, d'athées mystiques, étrangers à toute rhétorique du sentiment, mais généreux et amicaux à qui croisait leur détermination. Un grand Italien de la même trempe qu'Ignazio Silone.

JACQUES NOBÉCOURT.

NOUVELLE DONNE AU PARLEMENT TURC

Les partis politiques changent d'étiquette

Revanche des pesanteurs sociologiques sur les militaires turcs : non seulement deux des trois partis qu'ils avaient autorisés à participer aux élections de novembre 1983 (le Parti de la démocratie nationaliste et le Parti populiste) ont aujourd'hui disparu, mais encore ceux qui avaient été exclus de la consultation (le Parti social-démocrate et le Parti de la juste voie) sont désormais représentés à l'Assemblée nationale.

C'est un véritable séisme qui *vient de secouer le Parlement turc*, à mi-chemin d'une législature qui devrait théoriquement durer jusqu'à l'automne 1988. Sur quatre cents élus (moins un siège demeuré vacant), quatre-vingt-neuf ont changé d'étiquette.

La « nouvelle donne » s'était *d'abord* opérée dans le camp de la social-démocratie avec la fusion, en novembre dernier, du Parti populiste, *principale formation* de l'opposition parlementaire, mais en perte de vitesse, et du Parti de la social-démocratie (SODEP), non représenté à l'Assemblée, mais dont l'influence avait notamment été démontrée lors des élections locales du printemps 1984. Sous l'étiquette de Parti social-démocrate populiste, la nouvelle formation dispose maintenant de 84 sièges au Parlement.

La débâcle a été plus radicale encore pour le Parti de la démocratie nationaliste (PDN). Favori *des généraux, ce parti* n'avait obtenu que 67 sièges en 1983 et donnait depuis des signes de détresse, ses élus étant de plus en plus nombreux à le déserter pour devenir « indépendants ». Des tentatives de rapprochement ayant échoué avec le Parti de la juste voie, proche de l'ancien premier ministre Suleiman Demirel, le PDN a dû finalement jeter l'éponge. Il a fusionné début mai avec les amis de M. Yazar, longtemps président de l'Union des *chambres de commerce* de Turquie, au sein d'un nouveau Parti démocrate libre qui, avec vingt-deux élus, est *tout juste en mesure* de former un groupe à l'Assemblée.

La déroute s'est achevée avec le passage de vingt autres transfuges de l'ancien PDN dans les rangs du Parti de la juste voie, dont le président, M. Cindoruk, réclame depuis longtemps des élections anticipées et ne cessait de reprocher au Parlement d'être *« le gardien de la démocratie militariste »*. *Ironie du* sort, le PJV, jusqu'ici champion de l'action extra-parlementaire, se trouve désormais en mesure lui aussi de former un groupe à l'Assemblée que bon gré mal gré il contribue ainsi à légitimer.

Le Parti de la mère patrie du *premier ministre*, M. Ozal, s'est assez bien tiré de ce remue-ménage. En recueillant dix-sept anciens *élus du PDN, il dispose* aujourd'hui d'une majorité absolue renforcée avec un total de 227 sièges.

Les changements d'étiquette en cours de mandat sont en principe interdits par l'article 84 de la Constitution. Celui-ci entendait corriger de fâcheuses pratiques datant de la période antérieure à 1980 et qui voyaient des députés passer d'une formation à l'autre, moyennant « récompenses et promesses », pour faciliter le renversement de gouvernements qui ne disposaient que d'une faible majorité. Mais l'article 84 fut si mal rédigé que le général Evren lui-même, président de la République — dont l'antipathie pour les anciens partis et leurs dirigeants est notoire — dut admettre que son interprétation relevait du seul Parlement. M. Ozal, pour sa part, a décidé en tout cas de fermer les yeux afin de ne pas empêcher les regroupements politiques, indiquant seulement que l'article 84 serait ignoré *« jusqu'au 31 mai »*.

Réalisme

Le premier ministre trouve à vrai dire son compte dans cette affaire. D'abord parce que sa propre majorité élargie lui permet de mieux se défendre contre les menaces des différentes factions que regroupe son Parti de la mère patrie. Ensuite, parce qu'en autorisant *cette restructuration* de l'opposition, il coupe court aux revendications en faveur d'élections anticipées qui émanaient des partis n'ayant pu participer au scrutin de 1983. Les principales formations politiques sont, en effet, toutes représentées maintenant au Parlement, chacune avec son groupe, et disposent du droit de parole aux radios et télévision de l'Etat comme à *la tribune*.

Le réalisme gagne certainement à la correction ainsi apportée à la composition de l'Assemblée nationale. Beaucoup d'observateurs se demandent cependant si une véritable « normalisation » peut s'accomplir par le seul jeu des transferts d'élus d'un parti à l'autre et soutiennent que des élections anticipées restent nécessaires pour combler *« le fossé existant entre la volonté nationale et le Parlement »*.

Le climat politique en Turquie est en tout cas très différent de ce *qu'il était au lendemain de la dernière* consultation. Les anciens dirigeants ont retrouvé leur liberté de parole. MM. Demirel, Ecevit, Erbakan, Turkes s'expriment sans entraves, et leur ombre couvre les nouvelles formations de l'éventail politique. M. Ecevit lui-même, ancien président du conseil, a participé dimanche dernier 18 mai à une réunion du Parti de la gauche démocratique, où il a réclamé l'épuration de la vie politique afin que les interventions militaires ne puissent se répéter.

ARTUN UNSAL.

M. Gorbatchev préside à un « examen critique » de l'activité de la diplomatie soviétique

De notre correspondant

Moscou. — Tous les ambassadeurs d'URSS à l'étranger, ainsi que les principaux artisans de la diplomatie soviétique, ont été réunis le vendredi 23 mai à Moscou pour écouter *« un grand discours »* de M. Gorbatchev, qui n'a pas été rendu public. Tass n'a présenté qu'un résumé de cette intervention, d'un caractère très inhabituel, qui semble préluder une réorganisation majeure du ministère des affaires étrangères. Le ministre, M. Chevardnadzé, a également pris la parole à cette occasion, qui marque véritablement le commencement de l'*« après-Gromyko »*.

Tass indique qu'on a *« examiné de façon critique l'activité de la diplomatie soviétique ces derniers temps et déterminé les moyens visant à la perfectionner »*. M. Gorbatchev a, selon l'agence, *« analysé de façon détaillée »* le rôle du ministère *« à l'étape actuelle »*, pour le mettre *« en rapport avec les changements importants intervenus dans la société socialiste et dans le reste du monde »*.

Il s'agit, si l'on comprend bien, de mettre les pendules à l'heure dans un ministère qui n'a pas une réputation excessive d'activisme et où l'on trouve bon nombre d'enfants de la nomenklatura, plus soucieux de voyager et d'acquérir quelques biens de consommation introuvables en URSS que d'œuvrer inlassablement *pour la défense des positions du* Kremlin.

Tout l'establishment diplomatique du parti — entièrement renouvelé par M. Gorbatchev — était là : MM. Anatoli Dobrynine (relations internationales), Vadim Medvedev (pays frères) et Alexandre Yakovlev (propagande), tous trois membres du secrétariat, ainsi que les chefs des bureaux spécialisés du comité central, les responsables des directions du ministère et le président du comité d'Etat à la science et à la *technologie*, etc.

Réorganisation

Selon des confidences faites à des diplomates occidentaux, une réorganisation d'ensemble aurait été annoncée. Deux directions nouvelles seraient créées, la première traitant des affaires économiques jusqu'ici éparpillées entre tous les secteurs, et la seconde du désarmement, sujet de préoccupation favori du numéro un, comme on l'a vu depuis un peu plus *d'un an*.

Les divisions géographiques seraient, d'autre part, regroupées pour tenir compte davantage des réalités politiques. Le système *actuel est assez bizarre et surtout* très fragmenté. Il n'y a pas moins de cinq départements européens, l'un d'eux, le cinquième, comprend aussi bien la Bulgarie que la Grèce. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada sont rattachés au second département européen à cause des liens historiques de ces pays avec la Grande-Bretagne...

M. Gorbatchev entend donc moderniser l'outil diplomatique soviétique et le rendre davantage dépendant du parti. Contrairement aux idées reçues, il ne s'agit donc pas de donner plus de latitude aux *« professionnels » de la diplomatie*. Le passage de M. Dobrynine à un poste important dans le parti après vingt-cinq ans passés comme ambassadeur à Washington illustre bien ce mouvement. C'est le parti qui commande. La création d'une direction chargée des questions économiques illustre, *d'autre part*, le souci d'aborder de façon plus efficace un sujet quelque peu négligé pendant le long règne de M. Gromyko (qui occupe actuellement le poste surtout protocolaire de président du présidium du Soviet suprême).

DOMINIQUE DHOMBRES.

A travers le monde

AFGHANISTAN

Ajournement des négociations de Genève

Genève. — Les négociations indirectes sur l'Afghanistan, qui se tiennent sous l'égide des Nations unies, ont été ajournées, le vendredi 23 mai, sans qu'un accord soit intervenu. Le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a indiqué qu'un *« large fossé »* demeurait sur la question cruciale du retrait des troupes soviétiques. Il a expliqué que les délégations pakistanaise et afghane regagnaient leurs capitales respectives pour des consultations sur le *projet d'accord* qu'il a soumis au cours de cette sixième session. La prochaine doit se tenir une nouvelle fois à Genève à partir du 30 juillet. — *(AP.)*

NICARAGUA

Huit cents conseillers militaires cubains

Lima. — Le vice-président cubain, M. Carlos Rafael Rodriguez, a reconnu que quelque huit cents conseillers militaires et six cents techniciens civils cubains se trouvaient actuellement au Nicaragua pour participer à l'effort de développement national et *aider à assurer sa sécurité*. M. Carlos Rafael Rodriguez a fait cette déclaration à la presse le jeudi 22 mai lors d'une brève visite au Pérou, en précisant que Cuba était disposé à rappeler tous ses conseillers militaires si le gouvernement de Managua le souhaite, pour favoriser les pourparlers de paix avec ses voisins d'Amérique centrale. Il a ajouté qu'à un certain moment trois mille enseignants cubains, pour la plupart des femmes, se trouvaient au Nicaragua. — *(Reuter.)*

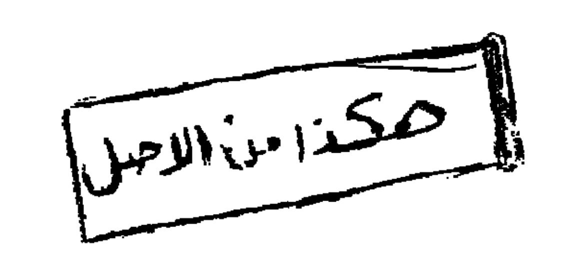
L'AMÉLIORATION DES RELATIONS FRANCO-TURQUES « N'EST DIRIGÉE CONTRE PERSONNE », affirme M. Giraud à Ankara

Ankara (*AFP*). — Le ministre français de la défense, M. André Giraud, est arrivé le vendredi 23 mai à Ankara pour une visite officielle de deux jours qui sera consacrée essentiellement à l'examen des possibilités d'achat par la Turquie de matériels militaires français.

« L'amélioration des rapports entre nos deux pays n'est dirigée contre personne », a dit M. Giraud, lors d'un dîner offert en son honneur par le ministre des affaires étrangères, M. Halefoglu. *« Il est nécessaire et de l'intérêt de tous que la France entretienne de bonnes relations avec chacun des Etats de la région pour faire entendre la voix de la modération et favoriser un nécessaire dialogue »*, a-t-il ajouté, sans toutefois citer la Grèce, que de profonds différends opposent à la Turquie.

M. Halefoglu s'est félicité de son côté de l'ouverture d'une *« ère nouvelle »* dans des relations bilatérales un peu tendues ces dernières années, en raison notamment de la question arménienne et de la situation de la démocratie et des droits de l'homme en Turquie.

Les entretiens ont, d'autre part, porté sur le Proche-Orient et sur les relations de la Turquie avec la CEE. Sur ce dernier point, M. Giraud a souhaité que l'on parvienne *« rapidement à une normalisation »*.



France

LE PREMIER MINISTRE DEVANT LES SÉNATEURS RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

« Nous utiliserons tous les moyens constitutionnels pour mettre en œuvre notre plate-forme »

Devant les sénateurs républicains indépendants réunis le vendredi 23 mai à Autun (Saône-et-Loire), M. Jacques Chirac a mis en garde les journalistes de la télévision contre les « excès » et les « déformations » de leurs commentaires. Il a affirmé que le gouvernement utiliserait *« tous les moyens constitutionnels »* pour mettre en œuvre le programme RPR-UDF.

Une centaine de personnes se sont réunies en fin d'après-midi devant le monument aux morts de la ville autour des élus socialistes du département conduits par M. Pierre Joxe. Ils entendaient protester contre l'*« extrême gravité »* des accusations lancées par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, sur l'attitude des députés socialistes au moment du vote des pleins pouvoirs à Pétain.

Intervenant devant les sénateurs républicains indépendants à l'occasion d'un déjeuner organisé vendredi 23 mai, à la mairie d'Autun, M. Jacques Chirac a jugé « normal », à propos de l'audiovisuel qu'ait été exclue la tentation de *« régler les comptes comme on l'a vu massivement en 1981 »*. Après avoir approuvé cette absence de *« chasse aux sorcières »*, le premier ministre a déclaré : *« Mais il y a tout de même un équilibre à maintenir. C'est vrai que parfois, lorsque les uns et les autres nous observons le compte rendu, le commentaire, l'image, nous sommes conduits (...) à comprendre la réaction qui est incontestablement celle d'une grande majorité de nos concitoyens qui ont voulu le changement le 16 mars et l'étonnement qui est le leur. Je souhaite que chacun se reprenne. Tout le monde y a intérêt. Je ne voudrais pas que le gouvernement soit obligé d'utiliser régulièrement la procédure de déclaration du gouvernement pour faire des mises au point jour après jour sur telle ou telle chaîne de télévision afin de corriger ce que peut avoir de trop systématiquement excessif et déformateur le commentaire. Ce serait une petite guerre absurde. »*

Après avoir lancé un appel *« au sens des responsabilités de chacun pour que raison soit gardée et que l'information en France conserve la dignité qui doit être celle d'une démocratie »*, M. Chirac a souhaité que la loi sur l'audiovisuel soit discutée le plus rapidement possible et votée. Ainsi, estime le premier ministre, l'audiovisuel sera *« sur la voie d'un système véritablement libéral de la communication, ouvert sur l'avenir, respectueux des exigences nationales et capable d'encourager, ce qui n'est pas aujourd'hui le cas, la création française, le tout dans le cadre d'une gestion qui soit respectueuse des deniers publics, ce qui, hélas ! n'est pas le cas. Un certain nombre de gaspillages pouvaient être acceptés ou tolérés lorsque la France était en période de croissance et relativement riche. Ils ne sont pas acceptables dans un pays qui a trois millions de chômeurs »*.

« Cortèges du mécontentement »

Le premier ministre a affirmé : *« Nous sommes des démocrates, respectueux des institutions. (...) Nous pouvons comprendre le combat politique et même parfois l'abus de combat politique. Nous l'avons pratiqué. Nous utiliserons les moyens constitutionnels que nous avons pour mettre en œuvre toute la plate-forme et rien que la plate-forme RPR-UDF. »* Justifiant ainsi le recours à la procédure d'engagement de responsabilité du gouvernement pour l'adoption des projets gouvernementaux à l'Assemblée nationale, le premier ministre se déclare décidé à faire en sorte *« que l'usage ne se transforme pas en abus »*.

Le soir même, à l'occasion d'un dîner républicain, M. Jean-Claude Gaudin s'est demandé si la majorité, qui *« a déjà marqué des points »*, n'a pas aussi *« déjà mangé une partie de son pain blanc »*. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale estime qu'il va être *« plus difficile d'agir »*, chaque mesure concrète du gouvernement entraînant des *« cortèges du mécontentement »*. Selon lui, la coexistence marque quelques signes d'essoufflement. Il juge artificielle la popularité de M. François Mitterrand au moment où ce dernier n'est plus *« président de plein pouvoir »*. Comparant le président de la République à une sorte de *« roi des Belges à la française »*, M. Gaudin assure que la majorité ne peut *« indéfiniment »* le laisser jouer de sa fonction arbitrale pour lui nuire.

Lui succédant à la tribune, M. François Léotard a accusé le PS de vouloir *« priver le peuple français de sa victoire »* en s'opposant à la mise en application de la plate-forme RPR-UDF. Il ajoute : *« A ceux qui seraient tentés, avec une extraordinaire hypocrisie, de s'opposer à ce mouvement, je dis que nous sommes les premiers à reconnaître l'importance, le rôle, la nécessité du syndicalisme et de l'opposition. Mais nous ne permettrons pas que ni le syndicalisme ni l'opposition républicaine s'opposent au choix fait le 16 mars par les Français. »*

Après avoir précisé que la loi sur l'audiovisuel devrait être adoptée avant la fin du mois de juillet, le ministre de la culture et de la communication a souhaité un bilan de ce qu'est devenu l'argent des contribuables et promet dans son propre secteur ministériel de le dresser avec *« une totale sévérité »*. Il affirme que, dans beaucoup de secteurs, la majorité a trouvé *« une administration colonisée, des fonds publics jetés aux quatre vents et une infiltration politique et partisane inadmissible dans un Etat de droit »*.

A. Ch.

Libres de leur vote

Pour la première fois depuis le 16 mars, un groupe de la nouvelle majorité a tenu des *journées parlementaires* les vendredi 23 et samedi 24 mai. *En se réunissant* pendant deux jours à Autun (Saône-et-Loire), dont est maire *leur président de groupe*, M. Marcel Lucotte, les sénateurs républicains et indépendants ont donné à M. Jacques Chirac l'occasion de sa première apparition publique en province depuis son retour à l'hôtel Matignon.

Arrivé en fin de matinée, vendredi, alors que se terminait le marché, le premier ministre s'est mêlé quelques instants aux sympathisants qui l'attendaient et leur a distribué, à son habitude, force poignées de main avant de prononcer quelques mots sur le perron de la mairie. Lors du déjeuner qui a suivi, le premier ministre, en présence de plusieurs ministres PR, a tenu des propos flatteurs *sur leur* chef de file, M. François Léotard, et a répondu à une attente largement *exprimée par de nombreux sénateurs* : les chaînes de télévision ne doivent pas être des porte-parole de l'*ancienne majorité*.

Les collectivités locales

Les réflexions sur le rôle du Sénat, dont la majorité se confond avec la majorité gouvernementale, sont passées au second plan, derrière des questions d'une actualité plus immédiate. *Ainsi, après avoir entendu* M. Renaud de la Genière, auteur du rapport sur le bilan de la précédente législature, les sénateurs RI ont, par la voix de M. Jean-Pierre Fourcade (Hauts-de-Seine), réclamé une *« opération vérité »* sur la situation financière de l'Etat, sur celle des entreprises et sur les comptes sociaux, en réclamant qu'elle soit faite avant l'été.

Pour les sénateurs RI, il faut enrayer la démarche des socialistes, qui tentent de faire passer leur héritage sur le compte de la *nouvelle majorité*. M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a indiqué qu'aux trous budgétaires il *convient d'ajouter* ceux des *« promesses signées »* et non tenables. Dans le seul secteur des transports terrestres, il manque, selon lui, entre 1,5 milliard et 2 milliards de francs pour respecter les engagements de contrat de plan.

Autre sujet de préoccupation *traditionnel des élus du Palais du* Luxembourg : les collectivités locales. Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, *a rejeté toute* idée de remise en cause des objectifs de la décentralisation. *La pause décidée en la matière* est destinée à *« y voir clair »*, a-t-il expliqué. Si beaucoup sont enclins à remettre en cause l'échelon régional, en raison des coûts financiers d'un système à quatre échelons (commune, département, région, Etat), M. Marcel Lucotte, qui est également président de la région Bourgogne, a souhaité que ne soit pas lancée une telle guerre de religion *« dangereuse et grotesque »*. Quand on administre vingt des vingt-deux régions, comme c'est le cas pour la majorité, il ne faut pas *« se laisser aller »*, a-t-il recommandé. Du coup, M. Jean-François Pintat (Gironde), président du Mouvement national des élus locaux et vice-président du conseil régional d'Aquitaine, en a *conclu qu'à défaut d'une « remise en cause »* il faut tout au moins une *« remise en ordre »*.

Restait à évoquer en fin de journée le rôle du Sénat après *l'alternance. Il s'agit de savoir si*, sur chaque texte proposé par le gouvernement, la majorité sénatoriale *doit voter conforme pour* éviter des navettes avec l'Assemblée nationale. Le vote conforme ne peut *« être une règle absolue »*, estime M. Larché, président de la commission sénatoriale des lois. Pour M. Michel d'Aillières (Sarthe), il existe un contrat moral de la majorité avec le gouvernement, mais les sénateurs doivent rester *« libre de leur vote »*. Il ne doit, a-t-il affirmé, y avoir ni règle ni obligation sous peine de changer le rôle du Sénat. Sur ce point, M. Poher a observé que le vote conforme aboutit à un abandon du droit d'amendement, qui pourra toutefois s'exercer quand les textes *sont déposés au Sénat* avant qu'ils ne viennent devant l'Assemblée.

ANNE CHAUSSEBOURG.

UNE RÉACTION DES PDG DES CHAINES DE TÉLÉVISION

A la suite de la déclaration du premier ministre, les présidents directeurs généraux des trois chaînes de télévision, M. Hervé Bourges (TF 1), M. Jean Drucker (Antenne 2) et Mme Janine Langlois-Glandier (FR 3), ont rappelé, ce samedi 24 mai, que *« seule la Haute Autorité de la communication audiovisuel est habilitée à veiller, avec eux, sur le bon équilibre de l'information »*.

● *Nouvelles réactions au projet de privatisation de TF 1.* — Le projet de privatiser TF 1, rendu public par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, continue de susciter réactions et polémiques. M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, a déclaré vendredi 23 mai, à Besançon, où il célèbre le cinquantième anniversaire du Front populaire, que *« la vente de TF 1 constituerait un triple danger »*, à la fois pour les téléspectateurs, pour les professionnels et pour le pluralisme. *« TF 1 appartient aux téléspectateurs et non pas au gouvernement*, a-t-il ajouté. *Ils ont payé, année après année, leur redevance, et risqueraient, avec ce projet, de perdre une bonne chaîne et de voir Antenne 2 devenir, par ricochet, une chaîne de propagande officielle. »*

EN MARGE DE LA VISITE DE M. CHIRAC A TUNIS

Accroc à la cohabitation

Le petit monde diplomatique est en émoi : l'ambassadeur de France à Tunis, M. Eric Rouleau, a été rappelé, le vendredi 23 mai, à Paris, afin qu'il soit absent de Tunisie ce samedi, lors de la visite de quelques heures qu'effectue M. Chirac. Ce rappel, transmis par le Quai d'Orsay, a été ordonné par le premier ministre qui ne voulait pas rencontrer « son » ambassadeur au cours de son séjour. Il a finalement considérablement *facilité la tâche* au protocole tunisien, dépassé par la complexité de la situation.

L'épisode peu banal du rappel de M. Rouleau, ancien collaborateur du *Monde* qui avait été nommé le 1er juillet dernier ambassadeur à Tunis au grand dam de bon nombre de diplomates de carrière, constitue un sérieux accroc à la politique de cohabitation. Peu après son arrivée à Matignon, M. Chirac avait fait connaître à *M. Mitterrand son désir* de nommer rapidement un nouvel ambassadeur à Tunis.

Dans l'entourage du premier ministre, on faisait valoir deux raisons ; la diplomatie, faisait-on d'abord remarquer, doit être avant tout une affaire de professionnels ; M. Rouleau, ajoutait-on, n'a jamais été vraiment accepté par les dirigeants tunisiens et son départ aurait même été évoqué par le premier ministre tunisien, M. Mzali, lorsque ce dernier est venu quelques heures à Paris, le 18 avril dernier, pour rencontrer M. Chirac. Deux organes tunisiens, dont le très officieux *la Presse*, n'avaient-ils pas donné le ton dès *le lendemain* des élections du 16 mars en reprenant à leur compte les élucubrations d'une *feuille d'extrême droite, Nouvelle Solidarité*, qui avait accusé M. Rouleau d'être au centre d'un complot visant à renverser M. Mzali ?

Le conseil des ministres de mercredi 21 mai aurait dû en fait procéder à la nomination d'un nouvel ambassadeur à Tunis. Mais au dernier moment, M. Mitterrand s'y est refusé. Non qu'il soit prêt à ouvrir une crise politique pour maintenir en poste un homme qui passe pour son ami personnel. Mais parce que le président de la République voudrait, avant de donner son aval à la nomination d'un nouvel ambassadeur, être assuré que M. Rouleau sera *« convenablement traité »*, c'est-à-dire qu'il obtiendra un autre poste. Jusqu'à présent, Matignon a refusé de donner de telles assurances à l'Elysée, faisant remarquer que de très nombreux ambassadeurs appartenant à la carrière sont déjà sans affectation.

Désaveu public

En portant le problème sur la place publique, M. Chirac donne l'impression d'avoir voulu forcer la main à M. Mitterrand. Publiquement désavoué par le chef du gouvernement, M. Rouleau peut difficilement poursuivre sa tâche à Tunis où la situation exige pourtant une présence diplomatique française au plus haut niveau.

L'initiative de M. Chirac irrite d'autant plus l'Elysée qu'au cours de sa prestation de jeudi dernier devant l'association de la presse diplomatique, le premier ministre a eu des mots pour le moins inhabituels à l'égard d'un autre ambassadeur proche de M. Mitterrand, M. Claude de Kemoularia — qui n'appartient pas non plus à la « carrière », — laissant entendre qu'il n'avait pas bien expliqué la position française dans l'affaire de la FINUL. De là à penser que *la chasse aux amis du président* est ouverte...

Ces dérapages, quoi qu'il en soit, sont du plus mauvais effet tant il est vrai que le ridicule tue en diplomatie. Ils sont d'autant plus surprenants *que, jusqu'à présent*, l'Elysée et Matignon avaient parfaitement su maîtriser les problèmes de changement *de personnes*.

JACQUES AMALRIC

Fortes turbulences

(Suite de la première page.)

L'étau va se resserrer à partir du mois de *juin. C'est à ce moment-là* que M. Mitterrand traduira en actes les mises en garde qu'il a adressées *au gouvernement*. M. Chirac a été prévenu que le président de la République ne signerait pas les ordonnances (emploi, privatisation, retour au scrutin majoritaire) dans n'importe quelles conditions. Il a été prévenu aussi que les socialistes ou le président lui-même feraient appel au Conseil constitutionnel, si besoin était, sur la Nouvelle-Calédonie, voire les projets sécuritaires.

Le chef de l'Etat, qui répugne à commenter les discours du premier ministre, attend de se prononcer sur des actes et des faits. Il va être servi. L'été menace d'être chaud. Avant le 16 mars, M. Mitterrand pensait que la coexistence entrerait rapidement dans une zone de fortes turbulences qui durerait de trois à six mois. Nous y sommes, et cette période ne fait que commencer.

M. Chirac s'efforce de sortir de l'étau *« par le haut »*, conformément à son analyse ancienne. Il répète, à l'usage de l'opinion, que quoi qu'en dise le président de la République, il utilisera tous les moyens constitutionnels qui sont à sa disposition pour agir. Il est d'autant plus pressé que, selon l'expression de M. Jean-Claude Gaudin (UDF), *« la majorité a mangé son pain blanc »* et qu'elle risque de se heurter désormais à des *« cortèges de mécontentement »*.

Si M. Gaudin fait si peu de cas des arbitrages du chef de l'Etat, qualifié par lui de *« roi des Belges à la française »*, c'est sans doute parce qu'il a le sentiment que le premier ministre dispose de tous les pouvoirs. S'il n'en est pas convaincu, du moins le pousse-t-il, *comme ses amis, à les* prendre. M. Chirac n'y résiste pas. Semaine après semaine, il grignote, aux yeux de l'*opinion, les domaines* — politique internationale et défense — que M. Mitterrand entendait maîtriser.

Ce comportement de *« voracité »* ne paraît pas affecter le chef de l'Etat ; *qui reste « placide »*. Là encore, la réalité du pouvoir se mesure à ce qu'en traduisent les faits. Les amis de M. Mitterrand *estiment que* le sommet de Tokyo, de ce point de vue, a été révélateur, et que son déroulement contredit *le discours du* premier ministre.

La « placidité » du président n'est *pas une* pose de circonstance. Elle lui est imposée par le temps. Il en a besoin s'il veut choisir le moment de *l'affrontement* présidentiel avec M. Chirac dans des conditions telles que les Français auront clairement perçu la nature de l'équilibre des pouvoirs entre premier ministre et président de la République, et celle de la politique conduite par l'actuelle majorité.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Montand président : « Pourquoi pas ? »

De notre correspondant

Washington. — Il n'y aurait pas eu, pour faire une nouvelle française d'une rumeur parisienne, de meilleur choix que le *New York Times*. Alors c'est oui, sûr et confirmé : Yves Montand a *follement envie d'être président* de la République.

« Avec hésitation, et fixant le tranquille et spectaculaire paysage de la Côte d'Azur », il l'a dit en quatre temps mais sans se faire prier à la correspondante parisienne du quotidien new-yorkais dont la question tenait en deux mots : *« Président Montand ? »*.

Réponse : *« La politique représente beaucoup de travail (...). Je n'ai ni parti ni organisation : je suis tout à fait seul (...). Mais peut-être (...). Pourquoi pas ? »*

Pourquoi pas, puisque les traditionnelles divisions des Français entre gauche et droite se sont, dit-il, estompées et qu'ils cherchent des hommes politiques nouveaux, plus pragmatiques mais ayant des principes.

Pourquoi pas, donne-t-il à comprendre, puisqu'il est l'homme de la situation : ni de droite ni de gauche mais « indépendant » ayant des amis des deux côtés ; un peu de gauche, car convaincu que l'Etat doit se soucier (et plus que M. Reagan, précise-t-il) des plus déshérités, et un peu de droite car également persuadé que l'Etat doit *« laisser les gens libres de créer des emplois et de la richesse pour la France, même s'ils trichent un peu au passage »*.

MM. Mitterrand et Chirac sont renvoyés dos à dos et au coin pour avoir refusé le droit de survol aux bombardiers américains envoyés sur la Libye (*« Important, c'est la solidarité »*), et la *différence* entre l'Est et l'Ouest est, elle, à *« ne jamais oublier »*. D'un côté, on subit, de l'autre on élit, explique le candidat à la candidature qui relève que si les *« Européens se moquent de Reagan »*, il a *« fait beaucoup pour restaurer la confiance de l'Amérique en elle-même et la confiance du monde en l'Amérique »*.

Bref, Montand en page deux du *New York Times*, c'est l'air du temps plus une gueule à rappeler aux Américains que leur Reagan c'est de la petite bière à côté de nos acteurs à nous. Pourquoi pas ?

« Si la France peut avoir la cohabitation, alors tout est devenu possible en France », répond Marek Halter, première de quatre personnalités consultées sur cette *éventuelle candidature*. Impossible, car Yves Montand *« manque de l'expérience politique que les Français demandent »*, estime, Maurice Duverger, que contredit Olivier Duhamel, son jeune collègue en sciences politiques, pour lequel *« on ne peut exclure aujourd'hui »* cette possibilité tant la démocratie française s'est rapprochée du système américain et tant est évidente *« l'aspiration à un renouveau de la classe politique »*.

La France a besoin d'un papa, tranche enfin Jacques Seguela, *(...), il pourrait y arriver. »* Démontant ?

B.G.

M. de Charette : que chaque chef d'entreprise embauche un jeune chômeur !

Au cours d'une réunion à Autun (Saône-et-Loire), le vendredi 23 mai, M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique et au Plan, a lancé deux appels. L'un en direction de chaque fonctionnaire en lui demandant d'*« accepter un arrêt momentané de la hausse de ses rémunérations pour 1986 »*. L'autre s'adressait *« à chaque chef d'entreprise »*, à qui le ministre demandait, *« pour prouver sa confiance au gouvernement, d'embaucher un jeune chômeur »*.

Egalement en visite à Autun, M. Jacques Chirac, premier ministre, a estimé que la situation de l'emploi exigeait que *« chacun admette qu'une pause doit s'exprimer sur le plan des revendications »*.

Quant à M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, il a indiqué, après la publication d'une interview dans le quotidien *Libération* (*le Monde* du 24 mai), qu'il n'avait jamais eu l'intention de démissionner du gouvernement, contrairement à ce qui était affirmé. *« Il s'agissait d'une interprétation de journaliste. Je n'ai jamais dit cela »*, a déclaré M. Séguin.

Le dossier de l'autorisation administrative de licenciement continue, pour sa part, de provoquer des prises de position. Prenant cet exemple, M. Paul Marchelli, président de la CGC, écrit dans l'éditorial de *la Lettre confédérale* du 23 mai que *« la formule « moins d'Etat et plus de liberté pour la société libérale » est en train de se transformer en « moins d'Etat pour l'économie et plus d'arbitraire gouvernemental pour le social »*.

Le même jour, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a affirmé, à l'issue de rencontres avec la CFDT, FO, la CGC et la CFTC, qu'une *« large convergence de vues s'est dégagée sur les dangers de l'autorisation administrative »*. *« Les organisations syndicales ont unanimement condamné la démarche du gouvernement, (...) qui ne laisse aucune place pour une future négociation »*, souligne un communiqué.

Société

LA SOUTENANCE D'UNE THÈSE « RÉVISIONNISTE » A L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Les mandarins déconfits

« Les chambres à gaz ont-elles existé ? » M. Henri Roques, l'ingénieur agronome de soixante-six ans qui a reçu la mention « très bien » à l'université de Nantes en juin 1985 pour sa thèse sur le sujet *(le Monde* du 24 mai 1986) est bien trop habile pour répondre ouvertement. Prudent, il préfère répéter à ceux qui l'interrogent : *« Je ne vous répondrai ni oui ni non. Je vous dirai qu'il y a des raisons légitimes d'en nier l'existence ».* Mais foin de rhétorique ! En portant à nouveau la question sur la place publique, M. Roques a remporté sa première victoire, lui qui souhaite *« relancer le débat ».*

Le titre de sa thèse discrètement soutenue à Nantes le 15 juin 1985 – *« Les confessions de Kurt Gerstein. Etude comparative des différentes versions. Édition critique »* – ne révélait pas son véritable contenu. En 371 pages, l'auteur s'emploie à démonter les contradictions et les *« invraisemblances »* relevées dans divers récits de cet officier nazi témoin des chambres à gaz, qui s'était rendu à l'armée française en avril 1945. Bafouant les souvenirs de milliers de déportés, M. Roques affirme que les confessions de Gerstein sont *« une pièce maîtresse (...) de l'édifice intellectuel tendant à prouver l'existence des chambres à gaz homicides »*, et qu'elles ont fourni *« un support à la naissance de croyances diverses ». « Nous estimons, pour notre part,* conclut-il, *que ce rapport n'était pas digne de confiance. »*

L'historien amateur avait vingt ans pendant la seconde guerre mondiale. Dès la fin des années 50, il est séduit par les auteurs révisionnistes qui ont cru pouvoir démontrer que les chambres à gaz n'étaient qu'un mythe. Il attendra 1981 pour rédiger sa thèse, et 1984 pour rechercher un rapporteur. Prévoyant sans doute l'hostilité des spécialistes, et préférant présenter son travail comme une étude de texte, il sollicitera plusieurs non-historiens. Ainsi, M. Jacques Rougeot, professeur de lettres à l'université de Paris-IV et président de l'UNI (anti-marxiste), accepte, puis se désiste, *« n'ayant aucune sympathie pour les thèses en question ».*

M. Roques sera mieux accueilli à l'université de Nantes où M. Jean-Claude Rivière, professeur de littérature médiévale et membre du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur, connu pour ses opinions *d'extrême droite,* accepte de présenter son travail. Un professeur de langue et littérature germanique, à l'université de Lyon-III, M. Jean-Paul Allard, présidera le jury dans lequel siégera aussi M. Pierre Zind, un père mariste alsacien, docteur en histoire, professeur associé au département de sciences de l'éducation à l'université de Lyon-II. M. Michel Cusin, président de Lyon-II, s'étonne de la présence dans le jury nantais de M. Zind, qui, selon lui, *« n'a pas la réputation de défendre les idées exposées dans la thèse en question ».* Le travail de M. Roques, couronné par la mention « très bien » (ce qui est souvent le cas pour une thèse de troisième cycle), ne semble pas avoir été diffusé dans l'université. Mais la récente publication de deux ouvrages « révisionnistes » qui citent la thèse nantaise fait éclater le scandale : une université française a accepté de récompenser une thèse tendant à nier l'existence des chambres à gaz nazies. Les enseignants se mobilisent et estiment que *« la réputation scientifique de l'université de Nantes a été effectivement atteinte ».* Une soixantaine d'entre eux viennent de signer une pétition qui déclare : *« Le label de l'université de Nantes a été inconsidérément attribué à un ouvrage qui, sous couvert d'une pseudo-critique de textes, s'inscrit dans une campagne systématique de désinformation menée par l'extrême droite néo-nazie. »* L'écho fait à cette protestation dans la presse a déclenché les réactions.

« Une race très propre »

Le doyen Paul Malvy, administrateur provisoire de l'université se déclare *« bouleversé »*, mais souligne que *« les propositions exprimées dans une thèse n'engagent que son auteur et en aucun cas l'université ».* M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche a exprimé, vendredi 23 mai, *« sa profonde indignation »* et demandé qu'une enquête administrative soit ouverte *« pour vérifier la régularité des procédures selon lesquelles cette thèse a été soutenue ».*

Quant aux professeurs « mouillés » dans cette affaire, ils *ont préféré,* vendredi, *se mettre à* l'abri des questions de la presse. M. Roques, en revanche, s'est répandu en déclarations, jusqu'à se montrer plus précis sur sa conception de l'histoire. *« Il y a des bobards qui prennent de la consistance »*, nous a-t-il dit à propos des chambres à gaz. Pour lui, les déportés qui sont revenus *« en ont rajouté »*, car *« l'homme a besoin de croire à l'enfer sur terre ».* Cette tendance, prétend-il, *« prend un caractère quasi religieux chez les juifs en s'apparentant au mythe de la Shoa ».*

A-t-il même pris la peine de visiter les camps d'extermination ? Non : *« Car on ne vous y montre que des pièces qui ressemblent à des abris anti-aériens, où les cadavres étaient entassés avant d'être brûlés. »* Quant au gaz mortel, le Ziklon B, dont on a retrouvé des boîtes par monceaux dans les camps, ce n'était, selon M. Roques, qu'*« un puissant désinfectant utilisé pour protéger les déportés et leurs gardiens des épidémies ».* Les Allemands, commente-t-il sans sourciller, *« sont une race très propre ».*

Des affirmations qui, précisément à cause de leur énormité et du ton particulièrement assuré sur lequel elles sont proférées, risquent de troubler les moins informés des auditeurs et des lecteurs, et nécessitent des répliques historiques précises. Mais les élucubrations universitaires de M. Roques peuvent aussi révéler l'ambiguïté des convictions de l'actuelle extrême droite en quête de respectabilité. Témoin, les bafouillages de M. Jean-Claude Martinez, député (FN) de l'Hérault, qui n'a pas su dire, vendredi 23 mai, au micro d'Europe 1, s'il croyait ou non à l'existence des chambres à gaz, se contentant d'une comparaison inattendue... avec la catastrophe de Tchernobyl.

PHILIPPE BERNARD.

LES LOIS SUR LA SÉCURITÉ

La CFDT demande au gouvernement « une information claire et précise »

Par la voix de son secrétaire national sur les libertés, M. Jean-François Troglic, la CFDT s'inquiète des mesures annoncées par le gouvernement en matière de sécurité. Elle lui demande d'*« engager sur ces questions la consultation préalable indispensable et s'adresse en ce sens au garde des sceaux ».* Pour la CFDT, *« un problème aussi important, qui touche à la protection des libertés, doit faire l'objet d'une information claire et précise de façon que le nécessaire débat se déroule dans les meilleures conditions possibles. Ce n'est pas le cas présentement, et c'est regrettable ».*

Elle assure qu'*« elle veillera à ce que les libertés essentielles soient maintenues et ne soient pas sacrifiées à une efficacité discutable,même si la gravité des problèmes auxquels sont confrontés les pays démocratiques, en particulier face au terrorisme, requiert une action vigilante. L'état de droit ne doit pas reculer au profit de simples mesures administratives ou de police qui n'offrent pas les garanties de recours suffisantes ».* Enfin, *« la CFDT est particulièrement attentive à ce que soient préservés les droits des populations étrangères ».*

Les réactions

● *Les syndicats CFDT parisiens : « Des projets qui font reculer les libertés ».* – L'union régionale parisienne CFDT *« s'élève contre les mesures annoncées par M. Robert Pandraud au nom du gouvernement en matière sécuritaire (...). Ces projets, à l'évidence, font reculer les libertés en rendant arbitraire ce qui était contrôlé par la loi, en remplaçant le législatif par l'administratif, en retirant à la justice des pouvoirs que l'on confie à la police. »*

● *Le Syndicat des avocats de France (SAF) contre « le salariat occulte des délateurs ».* – Dans un communiqué, le SAF estime que *« le gouvernement entend désormais organiser le salariat occulte de tous les délateurs après avoir annoncé son désir de privatiser la gestion des prisons ». « Ainsi,* poursuit le syndicat, *la logique du libéralisme sauvage prévaut-elle : la justice est à l'encan, et Judas à l'honneur. Ni l'efficacité de la police, ni la crédibilité de la justice, ni l'image de marque de notre pays, n'en sortiront grandies. »*

● *La CGT-Police contre l' « appel à la délation ».* – La fédération CGT de la police assure qu'elle *« ne peut souscrire à un tel appel à la délation »,* après les déclarations de M. Robert Pandraud sur la rémunération des indicateurs. *« Quels que soient le motif invoqué ou la cause défendue,* ajoute-t-elle, *ceux qui portent atteinte à la vie même des populations innocentes ne sauraient être encouragés mais doivent être sévèrement punis et activement recherchés. »* La CGT-Police estime que *« les indicateurs ne sont que l'appauvrissement de notre société. Ils sont, de plus, une source de honte pour la police nationale ».*

● *M. Robert Pandraud reçoit les syndicats autonomes de policiers.* – Le ministre délégué chargé de la sécurité a reçu, samedi matin 24 mai, une délégation de l'intersyndicale autonome, qui regroupe la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaires parmi les corps en civil et en tenue de la police. Selon l'intersyndicale, les points abordés à son initiative ont été les suivants : *« Les difficultés rencontrées dans le cadre du budget 1986 pour l'application de certaines mesures catégorielles prévues dans le plan de modernisation ; le budget 1987 de la police nationale ; la défense des intérêts des fonctionnaires victimes de mesures arbitraires. »*

● *M. Terrin porte plainte.* – Interpellé pendant la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai, en compagnie de deux journalistes d'Europe 1 qui effectuaient un reportage sur les contrôles d'identité effectués par la police à Paris, Mᵉ Jean-Augustin Terrin a annoncé, vendredi 23 mai, sa décision de porter plainte auprès du procureur de la République de Paris pour *« arrestation illégale, détention arbitraire, menaces, voies de fait et coups et blessures »* (*le Monde* du 23 mai). Les deux journalistes et l'avocat avaient été conduits, menottes aux mains, au poste. Ils y avaient subi une fouille corporelle et Mᵉ Terrin affirme avoir été giflé.

● *Attentat contre un commissariat parisien.* – Une explosion d'origine criminelle s'est produite, samedi matin 24 mai, vers 3 heures du matin, devant le commissariat de la Folie-Méricourt, 19, passage Beslay, dans le onzième arrondissement de Paris. L'engin a détruit la porte d'entrée du commissariat et a brisé toutes les vitres aux alentours.

Pour l'instant, cet attentat n'a pas été revendiqué, mais des inscriptions comme : *« Insécurité, mort aux flics »*, ont été relevées sur les murs.

● *L'uniforme des appelés dans la police nationale.* – M. Robert Pandraud a présenté, vendredi 23 mai, la tenue que porteront les appelés qui effectueront leur service national dans la police et quiseront, au nombre de 400 à la fin de l'année. Identique à celui des gardiens de la paix, cet uniforme comporte toutefois quelques légères différences : le bordereau de casquette et les parements d'épaules sont verts, au lieu de bleu marine ; l'écusson de poitrine porte au centre *« Police »* mais, dans son pourtour, *« Service national »* rempblace *« Police nationale ».* L'arme portée par les appelés sera également différente : un pistolet automatique 7,65 et non le Manurhin de calibre 11,43 dont sont dotés les policiers.

Le président de la Société européenne de propulsion est « démissionné »

M. Roger Lesgards, PDG de la *Société européenne de propulsion* (SEP), chargée notamment de la construction des moteurs de la fusée Ariane, doit quitter ses fonctions, la semaine prochaine, soit quelque trois ans avant la fin de son mandat. Il doit être remplacé à ce poste par M. Jean Sollier, directeur général adjoint de la SNECMA, cette société étant le principal actionnaire (50,14 %) de la SEP, dont le reste du capital se partage entre l'Aérospatiale, la Société nationale des poudres et explosifs, L'Air liquide et quelques autres firmes.

Un changement aussi subit peut surprendre, dans la mesure où M. Lesgards, énarque, ancien secrétaire général du Centre national d'études spatiales (CNES) et membre du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement quand celui-ci était ministre de la recherche, avait su en deux ans donner une bonne image de marque de sa société, longtemps marquée par ses activités à vocation militaire. C'est également sous sa présidence que le chiffre d'affaires de la SEP avait progressé de plus de 20 %, passant de 1,8 milliard de francs en 1984 à 2,2 milliards de francs en 1985, tandis que son carnet de commandes s'élevait à quelque 3 milliards de francs.

De même, la SEP, introduite en Bourse avec succès au mois de mai l'an dernier, avait enregistré un résultat net d'une vingtaine de millions de francs en 1985, en progression d'environ 30 % par rapport à l'exercice précédent. Sous le mandat de M. Lesgards se sont également noués des accords entre la SEP et la firme américaine Rocketdyne sur les systèmes de propulsion des fusées, entre une filiale de la SEP et les Japonais sur les paliers magnétiques, développés les systèmes de traitement d'images du satellite d'observation de la Terre Spot et ont été lancées des études préliminaires sur la protection thermique et la propulsion du futur avion spatial Hermès.

Il semble que la SNECMA reproche aujourd'hui à M. Lesgards d'avoir fait preuve d'une trop grande autonomie vis-à-vis d'elle. Elle lui reprocherait aussi de ne pas avoir *mis en place rapidement les moyens* nécessaires à une production en série des moteurs de la fusée Ariane, alors qu'elle était entrée plus largement dans le capital de la SEP pour l'y aider. En réalité, ce n'est un secret pour personne que la nomination par la gauche, en juin 1984, de M. Lesgards à la tête de la SEP n'avait guère fait plaisir à la SNECMA, qui, à cette époque, avait déjà son candidat. La SNECMA souhaite mieux contrôler la SEP et, de ce point de vue, le technicien proche de l'actuelle majorité qu'est M. Sollier paraît bien armé pour le faire.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Les États-Unis et l'Europe en désaccord sur la future station spatiale

Au cours d'une réunion à Washington, le vendredi 23 mai, entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et son homologue américaine (NASA) sur la participation du Vieux Continent à la station spatiale américaine, des progrès ont été enregistrés, mais un accord complet n'a pu être trouvé. Le principe est acquis de la construction par l'Europe de deux plates-formes porte-instruments, l'une décrivant la même orbite que la station, l'autre suivant une orbite polaire et étant spécifiquement destinée à l'observation de la Terre. Il y a aussi accord pour que l'Europe se dote d'un petit laboratoire autonome où des astronautes pourraient se rendre.

Mais Américains et Européens divergent sur le statut du module pressurisé que construira l'Europe et qui sera intégré à la station. La NASA souhaite que cette intégration soit permanente, alors que l'ESA veut, après un certain nombre d'années, pouvoir détacher ce module pour l'utiliser ailleurs, dans une éventuelle station européenne, par exemple. Mais c'est surtout sur la fonction de ce module-laboratoire que les deux parties s'opposent. Du côté américain, on veut le spécialiser dans les études biologiques. Du côté européen, on souhaite qu'il ait une vocation plus large, et puisse servir à des activités comme la préparation de cristaux en apesanteur, dont les perspectives d'application industrielles sont relativement proches.

M.A.

● *Un nouveau vaisseau spatial soviétique.* – Un prototype inhabité de vaisseau spatial, le Soyouz-TM, s'est arrimé, vendredi 23 mai, sur la nouvelle station spatiale soviétique Mir. Occupée en avril par les deux cosmonautes Leonard Kizim et Vladimir Soloviev, la station Mir est vide depuis le 5 mai, ses occupants ayant alors rejoint la station Saliout-7, plus ancienne, où ils sont toujours.

Le Soyouz-TM fait appel à des technologies plus modernes que le Soyouz-T actuellement en service, et il dispose d'une facilité de manœuvre supérieure qui lui permet, lors des phases d'accostage, d'atteindre n'importe laquelle des six entrées de la station Mir sans que celle-ci ait à changer son attitude.

LES SUITES DE L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

La CEE voudrait lever au plus tôt l'embargo sur les produits de l'Est

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a proposé, le 23 mai, aux Etats membres de la CEE de rouvrir, à compter du 1ᵉʳ juin prochain, les frontières communautaires aux importations d'animaux vivants et de produits alimentaires frais en provenance d'Union soviétique, de Bulgarie, de Roumanie, de Pologne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie. En contrepartie, *Bruxelles demande au Douze* d'imposer des normes communes sur la radioactivité des marchandises originaires de l'Europe de l'Est.

Le 12 mai dernier, les ministres des affaires étrangères de la Communauté avaient décidé, à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, d'interdire jusqu'à la fin du mois les importations en provenance des sept pays concernés. Les Douze n'avaient toutefois pas pu fixer des seuils de tolérance pour les échanges commerciaux à l'intérieur du Marché commun pour le lait frais, les fruits et les légumes. De sorte qu'aujourd'hui chaque gouvernement applique ses propres niveaux admissibles. Autrement dit, les valeurs suggérées par Bruxelles sont purement théoriques mais pourraient permettre l'ouverture des frontières aux pays communistes. Il est évident que ce seront les normes nationales qui s'appliqueront aux marchandises des pays tiers si, d'ici à la fin du mois, les Douze n'aboutissaient pas à des seuils communautaires. Les discussions, vendredi soir, des représentants à Bruxelles des Etats membres n'avaient pas permis d'enregistrer de progrès notables.

MARCEL SCOTTO.

● *Baisse de la radioactivité en France.* – La radioactivité due à l'explosion de Tchernobyl continue de baisser en France. D'après le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), c'est principalement dans les légumes verts qu'on en trouve des traces aujourd'hui. La valeur maximale enregistrée, 310 becquerels par kilogramme, a été relevée ces jours derniers sur des épinards en provenance du Doubs. Elle est bien inférieure à la norme admise de 2000 becquerels par kilogramme. Dans le lait, la moyenne nationale est inférieure à 30 becquerels par litre.

Ancien délégué général pour l'armement

M. ÉMILE BLANC ENTRE A LA SNECMA

L'ancien délégué général pour l'armement, *M. Émile Blanc, a été* nommé directeur délégué, chargé des filiales et des participations, auprès de M. Jacques Bénichon, président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). La SNECMA est, outre le constructeur de moteurs d'aviation qui fabrique notamment *les réacteurs du Mirage et de* l'Airbus, un groupe industriel contrôlant plusieurs autres entreprises, comme Hispano-Suiza, Messier, la Sochata, la Société européenne de propulsion (SEP) ou CFM-International.

Polytechnicien et ingénieur général de l'armement, M. Émile Blanc, cinquante-quatre ans, avait, dès juin 1981, été nommé conseiller technique (pour les questions nucléaires et industrielles) au cabinet de *M. Charles Hernu,* ministre de la défense, avant d'être désigné, en mai 1983, au poste de délégué général pour l'armement. Lors de la réorganisation des services du ministère de la défense en mai dernier (*Le Monde* des 7 et 9 mai),M. André Giraud avait remplacé M. Blanc, au poste de délégué général pour l'armement, par M. Jacques Chevallier.

Sports

ESCRIME

Le Masters fait mouche

Le gotha de l'escrime mondiale s'était mis sur son trente et un pour un récital de fleuret, vendredi soir 23 mai au Zénith (porte de Pantin). Les huit premiers au classement de la Coupe du monde 1986 avaient été conviés à disputer le premier Masters de l'histoire de cette spécialité, selon une formule inspirée, bien sûr, de l'expérience du tennis. Evénement à double titre puisque, pour la première fois aussi, de l'argent était mis en jeu sur les pistes métalliques : 240 000 F au total.

On aurait pu craindre que de telles sommes ne durcissent le comportement des bretteurs ; il n'en a rien été : les quelque 2 500 spectateurs, en majorité invités par les commanditaires de la soirée, découvraient en l'occurrence les subtilités des conventions du fleuret ; ils ont assisté à des assauts très limpides, savamment commentés par l'ancien champion olympique par équipe, Frédéric Pietruszka. Les 100 000 F de la victoire sont revenus à l'Allemand de l'Ouest Mathias Gey, gaucher, vice-champion du monde 1983, qui a battu 10 à 4 en finale un autre gaucher, l'Italien Federico Cervi, lauréat de la dernière Coupe du monde. Auparavant, Gey avait éliminé le Français Philippe Omnès, vainqueur du dernier challenge Martini (10-7), et le Hongrois Zsolt Hersec (10-8), champion du monde junior.

Au total, l'expérience est apparue concluante. Suffisamment en tout cas pour que la Fédération internationale d'escrime (FIE), présidée par Roland Boitelle, l'étende au sabre, à l'épée et au fleuret féminin dans les prochains mois.

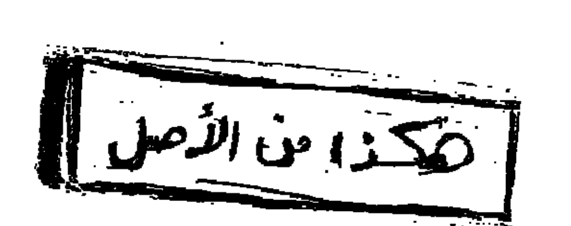
A. G.

● BOXE : *Saïd Skouma conserve son titre.* – Le boxeur français Saïd Skouma a facilement conservé son titre de champion d'Europe des super-welters en battant, vendredi 23 mai à Bordeaux, l'Espagnol Alfonso Redondo par arrêt de l'arbitre à la quatrième reprise d'un combat prévu en douze.

● AUTOMOBILISME : *mesures de sécurité.* – M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale de sport automobile (FISA), a annoncé, vendredi 23 mai à Spa (Belgique), que la puissance des moteurs de formule 1 serait bientôt limitée à 600 chevaux. Cette mesure, ainsi que la limitation de la puissance des moteurs de rallye à 300 chevaux, sera à l'ordre du jour d'un comité exécutif extraordinaire de la FISA le 26 juin prochain.

● NATATION : *record de France.* – Catherine Plewinski a établi un nouveau record de France du 200 mètres nage libre en 2mn 3 s. 53, vendredi 23 mai à Rome.





Société

LE COMMANDO DE DÉFENSE DES ANIMAUX

Babouins, nous voilà !

(Suite de la première page.)

Par sécurité, le loueur de camion ne participe pas aux opérations. Seul un petit groupe est dans le secret. Les sympathisants – dont beaucoup d'enseignants – ne sont avertis qu'au dernier moment.

Le déploiement d'énergie pour l'opération « Greystoke » apparaît insensé au néophyte consommateur de viande : chaque soir ou presque, pendant trois mois, des couples innocents vont rôder autour de l'animalerie du CNRS, pour dénombrer les babouins, évaluer les dimensions des cages, ou *tester le sommeil du gardien.* Plus de trente personnes prennent part à l'enlèvement des singes, qui sont ensuite anesthésiés et triés dans la forêt de Rambouillet : certains vont directement au refuge de Château-Gontier (Mayenne), les autres dans le Var, où un vétérinaire *doit leur extraire les électrodes du crâne.* La ménagerie de Château-Gontier s'agrémente, un peu plus tard, d'un nouvel arrivant : l'ours tibétain, kidnappé également par quelques membres de Greystoke. Mais pour Mouna, l'Année de l'Inde ne dure qu'un *été* : des gendarmes viennent le rechercher avec des fonctionnaires de l'ambassade de l'Inde, qui le réexpédient dans l'Himalaya.

La fourchette et le poisson

Financé exclusivement, affirment ses membres, par les cotisations des sympathisants, le groupe est alerté par des dizaines de « mémés-à-chats » de province, trop âgées pour participer, mais toutes prêtes à faire du renseignement à l'arrière, et par des membres des associations traditionnelles de défense des animaux. Mais organisation n'exclut pas naïveté : le commando Greystoke a ainsi écrit à la gendarmerie de Sablé pour se dissocier de l'attentat et apporter sa sympathie aux victimes. Inutile de dire que la lettre a provoqué la suspicion des gendarmes.

Le Front de libération des animaux (FLA), qui se dit totalement étranger à l'attentat de Sablé, est, de son côté, partisan de solutions beaucoup plus radicales. Très actif en Grande-Bretagne, ce mouvement semble avoir été *importé* en France il y a un an et demi. Aucune libération d'animaux à son tableau de « chasse », mais des actions aussi audacieuses que des bris de vitrines de boucheries et de poissonniers parisiennes en novembre dernier. Non seulement les militants du FLA *sont allergiques à la viande et aux* shampooings non végétaux, mais ils se refusent catégoriquement à planter une fourchette dans la chair d'un poisson.

A *en croire un de ses membres,* très jeune, le mouvement ne grouperait que deux « cellules », à Paris et à Toulouse. Leurs membres ne se connaissent pas entre eux, affirme-t-il. Leur unique contact est une boîte postale londonienne, où ils expédient leurs « rapports d'activité ». L'état-major britannique répond sous la forme d'un bulletin bimestriel, mais, nous rassure le militant, le Front « *est un mouvement de guérilla non violent* », il « *ne croit pas au terrorisme* », car « *il a besoin du soutien de la population* ». Bref, l'objectif consiste « *seulement* » à « *endommager le matériel de torture* », car « *cela ne sert à rien de libérer les animaux si d'autres peuvent prendre leur place dans les installations* ».

Egarés entre « colombes » style Greystoke et « faucons » du FLA, les enquêteurs ont eu du mal à s'y retrouver dans tous ces groupuscules et ces chapelles. A quand le corporatisme *animalier* ? Les « commandos nageoires et branchies » ou les « palmipèdes en colère » ?

CORINE LESNES.

Vacances à Château-Gontier

Michel Drucker soutient les *babouins, c'est-à-dire s'ils sont* sympas. Il n'est pas seul. Il y a aussi Brigitte Bardot et Cavanna, sans parler des six associations nationales de défense des animaux, réunies – c'est un exploit – autour d'une cause commune : le droit des dix-sept singes, soustraits l'an dernier aux expériences du CNRS par le commando Greystoke, à prolonger tranquillement leurs grandes vacances au refuge de Château-Gontier (Mayenne). En fait, ils ne *sont plus dix-sept. Quatre ou* cinq d'entre eux sont morts, cet hiver, à la suite d'une épidémie, *mais comme les singes étaient* mélangés à d'autres, ni le CNRS ni la SPA n'y distinguent plus les leurs.

Rester à Château-Gontier ? Les babouins s'en moquent sans doute comme de leur première *banane. Cela fait longtemps* qu'ils ont oublié le CNRS, les expériences sur l'épilepsie où ils ont brillé sous la direction du professeur Robert Naquet et peut-être même les électrodes qui plongeaient de plusieurs centimètres dans leur cerveau. Mais *le chercheur, lui, tient à récupérer* ses cobayes, au risque de déclencher un tollé dans la France amie des bêtes.

De difficiles tractations sont *en cours. Déjà Brigitte Bardot a* vaillamment obtenu deux sursis : l'un, *in extremis,* de la justice, *alors* qu'un camion du CNRS était déjà à Château-Gontier, l'autre du ministre de l'agriculture.

C.L.

LE PREMIER MINISTRE EST HOSTILE AUX POLICES MUNICIPALES

M. Jacques Chirac a évoqué, vendredi 23 mai, à l'Hôtel de Ville de Paris, le problème des polices municipales. Deux propositions de loi sont en effet actuellement déposées, qui traitent ce sujet, l'une de MM. Dominique Pado et Pierre-Christian Taittinger (UDF) sur le bureau du Sénat, et l'autre de M. Jacques Dominati (UDF) sur celui de l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a déclaré : « *Je reste hostile à la création de polices municipales chargées de l'ordre public. L'ordre public relève de la responsabilité de l'Etat et doit être appliqué sur l'ensemble du territoire national en vertu d'une même conception générale.* » Toutefois, M. Jacques Chirac a demandé qu'une étude soit menée par M. Jean Tibéri, adjoint au maire de la capitale, concernant un éventuel transfert des compétences du préfet de police au maire de Paris en ce qui concerne uniquement les problèmes d'hygiène et de circulation. Mais M. Chirac a ajouté : « *C'est un domaine pour lequel ma position n'est pas arrêtée.* » Le maire de Paris a fait remarquer : « *Dans les villes où des polices municipales ont été créées, l'objectif recherché n'a pas été réellement atteint. Dans la plupart des cas, ces éléments se sont transformés davantage en garde prétorienne qu'en véritables forces de police.* »

UN MEMBRE DU GAL IMPLIQUÉ DANS UN TRAFIC DE DROGUE

Les gendarmes de Belfort viennent de démanteler, au terme d'une enquête de quinze mois, un réseau de trafiquants de haschich parmi lesquels figure un membre du GAL (Groupe antiterroriste de libération).

L'enquête, qui avait débuté après un vol commis le 11 février 1985 dans une pharmacie de Giromagny (territoire de Belfort), amena les enquêteurs à interpeller successivement Gérard Reygrobellet, de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), puis Daniel Schroeder, trente-quatre ans, sans emploi, demeurant à Malakoff (Hauts-de-Seine).

Notre correspondant à Bayonne nous rappelle que Daniel Schroeder avait été inculpé, en avril 1984 à Bayonne, d'association de malfaiteurs. Il s'agissait en l'occurrence du GAL. Onze personnes au total, dont Mohammed Khiar, un ancien du Bataillon basque espagnol (le prédécesseur du GAL), et Daniel Schroeder, qui se présentait comme attaché commercial à Paris, avaient été arrêtés, mais le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau, M. Michel Svahn, prononçait la nullité de la procédure, considérant que les policiers avaient débordé le cadre de la commission rogatoire, et les onze interpellés dans cette affaire avaient alors été remis en liberté. Au début de novembre 1985, la cour d'appel de Montpellier avait infirmé l'arrêt de Pau et renvoyé l'affaire devant une juridiction pénale, mais les intéressés s'étaient empressés de disparaître.

SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

La dépression, maladie du corps

Une équipe médicale américaine publie dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine,* daté du 22 mai, une série de résultats sur les aspects biologiques de la dépression nerveuse et de l'anorexie mentale. Ces résultats apportent de nouveaux éléments sur la physiopathologie de ces affections. Ils illustrent aussi l'avancée des travaux de la psychiatrie biologique qui s'attache à rechercher les bases organiques des maladies mentales, à la différence d'une longue tradition psychiatrique qui tend à réduire la pathologie mentale au relationnel et au psychique.

On sait depuis une dizaine d'années que les personnes souffrant de dépression nerveuse présentent fréquemment une élévation de leur taux de cortisol, hormone sécrétée par les glandes surrénales et qui joue un rôle essentiel dans la physiologie de l'organisme. La sécrétion de cette hormone étant sous le contrôle de certaines régions cérébrales (hypophyse et hypothalamus), on pouvait en conclure que ces anomalies correspondaient à une autre, située en amont. « *L'approche biologique de la dépression,* explique le professeur Loo (hôpital Sainte-Anne, Paris) *a permis de conclure à un déséquilibre central dont les conséquences sont à la fois quantitatives, sur les sécrétions hormonales et qualitatives, sur les rythmes biologiques.* » Les chercheurs américains (1) se sont attachés à différencier, au plan biologique, la dépression nerveuse d'une maladie (maladie de Cushing) caractérisée par une élévation importante du cortisol, des troubles physiques (surcharge graisseuse de la face et du tronc, impuissance, hypertension artérielle, etc.) et, souvent aussi, par un syndrome dépressif. Ils annoncent avoir mis au point un test permettant de différencier les deux affections à un stade précoce de leur développement.

Cause ou symptôme ?

Au-delà de son éventuel intérêt diagnostique, un tel travail confirme l'existence d'un profil biologique propre à la dépression nerveuse. Ce résultat est d'autant plus intéressant que la même équipe en annonce un autre concernant l'anorexie mentale, maladie caractérisée par un désintérêt majeur pour les aliments et – conséquence – par l'installation d'un état de maigreur tel que la vie du malade peut être en jeu. Le même type d'investigation permet aux chercheurs de fixer au niveau cérébral (l'hypophyse ou au-dessus) l'anomalie biologique caractéristique de cette maladie.

Ces différents résultats apportent de nouvelles pièces au puzzle complexe de l'origine première de ces maladies. Une question essentielle demeure toutefois en suspens : les anomalies biologiques retrouvées chez les patients sont-elles la cause de la maladie ou la simple expression d'un symptôme ?

JEAN-YVES NAU.

(1) *Les deux publications sont* signées par un groupe de quinze médecins de Bethesda dirigé par le docteur *Philip W. Gold.*

LES MISÈRES DES PETITS RATS

Jusqu'où faut-il souffrir pour être une belle – et bonne – danseuse de ballet ? Une étude médicale menée auprès de *soixante-quinze* danseuses américaines de haut niveau âgées de dix-huit à trente-six ans répond à cette délicate question (1). Le docteur Michelle P. Warren [St-Luke's Roosevelt Hospital, New-York] et ses collaborateurs ont enquêté : leurs conclusions sont quelque peu inquiétantes.

On savait déjà qu'une femme n'était pas impunément une athlète. Les *régimes* et les *privations* alimentaires, l'activité physique intensive ont une incidence directe sur son équilibre hormonal, déclenchant un hypo-œstrogénisme responsable, entre autres, de retard de puberté et de troubles des règles.

L'étude américaine confirme ces données chez les danseuses et établit en outre que plus l'entraînement *précoce a eu* de graves répercussions sur l'organisme, plus les risques ultérieurs sont élevés. C'est ainsi que l'on observe de fréquentes scolioses chez les danseuses dont la puberté a été retardée (83 % lorsque les premières règles sont apparues à quatorze ans ou plus). De plus, la fréquence des fractures osseuses apparaît *étroitement liée aux troubles* hormonaux. Il s'agit là, selon les médecins, de « fractures de stress » dues au manque d'œstrogènes. Inquiets, les praticiens demandent à ce que l'on tienne mieux compte à l'avenir du développement de nos futures étoiles.

(1) New England Journal of Medicine du 22 mai

● *Accusations contre Hoechst.* – Une étude publiée le 23 mai à Francfort par le Congrès fédéral du groupe d'action ouest-allemand pour le développement (BUKO) accuse la société ouest-allemande Hoechst de commercialiser des médicaments dangereux dans le tiers-monde. Cette étude a été réalisée par un groupe d'experts dirigé par le pharmacologue britannique Andrew Herxheimer. La firme Hoechst a annoncé qu'elle allait répondre point par point aux allégations de l'organisation tiers-mondiste.

En bref

● *Meurtre du juge Michel : un commanditaire inculpé.* – François Girard, trente-huit ans, l'un des commanditaires présumés de l'assassinat du juge Pierre Michel, a été inculpé, vendredi 23 mai, à Marseille, de complicité d'homicide volontaire avec préméditation et d'association de malfaiteurs.

D'autre part, une demande internationale d'extradition a été délivrée à l'encontre de Charles Altiéri, vingt-sept ans, actuellement détenu en Suisse, pilote présumé de la moto ayant servi lors de l'assassinat du juge commis le 21 octobre 1981.

L'inculpation de François Girard intervient après celles de François Checchi, trente-sept ans, qui a reconnu le 9 mai être le tueur du magistrat et qui était incarcéré à Arras (Pas-de-Calais) pour trafic de stupéfiants et de Jeannine Filippi, cinquante ans, poursuivie pour tentative d'assassinat.

● *Un magistrat rétrogradé dans le Haut-Rhin.* – M. Antoine Gross, président de chambre à la cour d'appel de Colmar (*Haut-Rhin*), vient d'être rétrogradé dans les fonctions de conseiller à la même cour, en surnombre. Le décret du président de la République, pris après une décision du Conseil supérieur de la magistrature et confirmant cette mesure disciplinaire, est paru au *Journal officiel* du 21 mai.

M. Gross, inculpé en octobre 1984 de « *corruption et trafic d'influence* » attend toujours les conclusions de l'instruction en cours à Paris, mais cette mesure disciplinaire ne visera que le manquement du magistrat à son devoir de réserve.

● *Hauts-de-Seine : interpellation d'un conducteur d'autobus responsable d'un accident mortel.* – Un chauffeur d'autobus de la RATP, M. Morville, cinquante-trois ans, accusé d'avoir renversé Nathalie Belsaux, vingt-deux ans, qui travaille à La Défense (Hauts-de-Seine), la semaine dernière, a été identifié et interpellé jeudi 22 mai.

Le corps de Nathalie Belsaux avait été retrouvé le 13 mai, vers 11 heures, dans la gare RATP de ce quartier d'affaires. L'autopsie devait révéler que la jeune femme, domiciliée à Nanterre, avait été renversée « *par un véhicule extrêmement lourd* ».

M. Morville, identifié grâce à un témoignage, a déclaré qu'il avait entendu un choc, mais, a-t-il dit, « *j'ai pensé qu'il s'agissait d'un simple objet sur lequel j'étais passé* ». Il a ajouté qu'il avait préféré cacher l'accident « *pour éviter les ennuis* ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4232

HORIZONTALEMENT

I. – Ceux qui le fréquentent ont l'habitude de jouer sur les mots. – II. Rien ne l'empêche d'être bon enfant. Elargit le cercle. – III. Noire, elle remplace le rose. Renforcée par des « traverses ». Goûté par ceux qui se serrent souvent la ceinture. – IV. Pointe des pieds. Quelques centaines de mètres. N'est donc pas utilisé au maximum de ses capacités. – V. Le plancher des vaches. A consommer avec modération. Comparables à des cerceaux. – VI. N'hésita pas à se mettre quelqu'un à dos. Pas faciles à vivre, mais agréables à entendre. – VII. Complètement refait. Couvre-pieds. Donne lieu à de nombreuses mises à jour. – VIII. Récolte beaucoup plus qu'il ne sème. Tel un pauvre « hère ». – IX. Attise le feu. Forcer à être dans le mouvement. Pronom. – X. Ternit la robe d'une fillette. Voies d'eau. – XI. Diminue les chances de parvenir à un bon résultat. Permet une certaine culture dans les deux sens du terme. – XII. Elément d'une chaîne. L'amour en herbe. Envoyé au loin. – XIII. Endroit d'où l'on peut plonger. Celui qui y perd les pédales est véritablement en fâcheuse posture. Pour prendre des mesures de protection. – XIV. Donnée sans être reprise. Eléments d'une couronne. On la préfère en de bonnes mains. – XV. Mettre aux arrêts. Où l'on s'intéresse fréquemment à des bricoles.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II							■								
III						■						■			
IV								■			■				
V				■				■							
VI		■	■					■						■	
VII			■								■		■		
VIII								■		■					
IX		■				■							■		
X	■				■							■		■	■
XI					■										
XII					■			■	■					■	
XIII				■							■				
XIV							■				■				
XV							■								

VERTICALEMENT

1. A son rôle à jouer quand il est temps de passer à l'action. S'accommode bien avec les « tripes ». – 2. Peut être transmise par la pensée. Ne disparaissent pas du jour au lendemain. Ne reste pas inactive quand elle est sur le sable. – 3. Rien de grave à ce qu'elle soit restée très enfant. Contactées en cas de « panne ». – 4. Est tout de même conseillé à celui qui n'a rien à cacher. Occasionnée par un trop grand nombre de cadavres. En Perse tout aussi bien qu'en Corse. – 5. Fait perdre beaucoup de son impact à une bombe. Dissipe. – 6. Subit d'incessants assauts. Le plus économique des régimes. Atteindre des sommets. – 7. sert à éclairer. – 8. Rendue en partant. A les pieds au même niveau que la tête. Parmi les îles grecques. – 9. Un qui peut avoir affaire à un têtu dans le cadre de son travail. Remplissait son feuillet. – 10. Traînée dans la boue. Ne délaisse pas ceux qui ont un cœur de caillou. – 11. Trouble le calme. Partie du corps. Pieuse représentation. – 12. A mis beaucoup de monde sur les genoux. Un ténor qui ne se consacre pas au chant. Participa à une antique migration. – 13. Portent la barbe durant leur vie entière. Eau courante. – 14. Fait des pieds et des mains pour maîtriser la situation. Tissu. Plat. – 15. Fut à l'origine de maintes exécutions. N'est donc pas passée inaperçue.

Solution du problème n° 4231

Horizontalement

I. Fondement. – II. Orion. Dan. – III. Ravi. Oust ! – IV. Elégance. – V. LT. Da. – VI. Passible. – VII. Gag. Atlas. – VIII. Aïeul. Eve. – IX. Te. Bée. Es. – X. Entasser. – XI. Sec. Trac.

Verticalement

1. Forêt. Gâte. – 2. Oral. Païens. – 3. Nivelage. Te. – 4. Doigts. Ubac. – 5. En. Salés. – 6. On-dit. Est. – 7. Educable. ER. – 8. Nase (poisson). Lavera. – 9. TNT. Pèses.

GUY BROUTY.

Carnet

Décès

– Mme Georges Guilbaud, ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Georges GUILBAUD,

à l'âge de soixante ans, le 16 mai 1986, à Trébeurden (22).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 mai 1986, à Trébeurden.

59, rue de la Hacquinière,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Mme Jean Nordmann,
M. et Mme François Nordmann,
Mme Elisabeth Weinstok-Nordmann,
M. et Mme Claude Nordmann
et leurs enfants, Daniel et Emmanuel,
Mme Roger Levy,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Nordmann,
ses enfants et petits-enfants,
Mme André Nordmann,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et ami,

M. Jean NORDMANN,

survenu après une courte maladie, dans sa soixante-dix-huitième année, le 21 mai 1986.

L'ensevelissement a eu lieu au cimetière israélite de Fribourg (Suisse), le 23 mai 1986.

7, Praz-des-Riaux,
CH - 1700 Fribourg (Suisse).

– Mme Francisco Semprun,
son épouse,
Isabelle,
sa fille,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Francisco SEMPRUN,

le 22 mai 1986.

L'incinération aura lieu le mercredi 28 mai 1986, à 15 h 30, au cimetière intercommunal des Joncherolles, à Villetaneuse, rue Marcel-Sembat.

– Mme Stanislas Teszner,
M. et Mme Jean-Louis Teszner
et leurs enfants,
Pierre, Yves et Benjamin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Stanislas TESZNER,
ingénieur docteur,
conseiller scientifique
du Centre national d'études
des télécommunications,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Reconnaissance française,
titulaire du prix Montefiore
et de la médaille Blondel,

le 21 mai 1986.

L'incinération aura lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

Anniversaires

– Vous qui avez connu

François POUSSIÈRE,

ayez une pensée pour lui en ce jour, deuxième anniversaire de sa mort.

« *L'échec le plus grand pour moi est la solitude.* »

Belleville-sur-Saône 1983.

– Il y a un an disparaissait

Adeline ATTALI,
née Bitoun,

Une pensée est demandée le 27 mai à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de son fils Pierre Attali et de ses frères Paul et Roger Bitoun.

– A l'occasion du quinzième anniversaire de la mort de l'ingénieur général

Louis BONTE,

un service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de Brétigny, le lundi 2 juin, à 9 h 30, à l'initiative de l'AAEV.

– Leurs amis n'oublient pas

Françoise et Gus.

– En ce cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Guy Adjeté KOUASSIGAN,

une prière ou une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu.

– **Charles PAPIERNIK,**

nous a quittés le 26 mai 1982.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Avis de messes

– A l'occasion de la fête nationale, l'ambassade de la République argentine a le plaisir d'inviter tous les Argentins présents à Paris à la messe qui sera célébrée le dimanche 25 mai, à 12 h 15, en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

2, place du Louvre,
75001 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Quand le mécénat a le vent en poupe

Les VIe Assises nationales du mécénat se sont tenues à la Maison de la radio en présence du ministre de la culture et de son secrétaire d'État. Quand l'argent public manque, les entreprises privées doivent prendre la relève. En dépit d'une législation tatillonne.

LE mécénat a le vent en poupe depuis que les deniers publics se font rares. A l'issue des VIe Assises nationales du mécénat d'entreprise, organisées à la Maison de la radio par l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), M. François Léotard a vivement encouragé les créateurs en peine de financement à se tourner vers les entreprises privées. Une pratique encore dans les limbes il y a cinq ou six ans, et qui fait ses premiers pas dans notre pays. « *Les entreprises françaises ont du mal à dépasser le simple réflexe de la publicité ordinaire*, reconnaît Patrick d'Humières, l'un des fondateurs de l'ADMICAL. *Quant aux artistes, ils les ont longtemps regardé avec suspicion, leur prêtant de noirs et machiavéliques desseins.* »

Pourtant, dès 1966, André Malraux avait chargé un membre du Conseil d'Etat, Michel Pomey, d'une mission sur le mécénat. Son premier soin fut de prendre un billet d'avion pour les Etats-Unis, terre bénie des fondations. Le projet qu'il en ramena, calqué sur la situation américaine, ne tenait pas assez compte de la spécificité française. « *Aux Etats-Unis*, explique Patrick d'Humières, *le mécénat est une responsabilité quasi civique. En France, malgré un récent bouleversement des mentalités, il est toujours ambigu, à la frontière de la publicité et du sponsoring sportif. Enfin, le tissu industriel français est composé de sociétés de taille moyenne qui n'ont pas l'assise financière de leurs consœurs d'outre-Atlantique. Elles ne peuvent s'offrir le luxe de subventionner des projets trop coûteux.* » Aussi, ce n'est pas un hasard si, parmi les premières à se lancer dans cette aventure, figurent en bonne place des filiales françaises de firmes américaines. Aujourd'hui encore, les sommes ainsi dégagées sont faibles. Même s'il est difficile de les chiffrer avec précision, elles n'atteignent pas 300 millions de francs, dit-on à l'ADMICAL, alors que le budget du « parrainage » sportif dépasse le milliard et demi de francs.

Autre source de blocage : l'attitude de la télévision française. Pour que le mécénat intéresse les entreprises, il faut que leur label soit repéré par le plus grand nombre. L'audience considérable du petit écran leur est donc indispensable. « *Lorsque nous avons subventionné l'exposition Renoir, neuf cent cinquante mille personnes ont défilé au Grand Palais*, explique Micislas Orlowski, l'un des responsables d'IBM-France. *C'est considérable. Mais cela ne représente que deux points d'audience à la télévision où, par ailleurs, il peut y avoir un suivi. L'image de marque de notre entreprise sera améliorée si la qualité des spectacles que nous proposons se retrouve à travers plusieurs émissions successives.* »

Mais les chaînes ont toujours traîné les pieds pour accepter ce type de productions.

On a refusé à IBM le passage à l'antenne de films consacrés à Picasso ou à Léonard de Vinci, alors qu'ils étaient diffusés dans toute l'Europe. Un spectacle de Mikhaïl Baryshnikov et Lizza Minnelli, dont IBM avait acquis les droits, a été écarté par TF 1. Et diffusé sur cette chaîne le jour où IBM a dû abandonner les droits. La société Cointreau a permis à *l'Amour des trois oranges*, de Prokofiev, d'être monté au Festival de Glyndebourne, en Grande-Bretagne, mais le film qui en était tiré n'a pu être projeté en France. Il l'a été sur une chaîne anglaise. Aussi, Jacques Rigaut, président de l'ADMICAL, a-t-il déploré avec vivacité, au cours d'un débat organisé sur le thème « Mécénat et télévision », que la Haute Autorité de l'audiovisuel ait attendu cinq ans pour se prononcer (positivement) sur ce problème.

En dépit de ces freins, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans cette voie. Philips finance, cette année, trois opéras de Mozart, avec l'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, au Théâtre des Champs-Elysées. Hewlett Packard France, qui a contribué à sauver et à sonoriser *l'Inhumaine*, le film de Marcel L'Herbier, subventionne une œuvre de Gilles Roussi, bientôt installée sur le parvis de la Cité des sciences à La Villette. Grâce à IBM, le musée de Pont-Aven va pouvoir célébrer, cet été, le centenaire de l'école qui porte son nom en faisant venir, entre autres, une dizaine de toiles de Gauguin. La Fondation Total pour la musique va permettre l'exécution du *Requiem* de Mozart à Saint-Germain-l'Auxerrois. Trois Oratorios de Carrissimi seront joués à Honfleur, Cherbourg et Alençon grâce à Paribas. A Reims, une exposition des photos de Man Ray est présentée par les AGF.

Aussi, M. Philippe de Villiers a-t-il annoncé au cours de ces journées *un train de mesures juridiques* et fiscales pour favoriser ce type d'interventions. Quant à M. François Léotard, il chargeait M. Alain-Dominique Perrin, président de la Fondation Cartier, qui a reçu l'oscar *1986 du mécénat*, d'*une mission de* réflexion sur la déontologie du mécénat à venir. M. Jacques Rigaut, bourru mais décidément en verve, a fait remarquer que le mécénat d'entreprise n'avait pas besoin d'un « *cortège de réformes bouleversantes* » pour se développer, mais qu'il convenait simplement d'aménager les textes déjà existants.

Rappelons, en particulier, que *M. Jack Lang avait permis à un* cadre d'IBM, détaché temporairement de son entreprise, M. Remo Vescia, de s'installer rue de Valois pour être l'interlocuteur des sociétés désireuses de se lancer dans le mécénat. En tout cas, certains responsables d'institutions publiques sont ravis de ces initiatives. Comme M. Hubert Landais, directeur des musées de France, qui a confié à Micislas Orlowski : « *Je ne conçois plus une grande exposition sans un partenaire privé.* »

EMMANUEL DE ROUX.

Miles Davis

Jazz Hot célèbre son cinquantenaire et extrait de ses archives des photos dignes de celles que *Jazz Magazine* publia en novembre dernier pour son album. Photographe en sa jeunesse, et indéfectiblement attaché au jazz, Daniel Filipacchi prit, voici quelques mois, l'initiative de publier, en recueil, quelques-unes des images que Leonard (d'Allentown) sut saisir de la quasi-totalité des musiciens importants de l'après-guerre. Un second volume ne devrait pas se faire trop attendre. Celui de *Jazz Hot* relaie celui de *Jazz Magazine*. On y retrouve des portraits de l'inimitable Herman Leonard et ceux de quelques voyeurs qui, pendant un quart de siècle, avec la seule indiscrétion de l'amour, ont capté, immobilisé, pérennisé des moments d'anecdote qui figurent, mais aussi étayent, maintenant, la grande histoire.

LUCIEN MALSON.

★ *Un demi-siècle de jazz*, album cinquantenaire de *Jazz Hot*. Editions Instant, 1986. 98 F.

Nuit câline à La Villette

A la tropicale

FESTIVAL des « musiques chaudes » réunissant huit groupes des Antilles, d'Afrique et d'Angleterre, le samedi 24 mai dans la Grande Halle de La Villette, la Nuit câline débute à 21 heures avec Jimmy Cliff en vedette. Prince du reggae par forfait depuis la mort de Bob Marley, le chanteur jamaïquain est, *grosso modo*, le seul représentant dont le rayonnement dépasse les contours de l'île. On connaît sa carrière déjà longue d'un quart de siècle, ses émigrations en Angleterre, aux Etats-Unis et en Afrique avant le retour en Jamaïque, où il vit actuellement. On connaît sa conversion à l'Islam, ses engagements socio-politiques, ses classiques impérissables (*Many Rivers To Cross, The Harder They Come*, chanson titre du film dont il était le héros). Influencé par les grands du rhythm'n blues (Sam Cooke, Otis Redding), avec sa voix satinée et poignante, Cliff a traversé les décennies en pratiquant le métissage, en s'inspirant des pays où il s'installait : soul, musiques africaines, funk et, bien sûr, reggae (auquel il est revenu au meilleur de sa vogue).

De nouveau en tête des hit-parades (*Reggae Night, Nuclear War*), cédant un tantinet à la facilité, Jimmy Cliff met sa voix et son sens de la mélodie universelle au service de la grande consommation à l'américaine. Sous des formes différentes, on pourra apprécier le reggae des Anglais d'Aswad et de l'Ivoirien Alpha Blondy ainsi que les violons des Martiniquais de Malavoi. A découvrir : Ti-Fock, le Bob Marley de la Réunion, avec son maloya teinté de jazz. Gazoline, Tabou Combo et Kat complètent le programme qui s'enchaîne sans interruption sur deux scènes relayées dans toute la salle par des écrans vidéo géants et qui s'achèvera en un grand bal tropical.

ALAIN WAIS.

★ *Actuellement en tournée*, Jimmy Cliff sera le 25 mai à Rouen ; le 27 à Lille ; le 31 à Reims.

« La musique est Dieu »

Curieuse après-midi – à moins que ce ne fût une fin de matinée ? C'était il y a un peu plus d'un an. Une interview-saucisson, lumineuse et gaie. On galopait derrière lui, le photographe et moi, tandis qu'il passait calmement d'un studio à un autre. Europe 1, RTL, France-Inter, RMC... « *The King of Reggae* » faisait la tournée de toutes les grosses stations parisiennes. Il n'était là que de passage – peu de temps, quelques heures – pour la promotion de son dernier disque, avant de repartir tourner un film. Béret rouge, chaussures rouges, tee-shirt rouge et vert, petite barbiche, Jimmy Cliff « assurait », de sa démarche élastique et dansante, hyperprofessionnel habitué à toutes les situations, à toutes les questions. Il écoutait les nôtres, s'interrompait, on l'appelait (« *Vite !* ») sur le plateau de Drucker, une chanson en play-back. Il revenait s'asseoir, reprenait la phrase où il l'avait laissée, sans perdre le fil. Absolument tranquille...

Ses projets, à l'époque, c'étaient son prochain disque (*Amour et révolution, « une étape importante, mais chaque disque l'est »*) et son film sur l'apartheid (« *On ne veut pas le faire trop politique, mais on ne peut le faire non plus seulement divertissant* »). Jimmy Cliff, musicien rebelle et serein, se considère un peu comme l'ambassadeur de l'Afrique. Il a une vision messianique d'un « *continent avenir du monde et berceau de la civilisation* » et du peuple noir, « *peuple créatif, qui apporte de la joie au monde* ». Très en contact avec les autres peuples de la Caraïbe, il va souvent en Afrique, il a des amis partout, du Zimbabwe à la Guadeloupe (chez les rastafaris, « *ses frères, ses sœurs* »), de la Trinité à la Barbade. « *Nos besoins, nos aspirations sont fondamentalement les mêmes*, dit-il : *acceptation, justice, liberté.* »

Jimmy Cliff est un mystique. Il a une manière simple (qui exclut tous les doutes) de parler des choses. Pour lui, le monde est construit, il a un sens. Quand un élément descend, c'est qu'un autre s'élève. Sur la confrontation des cultures, leur différence, sur la musique et le rôle du musicien, le point de vue est religieux. Jimmy Cliff n'est pas rasta, il est de confession musulmane, ce qui peut surprendre chez un Jamaïquain qui a été un des premiers, sinon le premier, à faire connaître le reggae internationalement. Pour lui, pas de contradiction. « *Dans le Coran, on enseigne qu'Adam, le premier homme, est noir* », dit-il, comparant pour nous les origines respectives de l'islam (lignée d'Ismaël) et du rastafarisme (lignée d'Israël). « *Ismaël et Israël sont frères. Frères de sang ! Il n'y a donc pas de réelle différence.* » Plus tard, il a décomposé de la même manière – pour les réunir – le mot *muslim* (mus-lim : peuple de paix), séparé – pour les assembler – les peuples noir, juif et arabe.

Pour Jimmy Cliff, « *le monde est son, la musique est Dieu et le musicien le principal instrument de Dieu* ». « *C'est pourquoi beaucoup de musiciens souffrent* », explique-t-il, trop soumis aux pressions commerciales. Il est difficile de créer librement, « *mais souffrir peut être une bonne chose, je parle d'expérience* ».

CATHERINE HUMBLOT.

Dimanche, place Fürstenberg

La place Fürstenberg est l'un des enchantements de Paris. Tous les artistes y sont venus. Une jeune fille vient y chanter.

JE suis un peu ronde, petite ; j'ai *quatre arbres*, deux bancs et un candélabre à cinq branches. Je suis la discrète boursouflure d'une ruelle du sixième arrondissement entre Abbaye et Jacob, dont on ne sait pas écrire le nom (et encore moins le prononcer), un nom de prince-évêque allemand – Fürstenberg. Tous les artistes, libraires, enseignants de l'arrondissement savent qu'Eugène Delacroix a eu un atelier chez moi, au 6 ; il y est mort, ajoute-t-on avec une inflexion désobligeante, comme si le fait de m'avoir habitée avait entraîné fatalement la fin de cet illustre pignocheur.

En ce moment, des jeunes gens prennent mes mesures à la dérobée, évaluent d'un œil charmé mes proportions : c'est clair, ils veulent faire quelque chose avec moi. D'après leurs remarques, il s'agirait d'un spectacle éphémère, quelques heures dimanche après-midi, où, entre mes bancs et mes catalpas (mais peut-être sont-ce des paulownias ?), ils chanteraient des « *Chansons pour une aventure immobile* » avec chœurs et accordéons.

J'ai déjà vu, il me semble, leurs grands pieds, en tout cas ceux de la chef de troupe, une intrépide, sculpturale et blonde créature nommée Marie Nimier. Des libraires m'ont parlé du roman qu'elle a écrit, *Sirène ;* elle est fille d'écrivain et comédienne aussi. Elle m'a souvent fait des visites et même glissé des œillades – bien que, en général, je préfère les garçons. « *Ecrire c'est bien*, m'a-t-elle chuchoté un soir, assise sur mon banc ouest, *mais écrire ne modifie pas le paysage. Animer la rue, c'est autre chose ! c'est changer les repères, devenir architecte avec des pierres qui sont les passants. La rue n'est pas une étape, un pis-aller pour nous, les baladins. C'est un privilège, un luxe. Avoir un public tout-venant qui vous choisit comme vous choisissez le lieu, le décor ! Et ici quel décor ! Qui peut se payer Fürstenberg, ces bancs sublimes ?* »

Ce qu'elle désire, elle et l'autre chef de troupe, Antoine Denize, accordéoniste, auteur-compositeur, c'est m'amener la mer... Pas la Seine, hein, la mer ! Me la servir toute fraîche pour qu'elle m'imbibe le pavé de son bleu saumâtre mais salubre, de son coquillage, de son algue, de sa sirène, de son café de la jetée, de son Johnny Palmer, etc. Fürstenberg-les-Ouessant ! Voilà des gens comme je les aime : modestes – et bien élevés. Le dimanche, ils m'envahiront de leurs accessoires et de leurs trente ou quarante compères : un gratteur de scie musicale, ancien professeur, qu'on rencontre souvent dans le métro, un sculpteur de gâteau, qui fait des vagues en pâte d'amande, un peintre à tout peindre, un ténor d'opérette bien gominé, un contrebassiste... « *Tous très partants, tous contents de participer.* »

Les passants timides vaincront leur timidité, s'agglutineront sur les trottoirs entre l'atelier d'Eugène et la boutique chic de Manuel Canovas ; ils seront tout ouïe.

Et l'un y croit si l'autre doute/Certains s'en vont, les autres écoutent/Mais tous vont succomber/Aux charmes de la Naïade/Et tous vont succomber/Aux charmes de la noyade.

Elle n'a pas tort, Marie, d'évoquer les dangers de la mer à Paris. Elle connaît l'existence d'un poste de police dans la rue de l'Abbaye, à une portée de lance-amarres de mon lampadaire (un risque sérieux de prise à l'abordage). Quant à la noyade, elle s'en tient à l'avis d'un ami à moi, un Irlandais célèbre nommé Synge, qui a dit sur le sujet tout ce qu'il faut savoir : « *Un homme qui n'a pas peur de la mer ne tardera pas à se noyer, car il sortira un jour où il ne devrait pas. Mais nous, on a peur de la mer et on ne se noie que de temps en temps.* »

A dieu vat ! La fête aura lieu dimanche 25 mai.

PIERRE JOFFROY.

Au ministère de la culture et de la communication

M. Dominique Wallon, directeur du développement culturel, donne sa démission

La démission de M. Wallon semble avoir été provoquée par les compressions budgétaires qui lui ont été demandées.

M. DOMINIQUE WALLON, directeur du développement culturel au ministère de la culture et de la communication, vient de remettre sa démission à M. François Léotard. Il s'agit de la première démission dans l'une des grandes directions dépendant de la Rue de Valois. Ancien inspecteur des finances, M. Dominique Wallon avait été nommé en 1982. Ce département avait été créé, à cette date, pour coordonner les éléments de la politique culturelle communs aux différentes directions du ministère – théâtre, livre, musique, arts plastiques, etc. – mais aussi les projets interministériels. Il était en outre chargé de la politique régionale d'action culturelle.

Il assurait le suivi et le soutien financier des DRAC (*directions* régionales des affaires culturelles). A ce titre, il était en rapports constants avec les émanations politiques des diverses collectivités régionales. Il était doté au départ d'un très gros budget – 600 millions de francs pour la seule intervention culturelle, – qui avait fondu au fil des ans, pour se retrouver en 1986 à 410 millions de francs.

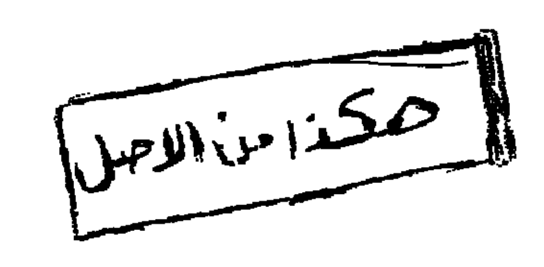
Ce sont les restrictions budgétaires demandées par la Rue de Rivoli au ministère de M. Léotard qui ont, semble-t-il, motivé la décision de M. Dominique Wallon. Les économies demandées portent, globalement, sur une somme de 421 millions de francs, dont près de la moitié concernent les grands travaux. Après eux, la direction du développement culturel est la plus touchée.

Les restrictions s'élèvent à 75 millions de francs. C'est-à-dire plus de 18 % de son budget d'intervention. Les économies imposées aux autres directions ne dépassent pas 5 % à 6 %, en dehors du livre, dont le budget sera lui aussi lourdement écorné. On fait remarquer dans l'entourage de M. Léotard que de semblables coupes avaient été imposées à l'époque où M. Lang était lui-même ministre. Mais ces restrictions avaient alors porté essentiellement sur des projets d'équipements supprimés ou repoussés. Ce sont ici les fonds d'intervention qui sont visés, c'est-à-dire la substance du financement public de la vie culturelle.

M. Wallon avait envoyé, mi-avril, une note à son ministre, dont *le Canard enchaîné* s'était fait l'écho. Il y indiquait qu'il lui était difficile de sabrer plus de 45 millions de francs dans son budget d'intervention sans aliéner gravement sa mission. Une épreuve de force a surgi alors, entre l'administration de la Rue de Valois et celle de la Rue Jean-Lantier, siège de la direction du développement culturel. M. Dominique Wallon ne voulant pas opérer lui-même les coupes demandées, l'inspection générale du ministère a été chargée de les faire. Elle doit remettre les résultats de son travail dans les jours qui viennent. M. Wallon craint également que le budget 1987 du ministère de la culture ne soit en nette régression par rapport à celui de l'année précédente et ne paralyse ainsi son action.

La direction du développement culturel survivra-t-elle au départ de M. Wallon ? La question est posée.

E. R.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ENFANT DE LA HAUTE MER. Théâtre-18 (42-26-47-47), sam., dim. 21 h.

LE TERRAIN BOUCHABALLE. Gémier (47-27-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h (22).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 20 h 30 : Soirée de Ballet (Fantasia semplice, les Mirages, Adame miroir, Agon) ; dim. à 19 h 30 : la Bohème.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam., dim. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. à 14 h : le Menteur.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand théâtre, sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : le Terrain Bouchaballe.

TEP (43-64-80-80), sam. à 20 h 30 : Portrait de famille ; Cinéma : dim. à 20 h : Qu'elle était verte ma vallée, de J. Ford (v.o.) ; le Vie de famille de J. Doillon.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats/rencontres : *sam. à 16 h : Musique et fiction* : à 17 h 30 : l'Amérique de la modernité : Cinéma/Vidéo : Vidéo-Information : T.l.j. à 13 h : le Courage de vivre, d'I. Romare ; à 16 h : Lieu provisoire, état du texte, de *F. Develay* ; *Minotaure*, la revue à tête de bête, de F. Bardet, R. Tuscher ; à 19 h : Histoire d'un jour : le 28 mai 1958, De Gaulle au pouvoir ; Vidéo-Musique : T.l.j. à 13 h : Karim Kacel, du Blues, de B. Godart ; à 16 h : Marie Stuart, de Donizetti ; à 19 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach ; Concerts/Spectacles : Concerts : sam. à 18 h 30 : Festival franco-anglais de poésie.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 3e Festival d'orchestre-prélude au festival : dim. à 20 h 30 : *Orchestre de Paris/D. Barenboïm/Y. Menuhin* (violon) (Beethoven, Liszt).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : sam. 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Carolyn Carlson : Théâtre de la Ville à la MJC de Bobigny : sam., à 20 h 45 : Trisha Brown Company (Lateral Pass ; Group primary accumulation ; Set and reset).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : sam. et dim à 20 h 30 : Jeu pour deux ; Cinéma : sam., dim. de 18 h à 19 h : J'ai une île dans la tête ; Carifesta 81.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), sam., dim. 20 h 45 : Festival Lycéens.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 19 h 30 : la Derelitta.

ATELIER (46-06-49-24), Sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30, Fragments lunaires (dern.).

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Sonate en solitudes majeures ; *sam. 20 h : la Chute de la maison Carton.*

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h + 24 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam., dim. 21 h : les Remplaçants.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 13 h : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), sam. 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉATRE (43-55-33-88) sam. 21 h, mat. dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), sam. 20 h 30, Galerie Antoine et Cléopâtre ; Resserre, Scènes particulières d'une journée ordinaire : Grand Théâtre, Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), *sam. 21 h, dim. 15 h 30* : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam., dim. 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ecce Homo.

DEUX PORTES (42-61-24-51), sam. 20 h 30 : Fleur de Swino.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 17 h 30 + 20 h 30 : la Femme assise ; 18 h : Sentiments cruels ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉATRE (42-72-23-41), sam. 21 h, dim. 16 h : West and Co.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 15 h + 19 h et dim. 15 h : Histoires québécoises ; sam. 17 h + 21 h, dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h 30 + 21 h : Femme (dern.) ; sam. 18 h + 20 h 30 : les Mystères du confessionnal.

FORTUNE (43-56-76-34), sam. 21 h : la Dame de Monsieur.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 21 h, mat. dim. 15 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : Gaston H (dern.).

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : *la Leçon* ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : Pardon M. Prévert : 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; *21 h 45 : le Complexe de Starsky.* – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 22 h : Haute surveillance ; 20 h 15 : *Savage Love.*

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, sam. 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, *sam. 21 h, dim. 16 h : Marx et* Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), sam. 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 : l'Histoire du soldat.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h 30, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. Sam. 21 h, dim. 17 h : Et Juliette ; II. Sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h 30, mat. dim. 15 h : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. Sam. 19 h 30, dim. 15 h : *Ma'Dea. II. Sam. 21 h 15, dim. 17 h* : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), sam. 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10). *sam. 18 h + 21 h*, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. Sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos. III. Sam. 22 h 15 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30, mat. dim. 17 h : Salomé.

THÉATRE DE PARIS (48-74-10-75), sam. 20 h 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

THÉATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), sam. 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ven. 18 h 30 : Buffo. 22 h 30 : Phèdre.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). *I. Grande Salle. Sam.*, 20 h 30 : le Cid ; sam., 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. Sam. 20 h 30, dim. 15 h : Reviens, James Dean, reviens ; sam. 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). sam. 20 h 30 : Electre ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, mat. dim. 15 h : Une petite douleur (dern.).

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). sam. 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), sam., dim. 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises ; sam., 19 h : le Rat dans la contrebasse.

CITHEA (43-57-99-26), sam. 22 h 15 : F. Eikouki.

DEJAZET (48-87-97-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Henri Tachan.

OLYMPIA (47-42-52-86), 20 h 30, dim. 17 h : sam., dim. : R. Zaraï.

PALAIS DES SPORTS (45-72-11-22), sam. 20 h 30 : A. Souchon (dern.).

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), sam., dim. 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

TOURTOUR (48-87-82-48), dim. : F. Léa.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 24 - Dimanche 25 mai

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux *moins de treize ans,* (**) *aux moins de dix-huit ans.*

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 24 MAI

Festival de Cannes-Semaine de la critique ; 17 h, San Antonio, de P. Sanchez *(v.o., s.t., fr.)* ; 19 h, *le Diable au corps*, de S. Murray (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, Un certain regard-Cannes 86 : Promesse, de Y. Yoshide (v.o., s.t., fr.).

DIMANCHE 25 MAI

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française ; 15 h, le Berceau de Dieu, de F. Leroy-Granville ; 17 h 15, Remous, de E.-T. Greville ; 19 h, Festival *de Cannes-Semaine* de la critique : Faubourg Saint-Martin, de J.-C. Guiguet ; 21 h, Un certain regard-Cannes 86 : Coming up Roses, de S. Bayly (v.o., s.t., fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 24 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company : The Uranium Conspiracy ; à 17 h 15, le Magicien de Lublin, de Menahem Golan ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h 30, Carmen tropicale, de R. Chalbaud ; 21 h 15, Los muertos si salen, de A. Lugo.

DIMANCHE 25 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company : 15 h, Over the Brooklyn Bridge ; 17 h, la Maison de la rue Chelouche, de Menahem Golan ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h 15, Cancion mansa para un pueblo bravo, de G. Carrer ; à 21 h, Bolivar, symphonie tropicale, de D. Risquez.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : *Calypso, 17e (43-80-30-11).*

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., *v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).*

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e *(45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e* (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; *George V, 8e* (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h.sp.), *15e* (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e *(42-46-49-07)* ; *Paramount* Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Balzac, 8e (45-61-10-60).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., *v.o.*) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, *6e* (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 8e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40) ; Images, 18e* (45-22-47-94) ; Secrétan, 14e (42-41-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

HANNAH ET SES SŒURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 4e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

RUNAWAY TRAIN, film américain d'Andrei Konchalovsky (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-*56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67)* ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, *14e* (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SALVADOR, film américain de Oliver Stone (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ÉTATS D'AME, film français en avant-première de Jacques Fansten : Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), samedi à 20 heures et 22 heures.

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) Forum 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-40).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : *14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00)* ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos (h. sp.), 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-*59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue *Montparnasse, 15e (45-44-25-02).*

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : *Escurial Panorama 13e* (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Marivaux, 8e (42-96-80-40) ; Lincoln, 8e (43-59-29-46).

SWEET DREAMS *(A., v.o.)* : Epée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia 5e (H.sp.), (43-26-84-65) ; République Cinéma 11e (H. sp.), (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : *Capri, 2e (45-08-11-69)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; *Maxéville*, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, *14e* (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (43-41-77-99).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ZONE ROUGE (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

Z.0.0. (brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 MAI

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (G. Botteau), métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieux Montmartre de l'abbaye à la bohème », 15 h, métro Abbesses (Approche de l'art).

« Exposition pastels : De Delacroix à Degas et Redon », 14 h30, Louvre, *pavillon de Flore (Arts et curiosités de* Paris).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste place de l'Hôtel-de-Ville (A. Ferrand). *Téléphoner* la veille : 42-60-71-62 après 18 heures : 45-48-26-17.

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Les appartements privés d'Anne d'Autriche au Louvre ; l'enfance de Louis XIV », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« L'hôtel Biron et le musée Rodin », 14 h 45, devant le 77, rue de Varenne. (V. de Langlade).

« Le carmel de Saint-Denis comme au temps de Louise de France », 15 h, sortie métro Saint-Denis, et « Fous et forçats à Bicêtre », 15 h, entrée hôpital, 78, rue du Général-Leclerc, Kremlin-Bicêtre (Paris et son histoire).

« La colline russe et l'institut de théologie orthodoxe », 15 h, 93, rue de Crimée (AITC).

« L'Opéra de Paris », 14 h, hall (S. Rojon).

« Rasa les neuf visages de l'Inde », 16 h, entrée exposition Grand Palais (Hauts lieux et découvertes).

« Les nouveaux visages parisiens : le quartier Bercy, ministère des finances », 11 h et 14 h 30, métro Bercy (Mme Allaz).

« L'arc de triomphe de l'Etoile », 15 h, entrée souterrain haut Champs-Elysées (M. Lépany).

« La place des Victoires et ses alentours », 15 h, devant église Notre-Dame-des-Victoires (Mme Vermeersch).

« Le quartier Saint-Gervais au Marais », 14 h 30, 2, rue François-Miron (Arcus).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 h, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« *Le* Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (côté Marché aux fleurs) (M. Pohyer).

« Hôtels, curiosités, murs d'enceinte et synagogue du Marais », 15 h, métro Saint-Paul (M. Ragueneau).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 h, métro Richelieu-Drouot, grosse horloge (M. Ragueneau).

CONFÉRENCES

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 18 h 15, « Vestiges of the Greco Buddhist civilisation of Gandhara in North Pakistan », par M. Ahmad Hasan Dani (conférence projection) ; 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 h, « La fin des tsars d'Alexandre II à Nicolas II » ; 26, rue Bergère, 19 h 30, « Psychopathologie du pouvoir : la double démocratie et régulation du pouvoir » (docteur Ph. Courpayson) ; 1, rue Descartes, amphi 1/4 de rond, 18 h 30, « La psychanalyse et la pensée contemporaine dans les sociétés modernes » (M. le professeur Gellner).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série noire : Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma.
22 h 10 Droit de réponse : Inch Allah.
Emission de Michel Polac.
L'Islam. Avec l'ayatollah Rouhani, M. Arkoun, directeur de l'Institut des études arabes et islamiques; H. Essid, directeur de la Ligue arabe à Paris; F. Mernissi, sociologue chercheur à l'université de Rabat; A. Taheri, journaliste iranien; J.-P. Péroncel-Hugoz, journaliste au Monde *et auteur du* Radeau de Mahomet; *P. Scholl-Latour, journaliste et auteur des* Guerriers d'Allah; *N. Ketane, écrivain; M. Rodinson, directeur d'études de l'Ecole pratique des hautes études; V. Monteil, écrivain converti à l'islam; le Père Lelong; G. Moreau, auteur de* les Croisées de l'ombre.
0 h 05 Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit. Les Incorruptibles. (Redif.)

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Rugby : Toulouse-Agen.
22 h 15 Histoires de l'autre monde.
« L'Intrus », de Jerry Smith.
22 h 45 Journal.
23 h 00 Magazine : Les enfants du rock.
« Rock'n'roll graffiti », avec Laurent Voulzy, les Surfs, Sandy Shaw, les Beach Boys; portrait de « Peter Gabriel » et d'« Angel Maimone ». Rock pop festival de Montreux.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 05 Disney Channel.
Cocktail de dessins Walt Disney Channel.
22 h 00 Journal.
22 h 35 Série : Mission casse-cou.
Le couple explosif enquête sur un vol de caviar.
23 h 20 Musiclub.
Harold en Italie opus 16 : *« Harold aux montagnes », « Marche des pèlerins », « Sérénade », « Orgie des brigands » une symphonie en quatre parties de Berlioz par S. Kamasa, alto principal.*

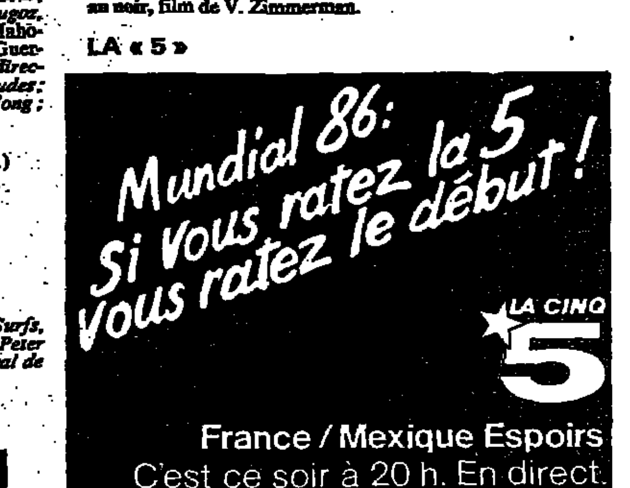
FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle rock; 18 h, Paris kiosque; 18 h 55, Croqu'soleil; 19 h, Les paris du cinéma (et à 19 h 35); 19 h 5, TAM-DAM : 19 h 15, Informations; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Hollywood blues (le Maraudeur des bas-fonds); 21 h 45, Téléfilm : Le fil d'arrivée; 22 h 50, Ciné-mode (printemps-été); 23 h 40, La Malédiction, film de R. Donner; 1 h 25, Détective, film de J.-L. Godard; 3 h, Hurlements, film de J. Dante; 4 h 30, Boxe; 5 h 30, Fondu au noir, film de V. Zimmerman.

LA « 5 »



20 h 00 Record, le grand show du sport (Football : *France-équipe des espoirs du Mexique, en direct du Mexique*) (et à 23.30).
22 h 45 Série : Lou Grant.
1 h 25 Cinq sur cinq, programme musical.

TV 6

19 h, Super-hit de NRJ6; 21 h, Tonic 6; 23 h, Live 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Pretoria », de Pierre Macris, avec J. Rochefort, S. Hillel, E. Weisz.
22 h 10 Démarches avec... Pierre-Emmanuel Dauzat.
22 h 30 Concert Sakawati, scène du Wayrang Kulit (*théâtre d'ombres de Bali*).
0 h 05 Clair de nuit : tentatives premières, avec Marc Amblard : chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'Eglise Notre-Dame-du-Travail) : « Musique funèbre maçonnique en ut mineur », « Requiem en ré mineur », de Mozart, par l'Orchestre national de France, les chœurs de Radio-France, dir. N. Marriner, chef des chœurs, J. Jouineau, sol. S. McNair, C. Watkinson, G. Winbergh, J. Tomlinson.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : archives, Ravel et le disque, « l'Avant guerre »; à 1 h, Champ d'étoiles, voyages à travers la chanson.

Dimanche 25 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Une femme disparaît.
Film d'A. Hitchcock (1938), avec M. Lockwood, M. Redgrave, P. Lukas, Dame M. Whitty (N.).
Une jeune Anglaise s'inquiète de la disparition d'une vieille dame rencontrée dans un train.
22 h 10 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et l'ambassadeur.
D'après G. Simenon. Avec J. Richard, J. Dumesnil.
Crime dans le monde désuet de la noblesse française.
22 h 00 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Jules Roy, pour évoquer la condition humaine à travers l'œuvre de Malraux.
23 h 00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoire d'un jour.
Série de P. Alfonsi et M. Dugowson.
Le 16 juillet 1942 : La rafle du Vel'd'Hiv'.
C'est à 4 heures du matin que le préfet de police de Paris déclenche la grande rafle des « juifs étrangers ou apatrides » de Paris et sa région. Une opération mise au point le 10 juillet entre le SS Hauptsturmführer Danneker, son adjoint Heinrichson et les Français Darquier de Pellepoix, François Hennequin, Tulard et Garnier.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
La Fête des mères, de F. Cavanna et G. Pires; *Break,* de P. Befue.
22 h 05 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Un frisson dans la nuit.
Un disc-jockey est poursuivi par une admiratrice. C'est un cauchemar. Première réalisation de Clint Eastwood.
0 h 15 Prélude à la nuit.
Pagodes, de Debussy, par Rolf Plagge au piano.

CANAL PLUS

7 h 10, Kal, ou l'Inde revisitée; 8 h 5, Cabou Cadin (et à 12 h 35); 8 h 30, Travail au noir, film de J. Skolimowski; 10 h, Les Valseuses, film de B. Blier; 12 h 5, Canaille Plus; 13 h 5, Deux secondes pour un livre; 13 h 5, Cinémonde; 14 h, Téléfilm : Double face; 15 h 25, Série : Comics; 16 h 20, Basket américain; 17 h 50, Les 500 miles d'Indianapolis (en direct); 21 h 30, La Rose pourpre du Caire, film de W. Allen; 22 h 55, Les Chemins de la haute ville, film de J. Clayton; 0 h 50, Barbe Bleue, film de E. Dmytryk.

LA « 5 »

20 h 30 Les grands films du petit écran : Vision fatale (1re partie), série américaine (et à 0.15).
22 h 15 Série : Kojak.
23 h 15 Tennis : World team cup, à Düsseldorf.

TV 6

18 h 30, Play 6; 19 h, Métal 6; 20 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Des nœuds, des nœuds... ». Avec G. Lascault, M. Baldassari.
22 h 30 Jazz-bivouac : Pierre-Louis Garcia Group; Claudine François et son quintette.
0 h 05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert d'archives pour le centenaire de P. Paray (donné le 24 juin 1965 au Festival de Strasbourg) : *« Ouverture de la Flûte enchantée », de Mozart,* « Concerto en ut majeur pour piano, violon et violoncelle, op. 56 », de Beethoven, « Troisième symphonie en ut mineur avec orgue », de Saint-Saëns, « Sonate pour piano et violon », « Messe Jeanne d'Arc », de Paray, par l'Orchestre national, dir. Paul Paray.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris, « Schumann l'âme romanesque »; à 1 h Bing Crosby et les Crooners.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 25 MAI

— *M. Charles Pasqua,* ministre de l'intérieur, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

— *M. Charles Fiterman,* secrétaire général du comité central du PCF, ancien ministre, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », *sur RTL, à 18 h 15.*

— *M. Pierre Juquin,* membre du comité central du PCF, chargé de la paix et du désarmement, participe au « *Club de la presse* » d'Europe 1 à 19 h 15.

LUNDI 26 MAI

— *M. Pierre Joxe,* président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, ancien ministre, est « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

A VOIR

Fleg-matic et les autres

Vous vous souvenez des Shadoks ? ToutE la France (celle qui avait la télé) regardait ces petites bêtes au fond des yeux. Il y avait ceux qui étaient contre (*« intellectuel ! », « bizarre », « sans queue ni tête », « exaspérant »*) et ceux qui étaient pour (*« génial », « astucieux », « farfelu », « hilarant ! »*), la France — une fois de plus — était coupée en deux.

Ils débarquent à nouveau sur TF 1, ce ne sont plus exactement eux, mêmes, s'ils sont aussi foldingues. Ils s'appellent Matics, une drôle de population : il y a Pris-Matics par exemple, Auto-Matic et Systé-Matic (ou Fleg-Matic). Il y a le petit futé, le traînard, le savant bricoleur dont les machines sont des mystères entiers...

Ces nouvelles bestioles ébouriffées, dont les aventures nous sont contées par Piéplu — avec sa voix haut perchée, sarcastique et navrée, — ont pour objet, cette fois, de nous expliquer les mystères de l'informatique. Et Jacques Rouxel, qui transformait les ordinateurs en poubelles dans les Shadoks, a décidé de les mettre à l'honneur. *A sa manière.* Avec son humour fondé sur la fausse logique. Mieux encore, il a utilisé, pour ce faire, l'informatique...

Ce feuilleton est une série de dessins animés, conçus en partie par ordinateur. Certains épisodes ont, en effet, été réalisés selon les moyens traditionnels à l'animation, mais d'autres ont fait appel à deux systèmes informatiques (le système animatique-Comparetti et le système Psyché), une expérience pilote qui a réuni beaucoup de partenaires — on y reviendra — et dont certains détails techniques font, paraît-il, loucher les Japonais. Zorro-Matic !

CATHERINE HUMBLOT.

★ *« Les Matics »,* trois minutes chaque jour à partir du lundi 26 mai, 18 h 15, sur TF 1.

Diversité théâtrale

Evelyne Istria, Electre à Chaillot, attaque le huitième numéro du magazine de Pierre Laville, « Tous en scène », le 26 mai, à 22 h 30, sur FR 3. *« Elle est une sœur, et c'est pourquoi je l'aime »,* dit Antoine Vitez. L'écouter, c'est entendre l'intelligence. Evelyne Istria est pour la troisième fois son électre. La première, c'était il y a vingt ans. Des documents montrent brutalement l'évolution du « style Vitez ».

Simon Eine enseigne à Roland Bertin comment on prononce les voyelles : *le Bourgeois gentilhomme,* à la Comédie-Française. Philippe Caubère fait revivre, à sa manière, le temps où il jouait *l'Age d'or,* au Théâtre du Soleil. Là encore, les documents rappellent la réalité. Les extraits de spectacles comiques mis à plat sur le petit écran ne sont pas drôles. Mais la confrontation avec le passé raconte la fragilité et la permanence du théâtre. Vitez pourrait en dire ce qu'il dit d'Evelyne Istria et d'Electre : *« Le monde change autour d'elle, mais elle ne change pas. »* Le rituel immuable du kabuki — qui ouvre à Mogador la saison japonaise organisée par Françoise de Panafieu — en apporte une preuve extrême.

Le temps presse, les séquences raccourcissent. Annie Cordy est heureuse de jouer avec Pierre Dux, *La mienne s'appelait Régine,* à l'Œuvre. Jacques Rosner n'a pas le loisir de préciser en quoi la pièce de Max Jacob qu'il présente salle Gémier est admirable. Et puis vient le moment du cours d'art dramatique : celui de Pierre Reynal. Il fait travailler depuis des années Maria Casarès. Elle est là, visage marquée par l'expérience du talent, par la vérité d'elle-même. Terrible comparaison pour les débutants qui se cherchent et n'osent pas être naïfs.

COLETTE GODARD.

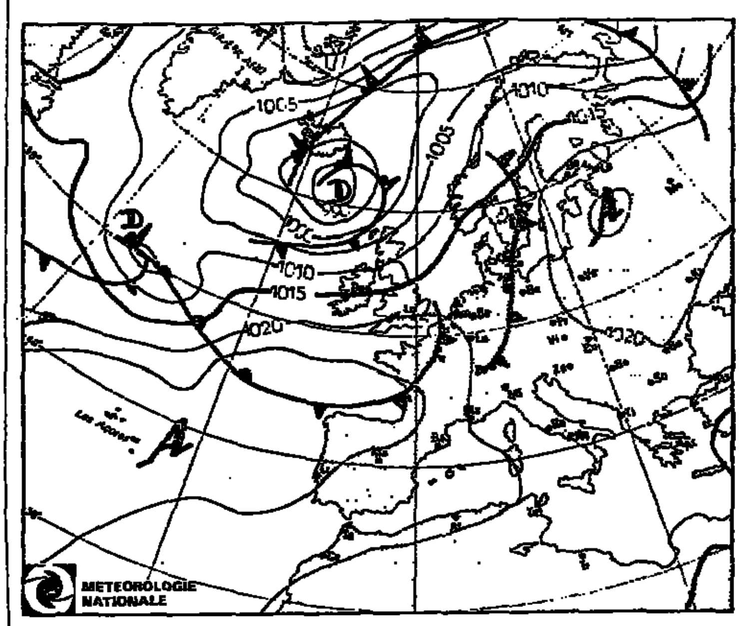
FORMATION

GÉRIATRIE. — Peut-on prévenir la démence sénile ? Et, sinon, comment l'entourage peut-il apprendre à la supporter ? L'association Centre Documentation Recherche organise du 16 au 19 juin à Paris une formation pour soignants et tout public sur « La démence sénile » : l'involution cérébrale aujourd'hui, l'approche psychanalytique des maladies relationnelles de l'âge dit « vieux », réalisations face à des comportements démentiels ; de la démence aux thanatoses.

★ Centre Documentation Recherche, 108 *bis,* rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 42-22-07-48.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 mai à 0 heure et le dimanche 25 mai à minuit.

Etablissement de hautes pressions sur la France qui rejettent sur les îles britanniques les systèmes pluvieux venant de l'Atlantique. Cependant une évolution orageuse remontant de l'Espagne affectera dimanche les Pyrénées et le golfe de Gascogne.

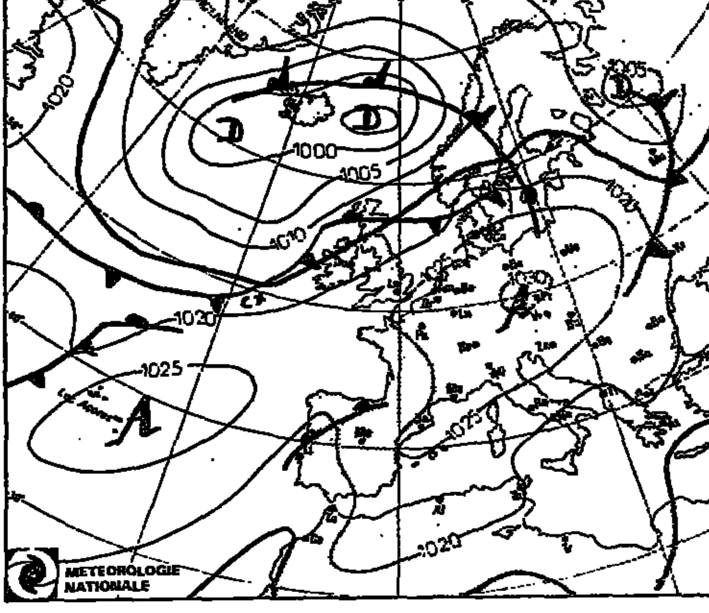
Dimanche matin les brumes seront nombreuses. *Elles se dissiperont généralement rapidement pour faire place à un temps chaud et ensoleillé.* Près de la Manche les nuages bas seront toutefois plus longs à se dissiper.

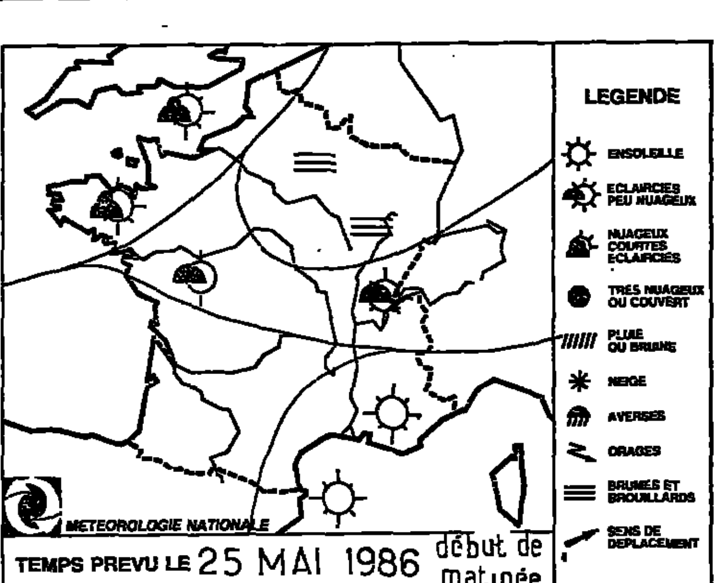
En soirée le temps deviendra lourd et orageux près des Pyrénées.

Il fera frais au petit matin : les températures minimales iront de 7 à 9 degrés sur la moitié nord, 10 à 12 degrés ailleurs avec 13 à 15 degrés près de la Méditerranée et en Corse.

Les températures maximales seront en légère hausse : 18 à 19 degrés près de la Manche, 20 à 23 degrés sur le reste de la moitié nord, 24 à 28 degrés plus au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 26 MAI A 0 HEURE UTC





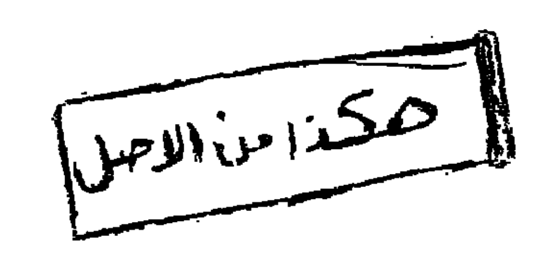
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	13	S
BIARRITZ	17	15	C
BORDEAUX	21	14	C
BOURGES	26	12	C
BREST	15	8	N
CAEN	14	8	S
CHERBOURG	13	8	N
CLERMONT-FERR.	22	13	A
DIJON	23	14	C
GRENOBLE St-M-H	26	14	N
LILLE	17	9	A
LIMOGES	24	12	P
LYON	20	13	P
MARSEILLE-MAR.	26	16	S
NANCY	25	14	A
NANTES	21	8	S
NICE	25	19	S
PARIS-MONTS.	23	10	N
PAU	17	13	C
PERPIGNAN	26	17	S
RENNES	16	6	N
ST-ÉTIENNE	21	13	B
STRASBOURG	26	16	S
TOURS	21	10	C
TOULOUSE	28	14	C
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	18	17	N
AMSTERDAM	13	10	P
ATHÈNES	27	20	S
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	24	14	S
BELGRADE	26	16	N
BERLIN	26	15	C
BRUXELLES	19	10	P
LE CAIRE	30	15	S
COPENHAGUE	15	10	P
DAKAR	26	22	S
DELHI	37	23	S
DJERBA	31	22	N
GENÈVE	24	13	C
HONGKONG	24	23	N
ISTANBUL	25	12	B
JÉRUSALEM	23	10	S
LISBONNE	21	13	N
LONDRES	16	8	S
LOS ANGELES	22	13	C
LUXEMBOURG	22	10	A
MADRID	29	12	C
MARRAKECH	33	21	C
MEXICO	26	14	B
MILAN	30	20	N
MONTRÉAL	17	10	C
MOSCOU	23	12	N
NAIROBI	22	16	C
NEW-YORK	23	16	S
OSLO	14	8	N
PALMA-DE-MAJ.	28	15	N
PÉKIN	28	22	C
RIO-DE-JANEIRO	27	20	S
ROME	25	16	B
SINGAPOUR	32	27	A
STOCKHOLM	18	9	C
SYDNEY	21	15	N
TOKYO	22	13	C
TUNIS	34	17	N
VARSOVIE	13	10	S
VENISE	28	19	S
VIENNE	26	16	N

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige



AUVERGNE

Migrateurs en val d'Allier

Le Centre *ornithologique* d'Auvergne émet le vœu que les réserves nouvelles soient mises en place le plus rapidement possible dans le val d'Allier, zone géographique correspondant aux plaines de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier, à travers laquelle coule l'affluent de la Loire. Cette demande s'inscrit en réaction aux projets d'aménagement (barrage, etc.) du *bassin de la Loire, dont les visées sont* essentiellement économiques.

Pour les ornithologues de la région, *la réserve prioritaire doit* se situer à hauteur de Châtel-de-Neuvre, dans le département de l'Allier, là où la rivière propose les plus amples méandres et une large zone humide aux oiseaux.

Le val d'Allier est particulièrement riche en espèces sédentaires. L'oiseau roi de la rivière est le héron cendré. Il représente également une des principales haltes internationales pour les migrateurs. Enfin, les oiseaux d'eau y hivernent en grand nombre : de dix mille à vingt mille connus, selon les années, *et, invariablement, une population* de grands cormorans, d'oies sauvages, de cygnes, etc.

L'hôtel de la région c'est fini...

Prenant acte de la décision du tribunal administratif de Clermont-Ferrand prescrivant un sursis à exécution des travaux relatifs de l'hôtel de la région Auvergne, M. Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional, a confirmé ses intentions face à un projet élaboré par son prédécesseur, le socialiste Maurice Pourchon, qui avait confié cette réalisation à l'architecte de Beaubourg Renzo Piano (*le Monde* du 22 mai).

Sa position se résume en deux points :

– L'hôtel de la région ne sera pas réalisé dans les conditions décidées avant le 16 mars 1986. Les économies seront affectées à d'autres constructions dans le domaine éducatif. Des contacts devront être pris auprès du ministère de l'éducation nationale et *du secrétariat d'Etat chargé des universités.*

– Le règlement définitif des marchés contestés sera négocié avec les entreprises concernées dans un souci de bonne foi et de justice.

La reconversion de l'hôtel de la région décidée par l'ancien président de la République par *souci d'économies* alimente les conversations à Clermont-Ferrand, car c'est au cœur de la capitale de l'Auvergne qu'ont *déjà été creusées les fondations.*

Le conseil municipal, à majorité de gauche, a évoqué cette affaire, et *M. Roger Quilliot, député, maire* et ancien ministre de l'urbanisme et du logement, s'est demandé si « *le coût d'indemnisation et de réadaptation ne sera pas, de loin, plus coûteux que le projet initial* ». Si les amis UDF de M. Giscard d'Estaing ont soutenu, au cours de cette séance, le point de vue de ce dernier, en revanche, le responsable du RPR dans le Puy-de-Dôme, M. Modat, également conseiller régional, a déclaré : « *Ce qui est sûr, c'est que l'hôtel de la région devrait se trouver à Clermont-Ferrand, mais c'est là un sentiment personnel.* » Il faut savoir, en effet, que l'exécutif du conseil régional siège à Chamalières, la ville du département depuis toujours fidèle à l'ancien président de la République.

BOURGOGNE

Les cartes Mâcon

Déjà bien placée dans le secteur de *la monétique, avec la présence de l'entreprise* Perroux, premier imprimeur français de chèques bancaires, l'économie mâconnaise confirme aujourd'hui cette orientation avec l'implantation, dans la zone industrielle sud, de la société Data-Card-Perroux-Technologies.

Cette nouvelle société, DCP, filiale de la société Perroux et de la société américaine Data-Card Corporation, leader mondial en matière de système informatique d'estampage et d'encodage des cartes de crédit, fabriquera donc des cartes plastiques, selon une technologie mise au point par cette dernière.

Cette implantation se traduira par la création d'une quarantaine d'emplois sur quatre ans.

BRETAGNE

Les classes du patrimoine

C'est peut-être en songeant au rôle des classes de neige dans le développement et la démocratisation des sports d'hiver et du tourisme de Bretagne que l'Association Tombelaine Bretagne a créé les classes du patrimoine.

Premier essai à Fougères, qui a signé il y a un an, avec le ministère de la culture, une convention « Ville d'art et d'histoire ». Une classe d'école primaire ou de collège séjourne au minimum une semaine à Fougères, soit *dans un gîte forestier, soit en auberge* de jeunesse. Au programme, le patrimoine au sens large, celui qui regroupe l'ensemble des traces léguées par l'homme : architecture, *urbanisme,* usages, savoir-faire, art, industrie, artisanat. Pour les établissements scolaires *qui se déplacent, il en coûte 150 F par* élève et par jour. (Renseignements au 99-94-29-40.)

GUIDEL. – La société Grillero, Le Guidel, dans le Morbihan, spécia*lisée dans la production de préparations* à base de viande et de plats cuisinés surgelés, vient d'avoir une idée originale pour élargir son marché. Elle *lance le « Chouet Burger », un steack* haché surgelé en forme d'esquimau glacé, piqué sur un bâtonnet.

NOUVEAUX PROJETS EDF EN ISÈRE

Un tunnel de 13 km pour « domestiquer » l'eau de la Romanche

« Chaque goutte d'eau compte. » Les hydrauliciens d'EDF ne veulent pas gaspiller l'eau des montagnes et la moindre dénivellation encore disponible pour turbiner les flots descendant des cimes. Les travaux de construction du barrage de Grand-Maison, d'une puissance de 1 800 mégawatts, à peine *achevés,* EDF projette de réaliser un nouvel équipement en aval de l'énorme retenue d'eau (140 mil*lions de mètres cubes). Cette fois* les ingénieurs et les techniciens envisagent de percer de part en part une montagne, *la puissante* chaîne de Belledonne, qui s'élève au-dessus de Grenoble. Elle serait traversée par un tunnel long de 13 kilomètres qui acheminerait l'eau « domestiquée » de la Romanche dans le lit de l'Isère. Une chute de 550 mètres (soit 100 mètres de plus par rapport à l'utilisation du cours normal de la Romanche) serait ainsi créée et une nouvelle usine hydro-électrique verrait le jour à la porte de la capitale de la houille blanche.

Le détournement d'une rivière et le transfert de son eau d'une vallée à l'autre grâce à un réseau de galeries et de tuyauteries ne posent plus de véritables problèmes techniques. Déjà l'eau de l'Arc, qui coule dans la vallée de la Maurienne (Savoie), se déverse directement depuis 1979 dans l'Isère après avoir franchi les 19 kilomètres d'un tunnel sous la chaîne de Belledonne.

Les sites favorables à la construction de nouvelles retenues d'eau étant presque totalement épuisés, notamment dans les Alpes, ou *leur réalisation* étant rendue difficile en raison de la présence de sites protégés comme les parcs *nationaux, EDF s'efforce toutefois* de ne pas stopper la mise en œuvre d'ambitieux aménagements hydro-électriques.

Après avoir abandonné, il y a *deux ans, deux grands projets* hydro-électriques, l'un en bordure du parc national de la Vanoise (Savoie) et l'autre à proximité de celui des Ecrins et du col du Lautaret – ce projet, affirme-t-on à EDF, pourrait voir le jour à plus long terme, – EDF souhaite avec le projet Romanche-Isère *parachever ses* investissements dans le domaine hydro-électrique. Ils représentent, selon M. Pierre Gérard, directeur de la région d'équipement Alpes-Lyon à EDF, 10 % des investissements réalisés dans le cadre du programme nucléaire français, qui s'élève annuellement à 12 milliards de francs. La poursuite de l'effort mené dans ce secteur est, selon les responsables d'EDF, indispensable pour permettre à la France de disposer à tout instant de réserves d'électricité immédiatement disponibles.

« Nous savons jouer avec l'eau grâce à des systèmes très élaborés afin de répondre à une demande d'électricité compliquée, variable et inopinée », note M. Pierre Gérard. L'Isère devrait bénéficier *au cours des prochaines années de* la plus grande part des investissements réalisés par EDF dans ce domaine, avec notamment la mise en œuvre du projet Romanche-Isère (coût : 3,5 milliards de francs), qui pourrait débuter en 1988, la construction de deux barrages en aval de Grenoble sur l'Isère (1 milliard de francs), enfin la construction du barrage du Chambon (1,5 milliard). Déjà largement pourvu en centrales nucléaires avec celles de Creys-Malville et de Saint-Alban-Saint-Maurice-l'Exil et en barrages hydro-électriques, l'Isère se place désormais au tout premier rang des départements producteurs d'électricité.

CLAUDE FRANCILLON.

BASSE NORMANDIE

Le souvenir du « Conquérant »

Parti à la conquête de l'Angleterre en 1066 à Hastings, Guillaume le Bâtard a fini, en 1986 par réconcilier *haute et basse Normandie. Pour célé*brer l'année prochaine le neuf centième anniversaire de la mort du *Conquérant, les Normands ont,* en effet, décidé d'oublier la vieille querelle qui les oppose, et les deux régions préparent *ensemble les manifestations qui* vont marquer l'événement.

Les Caennais veulent par exemple organiser une cérémonie solennelle avec la famille d'Angleterre, descendante de Guillaume. A Falaise, ville natale du duc de Normandie, la municipalité et le département ont entrepris des travaux de restauration du château. Dans l'Eure, une pièce inédite de La Varende sera créée à Bernay et représentée au Bec-Hellouin, l'abbaye où le Conquérant engagea sa réforme de l'Eglise normande. Un colloque sur Ordéric Vital, historien de l'époque, se déroulera dans l'Orne, tandis qu'à Rouen une fresque historique retracera l'épopée de Guillaume. On prévoit aussi dans les cinq départements des tournois, des chevauchées équestres, des expositions, des concerts, un « war game » sur la bataille de Hastings, la construction d'un drakkar en collaboration avec la Sicile et les pays nordiques, et même la reconstitution de la messe du sacre de la reine Mathilde, dont la partition en grégorien vient d'être retrouvée à l'université de Cambridge.

HAUTE-NORMANDIE

Musée Bénédictine

Premier musée de Haute-Normandie, avec plus de 120 000 visiteurs par an, le musée Bénédictine de Fécamp, installé dans l'usine de fabrication de la célèbre liqueur, rouvre ses portes au public pour la saison 1986.

Le musée Bénédictine, situé dans un château néo-Renaissance, *renferme* de nombreuses pièces provenant de l'ancienne abbaye de Fécamp : ivoires, albâtres, *émaux, ferronneries, etc.* Le musée est complété par une salle représentant la reconstitution d'une chaîne de *production de liqueur* à la Belle-Epoque. Il restera ouvert jusqu'au 11 novembre 1986.

RECTIFICATIF. – Dans l'article « Le Grand-Quevilly *veut divorcer* de Rouen » (*le Monde* du 22 mai), une erreur de transcription nous a fait écrire que le Grand-Quevilly *versait* 40 millions de francs sur les 55 millions de francs du budget du syndicat à vocation multiple de l'agglomération. Le Grand-Quevilly verse en réalité 4 895 400 francs au syndicat.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon et nos correspondants.

ENTRE CHAMPERRET ET LEVALLOIS

Les Parisiens bétonnent leur ceinture

L'arroseur arrosé. C'est la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les urbanistes de Paris. Après avoir bétonné envers et contre tous l'un des derniers lambeaux de la ceinture verte du côté de la porte Champerret, aux confins nord-ouest du dix-septième arrondissement, les voilà fort marris. Juste en face de leurs *immeubles,* de l'autre côté d'une rue modeste, vont s'élever demain, sur la commune de *Levallois,* des bâtisses encore plus orgueilleuses.

Elles surplomberont les leurs de *plusieurs mètres et comme autrefois* l'enceinte des fermiers généraux, ce *« mur murant Paris rend Paris murmurant ».*

Voilà déjà plus de dix ans que cette zone de transition entre la *capitale* et sa *banlieue préoccupe* les aménageurs. Du côté de Paris le périphérique a tranché les glacis des ex-fortifications qui, *faute* d'aménagement, se transformaient en terrains vagues. De l'autre côté de la frontière administrative, sur Levallois, commence un quartier aux rues étroites où se mêlent garages, ateliers, anciennes villas et immeubles de rapport. D'évidence, tout cela demandait un aménagement concerté. Hélas, aucune loi ne prévoit cette concertation de bon sens, aucune institution ne l'organise. Comble d'infor*tune, d'un côté la municipalité* était communiste et de l'autre Jacques Chirac gouvernait.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Paris imagina d'installer de part et d'autre du périphérique un nouveau quartier où sur 25 hectares vont loger six mille habitants : c'est la *fameuse* ZAC Champerret. Une association s'insurgea contre ce bétonnage, *se battit pendant des années,* gagna toutes les batailles juridiques et perdit la guerre. En 1985, avec la complicité du groupe socialiste, le RPR fit abroger par le Parlement les lois protégeant l'ex-ceinture verte.

Les derniers blocs de la ZAC Champerret, un moment stoppés par les tribunaux, vont donc s'élever. Mais à présent, Patrick Balkany (RPR) qui anime la municipalité de Levallois, s'inquiète de ces immeubles qui vont lui tourner le dos et qui ne montreront à ses électeurs que leurs arrières. Démarche auprès des aménageurs parisiens qui consentent à reculer un brin et à planter une rangée d'arbres. *« Il aurait fallu tout reprendre de zéro,* reconnaît aujourd'hui Jean-Yves Cavallini, adjoint du maire de Levallois chargé de l'urbanisme, *mais que voulez-vous, la machine étant lancée. Il y a des dossiers marqués par le destin. »*

Comme aiguillonnés par cet exemple, les urbanistes de Levallois présentent à leur tour en 1985 un projet de ZAC baptisé « Front de Paris ». Face aux bâtisses de Champerret, ils ambitionnent de construire des immeubles encore plus hauts, atteignant 27 et même 30 mètres. Il s'agit de montrer que Levallois est une ville à part entière, fière de son passé plus que centenaire, de son urbanisme *américain en damier,* de ses cinquante-cinq mille habitants et de ses mille six cent cinquante *entreprises qui en font une* cité prospère. *« Dans les étages supérieurs,* ajoute-t-on, *les habitants de notre ZAC auront au moins le soleil, par-dessus les terrasses parisiennes. »*

Comme leur vis-à-vis de Champerret l'avaient fait avant eux, les habitants du quartier s'affolent de cette rénovation digne des années 60. Ils pétitionnent et *obtiennent* la révision du projet. Certaines tours disparaissent, quelques vieux immeubles sont sauvés, le programme est amputé de 40 000 mètres carrés de surface bâtie. Ainsi remanié, le dossier vient d'être mis à l'enquête publique. Mais le cahier déposé en mairie se couvre encore de doléances. Certes, tout le monde admet la nécessité de *moderniser* ce coin de Levallois, mais beaucoup estiment que tout cela est *encore trop haut, trop dense,* insuffisamment pourvu d'espaces verts et de voies de circulation.

« Quel dommage, regrette une dame, *que nous n'ayons pas la sagesse de notre voisine, Neuilly, qui a limité la hauteur de ses constructions à cinq étages. » « Respectez la hauteur et le style des maisons environnantes,* demande une autre. *Conservez à Levallois son caractère de village. »* C'est exactement ce que promettait, peu après son élection au conseil municipal, M. Jean-Yves Cavallini, l'adjoint à l'urbanisme de M. Balkany.

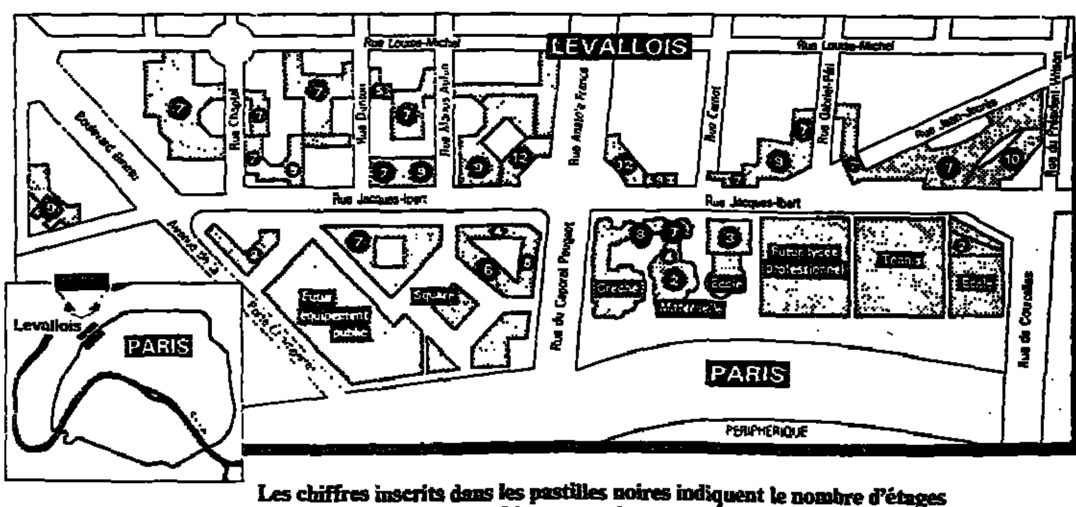
Singulier village. Sur 3,5 hectares vont s'entasser plus de 4 000 résidents, et 3 000 employés venant travailler dans les bureaux amplement programmés. Avec 230 habitants à l'hectare, Levallois, aux rues étroites et aux *rares jardins,* est *déjà l'une des* communes les plus denses de l'Ile-de-France. Dans ce domaine, *elle égale presque Paris. Sur le* Front de Paris, la densité sera encore quatre fois plus élevée : *1 000 habitants à l'hectare !*

Avec les voisins de la ZAC Champerret, qui, coupés de Paris par le périphérique, se tourneront naturellement vers Levallois, il faudra se partager 1 900 m² de squares et quelques arbres d'alignement. Un tiers de mètre carré de verdure par habitant. L'association de défense et de promotion du quartier a déjà réuni mille cinq cents signatures demandant qu'on revienne à la raison. Elle se dit résolue à se battre jusqu'au bout comme ceux d'en face, à Champerret.

De leur côté, les urbanistes parisiens font grise mine devant le mur de béton qui leur barrera l'horizon. *« C'est vrai,* reconnaît la municipalité de Levallois, *certains habitants des immeubles anciens seront privés de soleil. La circulation sera peut-être difficile, mais nous sommes résolus à aller de l'avant. »*

La ZAC Front de Paris ajoutera donc ses défauts à ceux de la ZAC Champerret. Et dans quelques années, les habitants de ce secteur flambant neuf se demanderont pourquoi deux municipalités voisines, politiquement alliées, et soucieuses de bien faire se sont débrouillées pour leur composer un environnement rébarbatif et *leur rendre la vie si difficile...*

MARC AMBROISE-RENDU.



Les chiffres inscrits dans les pastilles noires indiquent le nombre d'étages des immeubles construits ou programmés.

Économie

Sucres et Denrées doit reprendre Bocaviande avec le concours du Crédit agricole

L'affaire Bocaviande est pratiquement dénouée. Des différents candidats, c'est le groupe Sucres et Denrées, déjà présent dans le domaine des viandes par sa filiale Sogéviandes, qui devrait l'emporter.

Bocaviande, numéro deux en France de cette industrie derrière SOCOPA, avec un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs en 1985, a déposé son bilan en janvier dernier après diverses péripéties et tentatives de redressement qui ont eu pour résultat l'élimination du président fondateur, M. Roland Lecardonnel, et l'augmentation des ardoises à payer (*le Monde* daté 9-10 février 1986). En septembre 1985, les pertes du groupe étaient estimées à 84 millions de francs. Aujourd'hui, elles seraient de 120 millions de francs, auxquels s'ajoutent 40 millions de déficit pour les différentes coopératives adhérentes et 60 autres millions pour le compte d'Unigrains, la banque des céréaliers, du pool bancaire de Bocaviande et des collectivités locales.

Sucres et Denrées a présenté un plan de reprise d'ensemble que le syndic, M. Chassagnon, devait préférer à une « *vente par appartement* ». Le montage doit beaucoup à un engagement financier du Crédit agricole, estimé selon certaines sources entre 180 et 200 millions de francs. La banque verte, par sa filiale Union d'études et d'investissement, entrerait, à hauteur de 11,5 %, dans le capital de Sogéviandes détenu par Sucres et Denrées et ses cadres. Sogéviandes créera une filiale, baptisée Vital, au sein de laquelle la répartition du capital sera identique.

Celle-ci doit reprendre pour 70 millions de francs (financés pour deux tiers par Sucres et Denrées et pour un tiers par un groupe de coopératives, anciennes adhérentes de Bocaviande) Bocaviande-Chiron, avec les établissements de Cholet (Maine-et-Loire) et de La Châtaigneraie (Vendée), ainsi que la société de commercialisation Déliviandes. Boca-Est, autre société du holding Bocaviande, aurait un statut particulier. Vital en détiendrait 50 % et la Coopérative agricole des producteurs de viande (CAPV), 50 % également. Les autres établissements, qui étaient rattachés à Bocaviande-Normandie et à Bocaviande-Bretagne, seraient repris en location-gérance par Vital à l'exception d'Alençon, qui sera liquidé, et de Lisieux, qui, avec l'aide du Crédit agricole, pourrait être repris par ses cadres.

Le plan prévoit encore le rachat pour 50 % des créances des coopératives, dont 11,5 % à la charge du Crédit agricole. Une partie de cette somme (5 millions de francs) serait effectivement remboursée, une autre (10 millions) doit être réinjectée dans le rachat des sociétés précitées par Vital, au titre de l'apport des coopératives. Celui-ci sera conforté par un prêt ou une subvention de l'Office des viandes d'environ 10 millions de francs.

La société Sucres et Denrées, créée par M. Maurice Varsano, « le roi du sucre », décédé en 1980, est aujourd'hui l'un des grands du négoce international de matières alimentaires (sucre, cacao, mélasse, café, viande et produits laitiers) et des métaux précieux. Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 20 milliards de francs environ dont 60 % dans le négoce. Le groupe s'est diversifié en entrant dans le secteur de la viande en 1962. Sogéviandes n'a en fait vraiment démarré qu'en 1975 avec la reprise et la modernisation de l'abattoir d'Egletons, le fief électoral de Jacques Chirac.

Une seconde usine a été créée à Flers, et Sogeviandes est devenue un spécialiste du steak haché surgelé, avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs. Il y a quelques jours, *Sucres et Denrées a cédé à* M. de Benedetti sa participation dans la société dieppoise de congélation Davigel. Alors que le groupe a toujours refusé la politique d'intégration dans le sucre, il contrôle maintenant une large part de la *filière du cacao, avec le rachat en* 1982 de Barry, numéro un mondial de la transformation des fèves.

JACQUES GRALL.

M. MICHEL-MARIE LECLERC MIS EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a mis en *liquidation judiciaire, le jeudi* 22 mai, l'entreprise individuelle de M. Michel-Marie Leclerc, ainsi que douze sociétés de son groupe qui étaient en état de cessation de paiements depuis février dernier. En outre, M. Michel Leclerc est cité à *comparaître le 19 septembre* prochain devant la 15e chambre correctionnelle de Nanterre pour « exercice illégal des fonctions de gérant », puisque les actes de gérance lui étaient interdits depuis le 10 mars 1980, date de sa faillite personnelle prononcée par *le tribunal de* commerce de Paris. Frère de MM. Edouard et Michel-Edouard Leclerc, co-dirigeants des Centres Leclerc, M. Michel Leclerc est connu pour de multiples opérations commerciales : stations-service à l'enseigne de bédouin, voitures importées, pompes funèbres, instruments de musique, taxis et auto-écoles...

M. Madelin est fier de Bull

« *Bull a su mobiliser ses ressources humaines* », a déclaré M. Alain Madelin le mercredi 21 mai au Club de la presse informatique. Le ministre de l'industrie, des P et T, et du tourisme a estimé que la récente victoire du bateau *l'Esprit-d'Equipe* engagé par le constructeur français nationalisé d'ordinateurs dans la course autour du monde, était un symbole d'une méthode de gestion moderne qu'il souhaitait voir se généraliser.

Le redressement de Bull en fait un candidat à la privatisation dans un « *horizon pas trop lointain* ». D'ici là, l'Etat devrait « *faire son devoir d'actionnaire* », c'est-à-dire apporter les capitaux nécessaires à son développement.

Par ailleurs, en ce qui concerne la filière électronique, M. Madelin souhaite recentrer les aides publiques sur les secteurs réellement stratégiques, comme les composants ou le génie logiciel. « *Les grands programmes de l'Etat ne doivent pas être confisqués par les grandes entreprises* », a précisé le ministre de l'industrie, qui souhaite promouvoir les PME.

REPÈRES

Chine : premier producteur mondial de ciment

La Chine est devenue, en 1985, le premier producteur mondial de ciment, avec 133 millions de tonnes – soit une hausse de 9,8 % par rapport à 1984, – révèle la revue *Ciments et chaux* dans son numéro de mai. Elle supplante l'Union soviétique, qui détenait la suprématie mondiale depuis les années 60. L'expansion chinoise contraste avec la quasi-stagnation de la production mondiale de ciment – 940 millions de tonnes en 1985, contre 939 millions en 1984. L'URSS, le Japon et les Etats-Unis – respectivement deuxième, troisième et quatrième producteurs mondiaux – ont enregistré une baisse sensible de leur production au cours de la même période. La France se situe à la huitième place, avec 22,2 millions de tonnes.

Commerce extérieur : 15,2 milliards de dollars de déficit en Italie

Les échanges extérieurs de l'Italie ont progressé de 16,3 % en 1985, mais le déficit est passé de 12,59 milliards de dollars en 1984 à 15,20 milliards de dollars un an plus tard, indique l'Institut central des statistiques. Avec ses partenaires de la Communauté européenne, l'Italie reste fortement déficitaire : 5,73 milliards de dollars en 1985, contre 3,72 milliards un an auparavant. En revanche, son excédent s'est accru avec les Etats-Unis, pour s'élever à 5,30 milliards de dollars, contre 3,25 milliards en 1984. L'Institut note, par ailleurs, que les importations en provenance de la Libye ont fortement augmenté en 1985, pour atteindre 4,48 milliards, provoquant un doublement du déficit italien avec ce pays, soit 2,9 milliards de dollars.

Pétrole : hausse de la consommation américaine

Dopée par la baisse des prix, la demande de pétrole aux Etats-Unis devrait augmenter de 3,3 % cette année, après huit ans de baisse presque ininterrompue, selon les estimations de l'association des pétroliers indépendants américains. Déjà, au cours des quatre premiers mois de l'année, les ventes de carburants ont progressé de 2,6 %. La chute des prix devrait également réduire la production de brut outre-Atlantique, du fait de l'arrêt des puits les moins rentables et, à moyen terme, de la baisse des efforts d'exploration des compagnies. En 1986, la production devrait être réduite d'environ 1 million de barils/jour, soit environ 11 %.

D'ici à 1990, ces évolutions, si elles se poursuivent, devraient entraîner un doublement des importations américaines de pétrole, de 5 à 10 millions de barils/jour, réduisant ainsi fortement le taux d'indépendance énergétique des Etats-Unis.

ENTREPRISES

Atochem et BP Chemicals s'unissent pour la fabrication du polypropylène

Les grandes manœuvres se poursuivent dans l'industrie des matières plastiques. Les groupes Atochem (Elf) et BP Chemicals (BP) ont décidé de marier à l'échelon mondial leurs fabrications de polypropylène. Les deux partenaires sont convenus de rassembler dans une nouvelle société tous leurs actifs dans cette branche d'activité, à savoir l'unité de Gonfreville-L'Orcher (Seine-Maritime), appartenant à la firme française (85 000 t/an), et l'usine de Lavéra (Bouches-du-Rhône), de la société britannique (80 000 tonnes). La nouvelle entreprise, dont Atochem sera actionnaire à 51 % et BP à 49 %, investira 600 millions de francs pour accroître la capacité du nouvel ensemble de 15 000 tonnes à Gonfreville et de 70 000 tonnes à Lavéra, où une nouvelle usine sera construite pour remplacer l'ancienne. A l'horizon 1988, Atochem et BP Chemicals seront capables d'aligner une production de 250 000 tonnes de propylène. Premiers en France, ils se situeront à la cinquième place en Europe de l'Ouest (11 % du marché). Trop discrète jusqu'ici face au géant italo-américain Himont (Montedison-Hercules), qui, avec sa capacité de 1,3 million de tonnes, possède 20 % du marché mondial, leur position internationale (4 % de la production mondiale) sera renforcée. Principalement utilisé dans l'emballage, surtout alimentaire, le polypropylène trouve de nombreuses applications dans l'industrie automobile.

4 000 suppressions d'emplois chez Hughes Aircraft

Hughes Aircraft, l'une des principales sociétés américaines d'aéronautique et d'électronique militaire, annonce qu'elle supprimera environ 4 000 emplois d'ici à la fin de l'année. Elle compte aujourd'hui 82 000 salariés. Rachetée en 1985 par Generals Motors, Hughes a vu ses bénéfices chuter de 46 % au cours des neuf premiers mois de l'année dernière. Ce retournement d'une conjoncture jusque-là favorable serait dû aux économies pratiquées dans le budget américain de la défense.

American Motors va continuer à produire des jeeps en Chine

American Motors Corporation (AMC), filiale à 46 % de Renault, va poursuivre le montage de jeeps Cherokee en Chine. Un accord conclu en fin de semaine dernière entre AMC et la Chine prévoit que la production des jeeps comprendra un plus grand nombre de pièces détachées produites sur place pour répondre à la pénurie de devises que connaît ce pays. Beijing Jeep Corp., filiale commune à AMC (qui en détient 31,4 %) et à Beijing Automotive Works, qui assemble les jeeps expédiées en « kit » par l'usine américaine de AMC, avait en effet annoncé (*le Monde* daté 4-5 mai) qu'elle suspendait sa production, la Chine ne disposant plus des devises nécessaires pour payer ses achats.

L'annonce de l'accord entre AMC et les autorités chinoises devrait rassurer les autres investisseurs occidentaux, qui avaient observé avec inquiétude les difficultés de cette coopération entre la Chine et un partenaire étranger, craignant d'être également touchés par la nouvelle politique chinoise en matière de sortie de capitaux.

RFA : mort de l'industriel Peter von Siemens

L'industriel Peter von Siemens, arrière-petit-fils de Werner von Siemens, fondateur du groupe ouest-allemand du même nom, est mort à l'âge de soixante-quinze ans après une longue maladie, a annoncé le vendredi 23 mai à Munich un porte-parole du groupe Siemens. Né le 29 juin 1911 à Berlin, Peter von Siemens était entré dans l'entreprise familiale à l'âge de vingt-trois ans. Après avoir gravi les échelons du groupe, il reprit en 1971 la présidence du conseil de surveillance. Quand il quitta ce poste en 1981, pour la première fois depuis la fondation de la société en 1847, ce fut un étranger à la famille, Bernhard Plettner, qui lui succéda. La famille Siemens possède environ 10 % du capital de l'entreprise (premier groupe industriel ouest-allemand en 1985) et le fils de Peter von Siemen, Peter Carl, quarante-huit ans, est actuellement à la tête du département Recherche et technique du groupe.

Faits et chiffres

Énergie

● **Pétrole : baisse des fournitures iraniennes à la Syrie.** – L'Iran a considérablement réduit ses livraisons de pétrole brut à la Syrie, principalement en raison du non-remboursement par Damas de sa dette pétrolière, qui a atteint près de 1,5 milliard de dollars, rapporte l'hebdomadaire *Middle East Economic Survey*. Depuis cette réduction, la Syrie a acheté régulièrement au cours des trois derniers mois 48 000 barils de brut léger tous les quinze jours sur le marché libre méditerranéen, et Damas a demandé une aide pétrolière à l'Arabie saoudite et au Koweit. – (*AFP*.)

Social

● **Renault-Douai : trois responsables CGT inculpés.** – La perte du contrôle par la *CGT du comité* d'entreprise de l'usine Renault à Douai (Nord), intervenue officiellement le 7 mai, prend désormais un tour judiciaire. Le 23 mai, trois responsables CGT ont été interpellés par le SRPJ de Lille, puis inculpés de vol et de complicité de vol le lendemain à la suite d'une plainte de l'intersyndicale FO-CFDT-CGC. La CGT avait refusé de remettre les documents comptables du comité d'établissement au nouveau bureau élu et avait décidé de « *les mettre temporairement à l'abri* ».

● **Défilé de la CGT à l'intérieur de Renault-Billancourt.** – La CGT a organisé, le jeudi 23 mai, une *manifestation devant l'usine* Renault de Boulogne-Billancourt, sur le thème « Douze heures pour que vive et se développe Renault-Billancourt ». L'héroïne du jour était la Neutral, cette maquette d'un ancien projet de la Régie pour remplacer la 4 L et reprise par la *CGT* comme solution alternative au plan de dégraissage de la direction. Elle *ouvrait une manifestation imprévue* – qui a étonné plus d'un – à l'intérieur même du site de l'île Séguin. Dans son discours d'ouverture, M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, a affirmé qu'il n'y a pas de « *fatalité au déclin de Renault* », ajoutant qu'il faut « *sauver Billancourt pour défendre Renault et son avenir. C'est l'urgence numéro un* », a-t-il conclu.

Les retraites ne seront pas revalorisées au 1er juillet

Le gouvernement va annuler la revalorisation des retraites (*1,1 %*) prévue au 1er juillet. Cela permettra à la Caisse nationale d'assurance d'économiser environ 700 millions de francs et représente une des rares économies substantielles possibles sur les dépenses du régime général de *sécurité sociale cette année*.

La mesure revient, à peu de chose près, à aligner la revalorisation totale des retraites en 1986 sur les hypothèses économiques du gouvernement : 2,4 % d'inflation en moyenne annuelle au lieu des 3,4 % prévus à la fin de l'année dernière – prévision sur laquelle se fondait le relèvement décidé en décembre par le gouvernement socialiste.

Plusieurs signes avaient laissé prévoir cette mesure. L'arrêté du 17 avril dernier annulant certaines *dépenses prévues au budget 1986* avait déjà réduit d'environ 1 % (220 millions de francs sur un total de 22,16 milliards) les crédits du Fonds national de solidarité, qui alimente le minimum vieillesse. De même, le montant de l'allocation aux adultes handicapés, remboursé par l'Etat à la Caisse nationale d'allocations familiales, a été réduit de 90 millions de francs.

L'arrêté du 17 avril a apporté une autre économie substantielle – pour le budget de l'Etat, cette fois : il a réduit de 758 millions de francs (sur les 9 200 millions initialement prévus) les subventions accordées *aux régimes de retraite des mines* et des chemins de fer secondaires (586 millions de francs pour le premier, 172 millions pour le second).

Cette réduction est, pour une part, la conséquence de la révision des retraites, mais pour *l'essentiel*, affirme-t-on au gouvernement, une rectification de la compensation décidée à l'automne 1985 pour alléger les charges de l'Etat : les sommes attribuées pour 1985 et 1986 seraient supérieures aux besoins. Mais au régime minier, on craint de « passer dans le rouge » à la fin de 1986 et d'avoir à prendre sur les *réserves*, qui, au demeurant, ne correspondent qu'à un mois de prestations.

GUY HERZLICH.

Le Haut Conseil de la population propose des mesures pour les familles nombreuses

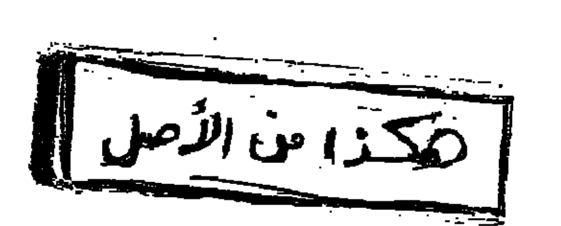
Le Haut Conseil de la population *et de la famille, qui s'est réuni* ce vendredi 23 mai sous la présidence de M. François Mitterrand, a présenté un certain nombre de propositions sur l'accueil du troisième enfant et la situation des jeunes d'origine étrangère, conformément à la demande faite par le président de la République.

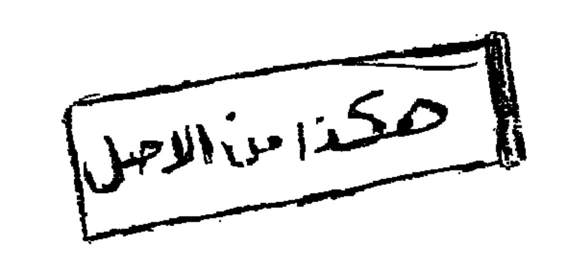
Le Haut Conseil a préconisé de renforcer encore les prestations accordées aux familles de trois enfants et plus, en augmentant sélectivement les allocations familiales, en maintenant leur montant lorsque les aînés ont dépassé seize ans, de mieux assurer encore la retraite des mères de famille qui n'exercent *pas d'activité* professionnelle et de donner des possibilités de retraite anticipée à celles qui n'ont pas cessé leur activité. Il a souhaité aussi que l'on améliore l'allocation parentale d'éducation, mais en évitant des mesures qui entraîneraient *une chute brutale de revenus* à la sortie.

Le Haut Comité estime aussi nécessaires des mesures en matière de logement, entre autres par des incitations à la construction et à la réhabilitation de logements pour cinq ou six personnes ou de logements « agrandissables », et en accordant une priorité pour l'attribution des logements sociaux. Les *allocations logement pourraient* aussi être accrues selon la taille des familles, et des prêts supplémentaires attribués à la naissance du troisième enfant.

Enfin, pour permettre aux mères de mieux concilier vie familiale et *vie professionnelle*, le Haut Comité suggère que le temps partiel soit de droit pour les parents de trois enfants – en accordant en échange des avantages financiers aux entreprises, – que l'on multiplie les lieux d'accueil de jeunes enfants, notamment les crèches, encore insuffisantes, en accroissant les aides et l'incitation de l'Etat, et il propose aussi d'accorder une priorité d'accès *pour les mères qui travaillent*, d'étendre les déductions pour frais de garde, enfin, de prévoir pour celles qui ont interrompu leur activité après la naissance d'un troi*sième enfant et souhaitent la* reprendre des possibilités de formation supplémentaire.

Pour l'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française, il faudrait, selon le Haut Conseil, régulariser la situation des jeunes entrés en France après l'âge de dix ans, mais avant l'entrée en vigueur de la loi du 17 juillet 1984 et en dehors de la procédure du regroupement familial. Ces jeunes (entre 10 000 et 15 000) ne peuvent actuellement ni accéder au marché *du travail ni obtenir une autorisation* de séjour, alors qu'ils ont été scolarisés en France pendant plusieurs années. Selon le Haut Conseil, on devrait leur accorder exceptionnellement un titre de séjour s'ils satisfont aux conditions de ressources et de *logement*.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 23 mai

ET de cinq. A son tour, la liquidation générale du mois de mai inscrite au calendrier de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par le chômage de la Pentecôte, a été gagnante. Mais il s'en est fallu de très peu que le résultat s'inverse, le gain se limitant à 0,47 %. Ce fut le seul élément positif relevé ces derniers jours, marqués par le premier véritable revers éprouvé rue Vivienne depuis plus de huit mois. Pas une seule fois, la hausse n'a réussi à se frayer un chemin. La baisse fut, mardi, ponctuelle au rendez-vous de la réouverture (– 1,57 %). Elle fut, néanmoins, contenue le lendemain. La résistance ayant commencé à s'organiser, le marché en recul de 2,5 % à l'ouverture réussissait, en clôture, à réduire l'écart (– 0,97 %). Mais, ce qui ressemblait encore a de la consolidation, prit très vite l'allure d'une débâcle. Encore très optimistes mercredi sur la suite des événements, les professionnels le furent beaucoup moins après. Jeudi, jour de liquidation générale, alors que beaucoup prévoyaient un retour à l'équilibre, au pire de l'effritement, la baisse reprit de la vigueur (– 2,1 %). Tout devait rentrer dans l'ordre à la veille du week-end avec le renouvellement des ordres pour le premier jour du nouveau mois boursier. Du moins le croyait-on. Nouvelle et amère déception. Loin de se redresser, les valeurs françaises s'alourdirent encore très vite et, au coup de cloche final, l'indicateur instantané accusait une chute de 2,3 %. Jamais depuis l'été 1985 un tel phénomène n'avait été observé. Bref, d'un vendredi à l'autre, la glissade a pris des proportions inquiétantes (– 7 %).

Le charme serait-il rompu ? Impossible encore de se prononcer. Mais un fait est certain : l'atmosphère était soudain devenue lourde dans les travées et autour de la corbeille. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, n'a pas peu contribué avec M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, à raviver les craintes sous-jacentes en brossant un sombre tableau de la situation économique du pays. Dramatisation voulue ou involontaire ? Déjà sensibilisée par le dérapage des prix et la montée du chômage en avril, puis par les très mauvais résultats du commerce extérieur le même mois (déficit de 4,8 milliards de francs en données corrigées), la Bourse a encaissé le choc de plein fouet.

Le charme rompu ?

Les opérateurs français n'ont pas été les seuls à vendre. Un mauvais signe : pour la première fois les investisseurs étrangers ont commencé à se dégager assez massivement. *« Le poison de la politique commencerait-il à envahir la maison ? »*, demandait un professionnel pris à contre-pied et, manifestement, sur des charbons ardents.

A dire vrai, plus personne ne savait plus trop que penser. Les mêmes, qui, quarante-huit heures auparavant, se disaient persuadés que les ventes bénéficiaires touchaient à leur fin, n'était plus sûr de rien. Leur argumentation était fondée sur le remploi des bénéfices. Paris restant la seule terre d'accueil pour les capitaux en quête de placement, il était évident à leurs yeux que ceux-ci allaient automatiquement s'y réinvestir à brève échéance. Autrement, où auraient-ils échoué ? Las ! Amsterdam, dopé par la victoire aux élections des chrétiens-démocrates, s'est mis à bouillir, et Francfort lui a emboîté le pas sur-le-champ. Encouragé par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt, Londres aussi s'est très vivement redressé et Milan, sa consolidation achevée, s'est réveillé. La nouvelle brise de hausse parvint même sur les rivages de New-York et de Tokyo. Bref, Paris a perdu de sa superbe, et la tentation de rallier de nouveaux ports a gagné de loin en loin.

Reste à savoir maintenant si le phénomène est appelé à durer. Personne ne s'aventure à faire de pronostic. Si l'on en croit la méthode du délai de recouvrement (DR) mise au point par la Banque Paluel-Marmont pour apprécier la valeur des actions en tenant compte des bénéfices passés et à venir des entreprises concernées, mais aussi du facteur monétaire (taux d'intérêt), Paris reste encore une des places les plus attrayantes avec un coefficient de 12,1 (12,8 pour Dusseldorf, 13 pour Londres, 16,2 pour Tokyo). Si New-York est la moins chère (11,5), la progression des résultats des sociétés américaines offre une moins bonne visibilité. CQFD. Mais il s'agit là d'une appréciation, comme celle faite par l'hebdomadaire américain *Business Week*, qui considère que la France a du « sex appeal » pour les investisseurs. *« Les plus grands*, lit-on, *s'y pressent pour participer au programme de privatisation. »* L'hebdomadaire met toutefois un bémol et craint que l'entrée massive de capitaux ne conduise le gouvernement français à faire marche arrière dans son projet d'ouvrir plus largement le marché intérieur au capital extérieur. On en est là, mais la question sur l'avenir du marché demeure pour l'instant toujours sans réponse. Des spécialistes estiment qu'encore 5 % de baisse ne ferait pas de mal pour mieux consolider huit mois de hausse. Mais ils ne sont pas non plus très sûrs qu'au-delà de ce seuil la résistance parviendra à s'organiser. Logiquement, la Bourse devrait gagner les eaux plus calmes de la sélectivité.

Beaucoup le pensaient encore à la veille du week-end. Mais, sans le moindre doute, ce seront les étrangers qui, derechef, feront la différence, et leur réaction est imprévisible. Une chose est certaine : avec les prochains détachements de coupons, de nouvelles liquidités vont arriver sur le marché au cours des semaines à venir. Le flux est évalué à une trentaine de milliards de francs. Mais avec la libéralisation du contrôle des changes, il n'est pas certain que tout cet argent s'investira à Paris.

« Je suis vendeur à l'oeil », déclarait un fondé de pouvoir haussier jusqu'ici. Comme en 1985, l'été de la Bourse va-t-il être placé sous le double signe du marasme des affaires et de l'enlisement des cours ? L'environnement en décidera, le facteur politique n'étant probablement pas appelé à jouer les seconds rôles avec les problèmes posés par la cohabitation.

De la semaine écoulée, les annales boursières retiendront au moins deux événements : le retour à l'anonymat sur le commerce de l'or, officialisé par décret le 22 mai, mais qui n'a pas déclenché un gros regain d'intérêt sauf peut-être sur le napoléon (+ 10 % vendredi), mais avec très peu d'intervenants ; la suppression de la devise-titre contenue vendredi dans une des nombreuses circulaires accompagnant l'arrêté libéralisant le contrôle des changes. Ajoutons, enfin, que la valeur de reprise de la rente 4 1/2 % 1973, admise en règlement des droits de mutation entre le 1er juin et le 30 novembre prochains, a été fixée à 1 548,54 F.

ANDRÉ DESSOT.

Banques, assurances

	23-5-86	Diff.
Bancaire (Cie)	1 200	– 130
Cetelem	1 470	– 350
Chargeurs SA	1 195	– 90
CFF	1 720	– 170
CFI	580	– 35
Eurafrance	3 380	– 75
Hénin (La)	736	– 26
Imm. Pl.-Monceau	748	– 76
Locafrance	695	– 82
Locindus	1 165	– 50
Midi	6 050	– 450
Midland Bank	488	– 25
O F P	1 600	– 30
Parisienne de réesc.	2 050	– 5
Prétabail	1 620	– 90
Schneider	750	– 6
UCB	699	– 61

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Salsigne	+ 10	Mamrhin	– 23,6
Raffin-Dist.	+ 7,1	DMC	– 22,2
Géophysique	+ 6,5	*Sommer*	– 21,6
Gerland	+ 5,9	Bel	– 21,2
Salvepar	+ 5	BHV	– 20,5
Hachette	+ 4,8	Cetelem	– 19,2
Penhoët	+ 4,4	UFB	– 19,1
Dumez	+ 4,1	Crouzet	– 18,6
Génér. Biscuit	+ 3,9	SGE	– 17,3
Redoute	+ 3,6	Gén. des Eaux	– 16,3
Majorette	+ 3,3	Marine Wendel	– 16,3
Damart	+ 1,6	Matra	– 16,1
Skis Rossig.	+ 1,1	TRT	– 16,1

Matériel électrique services publics

	23-5-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	530	– 56
CIT-Alcatel	2 123	– 177
Crouzet	360	– 82
Générale des Eaux	1 335	– 260
IBM	1 053	+ 8
Intertechnique	1 880	– 318
ITT	335	+ 4
Legrand	3 855	– 135
Lyonnaise des Eaux	1 490	– 87
Matra	2 180	– 418
Merlin-Gérin	3 285	– 158
Moteurs Leroy-Somer	910	– 125
Moulinex	92	– 0,80
Philips	171,20	+ 17,20
PM Labinal	680	– 91
Radiotechnique	925	– 70
SEB	562	– 85
Siemens	2 025	+ 103
Schlumberger	225,50	+ 12,50
Téléméc. Electrique	2 350	– 410
Thomson-CSF	1 189	– 196

Bâtiment, travaux publics

	23-5-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 285	– 179
Bouygues	1 072	– 193
Ciments Français	745	– 110
Dumez	1 520	+ 60
GTM	345	– 14
J. Lefebvre	745	– 94
Lafarge	1 380	– 185
Maisons Phénix	265	– 25
Poliet et Chausson	1 360	– 185
SCREG	88	inch.
SGE-SB	82,60	– 17,30

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	23-5-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 600	+ 118
7 % 1973	7 845	+ 205
10,30 % 1975	*106,40*	+ 0,79
PME 10,6 % 1976	105,80	+ 0,05
8,80 % 1977	122,95	+ 1,35
10 % 1978	106,70	– 0,10
9,80 % 1978	106,65	+ 0,35
8,80 % 1978	101,16	+ 0,14
9 % 1979	104	– 0,10
10,80 % 1979	109	– 0,65
13,80 % 1980	108,40	– 0,15
16,75 % 1981	111,25	– 0,25
16,20 % 1982	126,40	– 0,40
16 % 1982	127,20	– 1,05
15,75 % 1982	122,80	– 0,55
CNE 3 %	4 300	– 100
CNB bq. 5 000 F	103,50	– 0,50
CNB Paribas 5 000 F	106	– 0,05
CNB Suez 5 000 F	106	– 1,65
CNI 5 000 F	103,70	+ 0,30

Alimentation

	23-5-86	Diff.
Béghin-Say	491	– 34
Bongrain	1 800	– 170
BSN G.-Danone	3 630	– 260
Carrefour	*3 575*	– 263
Casino	1 700	– 135
Cédis	1 160	– 80
Euromarché	2 225	– 305
Guyenne et Gasc.	*716*	– 3
Lesieur	1 150	– 149
Martell	1 730	– 115
Moët-Hennessy	2 395	– 75
Nestlé	32 995	+ 1 495
Occidentale (Gle)	936	– 74
Olida-Caby	250	– 26 5
Pernod-Ricard	1 080	– 120
Promodès	*1 560*	– 20
St-Louis-Bouchon	620	– 98
C.S. Saupiquet	780	– 60
Source Perrier	701	– 24
Veuve Clicquot	*4 160*	– 90

Des mesures pour accélérer la cotation

Consciente des difficultés pratiques que soulève l'explosion de l'activité à la Bourse de Paris, la Compagnie des agents de change a décidé, de concert avec l'Association française des établissements de crédit, de prendre une série de mesures destinées *« à améliorer et accélérer le traitement des ordres »*, selon la formule de son syndic, M. Xavier Dupont.

L'innovation la plus notable porte sur l'augmentation des quotités de négociation (nombre *minimum d'actions qu'un opérateur doit acheter*) sur le marché à règlement mensuel. Dès la liquidation du 23 juin, celles-ci seront doublées — en moyenne — pour les titres de cent cinquante-quatre sociétés. Les quotités *avaient été réduites en novembre* 1983, lors de la mise en place du marché unique, afin d'attirer à la corbeille les petits épargnants.

Autre disposition susceptible de fluidifier les transactions : des heures limites seront désormais fixées à la transmission des ordres. Depuis quelques mois, il *n'était pas rare* de voir les banques et les principaux acteurs de la place déposer les ordres avec grand retard, parfois même après l'heure de clôture administrative. Pour que leur exécution se fasse au premier cours coté, il faudra – *s'il s'agit d'actions – qu'ils* soient transmis à 12 h 30, dernier délai ; ou un quart d'heure avant chaque cotation, l'appréciation étant laissée à l'agent de change. Ce à compter du 2 juin. Cet horaire sera valable tant pour les *valeurs françaises qu'étrangères*, et sur tous les marchés. La limite de dépôts des ordres a aussi été arrêtée à 12 h 30 pour les obligations cotées à la criée, et à 11 h 30 pour les obligations au comptant. Au-delà, l'exécution des ordres se fera sur des cours postérieurs à la première cotation.

La suppression des ordres « me voir » annoncée le 21 mai par M. Dupont devrait là encore *faciliter l'accélération souhaitée. « Il y a eu des abus »*, a estimé le syndic, faisant référence aux entretiens préalables que les agents de changes ont avec leurs clients — souvent des investisseurs institutionnels — avant d'exécuter de tels ordres. Enfin, le groupe expérimental de cotation à la criée pour les valeurs au *comptant sera étoffé de façon à* désengorger le groupe trois (actions du second marché et du comptant).

Ce sont là autant d'aménagements qui devraient, selon les souhaits des autorités boursières, rendre chaque séance moins fastidieuse, au moment du lancement, le 23 juin, du marché continu informatisé (1). *Sur ce* dernier point, M. Dupont a indiqué que, fin 1986, la séance du *matin et celle, officielle*, de l'après-midi ne formeraient plus qu'une seule séance. L'introduction prochaine du système informatique d'aide à la cotation, inspiré du CATS (Computer Assisted Trading System) en usage au Toronto Stock Exchange), permettra, d'après le syndic, de traiter 50 valeurs en *continu d'ici à la fin de l'année*, et 200, voire 250 valeurs, avant 1988.

ERIC FOTTORINO.

(1) Cinq valeurs ont été désignées : Eurocom, L. Vuitton, Leroy-Somer, Synthélabo et UCB.

Certificats d'investissement : à la tête du client ?

Existe-t-il ou non une règle du jeu pour répartir les certificats d'investissement nouvellement émis ? Furieux d'avoir été mis, selon eux, à la portion congrue, surtout servis de façon très inégale suivant les intermédiaires choisis, des gérants de fonds commencent à donner de la voix pour dénoncer les discriminations. Pour les uns, les réductions opérées sont *« aléatoires »*. Pour d'autres, elles sont faites au *« pifomètre »*. Mais beaucoup rejettent les aléas dus au hasard et s'en prennent directement aux banques *émettrices*, Paribas et BNP en l'occurrence, qui se sont vues autorisées à placer elles-mêmes leur papier au guichet. A leurs yeux, il ne fait guère de doute que les clients de ces établissements ont été privilégiés, et *tant pis pour les autres*. Bref, la colère monte, et tous demandent avec insistance l'établissement *d'une grille de répartition* des titres et un blocage des fonds à due concurrence du montant des demandes déposées.

Interrogée, la COB est sereine. Elle reconnaît simplement que les quotas fixés pour les différentes catégories d'investisseurs ne figuraient pas dans les notes remises aux intermédiaires. Mais, à la tour Mirabeau, on déclare n'avoir *« pas constaté d'irrégularités »* et que, de toute façon, les quotas ont été respectés. Passe pour les quotas, mais à l'intérieur de ceux-ci rien n'empêchait un établissement de donner la priorité à ses clients. A cet égard, la COB est plus évasive. Tout en admettant que, *dans le cas de* Paribas, *« on s'est aperçu que les particuliers n'avaient pas été aussi bien traités »*, sous-entendu qu'ils auraient dû l'être, elle retient que le principe de non-discrimination doit être appliqué.

Naturellement, les banques incriminées se défendent comme de beaux diables. Chez Paribas, *on assure que tout s'est très bien* passé et que *« la COB a même adressé un satisfecit à la maison »*. La BNP jure ses grands dieux que la règle du jeu a été respectée, mais admet cependant l'existence possible de quelques dérapages mineurs mais *« incontrôlables »*.

Alors y a-t-il eu tricherie comme beaucoup *l'affirment ?* Des complaisances, voire quelques irrégularités probablement, *mais difficilement vérifiables*. Ces mots font bondir les gérants de fonds. Ces derniers en profitent pour s'indigner des possibilités de gains offertes à la spéculation. Ainsi le certificat Paribas, mis en vente à 625 F, a été pour la première fois coté 920 F, soit 47,2 % plus cher. Dans le cas de la BNP, un écart de 20 % a été relevé entre le prix d'émission et le premier cours coté (485 F – 580 F). En d'autres termes, l'Etat n'aurait pas vendu ses biens au bon prix et favorisé un trafic. *« Si les prix ne sont pas bons, relevez-les »*, entend-on. Toutes ces protestations ont leur écho à la Bourse de Paris, au moment où le Crédit lyonnais s'apprête, à son tour, à émettre pour 2,7 milliards de francs de certificats d'investissement.

A.D.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Paris Réesc. (1)	451 318	879 094 904
Michelin (1)	116 362	343 513 253
Peugeot (1)	285 363	292 935 488
Raffin.-Distrib. (1)	1 490 519	254 462 720
CSF (1)	*189 825*	*249 019 140*
BSN (1)	64 047	242 160 285
Lafarge (1)	157 038	229 415 276
ELF	577 238	181 032 725
Carrefour (1)	44 872	166 293 534
Navig. Mixte (1)	133 842	157 531 545
Moët	61 759	150 735 645
Total	366 758	143 241 599
Midi	*20 961*	*130 598 256*

(*) Du 15 au 22 mai inclus.
(1) Séance du 23 mai comprise.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
Or fin (kilo en barre)	77 600	78 900
— (kilo en lingot)	77 250	78 900
Pièce française (20 fr.)	530	580
Pièce française (10 fr.)	460	452
Pièce suisse (20 fr.)	516	560
Pièce latine (20 fr.)	480	501
● Pièce tunisienne (20 fr.)	490	480
Souverain	580	582
Souverain Elizabeth II	580	581
● Demi-souverain	338	336
Pièce de 20 dollars	3 040	3 120
— 10 dollars	1 620	1 630
● — 5 dollars	928	916
— 50 pesos	2 900	3 095
● — 20 marks	581	586
— 10 florins	457	490
● — 5 roubles	320	325

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 23 mai

COURS	ÉCHÉANCES				
	Mai 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Premier	112,70	112,55	112,90	113,25	113,10
+ haut	112,70	112,55	113	113,25	113,30
+ bas	*112,10*	*112,40*	*112,75*	*112,90*	*112,90*
Dernier	112,10	112,40	112,75	112,95	112,90
Cours comp.	112,20	112,45	112,75	112,90	112,95

Nombre de contrats : 3 519.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai	23 mai
RM	–	1 563 796	1 570 434	2 002 348	2 085 890
Comptant					
R. et obl.	–	6 827 716	5 574 863	6 636 464	6 242 342
Actions	–	670 896	330 740	303 017	302 292
Total	–	9 062 408	7 676 037	8 941 829	8 630 524
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	–	152,7	151	147,1	–
Étrangères	–	104,7	105,8	107,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	–	151,6	149,5	146,4	142,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	405,3	400,3	391,4	385,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Derechef au-dessus de 1 800

Le marché a déployé de grands efforts pour se redresser mais il a dû s'y reprendre à deux fois pour réussir. La deuxième tentative a été la bonne et, comme libéré de ses entraves, Wall Street a refranchi comme une fusée la barre des 1 800 points du Dow Jones. Vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 1 823,29 (contre 1 759,79) en progrès de 3,6 %. La révision en hausse, fort inattendue, du PNB pour le premier trimestre a d'abord rassuré. Mais cet indicateur n'a pas résisté à l'analyse, et la progression s'est révélée provenir essentiellement de l'augmentation des stocks. Les autres statistiques qui l'accompagnaient ont, elles, témoigné que la situation économique n'était toujours pas brillante. Cependant, après vingt-quatre heures de réflexion, les opérateurs en ont conclu que l'heure d'une baisse des taux d'intérêt avait sonné pour relancer la machine. Sur cette idée fermement ancrée, les achats ont repris.

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
Alcoa	38 1/8	38 1/2
ATT	23 3/4	24 5/8
Boeing	54 3/8	57 3/4
Chase Man. Bank	40	43 5/8
Du Pont de Nemours	78 3/4	80 1/4
Eastman Kodak	57	58 7/8
Exxon	57 3/8	58 1/2
Ford	75 7/8	78
General Electric	75 1/2	79 3/4
General Motors	75 1/8	77 1/4
Goodyear	29 1/2	31 3/8
IBM	144 7/8	143 3/4
ITT	44 7/8	46 5/8
Mobil Oil	30	31 5/8
Pfizer	57 3/4	61
Schlumberger	30	30 5/8
Texaco	32 1/8	32 5/8
UAL Inc.	57 7/8	59 1/4
Union Carbide	22 3/4	23 3/4
US Steel	20 1/8	20 1/2
Westinghouse	51	53 1/8
Xerox Corp	57 1/8	60 1/8

LONDRES

Raffermissement

Encouragé par la perspective d'une baisse des taux d'intérêt, effectivement amorcée à la veille du week-end, mais aussi par la vigueur retrouvée de Wall Street, le London Stock Exchange s'est raffermi. A ces facteurs se sont ajoutés les bons résultats annoncés par plusieurs entreprises. Du coup, les industrielles ont récupéré toutes leurs pertes de la semaine précédente.

Indices « F.T. » du 23 mai : industrielles, 1 331,1 (contre 1 294,3) ; mines d'or, 237,6 (contre 283,3) ; fonds d'Etat, 92,36 (contre 91,54).

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
Beecham	363	395
Bowater	313	313
Brit. Petroleum	555	583
Charter	233	233
Courtaulds	260	284
De Beers (*)	725	705
Free State Ged. (*)	9 15/16	9 7/16
Glaxo	963	983
Gt. Univ. Stores	12	12 3/8
Imp. Chemical	822	901
Shell	775	808
Unilever	15 3/32	16 3/32
Vickers	461	461
War Loan	40 3/8	40 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Forte reprise

La remontée du dollar et, surtout, la victoire électorale aux Pays-Bas des chrétiens-démocrates ont déclenché une très forte reprise. La majeure partie des compartiments ont été concernés. La chaîne d'hypermarchés Massa a tenu la vedette (+ 18,8 %).

Indice de la Commerzbank du 23 mai : 2 001,1 (contre 1 960,2).

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
AEG	325,50	324,60
BASF	272,30	283
Bayer	292	303,80
Commerzbank	312	331,50
Deutschebank	791	802
Hoechst	272,50	283
Karstadt	336	344
Manneman	211,50	222
Siemens	609	624,80
Volkswagen	548,80	578,50

TOKYO

Au « top »-niveau

Tous les records d'altitude ont été battus, cette semaine, à Tokyo. Si le raffermissement du dollar n'a pas été étranger au phénomène, ce sont surtout les rumeurs d'élections anticipées qui ont déclenché une forte reprise des achats. Les professionnels estiment, en effet, qu'un retour anticipé aux urnes inciterait le gouvernement à stimuler l'économie.

Samedi 24 mai, le Nikkei a battu ses records en s'établissant à 16 397,32 (contre 15 674,03). Indice général : 1 267,10 (contre 1 235,74).

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
Akai	380	406
Bridgestone	684	705
Canon	1 040	1 050
Fuji Bank	1 470	1 480
Honda Motors	1 160	1 190
Matsushita Electric	1 470	1 570
Mitsubishi Heavy	371	368
Sony Corp.	3 520	3 560
Toyota Motors	1 450	1 460

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

8 à 10 milliards de dollars d'invendus

Les estimations varient, mais sans diverger grandement. On chiffre généralement à 8 ou 10 milliards de dollars le volume d'obligations internationales lancées cette année et qui n'ont pas trouvé preneur parmi les investisseurs. Même en cas d'amélioration de la situation financière d'ensemble et de retour à la baisse des taux d'intérêt, c'est en semaines qu'il faudrait compter le temps nécessaire à leur absorption. Si, *comme on le craint*, la situation demeure aussi indécise qu'elle l'est aujourd'hui, le placement de tous ces titres invendus exigera des mois. Faisant suite au lancement d'un volume record de 82,8 milliards de dollars durant le premier tiers de *cette année*, la libération des titres exige d'énormes montants : par exemple, cette semaine, 1,2 milliard de dollars pour le seul 28 mai et 1,4 milliard de dollars pour le 29 mai. Ce qui doit rassurer toutefois, reflétant le récent ralentissement du rythme des émissions nouvelles, c'est la diminution des sommes dues quotidiennement en juin. De plus de 1 milliard le 4 *juin*, les volumes à libérer sont de l'ordre de 500 millions en moyenne par jour vers le milieu du mois et de 250 millions vers la fin du mois.

Pour l'instant, les exceptions sont bien rares qui témoignent pour les nouvelles opérations d'une réponse satisfaisante. L'eurofranc français toutefois parvient à se distinguer encore, de bonnes nouvelles *parviennent* de la couronne danoise et, dans le secteur du mark, on se félicite pour la première fois, ce mois, de la fixation de conditions réalistes. Un nom aussi prestigieux que la compagnie aérienne Lufthansa offre pour une durée de dix ans un coupon de 6 %, c'est-à-dire supérieur de 0,75 % à celui fixé un mois plus tôt à l'occasion d'une transaction comparable, pour le compte des automobiles BMW. Mais, d'une façon générale, les prix pour un grand nombre de transactions récentes sont largement en dehors du montant global des commissions à travers pratiquement tous les segments du marché international des obligations de type classique.

Les affres du marché international mettent en lumière une double concurrence : celle qui oppose les deux principaux secteurs obligataires libellés en monnaies européennes, le franc suisse et le deutschemark, et, à l'intérieur de chacun d'eux, la compétition engagée pour la direction de syndicats d'émission entre banques locales et étrangères. Avec près d'un cinquième du volume total des émissions internationales, l'importance des deux secteurs est considérable, même si elle apparaît modeste comparée au dollar, à qui est revenu environ la moitié du poids des émissions.

Ancré dans le pays de sa monnaie, chacun est à sa manière soumis à la réglementation ou à l'autorisation de la banque centrale de son pays qui s'efforce d'afficher le plus grand libéralisme possible. Les mêmes types d'emprunteurs s'y retrouvent, attirés, en particulier, par des taux d'intérêt moins élevés qu'ailleurs. Pour qu'un développement harmonieux s'y produise en parallèle, un écart suffisant, de l'ordre d'un à deux points de pourcentage, doit exister. Tout rapprochement trop marqué conduit à des déséquilibres importants. C'est ce *qui* s'est passé depuis la fin du mois dernier, alors que, dans un environnement encore euphorique d'abaissement du niveau de l'intérêt, les établissements en mesure de diriger des emprunts étrangers en marks ont annoncé à la Bundesbank un énorme volume de près de 18 milliards de deutschemarks, pour mai. La différence en termes de coupons n'était plus que de l'ordre d'un demi-point entre les deux marchés, provoquant un immense intérêt de la part des emprunteurs pour de la devise allemande, au détriment du franc suisse. L'ajustement *qui s'est produit* à la suite – de façon unilatérale, par le seul fait du redressement des rendements offerts en marks – a depuis restauré l'équilibre. Le niveau des taux suisses, qui continuent de varier entre 4 1/2 % et 5 % *pour les meilleures signatures*, ne permet en tout cas qu'aux plus puissantes des banques d'exercer leurs talents en tant que chefs de file de syndicats d'émission.

Redéploiement japonais ?

Le mauvais accueil réservé à certaines nouvelles émissions en dollars munies de warrants débouchant sur l'acquisition d'actions de sociétés japonaises est dû en grande partie à des *considérations d'ordre plus technique*. La prime globale – d'environ 20 % – qu'il est d'usage de fixer pour ce type de transactions en dollars, est en effet nettement plus élevée que celle concernant des transactions similaires en d'autres grandes monnaies. Cela explique que la faveur des investisseurs aille davantage aux emprunts avec warrants offerts en francs suisses ou en deutschemarks, où les primes lors du montage des opérations sont de l'ordre de 15 à 17 %.

C'est ainsi que des cours nettement au-dessus du pair en deutschemarks ou en francs suisses contrastaient vendredi matin avec une sérieuse décote de 3 points de pourcentage d'un emprunt en dollars pour Hanwa, *un groupe de la sidérurgie nippone*. La saturation certaine de ce secteur de l'euromarché en dollars pour ce type d'émissions a précipité les choses. Dans ces conditions, à quelques jours de la date limite d'enregistrement auprès de la Bundesbank des projets d'emprunts en euromarks pour le mois de juin, il n'est pas étonnant de constater qu'à Francfort, à Düsseldorf et à Munich on fasse valoir les mérites des places allemandes pour y lancer ce type de transactions. De leur *côté*, les banquiers de Bâle, de Zurich et de Genève s'efforcent de maintenir leur traditionnelle prépondérance en ce domaine. Certains misent déjà sur une réorientation vers les grands marchés de notre continent, décidée à Tokyo. Les émetteurs nippons, agissant en fonction des résultats récents, corrigeraient ainsi la faveur délibérément accordée à l'eurodollar durant la première partie de cette année. L'enjeu est de taille : les sociétés japonaises contribuent pour environ 60 % en volume à l'ensemble des obligations convertibles ou munies de warrants lancées dans tout le marché international.

Quoi qu'il en soit, de nouveaux secteurs s'apprêtent à recevoir des emprunts japonais avec warrants. Des candidats sont déjà cités en ECU, par exemple, ou en francs *français. A la suite d'un assouplissement* de la position du Comité de l'eurofranc, les débiteurs étrangers sont désormais en mesure de solliciter le marché avec des emprunts convertibles ou avec warrants. Il faudrait alors s'attendre à des coupons particulièrement bas.

Le secteur traditionnel de l'eurofranc français se porte toujours de *façon très satisfaisante, même si* l'ampleur du déficit du commerce extérieur, par son influence sur la hausse des prix, ne permet plus de tabler pour l'instant sur une poursuite de la baisse des taux. Au marché primaire, une nouvelle transaction de 500 millions de francs a vu le jour pour l'entité atomique de la Communauté européenne. Elle n'a finalement que modérément souffert de l'environnement particulièrement adverse que constitue le désastre nucléaire de Tchernobyl. Des conditions parfaitement alignées sur le marché, associant une durée relativement longue de douze ans à un coupon de *7,625 %*, c'est-à-dire légèrement supérieur à celui fixé pour le précédent emprunt de dix ans vu sur *le marché, ont assuré à Euratom une* bonne réception. Vendredi, sa décote sur le marché gris était bien contenue dans le cadre des commissions pour les banques, qui totalisent 2 %.

L'offre de certificats d'investissement du Crédit lyonnais qui doit débuter lundi se présente d'une façon tout à fait favorable. La qua*lité du nom et l'exemple de l'impo*sant succès que vient d'enregistrer la BNP promettent un accueil des meilleurs auprès des investisseurs. L'offre du Crédit lyonnais consiste en 3,7 millions de certificats d'une valeur nominale de 125 F à un prix de 725 F. Contrairement à l'opération de la BNP, il n'y aura pas de groupe de vente international.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Sensible remontée du dollar

Le net raffermissement constaté sur le dollar la semaine dernière s'est transformé cette semaine en un petit galop, qui a poussé le billet vert aux environs de 2,29 DM et de *7,27 F*, une manière plutôt inattendue, et qui a surpris plus d'un opérateur sur les marchés des changes.

A l'origine de cette poussée, on trouve la révision en hausse de la croissance du produit national brut américain pour le premier trimestre 1986, et une assez vive spéculation sur une reprise accentuée de l'économie des Etats-Unis au deuxième trimestre *1986*, avec toutes les incertitudes que comporte un tel pronostic.

La semaine avait commencé dans *l'attente de la publication* du taux de croissance du PNB en question, sur un fond de légère tension des taux d'intérêt outre-Atlantique. Les opérateurs prévoyaient une révision en baisse par rapport aux estimations antérieures, ramenant la croissance de 3,2 % *à 2,5 %*. L'idée était que la faiblesse de la croissance américaine pouvait inciter la Réserve *fédérale à réduire à nou*veau les taux d'intérêt afin de stimuler l'économie, mesure de nature à déprimer le dollar.

Mardi, dans l'après-midi, surprise générale : la croissance du PNB était portée de 3,2 % à 3,7 %. Immédiatement, le dollar se mettait à monter, atteignant 2,2450 DM, 7,15 F et 169 yens. Outre un raffer*missement imprévu de l'économie*, cette révision en hausse éloignait la possibilité d'une nouvelle baisse des taux. Le lendemain, après une petite déception due au fait que le dollar n'avait pu atteindre et dépasser le cours de 2,25 DM, seuil de déclenchement d'une nouvelle hausse inscrite dans les courbes des prévisionnistes, la poussée reprenait, car le franchissement du seuil de ces fameux 2,25 DM provoquait une vague d'achats de la part des opérateurs sur graphiques à l'International Monetary Market de Chicago.

Vendredi, après une retombée à 2,27 DM et 7,22 F, l'ascension reprenait, portant le cours à plus de 2,28 DM et même 2,29 DM, à 7,27 F et à 170 yens. Sur la lancée, les milieux financiers internationaux pronostiquaient pour la semaine prochaine des cours de 2,32 DM et 7,40 F.

Comme il a déjà été indiqué, cette hausse du dollar est motivée par la perspective d'une forte reprise de l'économie aux Etats-Unis, au second *semestre, en dépit des doutes* émis par de nombreux analystes. Ces derniers se montrent sceptiques, prévoyant une baisse de régime probable au deuxième trimestre.

En outre, la chute de 10 % de la production automobile en avril, le recul de 0,8 % des commandes des biens durables pour le même mois et le gonflement des stocks viennent *renforcer leur scepticisme*. Pas du tout, rétorquent les économistes des grandes sociétés américaines : ce *gonflement, au contraire, révèle une* anticipation sur l'augmentation de la production et des bénéfices, grâce en partie à la chute du dollar, qui rend l'industrie américaine plus compétitive.

Reste à savoir de quelle marge de hausse dispose encore le dollar, et à partir de quel cours les banques centrales interviendront pour stopper sa remontée, jugée intempestive après les efforts déployés depuis le 22 septembre 1985 pour le faire baisser. D'autre part, les partisans d'une poursuite du recul du dollar n'ont pas désarmé. Ainsi, dans sa revue mensuelle des marchés des changes, parue, il est vrai, avant la révision en *hausse du PNB américain*, la banque britannique Midland estime qu'en dépit de son raffermissement actuel le billet vert va fléchir à nouveau, mais à un rythme moins rapide. Quant aux analystes londoniens Maxwell Stamp Associates, ils estiment que le dollar risque de tomber d'ici trois mois à 2,05 DM et 140 yens, avec, toutefois, un redressement en fin d'année, plus prononcé vis-à-vis du yen qu'à l'égard du mark : le dollar s'établirait alors à *2,10 DM, 180 yens et 1,44 livre sterling*.

En Europe, le mark serait suscep*tible de se montrer un peu moins fai*ble en raison du ralentissement des sorties de capitaux hors d'Allemagne, qui ont suivi le réaménagement du système monétaire européen effectué le 16 mars.

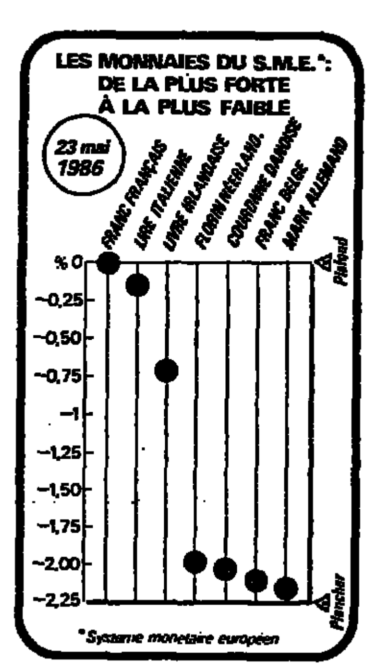
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 23 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4850	–	13,7362	52,7704	43,7445	2,1417	38,8953	0,0637
	1,5235	–	14,1784	54,3183	45,2080	2,2124	40,1445	0,0659
Paris	10,8168	7,2800	–	384,16	318,46	15,5922	283,15	4,6428
	10,7452	7,0530	–	383,11	318,85	15,6040	283,14	4,6493
Zurich	2,8140	1,8950	26,0388	–	82,8958	4,0586	73,7067	1,2085
	2,8048	1,8410	26,1024	–	83,2278	4,0730	73,9061	1,2136
Francfort	3,3947	2,2860	31,4011	120,63	–	4,8961	88,9148	1,4579
	3,3700	2,2120	31,3625	120,15	–	4,8938	88,7997	1,4581
Bruxelles	69,3346	46,69	6,4134	24,6385	20,4243	–	18,1602	2,9776
	68,8622	45,20	6,4086	24,5519	20,4340	–	18,1453	2,9796
Amsterdam	3,8179	2,5710	35,3169	135,67	112,46	5,5065	–	1,6396
	3,7950	2,4910	35,3183	135,31	112,61	5,5111	–	1,6421
Milan	2328,48	1568	215,38	827,44	685,91	33,5832	609,57	–
	2311,15	1517	215,09	824,01	685,80	33,5619	608,99	–
Tokyo	252,67	170,15	23,3726	89,7889	74,4313	3,6442	66,1804	0,1085
	252,86	165,45	23,4581	89,8696	74,7960	3,6604	66,4191	0,1091

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 mai, 4,2785 F contre 4,2629 F le vendredi 16 mai.



Marché monétaire et obligataire

Petit accès de morosité

La fête est finie sur le front des taux d'intérêt, du moins pour l'instant. Après le feu d'artifice, la semaine dernière, avec, en apo*théose, le bouquet final de baisses* en tout genre (taux d'intervention de la Banque de France, taux des caisses d'*épargne* et des banques), c'est l'entracte, et les boissons servies ont paru un peu amères. A cet égard la *réaction* du MATIF a été tout à fait significative. L'échéance de décembre, après avoir approché 115 en début de semaine, est retombée lourdement à moins de 113 dans une atmosphère assez morose. Au terme d'une période exceptionnelle de très vigoureuse anticipation, quelle nouvelle baisse des taux peuvent espérer dans l'immédiat les opérateurs ?

Certains, devant le repli des cours, espèrent, sans trop y croire, que la Banque de France réduira à nouveau son taux d'intervention, et ceci dans un *délai* très proche. Mais, sauf nouvelle décision politique, la chose paraît peu probable. *L'environnement internatio*nal ne s'y prête guère, bien que la semaine dernière la France ait *fait cavalier seul en* annonçant unilatéralement une réduction générale de ses taux.

En Allemagne, la Banque fédérale a donné un petit tour de vis à l'économie en réduisant de 10 milliards de deutschemarks (32 milliards de francs) les possibilités de refinancement offertes aux banques, l'encours maximum de ses pensions à court terme étant ramené de 16 milliards à 5,9 milliards de deutschemarks. Dans son rapport de mai, la Bundesbank relève à nouveau que la croissance de la masse monétaire, *contenue en 1985 dans les limites fixées*, se développe maintenant à un rythme jugé trop rapide, d'où le tour de vis. Il est possible toutefois que la progression se ralentisse d'ici l'été en raison de l'abondance des sorties de capitaux observée après le réaménagement monétaire du 16 mars, qui faisait suite à des entrées massives pendant la majeure partie du premier trimestre 1986.

Aux Etats-Unis, l'incertitude la plus complète règne. Selon les milieux financiers américains, le comité de l'open market de la Réserve fédérale (Fed), qui s'est réuni mardi dernier, aurait vraisemblablement décidé de ne pas modifier sa politique ; ni nouvel assouplissement ni resserrement. Le gourou de Wall Street, M. Henry Kaufman, affirmait récemment que les responsables de la Fed étaient placés devant un dilemme : toute réduction des taux d'intérêt destinées à relancer une croissance jugée trop faible serait de nature à provoquer une *nouvelle baisse du dollar, considé*rée désormais comme dangereuse dans la mesure où elle pourrait provoquer une *hausse* des prix intérieurs, hantise des autorités monétaires.

Certains commentateurs ont pu estimer qu'avec la nomination par la Maison Blanche d'un nouveau membre du *conseil d'administra*tion de la Fed, M. Robert Heller, favorable aux thèses expansion*nistes, M. Paul Volcker*, président de ce conseil et gardien vigilant de l'orthodoxie, allait à nouveau *se trouver en position délicate*. Cette nomination, en effet, porte à quatre sur sept le nombre des *administrateurs partisans*, en principe, d'une politique de stimulation de l'économie conforme aux vœux de l'administration Reagan, que l'approche des échéances électorales de fin d'année commence à rendre un peu nerveuse.

Déjà en février dernier, M. Volcker avait été mis en minorité sur l'opportunité d'une réduction du taux d'escompte fédéral décidé en dépit de son opposition. Cette fois-ci, en revanche, il n'est pas acquis que les administrateurs de la Fed, même ceux récemment nommés par le président Reagan, soient partisans d'une nouvelle réduction du taux d'escompte, à l'exception, dit-on, de Mme Martha Segers, expansionniste irréductible. La progression, jugée trop rapide, de la masse monétaire et la révision en hausse du PNB américain pour le premier trimestre 1986 auraient convaincu tout le monde de la *nécessité d'être très prudent* et d'attendre le second semestre pour prendre une décision, quelle *qu'elle soit*.

Sur le marché obligataire de Paris, les émissions nouvelles ont *été bien accueillies*, en dépit de l'accès de morosité signalé précédemment. On s'est rué sur *l'emprunt P et T de la semaine* dernière, alléchant avec son taux fixe de 8 % sur une durée de dix ans (et non de 10 %, comme une coquille nous l'avait fait écrire la semaine dernière). Le placement de 5 milliards de francs du Crédit foncier s'est effectué toutefois d'une manière moins enthousiaste sur la fin de période : 7,50 % de taux nominal, cela laisse une faible marge de baisse dans l'immédiat. On a relevé un très vif succès pour l'emprunt du Crédit du Nord de 1,3 milliard de francs, doté d'un taux variable (95 % du taux moyen des obligations), avec la possibilité d'une échéance en juin 1987 contre un taux fixe de 8 % : un véritable gâteau pour les souscripteurs, au cas où les taux d'intérêt amorceraient une légère remontée.

Rappelons que, l'année prochaine, la levée totale de l'enca*drement du crédit contraindra la* Banque de France à régler par les taux les créations monétaires, ce *qui rendra plus délicats les choix* des investisseurs et plus volages les cours sur le MATIF. On sera obligé de prendre des risques après une fabuleuse période pendant laquelle, sur un horizon dégagé, une seule option était offerte : b = la baisse des taux et la hausse des cours. Tout le monde gagnait. Il risque maintenant d'y avoir non seulement des gagnants mais aussi des perdants.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Remous sur l'argent métal – Baisse du blé

Cette semaine a été caractérisée par des remous sur les marchés de l'argent et du café, ainsi que par la nouvelle baisse des cours du blé.

MÉTAUX. – *Aucune amélioration ne s'est produite à Kuala-Lumpur sur les cours de l'étain. Conséquence : les fermetures de mines et de raffineries se multiplient. Ainsi, en Thaïlande, durant les quatre premiers mois de cette année, pratiquement le tiers des mines ont cessé leur exploitation, et 35 % des autres mines ne travaillent qu'à 10 % de leur capacité. Quant à la production d'étain de la Thaïlande, elle serait cette année inférieure de 30 % à celle de 1985, qui avait atteint 23022 tonnes. En Australie également, il a fallu fermer une raffinerie faute d'approvisionnements suffisants en concentrés, dont la production n'est plus rentable en raison de la chute sévère des prix du métal.*

Après être tombé à son niveau le plus bas (317,70 pence l'once troy) depuis quatre ans à Londres, l'argent s'est raffermi en fin de semaine. L'offre mondiale de métal surpasse la demande qui tend à diminuer pour certains usages industriels (photographie et bijouterie). En outre, des pays endettés d'Amérique latine et producteurs importants, comme le Mexique et le Pérou, cherchent à écouler à tout prix leur production malgré des cours loin d'être rémunérateurs.

Le platine a évolué à contre-courant dans la famille des métaux précieux se maintenant jusqu'à présent au-dessus de 400 dollars l'once. La hausse est de près de 20 % depuis le commencement de l'année. L'évolution de la conjoncture politique et sociale en Afrique du Sud, pays qui couvre 80 % des besoins mondiaux, a constitué un puissant stimulant. D'autre part, pour la première fois depuis 1981, la demande mondiale de platine (2,81 millions d'onces) a surpassé l'offre (2,74 millions d'onces), situation qui devrait se reproduire en 1986.

Nouvelle avance, mais de faible amplitude, des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres entretenue par quelques achats de couverture en prévision d'une éventuelle grève dans les raffineries aux Etats-Unis, si les négociations relatives au renouvellement des contrats de travail venaient à échouer.

CAOUTCHOUC. – *La perspective d'un échec des négociations pour renouveler l'accord de stabilisation des prix – celui actuellement en vigueur expire à la fin de septembre 1987 – n'a pratiquement pas exercé de répercussions sur le marché du naturel. La majoration de 30 % du prix plancher demandée par les producteurs – augmentation négociable – semble avoir constitué la pierre d'achoppement.*

DENRÉES. – *Après avoir poursuivi leur mouvement de baisse, les cours du café se sont ensuite redressés. L'évolution des températures dans les régions productrices au Brésil et la décision prise par l'Institut brésilien du café d'annuler les contrats avec les torréfacteurs et de suspendre les exportations jusqu'à la fin du mois ont revigoré le marché. La récolte 1985-1986 est évaluée par l'Institut brésilien du café à 29 millions de sacs contre 32,6 millions de sacs. Quant aux stocks, ils reviendraient à 15,6 millions de sacs.*

Progressivement les cours du blé retrouvent leur niveau normal sur le marché aux grains de Chicago. Par rapport à leurs plus hauts niveaux, la baisse atteint 20 %. Dans le sud-est des Etats-Unis, des pluies bienfaisantes permettent d'espérer une récolte moins mauvaise que prévu.

LES COURS DU 22 MAI 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 937 (928,50) ; à trois mois, 950 (938,50) ; plomb, 247 (245) ; zinc, 476 (457) ; aluminium, 772 (766,50) ; nickel, 2 715 (2 670) ; argent (en pence par once troy), 335 (326). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62 (62,95) ; argent (en dollars par once), 5,04 (5,06) ; platine (en dollars par once), 409,90 (415,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) 14,01 (14,09).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 67,16 (66,67) ; octobre, 36,43 (36,70). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, juillet, 620 (615). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 41,50 (42).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 202 (197,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 743 (1 766) ; septembre, 1 800 (1 824) ; sucre, juillet, 7,25 (7,76) ; septembre, 7,41 (7,92) ; café, juillet, 210,77 (220,87) ; septembre, 215,18 (225,48). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, août, 165,20 (174) ; septembre, 171,40 (180) ; café, juillet, 2 015 (2 007) ; septembre, 2 057 (2 051) ; cacao, juillet, 1 307 (1 291) ; septembre, 1 330 (1 315). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 423 (1 390) ; décembre, 1 452 (1 445) ; café, septembre, 2 237 (2 118) ; novembre, 2 269 (2 260) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 440 (1 470) ; octobre, 1 481 (1 515). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 149,30 (151,60) ; août, 149,20 (151,65). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 128 (127,10) ; août 125,30 (124,30).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 257,25 (270) ; septembre, 259,50 (272) ; maïs, juillet, 236 (237,50) ; septembre, 204,75 (209).

INDICES. – Moody's, 971,20 (978,10) ; Reuter, 1 758 (1 763,90).

Le Monde

LE PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pas de quitus pour la gestion précédente

Le budget est l'acte politique majeur, puisqu'il traduit tous les autres dans les livres de comptes. Une nouvelle majorité arrivant au pouvoir ne peut se satisfaire de celui voté par l'ancienne. Il est donc logique qu'elle tente de le modifier. C'est le rôle de la loi de finances rectificative. Mais intervenir en cours d'exercice n'est pas aisé. M. Alain Juppé, ministre délégué au budget n'a pas manqué de le faire remarquer, le vendredi 23 mai à l'Assemblée nationale, en défendant son projet. Pourtant les infléchissements dans les finances de l'Etat, les signes lancés aux contribuables sont suffisamment importants dans ce collectif, pour que sa présentation soit l'occasion d'une discussion générale de la politique économique et sociale du nouveau gouvernement.

« Trop mou » pour l'extrême droite ; *« cadeaux aux plus riches »* pour la gauche : les jugements globaux sont rapides. La majorité approuve, bien entendu, les choix gouvernementaux, mais ne cache pas qu'elle aurait aimé quelques gestes supplémentaires pour rétablir cette fameuse confiance des milieux d'affaires. Et puis le 16 mars est trop proche pour que ce débat ne soit pas encore l'occasion de régler les comptes de l'alternance.

« Malade »

Une nouvelle équipe a toujours intérêt à noircir le tableau de la situation dont elle hérite afin de valoriser son action. Ce fut le cas à l'été 1981. Le printemps 1986 le confirme.

M. Juppé l'a rappelé avec force : un collectif *« ne peut bouleverser les structures de l'Etat »*, celui-ci n'a pu *« apurer définitivement une situation gravement déséquilibrée »*. Il a aussi montré que si le déficit budgétaire n'était que peu modifié par rapport aux prévisions de l'automne 1985 (il passe de 145,3 milliards de francs à 143,9 milliards), il était en réduction, phénomène rare. Ce solde est la résultante de l'inscription de 22,5 milliards de ressources nouvelles et de 21 milliards de dépenses supplémentaires.

Pas question donc pour la gauche de voir dans la modicité de la modification du déficit quitus pour sa gestion. Les orateurs de la majorité le lui ont rappelé sur tous les tons. Spécialement ceux de l'UDF qui avaient trouvé que la nouvelle équipe financière était bien discrète dans la contestation de la situation qu'elle avait trouvée en arrivant Rue de Rivoli. **M. Michel d'Ornano**, le président de la commission des finances, qui était de ceux qui auraient aimé que soit dressé un bilan détaillé de la gestion précédente n'a pas mâché ses mots : la France était mal gérée, son économie était *« malade »*, et, contrairement à ce que les socialistes disaient, elle n'était pas en voie de redressement. **M. Edmond Alphandery** (UDF, Maine-et-Loire) a surenchéri, soulignant, notamment, le passage en cinq ans du besoin de financement du secteur public de 0 à 50 % de l'épargne nette des Français *« au détriment des possibilités d'emprunts des entreprises »*.

Cette présentation, **M. Christian Pierret** (PS, Vosges), ancien rapporteur général du budget, ne pouvait l'accepter. Il a montré que les descriptions apocalyptiques de la campagne électorale ne pouvaient plus avoir cours aujourd'hui que les comptes étaient clairement établis.

La modicité des changements apportés par la nouvelle équipe est, bien entendu, l'objet de toutes les critiques du Front national. Ce ne sont que des *« réformettes »* alors que, *« pour rétablir la confiance, il aurait fallu voir grand et taper fort »*, a expliqué **M. Pierre Descaves** (FN, Oise) avant que **M. Jean-Claude Martinez** (FN, Hérault) ne reproche à M. Juppé d'être l'*« homme des demi-mesures »*. Il souhaite tout simplement la suppression de l'impôt sur le revenu.

La critique du PC est tout aussi virulente, mais opposée. Affirmant que le gouvernement n'a pas *« un capital de confiance mais la confiance du capital »*, **M. Jean Giard** (PC, Isère) a jugé ce collectif contraire à la Constitution, car il ne prévoit pas pour *« l'Etat actionnaire une juste indemnisation »* lors de la vente d'entreprises nationalisées et parce que l'amnistie est *« contraire à l'égalité de tous devant la loi »*. Les socialistes ont voté l'exception d'irrecevabilité des communistes, à laquelle se sont opposées la droite et l'extrême droite. En revanche, ils n'ont pas pris part au vote sur la question préalable des communistes car, en la défendant, M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne) avait critiqué aussi durement la gestion socialiste que celle de la droite.

M. Chevènement : cadeaux

Les socialistes ne se sont pas contentés de défendre leur bilan. **M. Jean-Pierre Chevènement** (PS, Territoire de Belfort) a assuré que les entreprises avaient besoin *« pour réussir d'un environnement favorable que seul l'État peut créer, qu'il s'agisse de la recherche, de la formation ou de l'existence d'un bon climat social »*. Analysant les mécanismes budgétaires préparés pour recevoir les recettes des ventes d'entreprises, l'ancien ministre a déclaré : *« Vous vous donnez les moyens de financer les déficits courants par les dénationalisations »*, ce qu'a fermement nié M. Juppé. Il a reproché au gouvernement *« au nom de la liberté de l'initiative et de la confiance »* de réserver *« tous ses cadeaux aux catégories sociales déjà privilégiées »*, évoquant *« le goût du secret, la pratique de la fraude, la préférence donnée au placement improductif (...) le culte de la pierre, de la terre, de l'or »*.

L'orateur socialiste a regretté la diminution des crédits de la recherche, pour la formation et l'industrie. **M. Pierret** a, lui, estimé que le gouvernement en était réduit a lancé un *« SOS patron »* et que sa doctrine était *« la liberté pour tous sauf pour les salaires »*. Il lui a surtout reproché de ne plus faire de la lutte contre l'inflation une priorité.

Attaqué sur sa droite, critiqué sur sa gauche, **M. Juppé** a aussi du faire face à quelques récriminations de sa majorité. Certes elle l'a globalement soutenu mais elle lui a présenté quelques demandes pressantes.

M. Robert-André Vivien, rapporteur général du budget, a souhaité un abaissement plus sensible de l'impôt sur les sociétés. **M. Georges Tranchant** (RPR, Hauts-de-Seine) a demandé la suppression de certaines taxes sur les frais généraux. Avec M. Gilbert Gantier il a regretté que l'amnistie soit réservée aux capitaux envoyés à l'étranger et que l'on ne « passe pas l'éponge » aussi sur les capitaux cachés en France. Cela est pour lui *« une des conditions du retour de la confiance »*. Le ministre a clairement répondu qu'il s'agissait d'un choix très ferme du gouvernement.

Mais il a compris le risque pour la majorité puisqu'il lui a déclaré : *« Puis-je vous appeler à la cohérence et espérer que les économies qui sont réclamées d'un côté ne s'accompagneront pas de demandes inconsidérées d'augmentation de dépenses ou d'une immagination débordante en matière d'allégements fiscaux »*. S'il lui sera peut-être possible de satisfaire les souhaits d'*« audace »* de M. d'Ornano dans la préparation du budget de 1987 notamment dans la révision des missions de l'Etat, et les appels à la *« rigueur »* pour le pouvoir d'achat, il lui sera plus difficile de donner satisfaction à M. Alphandéry qui a une vision quelque peu différente. Cet économiste, proche de M. Barre, aurait préféré que la diminution de l'impôt sur les sociétés soit réservée aux entreprises qui investissent, mais il explique que pour accélérer la « guérison » de l'économie l'Etat doit garder des moyens d'intervention. Il s'agit là d'une autre philosophie.

THIERRY BRÉHIER.

LES GRÈVES A LA SNCF ET A LA RATP PERTURBERONT LE TRAFIC LE 30 MAI

La riposte des organisations syndicales aux économies budgétaires et aux réductions d'effectifs annoncées à la SNCF et à la RATP aura lieu le vendredi 30 mai et devrait se traduire par d'importantes perturbations dans les transports ferroviaires.

A la SNCF, les fédérations de cheminots CGT et CFDT ainsi que la Fédération des conducteurs autonomes (FGAAC) appellent à la grève le même jour, mais selon des modalités différentes : le préavis de grève de la CGT couvre la période allant du jeudi 29 mai à 20 heures au samedi 31 mai à 8 heures ; les arrêts de travail des agents de conduite n'excéderont pas vingt-quatre heures. La FGAAC, elle, appelle à une grève du vendredi 30 mai à 6 heures au samedi 31 mai à 6 heures. La CFDT laisse à chaque catégorie et à chaque région le soin de décider des actions du vendredi 30 mai à la prise du service jusqu'au samedi 31 mai à 8 heures. En raison de la représentativité de ces organisations syndicales et du mécontentement perceptible chez les conducteurs, le trafic de la SNCF risque d'être inexistant sur l'ensemble du réseau.

A la RATP, l'union des syndicats autonomes de la RATP appelle le personnel à cesser le travail vingt-quatre heures, le 30 mai. Les autonomes de la RATP représentent 56 % des agents de conduite du métro. Ils ont organisé leur arrêt de travail le jour où le conseil d'administration de la RATP délibérera sur un plan d'économies réclamé par le gouvernement. Le trafic du métro devrait être sérieusement perturbé.

M. CHARLES FITERMAN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Fiterman, membre du bureau politique et du secrétariat du comité central du Parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 25 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député communiste du Rhône, ancien ministre des transports du gouvernement *Mauroy*, répondra aux questions d'André Passeron et d'Olivier Biffaud, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Bernard Lehut, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

A B C D F G H

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean-François Deniau*, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, est arrivé vendredi 23 mai à Amman pour une visite officielle en Jordanie, au cours de laquelle il doit être reçu par le roi Hussein. – *(AFP.)*

● *M. Hu Yaobang*, secrétaire général du PC chinois, effectuera une visite officielle de trois jours en France, du 16 au 19 juin, à l'invitation de M. François Mitterrand.

● *Les relations Japon-URSS.* – M. Shintaro Abe, ministre japonais des affaires étrangères, se rendra à Moscou fin mai, a annoncé, vendredi 23 mai, l'agence Tass. Cette visite répond à celle qu'a effectuée au Japon, du 15 au 19 janvier, M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères. – *(AFP.)*

● *Les élections législatives du Bangladesh.* – Le parti Jatiya du président Ershad a remporté les élections législatives du 7 mai (*le Monde* du 9 mai) avec 152 sièges, selon des résultats officieux portant sur 299 sièges, un dernier siège à pourvoir faisant l'objet d'un nouveau décompte de voix. La principale coalition de l'opposition a remporté 96 sièges, dont 75 à la Ligue Awami, et le parti de la droite fondamentaliste Jamaat-e-Islami, 10. Le président Ershad convoquera le nouveau Parlement début juillet. L'élection présidentielle pourrait se tenir en novembre. – *(AFP.)*

● *Un nouveau directeur pour Radio Free Europe.* – M. Gregory Wierzynski, journaliste international de longue date, a été nommé directeur de Radio Free Europe à Munich et prendra ses fonctions le 1er juillet. Cette station de radio, qui est financée par le gouvernement américain, diffuse des bulletins d'information en direction des pays de l'Europe de l'Est, dans leur langue.

[Né en 1940 en Pologne, M. Wierzynski a travaillé longtemps à *Time Magazine* comme journaliste puis comme directeur. Il a dirigé notamment les bureaux de Paris et de Chicago de la revue. Il a quitté le journalisme pendant quinze mois en 1983 pour être conseiller auprès du secrétaire adjoint à la défense américain, Richard Perle, sur les questions de sécurité est-européennes.]

● *M. Alain Finkielkraut lauréat de la Fondation du judaïsme français.* – Le prix des arts, des lettres et des sciences de la Fondation du judaïsme français, pour 1986, a été décerné à l'écrivain Alain Finkielkraut, auquel il a été remis, le jeudi 22 mai. Auteur d'ouvrages d'analyse sur l'antisémitisme et l'antisionisme, vulgarisateur de la pensée du philosophe Emmanuel Lévinas, Alain Finkielkraut est un des représentants les plus en vue de la jeune génération des intellectuels juifs.

● *Nouveaux murs pour la commission de la carte de journalistes.* – La Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) va s'installer dans de nouveaux locaux, 160, rue La Fayette à Paris-10e (tél. : 42-41-17-17), à partir du 2 juin.

Deux disparitions

L'ACTEUR AMÉRICAIN STERLING HAYDEN

Sterling Hayden est mort à Hollywood, vendredi 22 mai, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-dix ans.

Ce colosse blond aux yeux bleus, ancien des « marines » pendant la guerre – il fut décoré pour des missions audacieuses en Italie et en Yougoslavie, – entama sa carrière cinématographique dans les années 40. Son premier grand rôle est celui d'un gangster dans *Asphalt Jungle (Quand la ville dort)*, de John Huston. Inquiété par la commission des activités anti-américaines à l'époque du maccarthysme pour son adhésion au Parti communiste – il y est resté six mois, *« J'étais la seule personne à avoir jamais acheté un yacht et adhéré au Parti communiste la même semaine »*, dira-t-il. Il reprend cependant assez vite le chemin des studios. En 1954, Nicholas Ray le choisit pour *Johnny Guitar* aux côtés de Joan Crawford. En 1956, il tourne dans *The Killing (l'Ultime Razzia)*, de Stanley Kubrick, qu'il retrouve en 1963 pour *Dr. Strangelove (Dr Folamour)* où il incarne le personnage du général paranoïaque, qui déclenche une troisième guerre mondiale. On le revoit également dans le film de Francis Ford Coppola, *le Parrain*, dans le rôle d'un flic corrompu. Marié trois fois et père de six enfants, il a également écrit un livre autobiographique, *The Wanderer (le Voyageur)*, nom que cet amoureux de la mer avait donné à son voilier.

LAURENCE BATAILLE

Fille de Georges Bataille et de Sylvia Lacan, Laurence Bataille a été emportée, le 10 mai dernier, par un cancer foudroyant. Dans toutes les circonstances de sa vie, elle a fait preuve d'une vertu rare : la radicalité. Radicale, elle l'était en amitié comme en politique. Elle était belle aussi, à la manière de Lilian Gish. En 1958, elle entre dans un réseau d'aide au FLN dirigé par Robert Davezies. Deux ans plus tard, elle est incarcérée à la prison de la Roquette, où Jacques Lacan lui apporte, en feuilles dactylographiées, le passage de son séminaire sur *l'Ethique* consacré à la révolte d'Antigone contre Créon. Il la savait concernée au premier chef. Psychanalyste, elle devient membre de l'Ecole freudienne de Paris, puis directrice de publication d'*Ornicar ?*

Après la dissolution du groupe lacanien, elle adhère à l'Ecole de la cause freudienne, dont elle démissionne en novembre 1982 pour un désaccord précis à propos des derniers textes signés de Lacan. Elle se tourne alors vers les revues *Etudes freudiennes* et *Littoral*, où elle publie ses derniers articles. Elle intervient une fois encore sur la scène publique, quelques mois avant sa mort, en faveur de *Stécriture*, lors du procès intenté par Jacques-Alain Miller, son beau-frère, contre cette publication (voir *le Monde* daté 16-17 février). Radicale dans ses choix, elle se souciait peu d'en faire étalage, mais elle avait le courage du corps et de l'esprit.

ELISABETH ROUDINESCO.



Le numéro du « Monde » daté 24 mai 1986 a été tiré à 506 533 exemplaires

En Belgique

Le gouvernement présente un sévère plan d'austérité

De notre correspondant

Bruxelles. – *« Ce plan est efficace. Il est applicable et sera appliqué »*, a notamment déclaré M. Wilfried Martens, en présentant officiellement, le vendredi 23 mai, le plan d'austérité qui va permettre à la Belgique des économies budgétaires d'environ *200 milliards* de francs belges (1 franc belge = *0,15 franc français*). Alors que la grève des services publics semblait se résorber progressivement du fait notamment de l'éclatement du front syndical, le premier ministre a précisé devant le Parlement la panoplie des mesures envisagées.

L'enseignement sera le premier touché par cette vague d'austérité sans précédent : diminution considérable du fonds de constructions scolaires, blocage des frais de fonctionnement... Les dépenses sociales et de santé seront, elles, réduites de 57 milliards de francs belges. Sur le billot : la CST (ancêtre des TUC français), les chômeurs (un nouveau type d'indemnisations va être mis sur pied), même les morts (allocations sociales pour les frais funéraires fortement diminuées).

Le gouvernement veut aussi s'attaquer aux grands secteurs « nationalisés » (acier, charbonnages...) en y réalisant des économies drastiques. En fait, ce sont toutes les colonnes budgétaires qui vont être ébranlées avec comme objectif de réduire considérablement le volume excessif de la dette publique du pays. Celle-ci a dépassé, en 1986, la valeur du produit national brut.

Le président du Parti socialiste, M. Guy Spitaels, a, pour sa part, fortement critiqué le plan gouvernemental. *« Martens-Gol : cinq programmes en cinq ans pour les finances publiques, ou comment faire mal sans être efficace »*, a-t-il notamment déclaré. Le dirigeant du Parti socialiste estime que le gouvernement « casse » les entreprises publiques, « met à sac » l'enseignement, « reporte » ses responsabilités sur les communes, « sacrifie » les jeunes et les femmes sans même être sûr de réduire véritablement le déficit des finances publiques.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

MALGRÉ L'OPPOSITION D'UNE PARTIE DU CONSEIL EXÉCUTIF

La Grande-Bretagne aura le statut d'observateur à l'UNESCO

La réunion du conseil exécutif de l'UNESCO, qui s'était ouverte à Paris le 7 mai, s'est achevée dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 mai après une série de séances à huis clos. Cette procédure inhabituelle est normalement réservée à l'examen de certaines nominations pouvant entraîner des controverses sur les mérites des candidats, et, donc, nécessiter une certaine discrétion. Les principaux sujets dont il était délibéré cette fois-ci ne paraissaient pas appeler de telles précautions, mais il semble que l'on ait voulu éviter l'étalage d'un débat peu brillant autour d'un projet de résolution d'origine africaine et arabe, dont l'ambition était à la fois de « punir » la Grande-Bretagne de son retrait de l'organisation et de mettre celle-ci à l'abri des curiosités et des rigueurs de Londres.

Ce qui était, en effet, proposé au conseil revenait à refuser au Royaume-Uni le bénéfice du statut d'observateur, à remplacer d'urgence le commissaire aux comptes – qui se trouvait être, jusqu'à présent, Sir Gordon Downey, contrôleur et vérificateur général des comptes du Royaume-Uni – et à exiger du gouvernement britannique qu'il revienne sur sa récente décision de retirer le privilège du statut diplomatique aux cadres de l'UNESCO.

Sur le premier point, les modérés ont pu faire prévaloir leurs vues, et Londres bénéficiera bel et bien du statut d'observateur, conformément aux critères établis par la dernière Conférence générale de l'organisation, l'automne dernier, à Sofia.

Le remplacement du commissaire aux comptes posait un problème plus ardu, dans la mesure où c'est la Conférence générale qui est habilitée à en désigner un nouveau. Certains allaient jusqu'à envisager la convocation d'une conférence extraordinaire à cette seule fin. Là aussi, la majorité s'est finalement prononcée pour une solution plus raisonnable, compte tenu de l'image qu'aurait donnée d'elle l'organisation si elle avait, en pleine crise financière, organisé une telle rencontre dans le seul dessein de se défaire au plus vite d'un expert à la nationalité devenue embarrassante... Mais le commissaire aux comptes britannique, bien que son mandat ait été renouvelé pour six ans en 1983, devra tout de même céder la place : il sera remplacé, jusqu'à la Conférence générale de 1987, par des membres du service compétent des Nations unies.

Quant à la levée de l'immunité diplomatique décidée par Londres à l'égard des cadres de l'UNESCO, elle est *« regrettée »* officiellement par le conseil exécutif – de même que le retrait britannique du 31 décembre 1985, – mais en des termes plus modérés, là aussi, qu'on pouvait l'attendre. On fait valoir à ce sujet, du côté anglais, que, selon ses propres lois, le Royaume-Uni ne peut accorder de telles facilités aux organisations internationales dont il n'est pas membre.

Bien que les jusqu'au-boutistes ne l'aient pas emporté en tout, cette nouvelle session du conseil exécutif ne semble pas, aux yeux des Américains et des Britanniques, de nature à les faire revenir sur leur décision de quitter l'Organisation.

Les uns et les autres (auxquels s'ajoutent, de plus en plus manifestement, les Suisses et, dans une moindre mesure, les Néerlandais et les Japonais) estiment, en effet, qu'aucune grande réforme de fond n'est amorcée. Et que le directeur général, M. M' Bow, pourrait bien s'apprêter à briguer un troisième mandat, opération dans laquelle le soutien du bloc afro-arabe se révélerait sans doute décisif.

Plusieurs Occidentaux regrettent aussi que la France, pays hôte du siège de l'Organisation, et encore influent en son sein, ne manifeste pas plus d'empressement à rechercher une solution à la crise qui secoue l'UNESCO.

BERNARD BRIGOULEIX.

Sous le coup d'un arrêté d'expulsion

VASKEN DEDEYAN OBTIENT UN SURSIS D'UN MOIS

M. Vasken Dedeyan, trente-huit ans, Libanais d'origine arménienne, sous le coup d'un arrêté d'expulsion signé le 5 mai dernier par M. Robert Pandraud, ministre de la sécurité, s'est présenté, vendredi 23 mai, à seize heures à la préfecture de police de Paris. Il lui a été notifié une assignation à résidence d'un mois dans la capitale où il devra rester *« jusqu'au moment où il aura la possibilité de déférer à l'arrêté d'expulsion »*, c'est-à-dire le jour où il aura trouvé un pays d'accueil.

Son avocate, Mme Françoise Cotta, a estimé que les accusations portées contre M. Dedeyan étaient diffamatoires et a annoncé qu'elle envisageait de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires à la réparation de cet acte. M. Dedeyan était accusé d'être *« lié à un groupe d'action violente »*.

Le Monde
AUJOURD'HUI

D.R.

36

Le cinquantième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des socialistes et des radicaux sous la bannière du Front populaire sera célébré par des fêtes locales, des expositions, des colloques d'historiens. Mais pas plus... Cette relative discrétion autour de l'un des faits majeurs de l'histoire du socialisme en France n'est pas forcément à mettre au compte du désenchantement de la gauche après les élections du 16 mars dernier. Car aussi bien rien n'avait été formellement mis en place pour commémorer cet événement. Il existe pourtant et les témoins de « 36 » sont nombreux à se souvenir de l'émotion et de l'espoir qui avaient traversé le pays tout entier.

IL Y A 50 ANS LE FRONT POPULAIRE

Supplément du numéro 12852 - Ne peut être vendu séparément - Dimanche 25 — lundi 26 mai 1986.



COURRIER

BUREN JURIDIQUE

Je suis étonné des énormités juridiques énoncées publiquement, aussi bien par l'intéressé que par les ancien et nouveau ministres de la culture, pour justifier l'achèvement des colonnes de Buren. Contrairement à ce que l'on a pu lire ou entendre, cet *architecte ne* dispose d'aucun « droit », prétendument fondé sur l'idée que tout créateur pourrait exiger d'être jugé sur une œuvre complètement *réalisée !*

Juridiquement parlant, cette *édification malheureuse* est le fruit d'un « marché de travaux publics ». La notion de travaux publics n'est nullement réservée aux ouvrages techniques (ponts, routes, etc.), et les conventions d'architecture ou d'ingénierie obéissent elles-mêmes aux principales règles qui gouvernent cette catégorie de marchés.

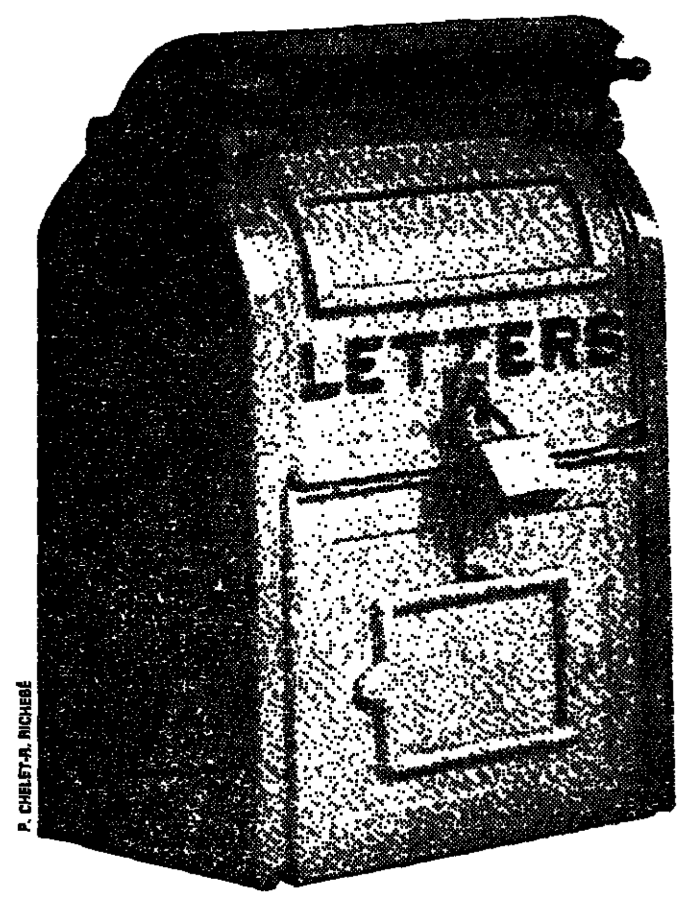
Or une des caractéristiques premières du droit des marchés de travaux publics est le pouvoir *de résiliation unilatérale de* l'administration.

Naturellement, en pareil cas, l'Etat doit une indemnité et, en l'absence d'entente sur celle-ci, c'est la juridiction administrative seule qui est compétente pour régler le différend.

L'indemnisation doit assurer une réparation intégrale du dommage, c'est-à-dire comprendre : *le remboursement des* dépenses supportées *(« damnum emergens »)*, le bénéfice manqué *(« lucrum cessans »)* et une certaine somme, à apprécier, à titre de réparation du « préjudice moral ».

Il me semble que les vérités simples et claires devraient être *portées* à la connaissance du public, qui les ignore généralement et pourrait ainsi apprécier, de son côté, si les pseudo-justifications avancées excusent qu'on déshonore un des beaux ensembles architecturaux de la *capitale.*

GEORGES MATHIAS.
(Paris.)



Boîte aux lettres des Philippines (1986).

AMNESTY CRITIQUE

M. Jean-François Lambert, ancien président de la section française d'Amnesty International, que nous avions cité, dans *le Monde Aujourd'hui* daté 18-19 mai, parmi les anciens responsables ou militants d'Amnesty International qui ont fondé la tendance critique « Lumière » au sein de l'organisation, nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment : *« Je n'ai jamais été membre ni a fortiori fondateur de la tendance dite « Lumière » au sein de la section française d'Amnesty, dont je n'ai, de plus, jamais signé aucun document. Cette tendance n'a pas vu le jour à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, mais dans le courant de l'hiver 1985, à la suite de l'élimination d'un ancien membre du bureau exécutif* (...). *Il existe par ailleurs, au sein de la section française, un groupe de réflexion critique nommé AICO* (1), *qui fonctionne depuis bientôt trois ans.* (...) *En ce qui me concerne, je n'ai pris comme initiative que de rédiger un court texte, cosigné par mon ami Follenfant, qui n'engage personne d'autre que nous. A partir de l'affaire des Irakiens, nous y dénonçons le mythe de l'infaillibilité d'Amnesty International. »*

(1) Club de réflexions amnestiennes sur l'impartialité, la conscience et l'opinion : 56, rue Gambetta, 59400 Neuville-Saint-Remy.

[*Le Monde* reviendra dans une parution *ultérieure sur l'existence de ce double* courant critique à l'égard d'Amnesty – à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation, – et dont les griefs ne sont pas identiques, comme l'explique également notre correspondant dans sa lettre.]

LE REPENTIR DE THOMAS MANN

Le Monde Aujourd'hui daté 11-12 mai 1986 me révèle une lettre où M. Félix Jarras met grièvement en cause mon honneur, à la suite de l'interview parue dans le journal daté 13-14 avril.

Si mon collègue avait lu avec soin cet article, *il m'aurait* d'abord demandé pourquoi j'avais traité d'*« artiste... tout Etat politique »*. Ce qui était complètement idiot. Dans le courrier très varié que me valut cet entretien, seule une Suédoise s'inquiéta : je la rassurai en lui répondant qu'il fallait lire : *« Tout Etat politique est l'équivalent sociologique de ce que la pathologie mentale appelle un autiste »*, c'est-à-dire un grand malade, incurable presque toujours, prisonnier de soi, fermé à autrui.

Cela n'est que vétilles si je le compare à l'accusation péremptoire : je serais coupable d'accuser iniquement Thomas Mann d'avoir préconisé un Troisième Reich, synthèse de l'esprit et de l'épée, dans un ouvrage introuvable, car Thomas Mann s'en est repenti et ne l'a jamais réimprimé.

Mon censeur se réfère à une réimpression en 1953 chez S. Fischer (essai d'une soixantaine de pages) *« dont le sous-titre* Ebauche pour le jour et l'heure *indique*, estime-t-il, *qu'il date de 1914 »*. S'il connaissait l'ouvrage que je mentionne (Berlin, 1916, S. Fischer, collection « Sammlung von Schriften zur Zeitgeschichte ») et que je découvris *en* septembre 1940 chez un bouquiniste de Chicago (131 pages de 1512 signes), mon correspondant aurait compris pourquoi je pouvais déclarer que cet ouvrage, *tel quel*, n'avait jamais été réimprimé.

De plus, si le premier essai est en effet daté de 1914, la part la plus importante, celle à laquelle je me réfère surtout, fut rédigée en avril 1915 et suivie, en 1918, des *Considérations d'un homme étranger à la politique*. Ce qui prouve *que, dès lors*, Thomas Mann avait honte de lui.

Le texte original recèle tout d'abord une distinction surprenante : d'une part, culture (magie, pédérastie, sacrifices humains, formes orgiastiques de la religion, *inquisitions*, autodafés, procès de sorcellerie, etc.) ; de l'autre, civilisation (raison, esprit des Lumières, bonnes mœurs, un certain scepticisme), *bref l'esprit (Geist)*, lequel est à la fois « civil » et « bourgeois ». Deux pages plus loin : *« Aujourd'hui, le principe de la victoire à la guerre, l'organisation, c'est bien le principe premier, l'essence de l'art. »* Poussons jusqu'à la page 20 : on y apprend que l'empire de Guillaume II est *« beaucoup plus moderne que... la république bourgeoise-ploutocratique »* et que l'empire en question a beaucoup plus d'avenir qu'un *« parlementarisme d'avocats »*.

« Reims, cathédrale de la superstition »

Venons-en au bombardement de la cathédrale de Reims, justifié en ces termes : *« On (les Français) met les canons à l'ombre de la cathédrale ; on place des guetteurs sur les tours, et quand l'ennemi* (der Feind) *tire sur la cathédrale, les mêmes Français braillent :* « La civilisation ! ». Sur quoi Thomas Mann : *« Mais d'abord, messieurs, la cathédrale de Reims n'a absolument rien à voir avec la civilisation. C'est un monument, un mémorial de la culture chrétienne, une fleur du fanatisme et de la superstition. »* Pas mal déjà ; mais voici poindre le racisme, p. 29 : les ennemis de l'Allemagne *« croient avoir le droit de lâcher contre [elle] des Kirghizes, des Japonais, des Gurkhas et des Hottentots »*. N'empêche que la victoire allemande est *« hors de doute »* (p. 30) ; parce que *« l'histoire n'a pas pour fin de couronner d'une victoire l'ignorance* (Unwissenheit) *et l'erreur* (Irrtum). »

Mesurons l'espace et la patience du lecteur. Mais comment oublier l'essentiel ? De trop nombreux passages justifient les expressions que mon collègue considère que j'ai inventées, imposteur, en somme, et faussaire. Sautons jusqu'à la page 124, où l'on apprend que *« le positivisme de Bismarck, sa « Realpolitik » correspondent [...] à la raison pratique de Kant »*. Adepte passionné que je fus vers vingt ans de la raison pratique du philosophe de Koenigsberg, auquel un moment j'empruntai ma morale, avant de la découvrir en mieux chez Confucius, je reste éberlué de ce rapprochement : Bismarck = Emmanuel Kant.

Reste l'essentiel, à ce Troisième Reich, synthèse de l'esprit et de l'épée, que mon imposture aurait abusivement imputée à l'innocent Thomas Mann. Page 125 : *« Le couple force* (Macht)*- esprit* (Geist) *doit avoir pour nous un caractère inviolable [ou sacré]* (« Unverbrüchlichkeit ») ». Plus loin on peut lire : *« Qu'est-ce donc que ce Troisième Reich ? C'est la synthèse de la force* (Macht) *et de l'esprit* (Geist), *synthèse qui est son rêve (celui de Frédéric II) et son désir, la plus haute fin qu'il assigne à la guerre – et non pas Calais »*, et non pas *« l'asservissement des peuples »* ou *« du Congo »*. Que mon collègue m'excuse : je crois savoir que les Allemands disposaient en Afrique de positions coloniales, qu'ils ne perdirent qu'au traité de Versailles. Thomas Mann ne veut pas le savoir.

Oui ou non, Thomas Mann a-t-il *écrit en 1915 et publié l'année suivante* qu'avec Frédéric II il en appelait à un Troisième Reich, synthèse de la force *(de l'épée*, comme je disais, symbole de l'armée) et de l'esprit ?

Mon collègue a peut-être une *excuse. Dans la bibliographie des* œuvres principales de Thomas Mann, publiée dans *Order of the Day, Political Essays and Speeches of two Decades* (New-York, Alfred Knopf, 1942), ce texte ne figure pas, même à la rubrique « First Editions in German ».

En cet ouvrage, publié durant *son séjour aux* Etats-Unis, l'auteur de *Friedrich und die Grosse Koalition* se renie de fond en comble, célèbre la démocratie, en appelle à une république allemande, se *démarque du capitalisme mercantile*. Il va jusqu'à déclarer, malgré les crimes de Staline, connus depuis 1936, que la Russie stalinienne *« ne met pas en péril l'essentiel de ce dont dépend tout le reste – à savoir la paix »* (p. 137). C'est bien la preuve que cet *écrivain de génie* n'était pas plus que Sartre une tête *politique* : autant que Sartre, il s'est trompé, aux moments les plus graves du choix. Restent *les Mots* de l'un ; de l'autre, *Mario und der Zauberer*, pour ne citer qu'un titre *de chacun d'eux*.

Il est seulement dommage que *Thomas Mann* n'ait pas accordé tout l'assentiment qu'ils méritaient à la réflexion politique et aux conseils de son frère Heinrich, mieux inspiré que lui.

ETIEMBLE.

Chronique

COMPLÈTEMENT FOOT

par Bruno Frappat

LA ville était devenue un vaste cimetière où des millions de morts-vivants cherchaient dans les décombres les restes de vivants-morts. Depuis quelques heures Mexico, neuf mois avant le « Mundial », donnait le coup d'envoi d'une immense partie contre la fatalité, d'un match contre la montre et la mort. Les chantiers fumaient encore des incendies mal éteints, dans les ruines où fourmillaient des brigades de secouristes accourus on commencait à se repasser les éditions spéciales des journaux mexicains sur le « terremoto » et ses milliers de victimes, ses centaines de milliers de sans-abri. Dès les premières heures, surmontant des angoisses somme toute plus vitales que celle-là, les autorités mexicaines et footballistiques avaient lancé le message rassurant : *« le Mundial aura lieu quand même »*.

C'était à la fois indécent et admirable. Indécent que les titulaires des intérêts financiers en jeu dans la grande fête quadriennale du football viennent, parmi les plaintes des blessés, et rompant le silence digne des survivants, claironner sans plus attendre *que le Mundial, lui, était sauvé. Qu'il était le principal rescapé de* ce désastre qui ferait quarante mille morts. Dormez, bonnes gens, que votre affliction soit atténuée par cette belle et bonne nouvelle : on dribblera sur les décombres. Mexico en avait vu d'autres, en verrait d'autres. Le sport plus fort que la mort !

Admirable quand même cette hâte à rassurer ceux qui pouvaient avoir d'autres soucis en tête et d'autres urgences à résoudre. Car cette annonce immédiate du Mundial maintenu n'était qu'une manière de résumer le défi que les habitants de Mexico et les autorités lançaient à la face du destin et aux oreilles du monde entier : la ville, le pays, la vie auraient le dessus. C'était aussi une manière de mobiliser les énergies et de ne pas ajouter à la catastrophe naturelle une catastrophe symbolique.

∴

Ce que représentait – y compris aux pires heures de son malheur – pour Mexico l'organisation d'un Mundial de football ne s'explique que par référence à ce qu'est devenu, pour la quasi-totalité de la planète, le football. Le plus populaire de tous les sports, celui qui peut se vanter d'avoir, sur terre, près de cinquante millions de licenciés, est devenu, plus que l'anglais (et que l'espéranto...) une langue universelle, une symbolique que l'on saisit spontanément, de Barcelone à Hongkong et de Recife à Vladivostok.

L'engouement mondial pour le football, beaucoup ont tenté de l'expliquer par des raisons mesquines : des idéologues soupçonneux pour qui cet opium-là est répandu sciemment par les puissants dans le dessein d'abrutir les masses et détourner la vitalité contestataire de la jeunesse, jusqu'aux ignorants qui, croyant ce jeu sans finesse, le jugent adapté à la sottise planétaire. Il y a un mystère du football qui est irréductible à toutes les analyses et ne se lève pas par le jeu d'explications univoques.

Le football est à la fois jeu, drogue, pulsion, religion, chasse, rituel, magie, sexualité sublimée, guerre mimée, violence, chorégraphie. Dans chacune des explications qu'on vient de débiter on pourrait trouver argument à une interprétation qui engloberait le triple lieu du football : terrain, gradins, salon. Mais elles ne valent qu'ensemble et aucune ne suffirait à elle-même. Le mérite du très beau numéro spécial que la revue *Autrement* vient de consacrer à ce phénomène – sous le joli titre « l'amour foot » – est d'ouvrir le champ des compréhensions et même des rêveries à son sujet *dans tous les domaines de l'activité humaine*.

Par le football, l'époque peut s'expliquer. Par la manière dont *cette « passion planétaire » s'est répandue et s'entretient*, par la façon même qu'ont de ne pas la comprendre ceux qui font la fine bouche, on en apprend beaucoup sur ce vingtième siècle finissant. A l'heure où s'éteignent les restes de chrétienté et où s'anéantissent les idéologies de l'espérance collective, le football, comme passion collective, fonctionne chez nous comme principe mobilisateur, ciment artificiel des unités momentanées, succédané des mobilisations collectives. Cause vivante parmi les causes défuntes, elle réunit le patron et l'ouvrier, le socialiste et le lepéniste, le père et ses fils, l'instituteur et ses élèves. La demi-finale de Séville, en 1982, qui vit les Bleus de France écartés de la finale par l'adversaire germanique, fait partie du fonds culturel national et de la mémoire collective au même titre que Waterloo. Avec cet avantage sur Waterloo que nous étions – ce soir-là – des dizaines de millions (les deux tiers des Français, a-t-on calculé) à y assister en direct. *Drame national riche en rebondissements*, cette demi-finale, vengée deux ans plus tard par la victoire du Onze tricolore *en championnat d'Europe, prend avec le recul du* temps des allures d'images d'Epinal. Mais, au lieu que ce soit l'imagerie Pellerin qui nous la serve sur les murs des écoles et des chaumières, c'est la télévision qui nous la ressasse sans cesse, pour l'édification des générations montantes.

∴

Pour comprendre plus aisément la passion du football, et en définitive pour l'admettre, on peut se référer à l'exemple des activités esthétiques. A ceux qui se gaussent volontiers des spectateurs de salon, vautrés sur leurs canapés et s'époumonant dans leurs trois-pièces à soutenir les efforts des autres, on peut répliquer qu'il n'est pas nécessaire d'être peintre pour éprouver devant une toile de Van Gogh une *émotion* esthétique, ni pianiste virtuose – ou pianiste tout court – pour pleurer de joie à une sonate de Mozart. Même si l'on est incapable de pousser une balle *sans se la faire piquer*, même si l'on est bien en peine, ou plus en âge, de « mouiller le maillot », le droit au plaisir quasiment contemplatif doit être reconnu dans ce domaine à *chacun* de ceux qui le revendiquent.

C'est un formidable cadeau du football et de la *télévision* réunis qu'un Mundial. Des dizaines de matches, en direct ou en différé, des centaines d'heures à voir, revoir, rerevoir, sur les pelouses lointaines des parties qui se ressemblent toutes mais ne sont jamais identiques, comme il y a des milliards de visages différents *en dépit des ressemblances* : au nom de quoi interdirait-on aux centaines de millions de contemporains qui s'apprêtent à vibrer devant leurs postes ce plaisir, comme tous les *plaisirs*, indicible ?

∴

Drogue ? Peut-être, mais douce au moins, celle-là. Allez un jour, un *mercredi* après-midi, ou un samedi, dans les vestiaires d'un stade de banlieue par une froide journée d'hiver. Suivez l'équipe des poussins (ceux *qui n'ont pas onze ans*) qu'elle soit d'Aubervilliers, de Pontoise ou qu'elle vienne de la rue d'Assas. Voyez ces gamins jouant avant le jeu, courant quand il n'est pas encore temps, frémissants du désir de marquer, trépignant d'impatience avant le match qui décidera de leur destin pour quelques heures, pleurant au bord de la touche pour une grosse bosse ou un piètre résultat. Entendez-les encourager les petits de l'équipe 2, ronchonner aux décisions injustes, forcément injustes, de l'arbitre. Observez les entraîneurs – des bénévoles, à ce niveau ! – encourager de la voix et du geste, tempêter, ordonner, distribuer nerveusement le blâme et l'éloge, jeter des regards peu amènes à l'entraîneur adverse.

Un jour, au bord d'un terrain boueux, il y avait douze personnes frigorifiées : les parents et familles des jeunes victimes qui s'agitaient sur la pelouse. Il n'y avait pas d'autre enjeu qu'un match de bambins, deux fois vingt minutes. L'orage était dans l'air. Un mot de trop d'un des pères de famille et l'on faillit – douze ! – en venir aux mains. Il y avait du Heysel dans l'air ce jour-là. Le foot était passion, comme il est passion d'un bout à l'autre de l'échelle, des Poussins à Platini. Une passion cela ne s'explique pas, cela s'éprouve ou se constate. Que d'autres en fassent leur beurre et édifient grâce à elle des fortunes ambiguës, quoi de moins surprenant ? Faudrait-il cesser d'aimer sous prétexte que certains font commerce de l'amour ?

IL Y A CINQUANTE ANS 36 LE FRONT POPULAIRE

Sorti des urnes du 4 mai, un gouvernement est formé par Léon Blum qui le présente devant le Parlement le 6 juin. Le Front populaire à l'épreuve du pouvoir. La légende s'est emparée de ce « bref été du socialisme » dont les historiens n'ont pas fini d'analyser les acquis, les conquêtes, mais aussi les déboires. Des témoins comme Jean Pierre-Bloch, Benigno Cacerès, Rodolphe Prager, et, ci-dessous, Daniel Mayer, racontent.



ROGER-VIOLLET

LES URNES DU 4 MAI

par Jacques Kergoat

LE résultat du second tour des élections législatives tombe le 4 mai au soir. C'est le Rassemblement populaire qui l'emporte. Petite surprise : au sein de la coalition, c'est le Parti socialiste qui dispose du plus grand nombre de voix et de députés, et Léon Blum accepte la responsabilité de chef du gouvernement.

Mais il tient à respecter les usages : ceux-ci prévoient que la Chambre nouvellement élue ne peut prendre officiellement ses fonctions que le 6 juin. La bourgeoisie, elle, met à profit ce sursis inespéré : en mai et juin, 6,7 milliards de capitaux sortent ainsi de France.

Dans les usines, la tension monte. A Saint-Junien, en Corrèze, les ouvriers des papeteries sont partis en grève pour refuser une diminution de salaires. Le conflit se termine le 5 mai, et le résultat se situe bien au-delà des objectifs initiaux : 4 % d'augmentation. Le rapport de forces est-il en train de changer ? Le patronat de l'aéronautique semble en tout cas ne pas en avoir conscience. Comme à l'accoutumée, il licencie, de-ci, de-là, des ouvriers qui avaient fait grève le 1er mai. Cette fois, ça ne passe pas. Le 11, chez Breguet, au Havre, le 13, chez Latécoère, à Toulouse, le travail s'arrête. L'élément nouveau n'est pas tant la grève elle-même que la forme qu'elle prend : l'occupation des usines, la grève sur le tas.

Les deux conflits se terminent par des succès, mais la presse ouvrière reste étonnemment discrète. Il faut attendre onze jours pour que le mot « occupation » figure dans les colonnes de *l'Humanité*. Mais, déjà, la métallurgie parisienne prend sans plus attendre le relais : le 28 mai, ce sont cent mille métallurgistes qui sont en grève. Le 29, la CGT appelle à la fin du conflit chez Renault. *L'Humanité* titre « Sortie dans l'enthousiasme », *le Populaire* stigmatise « *quelques exaltés qui, dans l'île Seguin, semblaient douter de la victoire* », et *le Temps* – qui traduit l'opinion du Comité des forges – concluait le dimanche 31 mai : « *Dans l'ensemble, le mouvement est en régression.* »

C'est trop vite dit. Le mardi 2 au soir, il y a de nouveau cent cinquante usines occupées dans la métallurgie parisienne. Et surtout, le mouvement s'étend : de Paris à la province, et de la métallurgie aux autres corporations. Le patronat demande alors à Blum d'organiser des négociations. Celles-ci s'ouvrent le 7, c'est-à-dire le lendemain de l'entrée en fonctions du gouvernement, à l'hôtel Matignon.

Les négociations sont brèves. Commencées à 15 heures, elles se terminent à 1 heure du matin, et Frachon, en sortant de l'hôtel Matignon, commente laconiquement : « *Ils ont cédé sur tout.* » En fait, l'accord intègre le principe des conventions collectives, l'élection, par l'ensemble des travailleurs, de « *délégués ouvriers* », la reconnaissance du droit syndical *et*, bien sûr, l'augmentation des salaires, entre 7 % et 15 %, et le réajustement des salaires particulièrement bas.

« *La victoire est acquise* », titre *l'Humanité*. « *Une victoire ? Mieux, un triomphe* », surenchérit *le Populaire*. Les travailleurs ne semblent cependant pas considérer que la victoire est aussi complète qu'on le leur dit. Non seulement les secteurs déjà actifs continuent la grève, et au premier chef la métallurgie, mais, jour après jour, ce sont de nouveaux secteurs qui arrêtent la production et occupent les lieux de travail, des assurances aux grands magasins, des ouvrières de la haute couture aux concierges et aux lads.

Le 11, ils sont près de deux millions en grève. A l'initiative des grévistes de Hotchkiss, deux cent quatre-vingts usines métallurgiques se regroupent en un « comité d'entente interusines ». Inquiets devant le développement du mouvement, la CGT et la SFIO prennent ostensiblement leurs distances. Cela ne suffit pas, et c'est le PCF qui doit mettre son poids dans la balance. Les militants communistes sont réunis le 11 au soir et entendent la mise en garde de Maurice Thorez : « *Nous risquerions même, en certains cas, de nous aliéner quelques sympathies de la bourgeoisie et des paysans de France. Alors ? Alors, il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue. Il faut même savoir consentir au compromis si toutes les revendications n'ont pas été acceptées mais si l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles des revendications.* »

Pourtant, la « deffervescence » sera lente. Le 14 juillet, il y a encore plus de mille cinq cents entreprises en grève.

La célérité du Parlement

Les conséquences du mouvement de juin 36 sont considérables. D'abord, les grèves ont été payantes : sur l'ensemble de la France, c'est, en moyenne, de presque 20 % que les salaires minimaux ont été augmentés, bien au-delà donc de ce que prévoyaient les accords Matignon. De plus, une série de conquêtes sociales d'importance ont emprunté la voie législative, et sous la pression gréviste, le Parlement les a votées avec une célérité dont on ne le savait pas capable. Le 11 juin, sont ainsi votés les congés payés, le 11 juin encore, les conventions collectives, et le 12, les quarante heures.

Leçon de choses : ni les quarante heures ni les congés payés ne figuraient dans le programme du *Front populaire*. Sous l'impact du mouvement gréviste, la nécessité de ces réformes est devenue évidente.

Les conséquences sur la physionomie du mouvement ouvrier sont tout aussi importantes. L'aspect quantitatif est le plus connu, notamment sur le plan syndical : une CGT récemment réunifiée qui passe en quelques mois de 785 000 à 4 *millions* d'adhérents. La mue qualitative n'est pas moindre.

(Lire la suite page IV.)

BLUM OU LE COURAGE

un entretien avec Daniel Mayer *

« DANIEL Mayer, au moment du Front populaire, vous étiez un jeune journaliste – vous êtes né en 1909 – du *Populaire*, quotidien socialiste influent. Vous vous y occupiez de la rubrique sociale. Mais, pour être jeune, vous n'en n'étiez pas moins un militant socialiste déjà aguerri. Quelles furent les premières impressions du militant et du journaliste dans cette période ?

– Le Front populaire est une réplique aux mouvements factieux de 1934. L'élaboration du programme – qui s'appelait Rassemblement populaire et qui restera dans l'histoire sous le nom de Front populaire – est une réplique à un mouvement qui prétendait utiliser les différents scandales, notamment financiers, qui avaient alors éclaté. Sous ce prétexte, ce mouvement était en fait antiparlementaire, et donc antidémocratique. Puisque le Parlement était, même s'il l'est moins maintenant, le symbole de la démocratie.

» Donc le premier réflexe que l'on pouvait avoir était de défense contre les ligues factieuses. L'originalité du Front populaire a été d'élaborer un programme qui n'était pas seulement un programme politique, mais aussi un programme économique et social, ou, si vous voulez, la découverte par les dirigeants des organisations antifascistes de cette époque du lien existant entre les difficultés économiques connues par le peuple et les mouvements politiques factieux.

– Est-ce que la manifestation du 14 juillet 1935, que l'on peut considérer comme un point de départ, ou, en tout cas, après ce que vous venez de nous dire, comme un premier temps fort du Front populaire, vous a beaucoup marqué ?

– A l'instant, vous venez de dire que j'était à la fois jeune journaliste et presque vieux militant. Eh bien, le 14 juillet 1935, le matin, j'étais journaliste. J'ai fait le compte rendu pour le *Populaire* du serment prêté au stade Buffalo, après sa lecture par Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme.

» Et l'après-midi, j'étais à la Nation, cours de Vincennes, dans une manifestation qui incontestablement était la première de cette importance. Si j'ai bonne mémoire, c'est à peu près à cinq cent mille que l'on chiffrait les manifestants. Donc, évidemment, c'est une date extrêmement importante.

– A vos yeux, la victoire électorale, en mai 1936, du Front populaire, fut-elle une surprise ou un aboutissement logique ?

– D'abord, il faut savoir qu'il n'y a pas eu de raz de marée, contrairement à ce que l'on croit. Il n'y a guère eu que 3 % d'écart entre les élections de 1932 et celles de 1936. Mais ce fut une surprise en ce sens que, les radicaux ayant perdu, les socialistes les ont devancés. Aussi, ce n'est pas à Edouard Daladier ou à un autre dirigeant radical que le président de la République a demandé de former le nouveau gouvernement, mais à Léon Blum.

» Or, si je reviens assez loin en arrière, il faut savoir que l'une des préoccupations de Léon Blum, depuis la scission de 1920, avait été d'écarter le Parti socialiste du pouvoir. Il a été contre toutes les formes de participation, même quand elles semblaient plus ou moins évidentes pour l'opinion publique, comme au moment du Cartel des gauches de 1924, au moment du succès de la gauche en 1932, mais surtout en 1929, lorsque Daladier, d'une manière très précise, proposait la participation aux socialistes.

» Léon Blum voulait que la venue de socialistes au gouvernement fût un événement, créât un choc psychologique. C'est la raison pour laquelle 1936 a été en quelque sorte une surprise. Pour la première fois, si je passe les quelques mois durant lesquels, pendant la guerre de 1914, Jules Guesde, Marcel Sembat ont été au gouvernement d'union nationale, ça a été le choc psychologique : les socialistes étaient au gouvernement !

» C'est peut-être cet élément de surprise qui a donné au Front populaire sa tonalité.

– Quels étaient le rôle et le poids dans la vie publique de l'époque de vos adversaires les plus résolus : Croix de feu, Action française et autres Camelots du roi ? La violence, la peur, le courage étaient-ils des ingrédients importants de la vie des militants de gauche d'alors ?

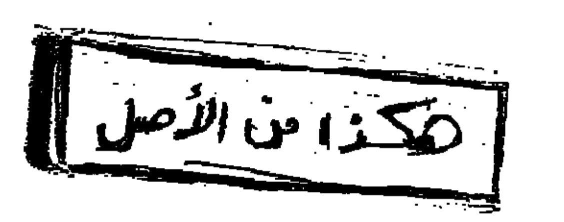
– Tout d'abord, il faut faire une discrimination que seules l'histoire et l'expérience nous ont apprise. Nous mettions, comme vous venez de le faire dans votre question, toutes ces organisations de droite dans le même sac, pour employer une expression un peu vulgaire que vous voudrez bien excuser. En réalité, on a appris, on a compris depuis qu'un homme comme le colonel de La Rocque et les Croix de feu qu'il dirigeait étaient probablement moins virulents, moins partisans que ne l'était Charles Maurras de débarrasser la France de la démocratie et de la République, que ce dernier appelait « la gueuse ». Aussi cet amalgame, que nous faisions totalement, était-il peut-être moins justifié que nous ne le croyions à ce moment-là.

» Il n'en est pas moins vrai que la plupart des organisations que vous venez de citer se basaient sur la violence, une violence souvent physique et pas seulement verbale. Il faut reprendre d'ailleurs, sur le plan théorique, les journaux de l'époque.

* Ancien ministre, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, membre et ancien président du Conseil constitutionnel.

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN

(Lire la suite page IX.)



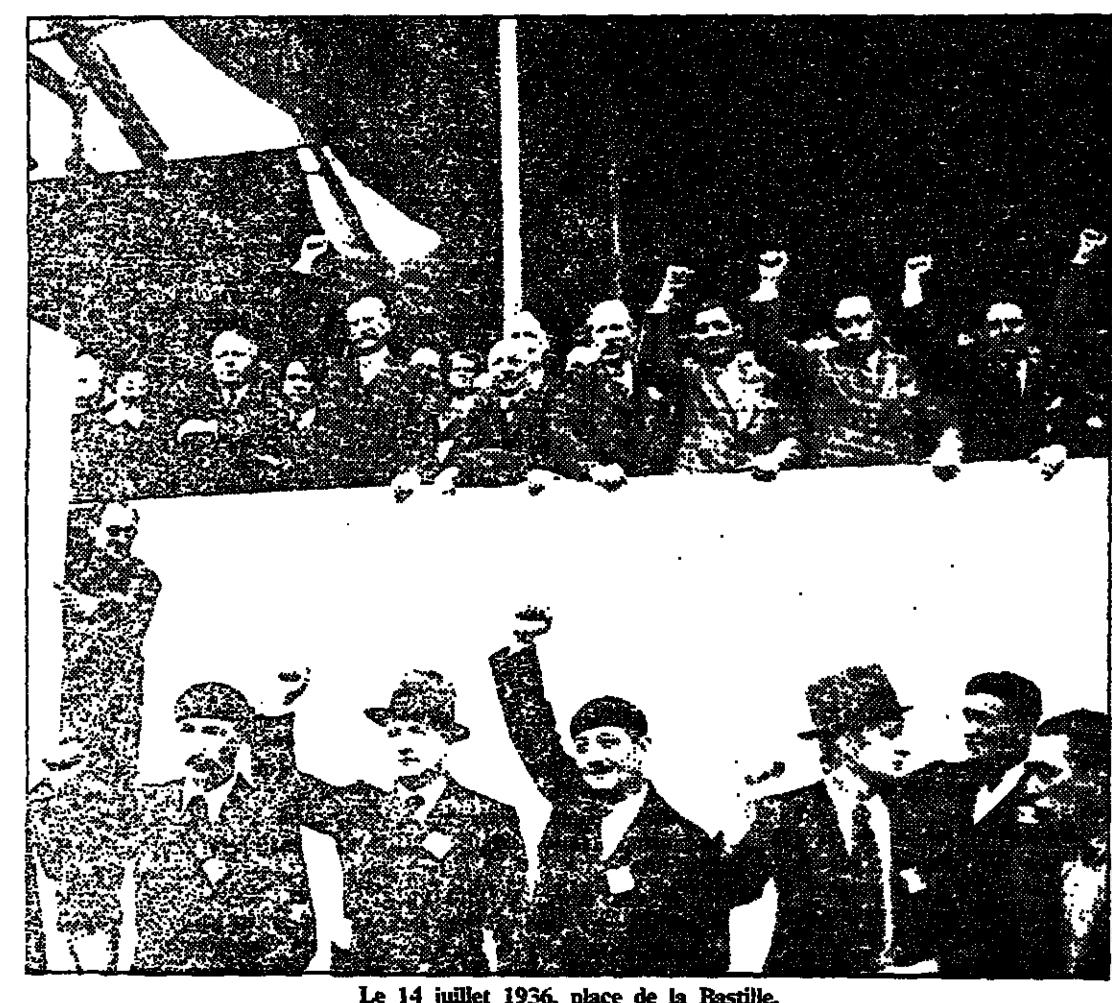
LES URNES DU 4 MAI

(Suite de la page III.)

Du côté des femmes, la fédération de l'habillement, qui comptait dans ses rangs 741 femmes et 5 097 hommes en avril 1936, recense, par exemple, en octobre, 83 187 femmes et 17 419 hommes. Du côté de la jeunesse, au congrès de la Fédération de la métallurgie, la moyenne d'âge est inférieure à trente ans.

Plus nettement encore, c'est dans les vieux bastions industriels que cette progression est le plus sensible : si la Fédération des fonctionnaires voit ses effectifs augmenter de 23 %, ceux de la métallurgie augmentent de 1 450 % et ceux de la chimie de 4 600 %.

Quoique avec une moindre ampleur, le même phénomène se reproduit dans d'autres secteurs – les mouvements de jeunesse, la paysannerie ou l'immigration – et, bien sûr, dans les partis politiques de gauche. C'est le Parti communiste qui en bénéficie le plus : de mai à octobre, ses effectifs passent de 125 000 à 280 000, ceux de la SFIO passant de 127 000 à 193 000. Surtout, dans la CGT, ce sont les fédérations animées par les communistes qui connaissent le développement le plus spectaculaire. C'est une crise profonde qui secoue alors la bourgeoisie française.



Le 14 juillet 1936, place de la Bastille.
Léon Blum répondant aux acclamations de la foule après son discours.

ROGER VIOLLET

Le patronat est extrêmement divisé quant à l'attitude à adopter, et la Confédération générale du patronat français s'avère incapable de coordonner l'action des patrons. Au Parlement, les 220 députés de droite plient sous la vague gréviste : les congés payés sont adoptés par 563 voix contre 1, les conventions collectives par 577 voix contre 5... Les Croix-de-Feu comme la hiérarchie catholique approuvent les revendications des grévistes. L'armée elle-même ne forme pas un bloc homogène, pas plus que la police : à Sedan, les agents de police réclament officiellement la journée de huit heures...

Il y a également doute et hésitation dans les couches sociales intermédiaires, dont une partie semble se tourner confusément vers le mouvement ouvrier. Cela se voit dans la paysannerie, à travers les conflits qui éclatent dès le début de l'été, comme à travers la syndicalisation de ceux que l'on appelle toujours les « collaborateurs », et pas encore les cadres...

Il est clair que, en s'appuyant sur la dynamique créée par les occupations d'usine, il était possible d'aller de l'avant. Mais il est clair aussi qu'aucune des deux grandes formations de gauche ne souhaitait saisir l'opportunité offerte. Blum avait déjà depuis longtemps expliqué qu'il se refusait à *« commettre cette espèce d'escroquerie qui consisterait à profiter de notre présence au gouvernement pour transformer l'exercice du pouvoir en conquête du pouvoir »*. Quant au PCF, il traduisait sur le terrain les préoccupations de l'Internationale communiste : le problème était de gagner la France, toutes classes confondues, à la nécessité de l'alliance franco-soviétique, et non de dresser l'une contre l'autre les diverses classes sociales françaises.

La droite à l'offensive

Certes, qui n'avance pas recule. A l'automne, la situation est déjà différente.

D'abord, la guerre civile a éclaté en Espagne, et l'attitude à adopter divise les partis de gauche. Blum a choisi la non-intervention, tandis que les militants communistes scandent désormais : *« Des avions, des canons pour l'Espagne ! »* Les positions ainsi prises dépassent l'enjeu espagnol : il y a désormais un camp pacifiste et un camp de la résistance, et ce clivage traverse à peu près toutes les organisations et toutes les couches de la société.

A l'intérieur des frontières, le patronat, sa frayeur passée, relève la tête. Les ligues fascistes dissoutes se reconstituent sous des appellations nouvelles. Jacques Doriot, exclu du PCF, constitue un Parti populaire français qui regroupe en quelques mois cent mille adhérents. De La Rocque transforme ses Croix-de-Feu en Parti social français : ils sont, dès le début de l'année 1937, plus d'un million. Au Parlement, l'opposition de droite s'est ressaisie tandis qu'apparaissent les premières défections radicales dans le camp du Front populaire.

Le 13 février, Blum décrète à la radio la pause dans les réformes. Des experts connus pour leur hostilité à la gauche sont désignés pour surveiller le fonds d'égalisation de change. Mais tous les gages donnés ne désarment pas l'hostilité de la droite. Quand, le 15 juin, Léon Blum demande les pleins pouvoirs en matière financière, le Sénat les lui refuse et Blum démissionne.

L'intermède des deux gouvernements Chautemps (21 juin 1937 – 10 mars 1938) ne résout rien, et, en janvier 1938, le président Lebrun fait de nouveau appel à Blum. Mais, à la surprise générale, ce que celui-ci propose, c'est un gouvernement d'union nationale, un « accord Matignon politique ». Il a l'appui du PCF, qui fait, depuis plusieurs mois, campagne pour le Front des Français. Mais il n'arrivera pas à convaincre la droite : celle-ci veut bien de l'union nationale, mais à ses conditions.

C'est sans illusions que Blum reforme alors un gouvernement dont la composition politique est identique à celle du gouvernement de 1936. Il dira plus tard, au procès de Riom, qu'on ne l'avait appelé au pouvoir que *« pour débarrasser entièrement de [lui] la scène politique et pour laisser la place nette à Daladier »*. Le 8 avril, le Sénat refuse à nouveau les pouvoirs spéciaux, et Blum démissionne pour la seconde fois.

Le 10 avril, Daladier est investi par 576 voix contre 5. Unanimité d'un jour, qui ne doit pas faire illusion. Comme l'écrit le journal radical *la Lumière* : *« On se rencontrait simplement sur le palier : la droite voulait entrer, la gauche refusait de laisser la place »*. En fait, c'est la droite qui entre : avec Paul Reynaud, Mandel et Champetier de Ribes, elle occupe bientôt des ministères-clés.

En politique extérieure, avec l'accord de Munich qui permet à Hitler de démembrer la Tchécoslovaquie, c'est la fin des illusions des partisans de la fermeté. En politique intérieure, Paul Reynaud, ministre des finances, annonce, le 12 novembre à la radio, la fin des quarante heures : *« Alors ? Ce sont des actes que vous voulez. Ils sont accomplis. Devant les étrangers qui nous écoutent, je vous annonce qu'en France la semaine des deux dimanches a cessé d'exister. »*

Le patronat exulte. La CGT appelle à la grève générale le 30 novembre. Mal préparée, elle se transforme en échec. La répression est féroce. Vingt mille ouvriers sont définitivement licenciés et inscrits sur la liste noire du patronat. La revanche patronale prend parfois des allures de symbole : chez Breguet, où avait éclaté en 1936 la première grève avec occupation, dix délégués sur douze sont licenciés. Dans nombre de départements, le mouvement syndical est décapité. Et la parenthèse du Front populaire est bel et bien refermée.

Le bilan

A l'heure des bilans, le recul restitue les proportions et permet d'embrasser l'ensemble du paysage. Le bilan du Front populaire est bien moins rose qu'on ne l'a souvent dit. L'amélioration du pouvoir d'achat ne dure que quelques mois, la hausse des prix annule très vite les augmentations conquises en juin. Il est assez vain de comparer les réalisations aux engagements pris. Mais il convient cependant de signaler que deux engagements qui apparaissaient comme des pièces centrales du programme économique et social du Front populaire ne sont pas tenus : rien n'est fait sur les retraites, et l'on oublie très vite le « fonds national de chômage », placé pourtant en numéro un des engagements économiques. La France sort du Front populaire avec un système d'indemnisation du chômage totalement désuet.

Plus significatif encore, dans la société civile, les mêmes catégories se retrouvent très vite de nouveau exclues : les femmes, qui n'ont toujours pas le droit de vote et qui se retrouvent, dès 1937, rejetées du marché du travail, et les immigrés.

Restent les premières réformes imposées par le mouvement gréviste, les quarante heures et les congés payés. Et c'est à ce titre que la comparaison obligée avec les réalisations de la gauche au pouvoir entre 1981 et 1986 tourne au désavantage de cette dernière. Bien que les conditions institutionnelles dont elle bénéficiait en 1981 (pouvoir présidentiel et majorité absolue à l'Assemblée) apparaissent bien meilleures que celles de 1936, aucune des réformes entreprises n'a eu sur la société un impact équivalant aux quarante heures et aux congés payés.

Peut-on prolonger la comparaison ? Les limites du raisonnement analogique apparaissent vite. D'abord, bien sûr, parce que le contexte international est profondément différent, parce que la société française a changé (que l'on songe à la place des paysans), ainsi que l'échiquier politique (que l'on compare nos radicaux de gauche et le Parti radical de 1936). Mais la comparaison dérape peut-être surtout parce que les conditions dans lesquelles s'engagent les deux expériences sont radicalement différentes : la victoire électorale du Front populaire se situe à la crête d'un puissant mouvement unitaire, qui s'était traduit par le rapprochement des socialistes et des communistes et par la réunification syndicale. La victoire de 1981 intervient alors que la division politique et syndicale est déjà à l'œuvre. Aux grèves de juin 36 correspond ainsi le « degré zéro » de l'activité revendicative, et à la syndicalisation massive du Front populaire, la désyndicalisation galopante de la France des années 80. Bien sûr, les deux échecs renvoient à la même leçon politique. A cinquante années de distance résonne ainsi toujours l'engagement pris par Blum, à la veille de son installation au gouvernement, et qu'il n'a pas tenu : *« S'il se trouvait que nous échouions, que des résistances insurmontables nous obligent à constater qu'il est impossible, du dedans, d'amender la société actuelle (...), je serais le premier à venir vous dire : c'était une chimère, un rêve vain (...), et je serais le premier à venir vous dire pourquoi et comment nous avons échoué, et quelles conséquences nous devons alors tirer de notre échec. »*

JACQUES KERGOAT.

● Jacques Kergoat vient de publier *la France du Front populaire* (La Découverte).

COMME le temps passe ! Oui, ce 6 juin 1936 est encore dans la mémoire de beaucoup de gens.

Le 6 juin 1936, c'est la présentation du gouvernement Léon Blum devant la Chambre des députés.

L'assistance, de toutes parts, est immense. Les journalistes parlementaires se demandent s'ils ne rêvent point. Ils n'aperçoivent plus Léon Blum, au deuxième rang de la première travée de l'extrême gauche. A son banc de député, où il s'est si souvent levé pour disséquer avec art la politique de ses adversaires, c'est Maurice Thorez qui a pris sa place.

Les socialistes sont cent quarante-huit, les radicaux cent neuf et les communistes soixante-douze. Tout le monde veut siéger à gauche, y compris les divers gauche qui, dans l'assemblée précédente, étaient des divers droite.

Herriot a été élu président la veille. On s'est précipité dans les couloirs pour le voir passer, entouré des secrétaires d'âge. Je suis trop vieux pour en être. J'ai trente ans. Ce n'est pas le cas de Max Lejeune, de Valentin, de Clermont-Tonnerre, d'André Albert et de Tanguy-Prigent.

trois lois essentielles réclamées par les syndicats : la semaine de quarante heures, les congés payés, l'organisation des contrats collectifs de travail.

Le chef du Parti socialiste a achevé son discours. Tous les députés du Front populaire se lèvent pour le saluer longuement d'une vibrante ovation.

Amédée Dunois, dans son compte rendu de la séance, dira dans *le Populaire* avec quelle assurance tranquille Léon Blum affirme sa foi socialiste.

Je regarde du côté de l'opposition ; je distingue la voix rageuse de Philippe Henriot, de Xavier Vallat. Des murmures montent de leurs travées.

Maintenant, l'opposition va harceler le chef du gouvernement. L'extrême droite, hargneuse, haineuse, n'accepte pas la défaite.

Orateurs censeurs

Quatre orateurs vont se faire censeurs. Deux, avec beaucoup de courtoisie et d'estime pour Léon Blum. Paul Raynaud, qui, dans les couloirs est le seul à le tutoyer ; Louis Marin, qui, s'il ne dissimule pas sa sympathie pour Léon Blum, mène une attaque en règle contre le gouvernement ; deux autres adversaires, et quels adversaires ! Fernand Laurent et Xavier Vallat.

JOUR DE GLOIRE, JOUR DE HAINE

Veste noire, pantalon rayé, uniforme de rigueur. Sous la III[e], on a trop le respect du suffrage universel pour avoir une tenue, même légèrement, négligée. Herriot est monté au perchoir. Les députés du Front populaire se lèvent pour saluer l'entrée de Léon Blum, en tête de tous les ministres. Des bravos l'accompagnent jusqu'à son banc. A côté de lui, Yvon Delbos, son ministre des affaires étrangères, Salengro, le ministre de l'intérieur ; un peu plus tard arrivera Daladier, vice-président, qui revient du Sénat où il a été accueilli fraîchement.

Trois femmes pour la première fois

Pour la première fois siègent dans l'hémicycle trois femmes et, pour la première fois également, le président de la Chambre dira au milieu des sourires : « Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte... »

Tous les regards se dirigent vers elles. Elles ont l'air un peu perdu. Il y a la dame aux cheveux gris, M[me] Brunschwicg, la femme du grand philosophe, qui s'est dévouée avec beaucoup de courage aux œuvres charitables. Il y a la savante célèbre dont les travaux font honneur à la France, M[me] Joliot-Curie, et puis il y a Suzanne Lacore, modestement habillée, la petite institutrice du village de la Dordogne. L'instant est solennel.

La parole est à M. le président du conseil pour une communication du gouvernement. On entendrait une mouche voler. Léon Blum, contrairement à la tradition, n'est pas en jaquette noire mais en veston gris, très élégant.

Il gravit rapidement les marches de la tribune, accueilli par une immense salve d'applaudissements partant de tous les bancs, des communistes au centre. La droite garde un silence de mort. Dès les premières phrases, Léon Blum affirme qu'il n'a pas à chercher sa majorité, qu'elle est faite, et, d'un large mouvement, il montre la gauche de l'Assemblée.

Les bravos se déclenchent d'un seul coup et, d'une voix calme et posée (à l'époque il n'y a pas de micro sur la tribune), il analyse point par point le programme du gouvernement à direction socialiste.

Il insiste sur la nationalisation de la fabrication des armes de guerre. Les applaudissements redoublent et sur les bancs communistes on crie : *« A bas la guerre ! »* Il annonce qu'il fera voter par les Assemblées les

Fernand Laurent, qui, plus tard, protestera contre les lois raciales de Vichy et rejoindra Londres avec son fils, héroïque combattant de la France libre, et Xavier Vallat, qui deviendra commissaire aux affaires juives, homme à tout faire de Vichy. Xavier Vallat, ignoble, qui veut être injurieux :

« Votre arrivée au pouvoir, monsieur le Président, marque une date historique. Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain va être gouverné...

Herriot : *« Prenez garde, monsieur Vallat ! »*

Vallat : *« ... Par un juif, j'ose le dire à haute voix, voilà ce que le pays pense... »*

A droite, à part les Henriot, Scapini, Chiappe et Dommange, on est médusé.

Herriot : *« Paroles inadmissibles du haut d'une tribune française. Même chez vos amis, vous ne trouveriez pas une approbation aussi complète que vous semblez l'espérer »*.

Vallat refuse de retirer une parole, il en ajoute : *« Elève du Talmud, élève de Sion... »*

Herriot lui coupe la parole :

« Je ne connais ni juif, ni protestant, ni catholique. Dans cette Assemblée, je ne connais que des Français. »

Il est applaudi par presque toute l'Assemblée, à part ceux qui deviendront plus tard des nazis.

En 1941, Herriot répondra de la même manière à Pétain, qui lui demandait de lui fournir la liste des députés juifs.

A gauche, ce sont des hurlements, au centre des protestations courageuses. Je me lève de mon banc et je me précipite vers la tribune.

En un tour de main, Barthe, le questeur, un véritable colosse, me plaque et m'arrête. Blême, Léon Blum se lève de son banc et se prépare à quitter l'hémicycle ; avec Léo Lagrange, Lapie, nous nous précipitons vers lui pour le retenir et, au besoin, le protéger.

A nouveau, Herriot, dans une de ces envolées oratoires dont il a le secret, dénonce cette agression misérable. Dans le brouhaha et les insultes, de banc à banc on passe au vote. Le gouvernement obtient 384 voix contre 220. La Jeune République, c'est-à-dire le futur groupe des démocrates-chrétiens, qui allait s'abstenir après l'agression de Xavier Vallat, vote pour le gouvernement.

JEAN PIERRE-BLOCH.

● Journaliste, député socialiste de l'Aisne de 1936 à 1947, résistant, Jean Pierre-Bloch fut commissaire à l'intérieur du gouvernement provisoire en 1944.

FRONT POPULAIRE

LE FASCISME PASSERA... POURQUOI ?

par Michel Winock

Après l'émeute du 6 février 1934, les intellectuels avaient alerté les « masses » contre le fascisme. Cependant, la plupart de ces vigiles refuseront de regarder en face l'incendie allumé par Hitler. De l'antifascisme au pacifisme, de 1936 à Munich, l'histoire d'un tragique manque de jugement

CINQUANTE ans ont passé depuis la victoire électorale du Rassemblement populaire. Nous pouvons peut-être aujourd'hui considérer l'événement sans cet excès de passion qui jette l'obscurité dans l'esprit ; ramener les mythes antagoniques aux réalités d'un épisode somme toute assez bref de notre histoire ; accepter, quand on suit le drapeau de Chirac, d'accorder au Front populaire les mérites qui lui reviennent – notamment dans son œuvre sociale ; reconnaître, quand on porte les couleurs de Mitterrand, que l'union de la gauche, vu de quelles contradictions elle souffrait, était aussi problématique en 1936 qu'en 1981. Echappant à la guerre civile froide à laquelle les Français ont sacrifié tant de talent et d'énergie au cours des années *30*, nous pouvons peut-être espérer en finir avec les formules à l'emporte-pièce dont les diverses familles politiques ont nourri leurs querelles.

L'un des problèmes posés par le Front populaire est celui de sa finalité. Si nous remontons à ses origines (juillet 1934), le pacte d'unité d'action, signé d'abord entre socialistes et communistes, élargi l'année suivante aux radicaux et à un ensemble d'organisations de gauche, se donnait pour but principal la lutte contre le fascisme :

« Le comité central du Parti communiste et la commission administrative permanente du Parti socialiste sont animés de la volonté de battre le fascisme ». Telle est la première phrase du pacte d'unité signé le 27 juillet 1934 entre les deux grands « partis ouvriers ». Plus loin, mais nettement en retrait, la politique économique et sociale est évoquée à travers le thème de l'action « contre les décrets-lois ». La lutte contre le fascisme, voilà qui unit désormais socialistes et communistes après la terrible défaite du mouvement ouvrier allemand face à la montée du nazisme.

Avant la réalisation tardive de cet accord, dans les semaines qui ont suivi la journée du 6 *février*, on a vu se constituer un Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, dont le manifeste annonçait pareillement le principe de cette union des intellectuels et des ouvriers : épargner à la France le sort de l'Italie et de l'Allemagne. *Le programme* du Rassemblement populaire, quant à lui, cosigné par les radicaux, débute par des « revendications politiques » – au premier rang desquelles figure *« la défense de la liberté ».*

Ainsi, quelles que soient les arrière-pensées et les divisions des contractants, la base doctrinale de l'union, son objectif premier, son *principe de mobilisation affirmé* et répété est clairement défensif : sauvegarder les acquis démocratiques dans un pays menacé à l'intérieur et à l'extérieur par le déchaînement de l'extrémisme de droite. En fonction de cet objectif stratégique, quel bilan peut-on établir du Front populaire ?

Le recul aidant, il apparaît que tout le malheur de l'antifascisme a été de se tromper d'ennemi principal : *la gauche a surévalué* le danger domestique et sous-estimé le danger étranger, c'est-à-dire l'impérialisme raciste de l'Allemagne hitlérienne. Pour les électeurs, mais aussi pour les militants et les dirigeants de gauche, le fascisme qui menace en 1936 a pris le masque dérisoire des Croix-de-Feu : le lieutenant-colonel de La Rocque, voilà l'épouvantail ! On pourrait reprendre à ce sujet le titre du film de Bertrand Blier : *« Hitler, connais pas ! »* Ne cherchons pas ici les raisons profondes de cette ignorance ; constatons simplement la *cécité gallocentrique*, qui est du reste une constante de notre univers politique.

Voyez le philosophe Alain. Jusqu'en 1933, il a formé des générations de khâgneux et de normaliens. Sa chaire du lycée *Henri IV vaut bien celle de* Notre-Dame ; il écrit des articles, des livres, fait des conférences... Il est ce qu'on appelle dans notre jargon contemporain un « leader d'opinion ». *Lui qui se déclare « né radical »* et qui fait la théorie de la résistance du citoyen contre les pouvoirs, il a accepté d'être du triumvirat patronal du Comité de vigilance.


Place de la Concorde, 6 février 1934 : la manifestation des Camelots du Roy tourne à l'émeute.

ROGER-VIOLLET

Myopie francocentrique

Or, ce maître à penser contre le fascisme attendra pour lire *Mein Kampf* le désastre de l'an 40. Il ignore superbement les langues étrangères et ne se risque à peu près jamais hors des frontières de l'Hexagone. A *ses yeux* (*mais* je ne prends Alain que pour sa valeur paradigmatique, n'était le talent, les Alains sont légion), Hitler est une sorte d'avatar germanique du général Boulanger. Au demeurant, une fois posé l'iniquité du traité de Versailles, les exigences hitlériennes, dit-il – au moins celles du début, – sont fondées.

Si l'on écoute, plus à gauche, les *intellectuels* marxistes, on s'aperçoit vite que leur analyse du nazisme est aussi courte. Pour eux, du reste, le nazisme n'est qu'une application régionale d'un *concept* universel appelé fascisme, soit l'exacerbation d'un capitalisme « aux abois », dont la crise finale est entamée.

Cette myopie francocentrique et cette défaillance de la théorie politique face au nazisme permettent, au moins *provisoirement*, de concilier deux objectifs qui vont se révéler incompatibles : l'antifascisme et le pacifisme. Lorsque, le 7 mars 1936, Hitler déclenche la *remilitarisation* de la rive gauche du Rhin, malgré les accords de Locarno signés par l'Allemagne (et pas seulement malgré le traité de Versailles imposé au vaincu), *lors même que* le président Sarrault couvre d'un cliquetis bravache l'irrésolution d'un gouvernement français à la remorque d'une Angleterre également *résignée, nulle voix ne s'élève de* la coalition de gauche, à quelques semaines des élections, pour exiger des gouvernants la fermeté face au Führer.

On connaît le plaisant commentaire du *Canard enchaîné : « L'Allemagne envahit... l'Allemagne. »* Hitler, qui était passé outre aux recommandations de prudence de son état-major, avait pu, en la circonstance, apprécier la longanimité de ses adversaires anglais et français ; c'était pour lui très encourageant.

Les élections ayant donné une courte mais nette victoire à la gauche unie, Léon Blum devient le premier président du conseil *socialiste. Celui-ci, face au* problème allemand, est en train d'opérer une révision déchirante de ses convictions. Jusqu'ici il a cru, comme tant d'autres, que la *paix n'avait pas de plus sûr garant* que la sécurité collective et la politique de désarmement.

Depuis le rétablissement du service militaire obligatoire, décidé unilatéralement par Hitler en 1935, il en vient à rallier progressivement les conceptions d'une diplomatie traditionnelle ; il a soutenu notamment la ratification du pacte franco-soviétique, malgré une opposition interne au Parti socialiste. La *difficulté* de gouverner, cependant, vient de ce qu'on doit parer à tout simultanément. Or le but initial du Front populaire, l'antifascisme, est *brouillé très vite* par un autre objectif, qu'exprime à sa façon la formidable vague de grèves succédant à la victoire électorale de mai.

Dès lors, deux logiques entrent en concurrence, dont les interférences vont brouiller les résolutions du gouvernement : la logique de l'antifascisme, qui implique la vigilance anti-hitlérienne, et la logique de la lutte des classes qui la contrarie. Ces grèves, elles n'ont pas été prévues, elles n'ont pas été voulues par les partenaires de l'union de la gauche, mais elles éclatent avec une telle vigueur, elles projettent des revendications à ce point légitimes, qu'elles deviennent à elles seules, pour quelques semaines, la réalité même du Front populaire. Du *moins en apparence, car ce Front* n'est pas une coalition ouvrière.

Le troisième partenaire principal – le Parti radical – représente une large partie des classes moyennes, des « indépendants », des non-salariés, y compris des *petits patrons. Or ce sont ceux-là* qui doivent supporter avec le plus d'embarras les conséquences financières de Matignon et des lois sociales votées dans la foulée. De ce fait, et presque d'entrée de jeu, le Front est affaibli, les radicaux renâclent, bientôt ils lâcheront Léon Blum pour ne pas lâcher leur base électorale.

Les grèves de juin ont une telle charge émotive qu'on ne se risquerait pas à contester *le bien-fondé* des acquis sociaux qui en découlent. Mais, en même temps, la structure sociale de l'époque étant ce qu'elle était, elles ont semé le germe de la division entre des partis de gauche dont l'unité contractuelle ne repose pas sur une base de classe.

Un aveu d'échec

Une actualité brûlante ramène bientôt les esprits aux frontières, avec le début de la guerre civile espagnole en juillet 1936. Malgré son désir, Blum ne peut intervenir en faveur des républicains, vu l'hostilité des radicaux. Néanmoins, et malgré les tendances pacifistes de son propre parti, il va mettre en œuvre un programme de réarmement, tant il est convaincu désormais du danger hitlérien. Mais l'effort financier qu'un tel programme requiert lui interdit d'aller plus avant dans les réformes sociales, ce qui entraîne la « pause » de 1937, dont l'annonce retentit comme un aveu d'échec aux oreilles de ses partisans. De plus, et de façon paradoxale, c'est ce choix courageux qui, en obérant le budget, autorise les radicaux du Sénat à lui refuser la confiance et à provoquer sa démission (1).

Ainsi, nous pourrions résumer la première contradiction interne du Front populaire : *la logique de l'antifascisme apparaît à terme incompatible avec celle de la lutte des classes.* (Ce que Léon Blum, lors de sa seconde tentative ministérielle de mars 1938, comprend parfaitement, quand, au lendemain de l'*Anschluss*, il propose à l'opposition de former avec la gauche un gouvernement d'union – proposition repoussée, au demeurant, à quelques exceptions près, par la droite soi-disant nationale).

D'autres ont illustré implicitement cette contradiction par la loi des 40 heures : face au danger nazi, il fallait produire des armes ; *c'est le moment où l'on a amoindri* le rendement des usines. Cette démonstration est discutable, discutée, mais n'importe ! L'application rigide des 40 heures a valeur *d'aphorisme : elle révèle le conflit* des buts visés, l'antagonisme conjoncturel entre l'exigence d'un mieux-vivre et l'impératif de survivre, l'impuissance à subordonner le progrès social à l'avenir de la démocratie.

En l'occurrence, point n'est besoin de crier à la trahison : le champ politique n'est pas un pré d'herbe verte, c'est plutôt une forêt vierge où de multiples conflits s'enchevêtrent. On peut toujours évoquer les faiblesses personnelles de Léon Blum ou autres facteurs contingents : fondamentalement, le Front populaire est travaillé par cette contradiction centrale que Jean Guéhenno a ainsi résumée : *« Une (...) de nos illusions avait été de croire que la France pouvait légalement, juridiquement, installer son modeste bonheur au milieu d'un monde que la violence dévastait (2). »*

Dans cette illusion, due en partie à la force des choses incontrôlables, on ne saurait oublier cependant la responsabilité des intellectuels. Ce sont eux qui, les premiers, après l'émeute du 6 février 1934, avaient alerté les « masses » contre le fascisme. Or la plupart de ces vigiles ont refusé de regarder en face l'incendie *allumé par Hitler. La lutte* antifasciste, à leurs yeux, devait se cantonner intra-muros. L'histoire allégorique de leur Comité de vigilance en dit long sur la carence de leur sens politique.

Ayant affirmé, en prémisse, et à juste titre, que le fascisme c'est la guerre, le comité décréta en conclusion, à la manière de Gribouille, que tout ce qui pouvait ressembler à une politique de défense nationale sécrétait en soi-même du fascisme ! Le dernier numéro du bulletin *Vigilance* réserve encore ses attaques les plus affûtées (nous sommes en juillet 1939 !)... à la politique française de réarmement, à *« la lente fascisation et militarisation du pays »* (3).

L'idéologie pacifiste a été d'autant plus dévastatrice qu'elle trouvait un écho dans le néo-pacifisme d'une droite profondément munichoise ; qu'elle rencontrait l'assentiment spontané d'une grande partie de l'opinion hantée par les ravages de la Grande Guerre. Convaincre ses concitoyens que la paix se mérite, que la paix se gagne, y compris par l'usage de la fermeté quand on a en face de soi un Hitler, ce n'est pas chose aisée. En tout cas, la contradiction de l'antifascisme et du pacifisme n'a pas été surmontée – sauf à titre individuel.

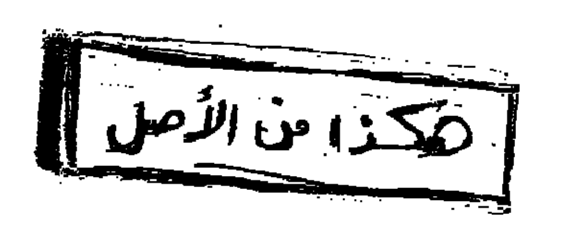
Au nom de la paix à tout prix, des antifascistes notoires et d'autres plus obscurs se retrouve*ront, en 1940, derrière* le bâton étoilé du maréchal. Entre-temps, la plupart avaient applaudi au faux accord de Munich, qui fut le point d'orgue de cette mortelle inconséquence. ■

(1) Sur cette question, voir Robert Frank, *le Prix du réarmement, 1935-1939*, Publications de la Sorbonne, 1982, et l'article du même auteur, « Le Front populaire a-t-il perdu la guerre ? », *l'Histoire*, numéro spécial « Années trente », n° 58, juillet-août 1983. *« Le Front populaire, écrit Frank, a bien plus investi dans les « canons » que dans le « beurre ». »*

(2) Jean Guéhenno, *la Foi difficile*, Grasset, 1957, pages 217-218.

(3) Pour le détail, voir Nicole Racine-Furland, « Antifascistes et pacifistes : Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes », et Michel Winock, « Les intellectuels et l'esprit de Munich », dans *Des années trente. Groupes et Ruptures*, textes réunis par Anne Roche et Christian Tarting, Editions du CNRS, 1985.

● **Michel Winock vient de publier *la Fièvre hexagonale, les grandes crises politiques 1871-1968*, Calmann-Lévy.**



FRONT POPULAIRE

IMMIGRÉS : BREFS ESPOIRS

par Jacques Kergoat



Présence tunisienne lors du défilé du 14 juillet 1936.

ROGER-VIOLLET

La vie des travailleurs immigrés dans la France des années 30 n'est pas rose. Racisme, discrimination sociale dans les entreprises, logements insalubres. L'indifférence relative du gouvernement Blum n'empêche pas que se lève un élan d'espoir. Vite déçu.

EN la seule année 1935, un million d'immigrés ont été expulsés. A la veille de 1936, le racisme quotidien se développe et n'est en tout cas plus le privilège de l'extrême droite. Du coup, le « rassemblement populaire » bénéficie dans l'immigration d'un préjugé favorable.

Avec la victoire électorale et les grèves sur le tas, l'organisation des communautés immigrées se renforce. Les associations nationales de l'immigration tendent à se regrouper (la Fédération des immigrés d'Allemagne réunit vingt et une organisations différentes), mènent leur action au grand jour et se développent. Ainsi, chez les Italiens, l'Union populaire transforme son organe de presse *(Voce degri Italiani)* en quotidien, et, en Meurthe-et-Moselle par exemple, rassemble très vite 8 000 adhérents.

Du côté des associations de solidarité, le Centre de liaison des travailleurs étrangers et le Centre de liaison pour le statut des immigrés publient désormais un mensuel commun : il s'appelle *Fraternité*.

En ce qui concerne la CGT, les 50 000 immigrés d'avant juin 1936 sont maintenant 400 000. Les Polonais syndiqués passent ainsi de 23 000 à 80 000 et les Italiens de 25 000 à 125 000. Enfin, les « groupes de langue » mis en place par le PCF connaissent un nouveau développement. Il y en a désormais treize, et bien des futurs dirigeants y font leurs classes : le responsable du cercle italien s'appelle Giorgio Amendola, celui du groupe arménien Missak Manouchian, celui de la sous-section juive Léopold Trepper, et celui du groupe tchécoslovaque, Artur London.

Les accords Matignon, comme les projets de loi votés dans les mois qui suivent l'entrée en fonction du gouvernement Blum, laissent subsister quelques discriminations : par exemple, si les immigrés peuvent dorénavant élire des délégués du personnel, ils ne peuvent être eux-mêmes élus. Mais, globalement, les immigrés bénéficient de la plupart des conquêtes sociales : l'augmentation des salaires bien sûr, mais aussi la semaine de 40 heures et les congés payés.

Tout autant que le dispositif législatif, c'est le développement de la syndicalisation qui améliore leur situation. Par exemple, l'égalité des salaires entre Français et immigrés était déjà garantie par les traités passés de gouvernement à gouvernement. Mais, pratiquement, le patronat avait trouvé mille moyens de contourner cette disposition légale : rémunération à la journée là où les Français payés à la tâche touchaient des sommes quatre ou cinq fois supérieures, classement dans une catégorie inférieure à la qualification réelle, pas d'avancement au fil des ans, clauses particulières dans des contrats que les étrangers ne lisant pas le français comprenaient mal. Avec la vague de syndicalisation, de telles pratiques deviennent plus difficiles.

En revanche, le gouvernement ne semble pas avoir mis les immigrés au centre de ses préoccupations : aucun ministre ou secrétaire d'Etat n'a d'ailleurs en charge ce secteur.

Leurs conditions de vie, par exemple en ce qui concerne le logement, ne sont guère améliorées. Chez les paysans, elles ont même tendance à se dégrader : 400 immigrés danois reprennent ainsi, en 1938, le chemin de leur pays, après avoir vu les conditions de logement qui leur étaient offertes. Dans les villes, les immigrés inclinent toujours à se regrouper par nationalité. Le patronat encourage d'ailleurs souvent cette tendance : les Polonais qui émigrent en groupe, avec le curé de leur paroisse, et reconstituent autour de celui-ci une enclave polonaise et villageoise, ne sont-ils pas ainsi préservés de la contagion revendicative qui traverse le mouvement ouvrier français ?

Dans bien des cas, les quartiers immigrés qui se reconstituent alors, en dehors de toute aide au logement, sont insalubres. La colonie arménienne se construit ainsi elle-même, près d'Alfortville, un véritable bidonville : avec de la tôle, des bidons d'essence déroulés, et les planches des vieilles caisses prises dans la « fouille », ainsi que l'on appelle la décharge d'ordures voisine.

Sur le plan des libertés, l'œuvre du premier gouvernement Blum est également mince. Certes, le gouvernement accorde des sursis à 6 000 réfugiés en voie d'expulsion, mais il interdit, le 4 août 1936, sous prétexte de lutte contre l'espionnage nazi, toute entrée nouvelle sur le territoire français des réfugiés allemands sans passeport. Les députés communistes reprennent les propositions qu'avait faites le socialiste Marius Moutet, alors dans l'opposition, d'un statut juridique des immigrés : le texte se perd entre la Chambre et le Sénat.

Pis, l'Etoile nord-africaine de Messali Hadj, qui regroupait plusieurs milliers de Maghrébins travaillant en France — et qui faisait partie des quatre-vingt-dix-huit organisations ayant adhéré au « rassemblement populaire », — est dissoute en janvier 1937 pour *« action nettement dirigée contre la France »*.

Avec le changement de majorité qui s'amorce en 1938 sous Daladier, la situation de l'immigration s'aggrave encore.

Les décrets du 3 mai 1938 renforcent les sanctions à l'égard de l'immigration clandestine, subordonnent les changements de résidence à l'accord des autorités et multiplient les peines d'emprisonnement contre les étrangers qui n'appliquent pas les arrêtés d'expulsion. Le citoyen français qui héberge un étranger irrégulier est désormais passible d'un an de prison. Le 17 juin, un décret-loi institue, pour les étangers, un livret sanitaire. En six mois, 8 405 étrangers sont condamnés à des peines de prison en fonction de ces décrets.

Interdits de politique

En novembre, les décrets-lois Reynaud aggravent les mesures dissuasives. Il faut désormais un séjour d'un an en France pour pouvoir s'y marier, fût-ce entre immigrés. La naturalisation n'est plus automatique et, surtout, elle peut être retirée à ceux qui *« feront de la politique »*. Le droit de vote n'est accordé que cinq ans après la naturalisation, et les immigrés ne peuvent plus élire les délégués du personnel.

Les organisations de gauche réagissent faiblement. La SFIO reste silencieuse et le PCF se contente d'insister sur l'inefficacité des mesures. Prudence qui, dans le cas du PCF, renvoie au tournant patriotique qu'il effectue alors : c'est dans le même élan qu'il dissout, dans le courant de l'année 1937, ses groupes de langue, que ses militants conseillent, dans la CGT, « aux camarades juifs » de ne pas envahir continuellement la Bourse du travail afin que les locaux syndicaux n'apparaissent pas comme une annexe du « Pletzl », et que *Noie Presse*, le quotidien qu'il édite en direction du prolétariat juif, conseille aux ouvriers juifs de ne plus venir chercher du travail en France.

La communauté immigrée se trouve en porte-à-faux. Pour elle, l'antifascisme, motif majeur de son engagement, signifiait l'internationalisme, l'absence de frontières dans la lutte, le drapeau rouge, *l'Internationale*. Elle découvre avec stupeur que, pour d'autres, cela signifie la référence à Jeanne d'Arc, le repli sur l'Hexagone et les valeurs de la race, le drapeau tricolore et *la Marseillaise*. Maladroitement, elle essaie de se replier sur l'idée de la France comme seconde patrie, et fait allégence de patriotisme français. En juin 1938, six communautés immigrées (allemande, italienne, hongroise, espagnole, juive et polonaise) font ainsi des déclarations en ce sens.

Quand la CGT appelle à la grève générale, le 30 novembre 1938, pour défendre les 40 heures, les travailleurs immigrés, menacés d'expulsion immédiate s'ils font grève, y participent peu. Dans certains cas, le patronat réussit même à dresser les ouvriers immigrés contre les grévistes. C'est le cas par exemple à la Compagnie Asturienne, près de Douai, où Polonais et Maghrébins tentent de remettre en route les laminoirs. La grève, de toute façon, est un échec.

Un mouvement de désyndicalisation apparaît : à Paris, les travailleurs juifs syndiqués à la CGT passent de 13 000 à 3 000. De plus, les menaces de guerre, de plus en plus pressantes, renforcent dans la population les réactions hostiles aux étrangers. La courbe de l'immigration, qui était devenue positive en 1936, tend de nouveau à s'inverser : il y a, en 1939, presque autant de départs officiellement recensés que d'arrivées.

Attentive à l'évolution du rapport de forces en Europe, la fraction la plus politisée de l'immigration espère encore en la victoire des antifranquistes en Espagne. La défaite des républicains et l'accueil fait en France aux réfugiés espagnols ruinent ses derniers espoirs. 400 000 réfugiés espagnols franchissent en quelques mois la frontière française, parmi lesquels 250 000 combattants dont beaucoup veulent continuer leur combat contre le fascisme et demandent, en prévision de la guerre, à s'engager dans l'armée française. Pour toute réponse, ils seront parqués dans une quinzaine de camps insalubres autour de Gurs et d'Argelès.

A voir le traitement ainsi réservé à ces pionniers de l'antifascisme, la communauté immigrée sait qu'elle a désormais le dos au mur. ■

COUP DE LOUPE

SI l'on considère que les grèves du Havre et de Toulouse sont le point de départ des grèves de 1936, les *ouvriers toulousains apparaissent* comme une avant-garde.

Il en va tout autrement si l'on envisage l'entrée en lutte de l'ensemble des travailleurs de Toulouse.

Le mouvement social dans cette ville démarre en effet tardivement ; par contre, il se prolonge jusqu'en août. Amorcé fin mai - début juin par quelques grèves isolées dans la métallurgie, il ne se généralise qu'au lendemain des accords Matignon. C'est la grève du bâtiment et des métiers connexes, déclenchée *le 8 juin, qui entraîne progressivement* dans son sillage les autres corporations (tramways, métallurgie de transformation, alimentation, textile, restauration, grands magasins etc.) Le point culminant, avec 6 000 grévistes environ, sera atteint entre le 15 et le 19 juin — malgré la reprise des tramways — journée marquée par une manifestation de rue, presque aussi imposante que *celle du 1er mai*, où 10 000 personnes avaient défilé dans l'unité syndicale retrouvée.

Après le 20 juin, la vague retombe, mais les grèves sont encore nombreuses. Elles vont s'étaler pendant tout le mois de *juillet, le 9, il y a encore* 2 000 grévistes (dont 1 200 dans la chemiserie) ; le 27, il y en a 1 600. Elles ne s'achèveront que le 15 août, après l'arbitrage *ministériel qui mettra fin à la* deuxième grève de la métallurgie.

C'est, comme dans le reste de la France, la plus puissante poussée de grèves que la ville ait connue. Aucune violence ne l'a marquée, et l'occupation des lieux de travail a été bon enfant : on joue aux boules, ou à la belote, ou on danse *dans les* ateliers et les cours des entreprises. Cela n'empêche pas la vigilance des grévistes. Dans le bâtiment, l'alimentation, la restauration, en particulier, les piquets de grève font le tour de *la ville pour faire respecter les* consignes et la discipline de grève.

En dépit des apparences, le mouvement ne relève pas de l'improvisation, même s'il n'y a pas de mot d'ordre général. Le déclenchement des grèves et leur chronologie donneraient plutôt le sentiment d'un certain manque de cohérence.

Chaque jour, à partir du 8 juin, on enregistre de nouvelles fermetures de chantier ou de *magasin, mais tandis que les uns* entrent en lutte les autres, ayant obtenu satisfaction, reprennent le travail sans incident. La durée, très variable, de chaque conflit, *illustre ce phénomène puisqu'elle* est comprise entre un jour (et même une heure) et trente-trois jours. Par ailleurs, il arrive aussi, comme dans la métallurgie et l'aviation, *qu'une grève terminée* rebondisse au bout de quelques jours, et à plusieurs reprises.

Petits patrons intransigeants

A y regarder de plus près, le *comportement* des *grévistes* n'a rien de fortuit. Il s'explique par le rapport des forces en présence usine par usine, ou corporation par corporation. Le degré d'organisation des *adversaires*, leur volonté de résistance, l'importance et la taille de l'entreprise déterminent, en fait, l'attitude des travailleurs.

L'analyse des grèves met en évidence un premier fait : les petits et moyens patrons sont plus intransigeants que les grands (*sauf exception : Latécoère en est* une). Les conflits, en conséquence, ont été plus durs et plus longs dans les petits ateliers que dans les grosses boîtes. Dans ces dernières, peu nombreuses d'ailleurs à Toulouse, la grève n'a guère duré que deux à trois jours. En revanche, elle va s'éterniser dans certaines *branches* de la métallurgie de transformation et du bâtiment : trente-trois jours chez les plombiers zingueurs (66 patrons employaient quelque 120 ouvriers).

Ce secteur très artisanal est typique des structures industrielles *toulousaines* : la *grande* entreprise et la grande industrie y sont l'exception ; les micro-ateliers de un à deux ouvriers dominent et y sont dispersés aux quatre coins de la ville.

FRONT POPULAIRE

Novembre 1936 : Obsèques de Roger Salengro à Lille. Défilé des jeunesses socialistes. Quatre mois plus tôt, le député-maire de Lille et ministre de l'intérieur s'était opposé aux grévistes de l'usine Delespaul-Havez.



KEYSTONE

Grèves, négociations, occupations. Juin 1936, c'est le mois des luttes ouvrières. Celle-ci, à Marcq-en-Barœul, est originale : des grévistes têtus et inventifs tiennent sept semaines et font tourner l'usine. Trente ans avant Lip...

LES «LIP» DE MARCQ-EN-BARŒUL

par Jean-Pierre Rioux

IL n'a pas dû passer très loin de l'attaque d'apoplexie, le Victor Franchomme, ce 7 juillet 1936. Quand on est patron, et de droit *divin*, et de père en fils, qu'on jouit de l'estime des gens de bien, qu'on a même forcé la porte du club assez fermé des « 200 familles », on ne peut pas lire sans étouffer de rage un « poulet » comme celui-ci :

Monsieur,

« Devant votre misère, les ouvriers de votre usine ont décidé de faire du pain. Nous vous envoyons un échantillon. Si vous le trouvez agréable, vous pourrez venir au ravitaillement tous les jours à 14 h 30. Nous regrettons pour l'instant de ne pouvoir vous donner un secours en espèces, mais cela viendra par la suite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des salutations empressées des grévistes enthousiastes à votre service. »

C'est signé : *« le Comité de grève »* et deux pains frais sont joints à l'insolent billet. Ce jour-là, l'humour désespéré des grévistes de l'usine Delespaul-Havez à Marcq-en-Barœul, dans la *banlieue de Lille, signifie au patron* confiseur que les jérémiades ne sont plus de mise.

La misère qu'il invoque, la crise dont il se targue pour faire traîner en longueur les négociations, tout cela n'est rien : la misère, cher Franchomme, *elle est dans* l'autre camp, celui qui s'impatiente, avec ses grévistes affamés, ses petites chocolatières de quatorze ans dont les yeux ne sont pas cernés *pour avoir trop dansé en fêtant* la victoire du « Front popu ». Avec, surtout, souvenez-vous, monsieur Franchomme, ce samedi 4 juillet où nous tous, les « gréviculteurs », les « rouges », les « salopards *en* casquette », avec les mêmes gamines aux yeux brillant d'excitation, nous avons osé. Osé remettre votre usine en marche.

Tout a commencé, un mois plus tôt, le samedi 6 juin, quand ces six cent cinquante ouvrières et ouvriers de Delespaul-Havez ont lancé la grève avec occupation, après les blanchisseurs et juste *avant les brasseurs, les tanneurs*, la raffinerie l'Abeille, la fonderie Cocard et d'autres petites « boîtes » : le 12 au matin, un peu plus de quatre jours après la signature à *Paris des accords* Matignon, deux mille trois cents ouvriers sont en grève à Marcq.

Les métallos, les sidérurgistes, les gars du textile ont bien débrayé et occupé, eux. Pourquoi pas nous ? Pourquoi attendre, quand le Front populaire a gagné au pays chtimi, que trois de ses élus siègent au gouvernement, Salengro à l'intérieur, Lebas au travail et Léo Lagrange aux loisirs et aux sports ? Le 8, les mineurs sont entrés dans la danse, suivis par le bâtiment, l'alimentation, la batellerie, les grands magasins, l'imprimerie et même des ouvriers agricoles de quelques grosses fermes.

Toutefois, grâce à un préfet vigilant, grâce au poids tout neuf d'une CGT qui engrange les adhérents par milliers, avec Salengro qui couve de l'œil sa province, la négociation va vite. Les pouvoirs publics savent imposer leur arbitrage. Les syndicats ont de bons chefs. Les communistes ont répété le 15, à Lille, qu'il ne s'agissait pas de lancer le prolétariat *français dans un « putsch sanglant »*. Et, surtout, le grand patronat des grosses firmes à stature nationale a compris qu'il fallait faire le gros dos, rengainer pour l'instant tout esprit de revanche et donc négocier au plus vite. L'application locale des accords Matignon sera donc à peu près acquise pour tous vers le 15 juin. Tout pousse à la prompte reprise du travail dans le Nord. Partout, sauf *à Marcq-en-Barœul.*

Là, en effet, et particulièrement dans la confiserie, c'est un patronat très paternaliste, très individualiste, rompu aux vieilles pratiques de la surexploitation et du mépris, qui n'entend pas subir l'affront. Il mise sur la division et l'*inexpérience des grévistes*, où l'on compte beaucoup de femmes et force jeunes de treize à seize ans. Tous les Franchomme n'ont qu'un objectif : laisser pourrir, *affamer les grévistes, refuser* tout arbitrage du préfet de Salengro et ne céder sur rien. On s'est donc installé dans la grève de part et d'autre.

Pains et chocolats frais

Or, au début de juillet, l'attente se fait insupportable. Les grévistes de Delespaul-Havez se sont syndiqués en masse et ils reçoivent des soutiens municipaux. D'autres grévistes refusent de reprendre le travail par solidarité avec eux. A Lille, le 3 juillet, deux mille travailleurs du textile débrayent de nouveau, irrités par la nonchalance des patrons à appliquer concrètement les accords signés deux semaines plus tôt. Enfin, il s'agit d'une usine d'alimentation : les stocks vont se gâter.

Tant et si bien que le 3 en fin *d'après-midi, passant outre aux* conseils de prudence des syndicats, nos grévistes, qui ont au passage envahi le bureau du patron, où ils ont pu lire le montant coquet des dividendes distribués à ses actionnaires par Franchomme le miséreux, décident de remettre l'usine en marche le lendemain matin. Ainsi les denrées périssables seront sauvées. La caisse de grève sera renflouée par la vente au public des biscuits, des petits pains et des chocolats frais. Et M. Franchomme comprendra peut-être qu'il faut négocier.

Dans la nuit, on nettoie les ateliers de fond en comble. Les chaudières sont mises en pression. A l'aube, au cri des sirènes, les fours et les broyeurs, les étuves et les mélangeurs démarrent. Ça tourne, et on s'apprête à vendre quand, au début de l'après-midi, Franchomme fait couper l'eau et l'électricité. Mais les grévistes ne s'avouent pas vaincus. Le lundi 6, les fours sont chauffés au bois et la boulangerie des ouvriers offre ses pains à la population. Et même, on l'a vu, au patron récalcitrant. C'en est trop : le coup de force agite enfin la fourmilière. *Salengro a fait le samedi soir un* voyage express à Lille, pour « savonner » le préfet. Un black-out est imposé à la presse locale par toutes les autorités et par la CGT elle-même. Les patrons, tout ébaubis, consentent à s'installer à la table de négociation. Le 11 juil*let, un accord est signé pour toute* l'alimentation du Nord.

Il reste à le faire appliquer à Marcq-en-Barœul. Or les obstinés de Delespaul-Havez refusent de rentrer le 15 comme prévu : ils estiment que leurs salaires ont été si longtemps anormalement bas que le réajustement prévu est trop faible. Et ça repart ! Dans un contexte très différent toutefois. Le 8 juillet, Salengro, harcelé au Sénat, a affirmé que le gouvernement ne tolérerait plus les occupa*tions d'usines : la garde mobile* fait aussitôt évacuer des récalcitrants du Nord. Mais la solidarité s'organise pour Marcq, au point qu'un accord national de soutien par la CGT est discuté à Paris le 21 juillet. Finalement, Franchomme cède : le 24, devant la commission départementale d'arbitrage, son homme de main accepte que les salaires chez Delespaul-Havez soient alignés une bonne fois *« sur la moyenne départementale de la profession »*. Le samedi 25, clique et drapeaux en tête, les grévistes viennent remercier la municipalité qui les a tant aidés. Puis on danse et on rit, après cette terrible grève. Le 27, un lundi, à 6 h 45, les sirènes secouent la ville : on rentre chez Delespaul-Havez...

Bien sûr, ce n'était pas un Lip avant l'heure. Bien sûr, *la Lutte ouvrière*, l'hebdomadaire d'une poignée de trotskistes qui rêvaient de soviets, a tort de croire sur-le-champ qu'on avait voulu atteindre *« au cœur du système capitaliste »*. Cette grève exceptionnelle, unique, dont la presse nationale n'a pas dit mot (seul *le Temps* lui consacre le 6 juillet un maigre entrefilet), n'avait que faire des théories de la révolution. Simplement, sept longues semaines, c'est beaucoup attendre pour pouvoir enfin parler, du fond de décennies de salaires maigres et de jeunesses fanées à la chaleur des fours. Sept semaines, deux pains frais, pour qu'un patron consente à s'apercevoir que ses ouvriers existent et que cet été chaud les jette au-devant de la vie. Mais les singuliers grévistes de Marcq-en-Barœul, après coup, ont dû repenser souvent à la tête de Franchomme ouvrant sa petite lettre, le 7 juillet 1936 ! ■

SUR LA VILLE ROSE

Ce qui explique le rôle capital des piquets de grève. La résistance *patronale* est orchestrée par la chambre de métiers, qui condamne le mouvement le 29 juin, dénonce les débauchages *forcés, l'impossi*bilité de se ravitailler, en raison de la fermeture des dépôts de marchandises.

Le commerce de gros et de détail, activité essentielle caractéristique de Toulouse, a été en effet très touché par les grèves. La chambre de commerce a enregistré les doléances de ses membres qui, *par deux fois, en juin, s'élèveront* contre les occupations des locaux, l'atteinte au droit de propriété et à la liberté du travail et, après le 20 juin, conditionneront les *négociations* à l'évacuation des lieux.

Un petit patronat très combatif donc et parfois bien organisé (dans le bâtiment) qui n'a en face de lui, le plus souvent (sauf dans le bâtiment, *où un Comité central de grève*, à l'initiative de J. Georges, ex-unitaire, a été formé) que des ouvriers peu ou pas syndiqués, très *dispersés* et qui comptent dans le textile, la confection, et l'habillement, grande spécialité toulousaine, de très nombreuses femmes.

Cela explique le rôle joué par la Bourse du travail et l'Union des syndicats CGT (les forces de la CFTC étaient faibles).

Tout au long des mois de juin et de juillet, les grévistes se retrouvent place Saint-Sernin, où ils tiennent un *meeting* permanent. Là battait le cœur de la grève. Les militants de l'UD, mobilisés nuit et jour, se sont *efforcés non de déclencher la grève*, mais d'organiser les revendications, toutes d'ordre économique : hausse des salaires, meilleures conditions de travail, reconnaissance des syndicats et des délégués, congés payés et semaine de quarante heures, et de les faire aboutir.

L'appui du gouvernement

L'Union, appuyée par la municipalité socialiste, aide non seulement les grévistes à vivre (soupes populaires), *mais à signer des* conventions collectives, en favorisant l'arbitrage du maire socialiste. Ellen *Prévost a ainsi arbitré de nombreux* conflits. L'UD en a désamorcé beaucoup d'autres, en favorisant la négociation (employés de banques) ; elle a donc joué un rôle régulateur et temporisateur, tout à fait dans la ligne de la confédération.

L'arbitrage ministériel a été nécessaire pour fléchir la résistance des patrons de l'aviation : Dewoitine et Latécoère surtout. Mais dans ce *secteur* les *ouvriers syndiqués* et d'avant-garde étaient à l'écoute de Paris et conscients de leur importance, malgré leur petit nombre. L'arbitrage ministériel a aussi été requis pour surmonter l'hostilité des petits et moyens patrons de la métallurgie, qui ne signèrent une convention collective que le 15 août !

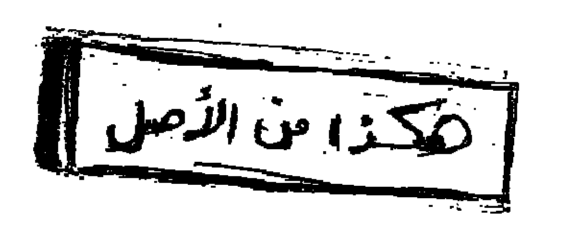
Ainsi, les grèves de 1936, contrairement à un cliché courant, n'ont pas été une marche triom*phale. L'affrontement* avec le patronat a été dur, et sans l'appui du gouvernement et des élus en place la *résistance* patronale *n'aurait* pas été aussi rapidement réduite, malgré l'ampleur du mouvement. Les grévistes avaient conscience de ce fait, conscience que leur victoire avait un *contenu politique* certain. Les drapeaux rouges (hissés au garage des tramways) chez Latécoère et ailleurs, à côté du drapeau tricolore, le dépôt d'une gerbe au monument de Jaurès par les traminots victorieux, avant la reprise du travail, sont des symboles qui ne trompent pas... La victoire remportée était bien, pour eux, une conquête sur les forces réactionnaires battues lors des élections.

L'adhésion massive aux syndicats, surtout à la CGT, (à Toulouse où 77 syndicats ont été créés, 46 ont adhéré à la CGT dont les effectifs sont passés de 13 500 à 38 000 fin 1937 et 11 à la CFTC) s'accompagne, ne l'oublions pas, d'une poussée du Parti socialiste et du Parti communiste. Ce fait est *également significatif* du sens politique profond des luttes sociales soutenues.

Enfin, le renforcement des syndicats ouvriers a pour corollaire celui des syndicats patronaux. A Toulouse, 23 syndicats sont nés en 1936, et les effectifs sont passés de 10 019 à 11 802 à l'Union patronale.

A la fin des grèves, les forces en présence se distribuent différemment et sont en place pour affronter la période qui s'ouvre : celle de la contre-offensive patronale.

ROLANDE TREMPÉ,
Université Toulouse-Le Mirail.



هكذا من الاصل

L'ESPRIT «FAUCON ROUGE»

un entretien avec Rodolphe Prager

On chantait beaucoup : des chants folkloriques mais aussi le vieux répertoire des chansons révolutionnaires. On a repris des Allemands la tradition du «chœur parlé». On discutait avec les délégations étrangères, on montait des spectacles en commun : c'étaient les Faucons rouges.

En bas, à droite, Rodolphe Prager (croix) parmi les Faucons rouges, écoute Léon Blum à Verneuil-l'Etang en 1935. Ci-contre, les Faucons rouges (dix-douze ans). Ci-dessous, Rodolphe Prager aujourd'hui.

« J'AI adhéré aux Jeunesses socialistes en 1931. Ils étaient d'ailleurs assez perplexes quand je suis venu demander ma carte, car j'avais à peine treize ans...

– C'est par l'intermédiaire des Jeunesses socialistes que vous avez rejoint les Faucons rouges ?

– Oh non ! Les Jeunesses socialistes ne s'intéressaient pas du tout à cela. Dans le groupe du Centre, on se réunissait dans une arrière-salle de café enfumée et on avait des discussions très graves et très sérieuses. Ils n'avaient aucune activité tournée vers la jeunesse. En fait, c'était des « jeunes vieux » et je commençais à m'y ennuyer ferme...

» Et puis, avant les Faucons, il y a eu les Campeurs rouges. Je crois que j'ai appris que cela existait par une annonce dans *le Populaire*. Il y avait une quinzaine de jeunes, sans grande expérience du camping. Puis est arrivé, avec Roger Foirier, un groupe de dissidents du mouvement scout protestant, les Eclaireurs unionistes. Eux avaient déjà une solide expérience. On a commencé à organiser des week-ends de camping dans la région parisienne.

– Quand sont nés alors les Faucons ?

– Eh bien, il y avait des dirigeants socialistes français – Wally et Salomon Grumbach – qui connaissaient l'expérience allemande des « Kinderfreunde » et qui ont décidé de tenir en France un camp international – une « république » comme l'appelaient les Allemands – à Draveil. Seulement, ils n'avaient pas l'encadrement technique nécessaire. Il y avait bien les patronages des municipalités socialistes, mais c'était techniquement assez faible. Alors, ils se sont retournés vers nous, les Campeurs rouges. On a assuré toute l'infrastructure technique du camp. Un sacré travail ! Il y avait quand même près de 800 jeunes, dont 600 Allemands.

» Les Allemands sont arrivés là-dedans en uniforme et en rang par trois, marchant, au pas cadencé, derrière les fifres et les tambours. Les Français les regardaient d'un œil ébahi, mais plutôt fascinés quand même... Moi, comme j'étais bilingue, je réglais les problèmes des Allemands. J'ai comme cela passé une journée entière à galoper dans Paris, leur grosse caisse sous le bras, pour essayer de la faire réparer. Après Draveil, les Amis de l'enfance ouvrière ont été créés. Tout naturellement, on s'y est retrouvés, nous, les Campeurs rouges. Officiellement, d'ailleurs, le mouvement s'est toujours appelé Amis de l'enfance ouvrière et non pas Faucons rouges.



LUC PERENOM

» Les Faucons, ce n'était en principe qu'une branche du mouvement. Il y avait les Faucons de nid (de six à dix ans), et les Faucons rouges (dix à douze ans). Plus tard sont venus les Pionniers (seize à dix-huit ans). C'est par commodité que, nous-mêmes, nous nous sommes appelés les Faucons rouges.

– On pratiquait quels types d'activités, quand on était Faucon rouge ?

– Toute l'année, il y avait des sorties. Mais le clou, c'était les « républiques » qu'on organisait l'été. Leur fonctionnement était extrêmement « autogestionnaire ». La règle, c'était que les jeunes décidaient tout par eux-mêmes. L'encadrement – les «aides», qui avaient plus de dix-huit ans – n'étaient en principe là que pour aider à la réalisation des décisions prises. Chaque village élisait son conseil municipal et son maire, et envoyait ses représentants au « parlement » du camp. On faisait de véritables campagnes électorales !

» Il y avait bien sûr beaucoup de jeux, des activités manuelles, la menuiserie, par exemple, et artistiques. On fabriquait le journal de la « république », et chaque village avait son propre journal rural. On chantait beaucoup : des chants folkloriques mais aussi le vieux répertoire des chansons révolutionnaires. On a repris des Allemands la tradition du « chœur parlé ». On discutait beaucoup avec les délégations étrangères, on montait des spectacles en commun. Les Faucons, c'était quelque chose de très internationaliste. Ainsi, la «république» qui s'est tenue à Ostduinkerque, en Belgique, a été très marquée par les discussions sur la guerre.

» Il faut comprendre : on campait sur des dunes, où tous les 20 mètres on trouvait encore une douille d'obus ou un casque... Et puis, on pratiquait les «enquêtes» chez l'habitant. Alors, quand on allait discuter avec les habitants d'Ypres, qui avaient été complètement dévastée par la guerre, quinze ans plus tôt...

– On a parlé d'un « esprit Faucon »...

– Oh oui ! On avait élaboré des « lois » qu'on appelait «anti-lois» pour les distinguer de tout ce qui nous paraissait conservateur et «militaire» dans les «lois» du mouvement scout. Il fallait être très propre, ne jamais fumer et ne jamais boire d'alcool. A vrai dire, tout cela était un peu élitiste et on cultivait beaucoup les symboles : on avait un uniforme – chemise bleue et foulard rouge – et l'on ne se disait jamais «bonjour», mais «amitié». Dans les « républiques », les relations sexuelles ou même le «flirt» étaient strictement interdits.

– Et c'était respecté ?

– En gros, oui. Un des aspects les plus subversifs – pour l'époque – de notre mouvement, c'était qu'il était mixte, et nous y tenions beaucoup. Mais cela impliquait aussi qu'il fallait se tenir correctement devant les enfants. Evidemment, cela s'est un peu compliqué avec l'arrivée des seize-dix-huit ans, des Pionniers... De toute manière, il y avait des extrémistes en tout ; pour certains, c'était très mal vu de prendre un grog quand on avait la grippe : c'était alcoolisé...

C'ÉTAIT TRÈS MAL VU DE PRENDRE UN GROG QUAND ON AVAIT LA GRIPPE : C'ÉTAIT ALCOOLISÉ

– Arrive la victoire du Front populaire, et juin 36...

– Cela a été un grand moment de politisation pour le mouvement. Nous étions très sollicités pour «animer» les usines occupées. Pour ma part, j'ai été ainsi chez Renault, chez Hachette, au Printemps... Il ne faut pas croire pourtant qu'on était les bienvenus partout. Les militants communistes étaient souvent très méfiants à notre égard. Chez Citroën, on nous a d'abord claqué la porte au nez. Il a fallu qu'on revienne une deuxième fois. Alors là, on a repris le vieux chœur parlé que Prévert avait écrit à l'occasion de la grève chez Citroën en 1933 : *« Mais ceux qu'on a trop longtemps tondus en caniches... »* On a fait un tabac. Il a fallu le reprendre une deuxième fois, puis une troisième... Je crois bien qu'on l'a interprété onze fois : le public grossissait à chaque fois, et les ouvriers ne voulaient pas nous laisser partir...

» En juillet, j'ai animé une « colonne » (une « république » volante) qui a sillonné la Normandie. Chaque soir, en liaison avec les sections socialistes, on s'arrêtait dans une ville ou un village, et on présentait notre spectacle. On était bien rodés : chants folkloriques, chants révolutionnaires, et on avait appris à créer nos propres chœurs parlés, liés à l'actualité. Partout, on a eu un gros succès. Nous avions prévu de rester quatre semaines, on est en fait resté six semaines, avec les parents qui s'inquiétaient quand même un peu.

– Et, à partir de 1936, le mouvement s'est développé ?

– Non, pas réellement. Il y avait des problèmes. Dès la fin de l'année 1935, il y avait eu des conflits avec Georges et Germaine Monnet, qui avaient repris la direction du mouvement. Ils voulaient en quelque sorte le « franciser ». Nous étions très réservés : comme nous le disions, nous voulions bien des Faucons rouges mais pas des Faucons « tricolores ». Et puis, il y a eu la volonté de reprise en main de la SFIO. La décision a été prise que, pour être « aide », il fallait avoir la carte de la SFIO. Alors, en février 1937, nous sommes partis et, avec la branche Pionniers de la région parisienne, nous avons créé les Pionniers rouges. Beaucoup de groupes ont alors quitté les Faucons, sans pour autant rejoindre notre mouvement.

– Tout au long de cette période, quelles ont été vos relations avec les Auberges de jeunesse ?

– Assez étroites. Les AJ se sont créées un an après nous. Elles avaient des problèmes d'encadrement et elles se sont tout naturellement tournées vers nous. De plus, nous partagions le même local. Sellier, le maire socialiste de Suresnes, était alors président de l'Office des habitations à bon marché de la région parisienne, et il nous avait fourni un petit immeuble rue de l'Ave-Maria. Nous occupions le premier étage, les Auberges le deuxième. Quand il y a eu la scission, des groupes Faucons se sont tournés vers les AJ. Le groupe du 11e, par exemple, a formé une petite chorale, le « Groupe 18 ans », qui faisait des choses très élaborées, avec flûte douce, harmonica et guitares, et qui est devenu le groupe de chanteurs quasi officiel des AJ.

» Dans la région parisienne, il y avait une auberge dont le « père aubergiste » était un ancien Faucon, et où se retrouvaient souvent les anciens de chez nous. En fait, ceux qui, arrivés à la limite d'âge de dix-huit ans, ne voulaient pas devenir « aides », se retrouvaient naturellement dans les Auberges de jeunesse. Les Faucons ont été un réservoir dans lequel les AJ ont largement puisé. »

Propos recueillis par
JACQUES KERGOAT

NI FLIRT NI TABAC

« NOUS sommes des enfants de travailleurs et nous en sommes fiers.

Nous sommes toujours fidèles à nos camarades.

Nous voyons en chaque travailleur un ami et un frère.

Nous sommes courageux, jamais désespérés et toujours prêts à nous rendre utiles.

Nous sommes disciplinés, on peut compter sur nous.

Nous, filles et garçons de la classe ouvrière, voulons être élevés ensemble.

Nous disons librement et loyalement notre opinion.

Nous respectons la conviction de chacun.

Nous protégeons la nature et tout ce que l'homme a créé à l'usage de la collectivité.

Nous sommes propres et sains.

Nous luttons contre l'alcool et l'usage du tabac.

Nous ne lisons que de bons livres. »

FRONT POPULAIRE

ARRIVE LE TEMPS DES LOISIRS

un entretien avec Benigno Cacerès

Docteur en sciences sociales du travail à l'âge de soixante ans, écrivain (les Deux Rivages, La Découverte), Benigno Cacerès a découvert la « civilisation » des loisirs à vingt ans, en 1936. Un événement qui allait bouleverser sa vie et, avec la guerre, le mener sur les sentiers de l'éducation populaire. Une vie consacrée à la diffusion de la culture pour tous.

« **L'HISTOIRE de l'éducation populaire ne date pas de 1936. Cependant, avec le Front populaire, il y a un nouvel élan donné par la naissance du temps des loisirs.**

– Faire l'historique de l'éducation populaire serait en effet trop long. On pourrait remonter au compagnonnage, qui en était une forme, ou au développement des universités populaires après l'affaire Dreyfus... Mais ce qui caractérise 1936, c'est la rupture totale avec une forme de vie. Jusque-là, il y avait le travail, puis la retraite. C'était le lot de tous les travailleurs. Or pour la première fois, avec l'introduction des congés payés (douze jours) et de la semaine de quarante heures, l'idée des loisirs fait son entrée dans le monde du travail...

– Comment s'organise cette entrée dans la « civilisation des loisirs » ?

– C'est compliqué... Personne n'y était préparé. A tel point que pour ma mère, il était difficilement compréhensible que l'on puisse me payer alors que je ne travaillais pas. En 1936, au moment des congés, nous nous sommes levés à la même heure et il nous fallait rester douze jours à ne rien faire...

» Le temps libre, ça a d'abord été le bricolage, la pêche à la ligne, le jardin ouvrier ou la découverte du plein air. En 1937 seulement, l'organisation des loisirs a vraiment commencé.

– Au moment du Front populaire, vous êtes charpentier. La guerre va décider de votre reconversion. Vous commencez là une carrière d'éducateur.

– Oui. On s'imagine que l'activité dans le Vercors consistait uniquement à faire dérailler des trains ou à lutter contre les occupants. Il y avait cela, évidemment. Mais, avec d'autres, nous allions dans les maquis pour y donner des animations, faire de l'éducation populaire. Avec les intellectuels, nous avons découvert que, défendant les mêmes valeurs, nous ne possédions pas le même langage. C'était un problème d'échange, de communication. Au lendemain de la Libération, au lieu de retrouver chacun notre métier après plusieurs années passées ensemble, nous avons créé Peuple et culture, un mouvement d'éducation populaire.

– Quel était le projet de Peuple et culture ?

– C'était un mouvement très particulier, puisque son projet était de former des animateurs pour aider les gens à se servir des moyens culturels mis à leur disposition. Pour résumer cela en une formule, je dirais que le but principal était de *« rendre le peuple à la culture, et la culture au peuple »*.

– Concrètement, que signifiait cette idée ?

– Principalement, cela voulait dire lutter contre cette coupure qui existait (et qui existe encore) entre les gens qui travaillent et ceux, qu'on le veuille ou non, qui détiennent la culture. Vous savez, pour un charpentier, avant guerre, ce n'était pas facile de rencontrer *un intellectuel*. En créant ce mouvement, on essayait de favoriser ce contact entre l'intellectuel et le manuel. Les intellectuels n'y étaient pas opposés, mais ils ne savaient pas comment s'y prendre... L'idée, finalement, aura été la recherche d'une culture commune à l'un comme à l'autre.

– Quel est le prolongement aujourd'hui de ce mouvement né en 1936 et concrétisé à la Libération ?

– Eh bien ! il y en a beaucoup. Le législateur, depuis 1880, avec l'école laïque, a créé les bibliothèques municipales. C'était une idée généreuse. Mais les ouvriers n'y allaient pas, ou peu. En 1936, on a inventé les bibliobus, pour apporter le livre au lecteur. C'est maintenant un élément familier dans le paysage culturel. En 1939, sur le plan de la lecture, l'idée était de mettre les auteurs en contact avec les lecteurs ; nous avons perfectionné cela en créant des clubs de lecture où l'on a mis au point des méthodologies de discussion à partir d'un livre. Puis il y a eu l'étonnante progression des ciné-clubs. Sur le plan du théâtre populaire, on a développé la création de coopératives de spectateurs ; *Vilar y participait déjà. Plus tard*, l'aboutissement de ce travail a *donné le Théâtre national populaire*, et Avignon. Mais il faut noter également le développement des auberges de jeunesse, dans lesquelles on a institué la mixité ; c'était une nouveauté... Qui s'en étonnerait aujourd'hui ? Si 1936 a été comme on l'a dit *« l'an I du bonheur »*, ça a été aussi la conquête d'un nouveau style de vie qui nous est devenu familier aujourd'hui.

– N'y a-t-il pas entre le Front populaire et mai 1968 certaines aspirations communes sur ce plan ?



Benigno Cacerès.

– Le Front populaire, je l'ai vécu ; les événements de *mai 1968, je les ai vus* ; ça se passait sous mes fenêtres. Il est certain qu'il y a *eu en mai de cette* année-là une très grande aspiration à un *changement de vie. Une* jeunesse s'est révoltée parce *qu'elle voulait vivre différemment*. Avec 1968, les rapports ont *changé entre parents et enfants*, entre étudiants et enseignants. Il y a *eu* un bouleversement profond. Mais en un sens différent de celui de 1936. Et aujourd'hui, je ne vois pas d'exemple de continuation d'action culturelle semblable née de 1968.

– Un demi-siècle plus tard, l'éducation populaire ne traverse-t-elle pas une crise d'identité ?

– Il est vrai que les institu*tions d'éducation populaire n'ont* pas considérablement augmenté le nombre de leurs adhérents ces dernières années. Mais peut-on juger ce mouvement sur un temps relativement court ? Après tout, ce n'est que depuis 1880 que l'on *a généralisé l'apprentissage de la* lecture. Il y a un peu plus d'un siècle seulement. Et il y a toujours des analphabètes. Pour changer fondamentalement quelque chose en l'homme, son sens de l'amour, sa conception de la mort, son sens de la solidarité ou sa conscience civique, quarante ou cinquante ans ne suffisent pas...

– L'éducation populaire ne doit-elle pas modifier ses structures de travail ? La fréquentation des *ciné-clubs est*, par exemple, aujourd'hui moins *importante*.

– Il est possible en effet que la technique des ciné-clubs soit moins valable actuellement... On s'est aperçu également que le public le plus cultivé est celui qui utilise le plus les moyens culturels mis à sa disposition. On sait aussi que ce n'est pas forcément le public ouvrier le plus présent dans les maisons de la culture. Mais ça ne doit pas entraîner un abandon des *techniques d'éducation pour* conduire le plus grand nombre *vers la culture... Il faut dire par* ailleurs que l'on voit se développer d'autres actions en dehors des lieux traditionnels de l'éducation populaires. Des groupes de culture musicale se forment dans les HLM, où l'on se prête des disques que l'on écoute collectivement. Des enseignants réfléchissent ensemble sur le problème de l'alphabétisation... Il y a donc des multiplicités d'actions d'éducation populaire, vivante, alors que l'on a trop tendance à ne voir que la crise des maisons de la culture, *peut-être réelle, mais qui* ne les condamne pas.

» *Finalement*, il s'agit avant tout de donner des méthodes d'autoformation pour aider à mieux lire, mieux écouter, mieux juger, mieux sentir. Après tout, le but final n'est-il pas de créer, dans le bon sens du terme, un autodidacte ? »

Propos recueillis par
BERNARD LEFORT.

BLUM OU LE COURAGE

(Suite de la page III.)

» Les pires injures que nous connaissons maintenant ne sont que d'aimables douceurs comparées à celles qui étaient proférées à l'époque. Charles Maurras disait qu'il fallait planter un couteau de cuisine dans le dos de Léon Blum. Léon Daudet disait : Blum, Blum, comme le bruit des balles qui devraient pénétrer dans la poitrine d'un traître.

» Donc une énorme violence. On ne pouvait répondre à cela que par la persuasion, la propagande. Sinon, on tombait dans ce que l'on appellerait maintenant la déstabilisation, que voulaient justement les gens de droite et d'extrême droite.

– Un exemple précis : racontez-nous telle que vous l'avez perçue l'agression dont fut victime Léon Blum le 13 février 1936.

– Il s'agissait des obsèques de *Jacques Bainville. Le hasard a* fait que, ignorant l'heure et le lieu exact de ces obsèques, Georges Monnet et sa femme, qui emmenaient Léon Blum chez lui en voiture au sortir de l'Assemblée nationale, sont passés pas très loin du cortège. Léon Blum a été reconnu et ç'a été une agression d'une brutalité sans nom. On a cassé les vitres de la voiture. On a tenté d'y pénétrer. Léon Blum a été frappé, blessé.

» L'élément le plus émouvant pour moi consiste en ceci. Dès que nous avons appris la gravité de cet incident, j'ai été désigné pour en faire le compte rendu. Je suis donc arrivé huit ou dix minutes plus tard sur les lieux.

» Il y avait, dans une maison qui encore maintenant ne possède qu'un étage, au 98 de la rue de l'Université, à l'angle du boulevard *Saint-Germain, des ouvriers* qui travaillaient à la hauteur de l'étage. *Quand ils ont aperçu* Léon Blum que pourchassait la meute des gens qui l'avaient agressé, ils ont ouvert la porte cochère de cette maison et permis à Léon Blum ensanglanté d'y entrer.

» Georges Monnet, Germaine Fauchère, sa femme, ont pu y pénétrer à sa suite. C'est ce qui a été l'élément de sauvetage – de sauvetage réel, pas seulement de sauvegarde – de Léon Blum. Je me souviens des derniers mots du reportage que j'ai fait alors. Germaine Fauchère, rendant hommage aux hommes qui avaient ainsi sauvé Léon Blum, m'a rattrapé pour me dire : *« Dites-moi, Daniel, dans votre compte rendu, dites que mon père à moi aussi était maçon. »*

– Que représentait Léon Blum à l'époque, pour vous ?

– Pour moi, il a toujours représenté, d'abord sur le plan de l'homme, un être tout à fait exceptionnel, d'une culture extraordinaire, d'une humanité profonde. Sur le plan des idées, il n'a, à aucun moment, voulu imposer mais toujours convaincre. Il avait un courage physique dont il a fourni la preuve, pas seulement dans des meetings populaires qui n'étaient pas toujours... unanimes. Il s'agissait pour lui de convaincre, et l'un des principes qui étaient les siens était la conviction, qu'il m'a complètement inculquée par son seul exemple, qu'il faut toujours dire la vérité et que non seulement il n'y a pas contradiction entre morale et politique, mais qu'il devrait presque y *avoir une sorte de pléonasme* entre les deux mots.



Léon Blum au mur des Fédérés, en 1936.

» Le courage physique et intellectuel dont Léon Blum a fait preuve au procès de Riom, puis devant la déportation, est déjà entré dans l'histoire. C'est peut-être à partir de ce moment-là que son nom a été moins l'objet de haine et plus l'objet de respect. Car il obligeait lui-même à cette sorte de recul que devait avoir le jugement des autres.

– 1936 : le Front populaire s'installe. Très vite, les difficultés vont s'amplifiant. Quand avez-vous su que cela allait mal finir pour le Front, pour la paix ?

– *Je voudrais reprendre l'un* des termes de votre question. Pas pour vous en faire le reproche, mais parce que j'ai un autre point de vue. Je n'ai pas du tout l'impression que le Front populaire en tant que tel a *« mal fini »*.

» Le gouvernement du Front populaire a réalisé en très peu de semaines la presque totalité de son programme. Il suffit d'avoir le souvenir de la déclaration de Léon Blum lisant ce qui était alors le décret de clôture de la session parlementaire du printemps de 1936 ou de le relire. *Léon Blum* reprend les unes après les autres les clauses de sa déclaration *ministérielle du début de juin et* peut dire : c'est fait.

» Il faut *ajouter à cela tous* les efforts de Léon Blum en faveur de la paix : sa déclaration à la Société des Nations, en juin 1936 ; le fait qu'il ait reçu le docteur Schacht, représentant de Hitler, en lui disant d'ailleurs : vous êtes contre les socialistes, contre les juifs ; je suis à la fois juif et socialiste et, néanmoins, parce que c'est l'intérêt de la paix, je veux vous rencontrer et chercher la base d'une paix possible qui soit durable. Tout cela montre les efforts absolument extraordinaires de Blum.

» Que cela ait quand même, je vous l'accorde, *mal fini*, si l'on entend par là qu'une grande partie des élus de 1936 ont voté l'armistice, et qu'il y ait eu Munich dans l'intervalle, qui est une honte totale pour la France, je vous l'accorde volontiers. Mais ce sont des éléments extérieurs au programme. Le programme, lui, a été réalisé.

– Parlez-nous de votre travail, pendant toute cette période, de journaliste engagé.

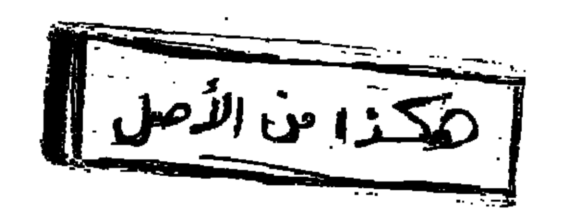
– Comme j'étais responsable de la rubrique sociale, j'allais surtout faire de nombreux reportages dans la région parisienne. Ce qu'il y avait d'extraordinaire, c'était l'espèce de contagion du mouvement gréviste. La plupart du temps, les hommes et les femmes se sont mis en grève sans avoir de cahiers de revendications très précis.

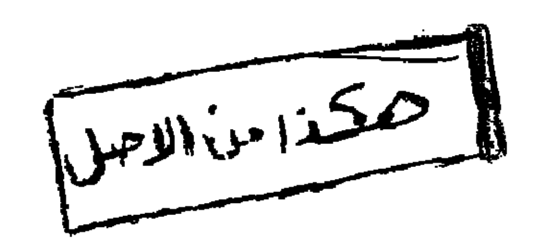
» *Je crois que le mouvement* général a été celui-ci : nous avons en tant que citoyens gagné politiquement par les élections ; nous voulons en tant que producteurs gagner économiquement ; pour cela, la grève est un élément d'action qui peut aider le gouvernement du Front populaire. C'est comme cela qu'il y a eu cette flambée de grèves.

» Je voudrais, sans polémique avec quiconque, souligner quand même que, contrairement à ce qui a été dit, ça n'était pas un mouve*ment révolutionnaire. C'était* un mouvement pour l'application du programme et rien que cela. Un exemple : dans les grands magasins parisiens, ceux que l'on appelait, parfois de façon péjorative, les cols blancs, se mettaient en grève, souvent pour la première fois, et les vendeuses, les femmes, alors, elles, incontestablement toutes pour la première fois. J'ai *fait des reportages de nuit dans* ces grands magasins, notamment aux rayons ameublement. A côté des canapés, des fauteuils, des lits, tout ce personnel en grève couchait par terre pour ne pas abîmer la marchandise que l'on voulait rendre intacte le lendemain matin ou à la fin du mouvement gréviste.

» Donc ce n'était à aucun *moment le désir de transformer* la nature de la propriété. C'était un mouvement démocratique, affirmant la force, mais dans le calme, sans le caractère d'une mutation brutale que quelques-uns ont cru bon de lui attribuer. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

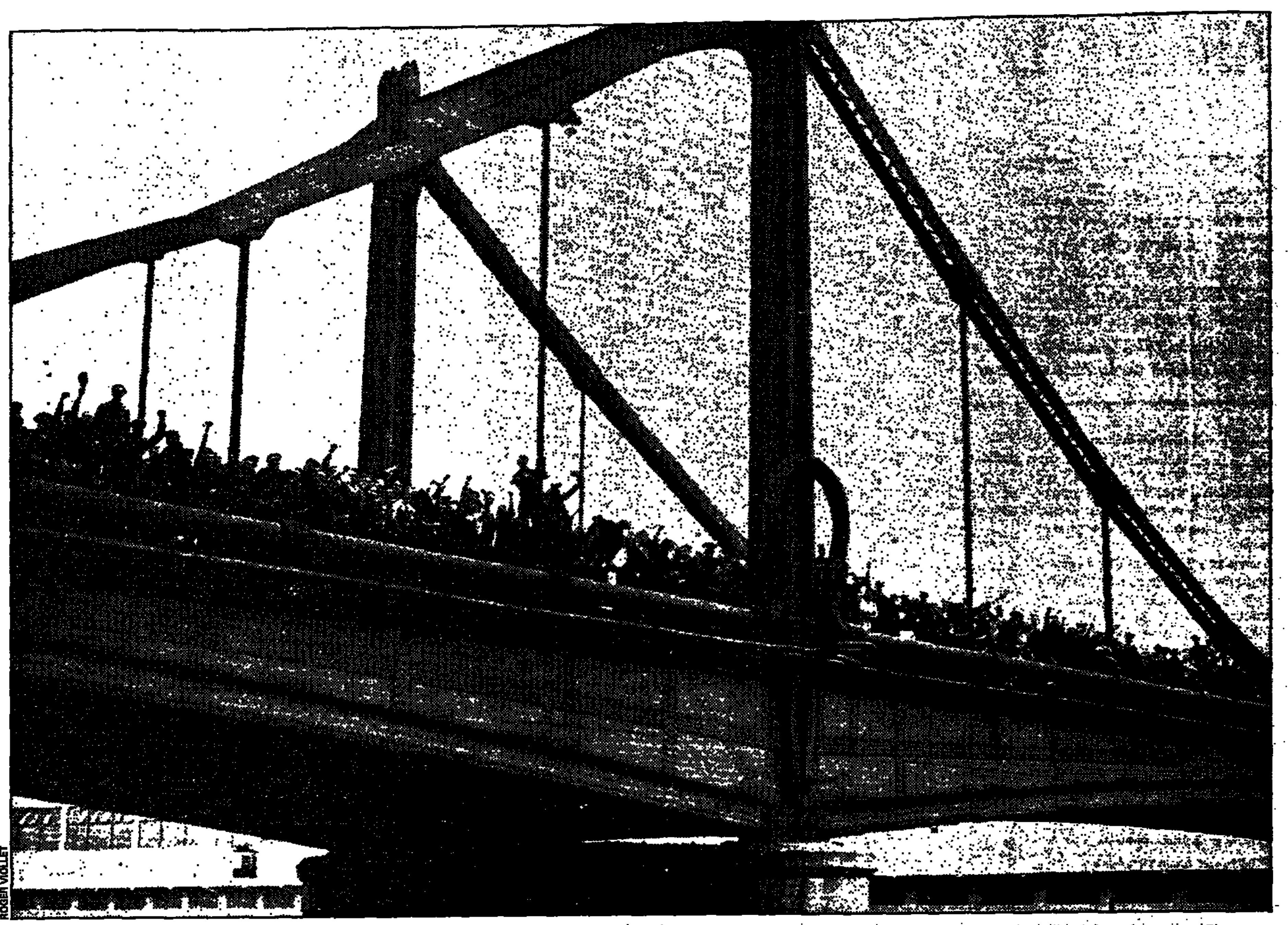




FRONT POPULAIRE

CLICHÉS D'ÉPOQUE

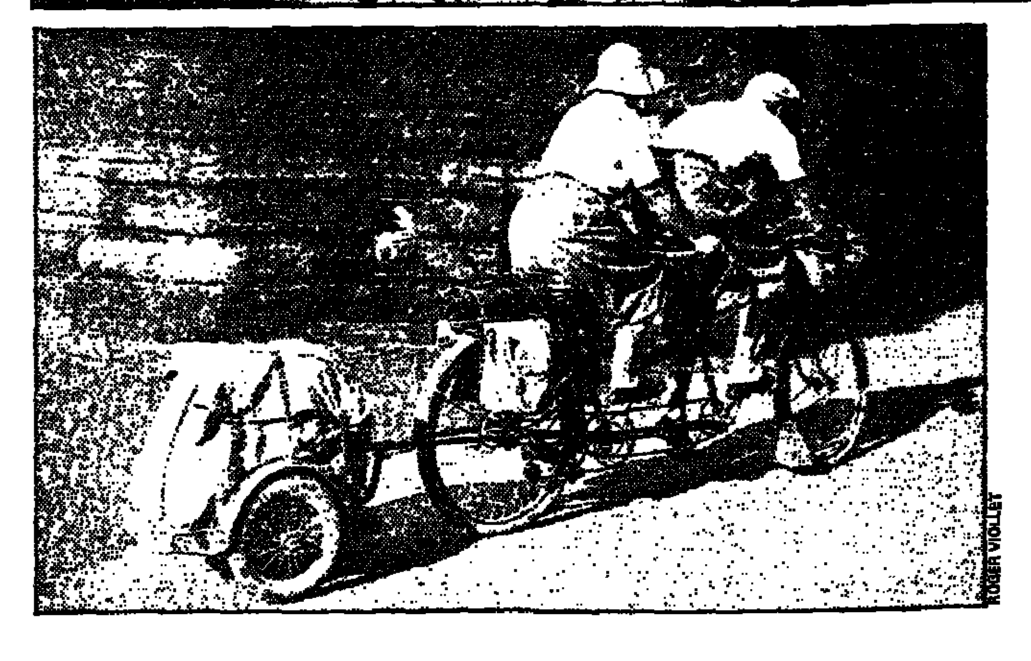
Ci-contre, manifestation des ouvriers grévistes de l'usine Renault sur le pont de l'île Séguin. Ci-dessous, les « midinettes » d'une maison de couture en grève reçoivent du lait pour leur petit-déjeuner en juin 1936. En bas, tandem et congés payés aux Sables-d'Olonne. Devant la cour de Riom, en 1942, Léon Blum déclarait : *« ...Je ne suis pas sorti souvent de mon cabinet ministériel pendant la durée de mon ministère ; mais chaque fois que j'en suis sorti, que j'ai traversé la grande banlieue parisienne et que j'ai vu les routes couvertes de théories de tacots, de motos, de tandems, avec des couples d'ouvriers vêtus de pull-overs assortis et qui montraient que l'idée de loisir réveillait même chez eux une espèce de coquetterie naturelle et simple, tout cela me donne le sentiment que, par l'organisation du travail et des loisirs, j'avais malgré tout apporté une espèce d'embellie, d'éclaircie dans des vies difficiles, obscures, qu'on ne leur avait pas seulement donné plus de facilités pour la vie de famille, mais qu'on leur avait ouvert la perspective d'avenir, qu'on avait créé chez eux un espoir. »*
(In *Léon Blum*, par Jean Lacouture, Seuil.)



ROGER VIOLLET



ROGER VIOLLET



ROGER VIOLLET



ROBERT CAPA/MAGNUM

MOUCHE

NOUVELLE

MOUCHES

par Vilas Sarang

JE passe toutes mes journées à lire. Je tire mon fauteuil à proximité du lit, allonge mes jambes dessus et commence ma lecture, un bouquin sur les genoux. Mais il y a trop de mouches dans la chambre. Elles ne cessent de vrombir autour de ma tête et même de s'y poser, ainsi que sur ma joue, mon nez, mes bras, mes jambes ou sur le lit. Je déteste le contact d'une mouche sur moi. J'enrage à chaque fois que l'une d'elles vient se poser négligemment sur mon corps. Je secoue furieusement les bras.

Aussi, à présent, je prends soin d'avoir toujours un journal plié à mes côtés. Dès qu'une mouche se pose sur moi ou sur le lit, je l'élève alors doucement en l'air et l'abats d'un coup sur l'insecte. La mouche en réchappe rarement. Par contre, il est peu fréquent qu'elle en meure. Entre un drap mou et un journal trop souple, est-il réellement possible d'écraser et de tuer une mouche ? Cependant la mouche reste assommée pendant quelques instants qui me sont précieux et me permettent généralement d'asséner encore quelques bons coups sur la bestiole chancelante.

Parfois, au tout premier choc, quelque mouche malchanceuse peut se retrouver avec les ailes – ou l'une de ses ailes – sérieusement abîmées. Je n'ai plus dès lors à me presser pour la frapper de nouveau. Elle tente bien de se relever, de s'envoler, mais sans y réussir. Elle traverse alors en se traînant toute l'étendue blanche du drap.

Je me rappelle encore l'obstination de l'une d'entre elles. Après que je l'eus frappée, durant quelques secondes elle resta là, une aile brisée, presque au beau milieu du lit. Puis elle parut revenir à elle. Alors que je ne la quittais pas des yeux, je m'aperçus qu'elle avait lentement commencé de ramper. J'eus la surprise de la voir se traîner vers le côté opposé du lit, lequel me demeurait hors d'atteinte. J'étais étonné que l'insecte pût avoir conscience que son ennemi tout-puissant résidait de ce côté-ci et, puisque c'était moi en l'occurrence, ainsi enfoncé dans son fauteuil, un journal serré dans sa main moite.

Fasciné, j'observais l'insecte, qui, non sans souffrance, allait son train, clopin-clopant, à travers la blancheur désertique du drap. Ce n'est que lorsqu'elle eut parcouru une confortable distance que je m'aperçus que j'étais en passe de la laisser filer. Elle cherchait à traverser ce désert blafard, à mettre le plus de champ possible entre elle et cette tête de sphinx qui la guettait de ce côté-ci du lit. Si elle continuait à ramper plus avant, elle ne tarderait pas à gagner l'extrémité du drap, où elle pouvait trouver refuge dans un pli, à moins qu'elle ne tombât sur le sol pour devenir la proie des fourmis. Je ne tenais pas à ce qu'il en fût ainsi. Aussi la ramenai-je du bout de mon journal plié jusqu'au milieu du lit. Elle demeura là quelques secondes. Puis elle recommença à se traîner, presque dans la même direction, un peu comme à l'aveuglette. J'en eus alors assez. Ainsi lui appliquai-je un bon coup de journal, juste une fois.

Il y a une autre mouche dont je me souviens. Je l'avais repérée assez loin vers le pied du lit et, me penchant avec précaution, j'avais lentement levé au-dessus d'elle mon journal plié lorsque je vis une araignée sauter du cadre de lit sur le drap et s'avancer en direction de la mouche, pas à pas, et avec précaution. Au lieu d'abattre mon *schimitar* (1) sur la mouche, j'attendis encore, observant les deux points sombres sur le drap, l'un ailé, l'autre pourvu de multiples pattes. J'étais étonné de voir que la mouche ne bougeait pas alors même que l'araignée s'avançait vers elle, non sans détermination. Quand l'araignée ne fut plus qu'à une courte distance de la mouche, elle s'immobilisa. Je retenais ma respiration. Mais, pendant un long moment, il ne se passa plus rien. Juste sous mes yeux, et mon journal toujours brandi au-dessus d'elles, araignée et mouche demeuraient complètement sans réaction.



(1) Cimeterre.

L'araignée était à présent si proche de la mouche que je me demandais si cette dernière l'avait bien aperçue. Elle ne pouvait pourtant pas ne pas la voir. Mais alors, pourquoi ne s'envolait-elle pas ? En un instant elle aurait pu être en l'air et vrombir sans plus de souci, laissant cette pauvre araignée, toute à sa consternation, occuper le terrain de ses pattes innombrables et ridicules. Et pourtant cette bestiole insensée ne bougeait point. L'araignée l'avait-elle hypnotisée ? Cela paraissait invraisemblable. Alors que faisait-elle là ? Rien en apparence, absolument rien. Je me sentis démuni, incapable que j'étais de comprendre à quelle logique obéissait l'intelligence de cette bestiole.

Soudain, avant que j'eus compris ce qui se passait, l'araignée fut sur la mouche et enserra étroitement le corps de celle-ci entre ses pattes. Alors que j'applaudissais à pareille dextérité, l'araignée commença à faire retraite en clandiquant jusqu'au cadre de lit, quelque peu embarrassée par sa proie sous elle, laquelle était presque de même taille. Aussi la ramenai-je rapidement vers moi du bout du journal. Elle était sans défense. Elle n'aurait pas laissé repartir la mouche. Lorsqu'elle recommença à se déplacer, je la dirigeai du côté du lit où je me trouvais. Puis je la fis basculer. Elle tomba sur le sol, la mouche toujours retenue prisonnière entre ses pattes innombrables. « *Meurs, sale insecte !* », murmurai-je alors, et je les écrasai tous les deux sous la semelle de ma savate. Seules, deux petites boules gluantes subsistèrent sur le sol, l'une légèrement plus sombre que l'autre, et pourtant presque mélangées l'une à l'autre, comme prises sur le fait à copuler.

Il y eut encore une autre mouche que j'avais fort estropiée. Elle avait été assommée sur mon oreiller. Il se pouvait qu'elle fût morte mais, grâce à ma longue expérience des mouches, je savais qu'il n'en était rien. Les mouches sont de sacrées bestioles. Certaines d'entre elles que je croyais avoir occises, et que j'avais abandonnées aussitôt après le premier coup, revinrent soudainement à la vie et s'enfuirent sous mes yeux. Aussi aurais-je dû lui donner le coup de grâce, ainsi que le font par prudence les chasseurs de tigres et de léopards une fois la bête à terre. Ce n'est pourtant pas ce que je fis. Parfois, je négligeais de redonner un coup de journal sur ce corps déjà meurtri. J'avais donc repris ma lecture (je lisais Spinoza à cette époque, je me le rappelle très clairement) ; quand je relevai les yeux pour voir si elle essayait de s'échapper, je découvris qu'une autre mouche s'était posée juste à ses côtés.



LA MOUCHE

LA situation était des plus intéressantes. J'allais pouvoir observer comment réagit une mouche quand elle rencontre un membre de sa propre espèce en difficulté. Je demeurais attentif, me gardant de faire le moindre geste qui pût effrayer la nouvelle venue. Peu après, cette dernière s'approcha de celle qui était blessée. Elle se mit devant elle, tête contre tête, pendant quelques secondes. Puis, elle en fit le tour, comme si elle en inspectait le corps. Et, bien que celle-ci fût mutilée, elle lui grimpa dessus, la faisant rouler sous son poids. Je n'avais rien perdu de la scène. Mais en dépit de toute l'attention que j'y avais accordée, je ne pouvais démêler une chose. Qu'avaient donc fait ces deux mouches en tête à tête ? D'abord, celle qui était blessée était-elle tout à fait consciente ? S'étaient-elles simplement regardées les yeux dans les yeux ou avaient-elles pu communiquer ? *« Il... lui... le monstre... il a essayé de me tuer... oh ! faites quelque chose, qui que vous soyez, s'il vous plaît, vite ! »* et *« Ne vous en faites pas ma chère, je vais vous remettre sur pied en un instant »*, et ainsi de suite. Mais cela avait un aspect plutôt comique. Que s'était-il passé en fait ?

Une fois encore je me retrouvais démuni devant ces choses minuscules dont les émotions et les intentions me demeuraient si incompréhensibles. Je me sentais humilié. Et, observant la deuxième mouche sur le dos de celle qui était blessée, je me demandais si elle n'était pas en train de copuler ou d'essayer de copuler avec elle. Vicieuse pensée ! Mais n'était-ce pas dans l'ordre du possible ? Est-ce que ces bestioles ont quelque connaissance de ce que sont la vertu ou la perversité ? C'est tout à fait probable. Je ne pouvais guère faire plus que les regarder, posées là, l'une sur le dos de l'autre, et me perdre en conjectures, sans rien pouvoir tenir pour certain. Tout ce qu'avait supposé mon esprit fantasque pouvait fort bien être vrai. Cependant, il avait pu se faire que l'autre mouche eût tout bonnement inspecté les ailes endommagées de sa compagne et tenté de les redresser comme elle avait pu.

A cet instant, la mouche descendit du corps de sa compagne, en fit le tour et s'arrêta de l'autre côté. Puis elle posa sa trompe sur elle et demeura de la sorte un bon moment. Ensuite, elle en fit à nouveau le tour, se plaça du côté inverse, et posa sa trompe de la même façon. Encore une nouvelle énigme ! Quel mystérieux traitement était-elle en train d'appliquer à sa compagne blessée ? Je ne pouvais m'en faire la moindre idée.

Après avoir accompli ces rites étranges, la mouche parut en avoir fini avec sa compagne. Elle se recula un peu et se tint à l'écart, attendant de voir si l'autre allait reprendre ou non ses esprits. Mais la mouche mutilée restait toujours dans l'incapacité de bouger. Je devais l'avoir sérieusement touchée.

A cet instant, il m'apparut que l'autre mouche n'allait pas manquer de prendre son envol, satisfaite d'avoir accompli son devoir, ou désespérée de n'être arrivée à rien, ou encore submergée par cette bienfaisante somnolence qui suit un rapport amoureux. Il m'apparut aussi qu'il m'était possible de tuer cette mouche à l'instant même et que j'aurais d'ailleurs pu la tuer depuis longtemps, et même très facilement. Personne, non vraiment personne sur cette terre n'aurait pu en douter. Et, de fait, je me devais de tuer cette mouche, pensai-je ; il n'y avait aucune espèce de raison pour qu'elle s'en tirât ainsi. J'avais vu ce que je voulais voir et cependant m'étais laissé enfermer dans une énigme. Aussi, et puisqu'elle s'était présentée si volontiers devant moi, pourquoi l'aurais-je alors laissée partir ?

Et pourtant, je ne la frappai point. Je regardais simplement les deux insectes dont l'un était vivant, l'autre à l'agonie. Puis, celui qui était vivant s'élança tout à coup dans les airs et s'en fut. En un sens, j'avais laissé cette mouche s'échapper ; et j'en ignorai la raison.

Cependant, à une époque, des mouches j'en avais tué en grand nombre et je ne regrette pas que celle-ci ait pu s'enfuir. D'un côté, je n'ai jamais eu comme unique ambition de passer ma vie à tuer des mouches. Ç'avait été seulement pour me permettre de lire que je m'étais adonné à cette activité. Et, bien qu'il soit exact que le fait même de tuer des mouches m'est en quelque sorte une gêne dans ma lecture, il est préférable à celui d'essayer de lire avec plein de mouches en train de vrombir autour de soi.

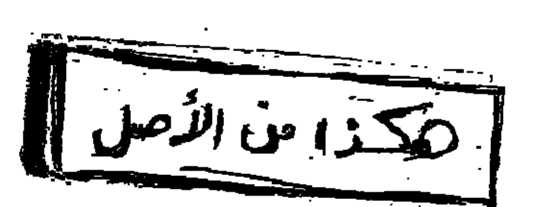
Après avoir lu tout le jour et tué une mouche ou deux de temps à autre, lorsque vient le soir je me lève de mon fauteuil, ramasse toutes les mouches sur le lit et sur le sol et les jette par la fenêtre. Puis je sors faire une courte promenade le long du bord de mer. Après dîner, je me mets au lit et m'endors aussitôt d'un profond sommeil. Je ne me masturbe pas beaucoup ces temps-ci. ■

(Traduit du marathi par l'auteur, et de l'anglais par Alain Nadaud.)

[Vilas Sarang est né en 1942 à Karwar, sur la côte ouest de l'Inde. Il écrit en marathi et en anglais. Après avoir passé un doctorat d'anglais à l'université de Bombay et un autre, de littérature comparée, à l'université d'Indiana aux *Etats-Unis*, il a enseigné pendant plusieurs années à l'université de Bassorah, en Iraq. Il a écrit en marathi sur Sartre, Beckett, Camus, Kafka... Ses nouvelles ont été publiées dans d'importantes revues en Grande-Bretagne, au Canada, aux Etats-Unis et en France.

Il a dirigé avec Alain Nadaud un numéro spécial de la revue Europe consacré aux littératures de l'Inde (janvier 1982). Il a publié récemment un roman dont l'action se passe en Iraq ; il vient d'être chargé par le gouvernement indien d'une mission pour l'étude et la traduction (en marathi) d'importants poètes européens contemporains.]

« Mouches » fait partie d'un recueil intitulé *le Terroriste et autres récits*, en cours de traduction.



RENCONTRE

TERRORISME «PUBLICITAIRE», TERRORISME «DIPLOMATIQUE»

propos recueillis par Bernard Lefort

Spécialiste des questions géopolitiques et stratégiques, Gérard Chaliand mène, depuis quelques années, une réflexion sur les terrorismes contemporains. Un phénomène qu'il faut analyser froidement sans céder à la psychose.

« LE sommet des puissances occidentales à Tokyo a été dominé par la question du terrorisme. Quelle analyse en faites-vous ?

– Depuis la fin des guerres coloniales, et après les mouvements de guérillas, le terrorisme ou, plutôt, les terrorismes sont devenus la « stratégie indirecte » qui permet d'agir sur les relations internationales. Il y a en fait trois types de terrorismes. Celui des *sectes idéologiques ;* le terrorisme des *mouvements régionalistes,* et le *terrorisme « transétatique »,* qu'on appelle autrement *le terrorisme international.* Le premier a affecté la République fédérale d'Allemagne ou l'Italie. La lutte la plus déterminée a été menée en RFA avec une centrale de renseignements et un arsenal juridique considérables contre la Fraction armée rouge (RAF). Le mouvement a été très affaibli.

» En Italie, les Brigades rouges étaient le mouvement le plus important des sectes idéologiques d'Europe occidentale, assisté par des mouvements d'intellectuels. Au-delà de l'efficacité de la répression, ces mouvements ont été victimes de la désaffection croissante pour des idéologies d'ultra-gauche, et privés d'une base de recrutement leur permettant de prendre de l'ampleur. A l'heure actuelle, ces sectes très affaiblies ont constitué une union régionale qui regroupe les débris de la RAF, d'Action directe et les Cellules communistes combattantes belges. Cette dernière organisation a été la plus active, bénéficiant encore récemment de la relative impréparation de la police belge. Il me semble que, si l'élimination radicale de ces groupes est difficile, leur dépérissement au cours des cinq dernières années est net.

– Quel est le poids des terrorismes liés aux mouvements régionalistes ?

– Fondés sur des revendications ethniques, linguistiques ou religieuses, ils sont peu nombreux en Europe, à moins de prendre au sérieux les mouvements ultra-minoritaires comme les mouvements bretons d'autrefois, ou corse. Le seul mouvement qui ait une certaine épaisseur est le mouvement irlandais ; mais il est exclu, selon moi, qu'il puisse triompher, compte tenu de la détermination du gouvernement anglais à ne pas céder, et sa volonté d'associer l'Etat irlandais au règlement de la situation.

» Côté basque, il faut rappeler que les combattants d'aujourd'hui sont une fraction minoritaire n'ayant pas estimé l'octroi de l'autonomie comme satisfaisant. Tout récemment, sur les conseils d'un groupe d'experts internationaux (« Control Risk »), les autorités de la province autonome ont recherché les possibilités de résoudre le problème du terrorisme. D'après leurs conclusions, ils ont obtenu que les mesures policières de lutte antiterroriste ne soient plus confiées à des forces envoyées par Madrid, mais à des unités basques dépendant de la région autonome. Un train de mesures sociales et culturelles débouchera probablement, avec le temps, sur une évolution favorable de la situation. Sur ce plan, il est peu de menaces terroristes de ce type qui ne puissent être démocratiquement neutralisées.

– A Tokyo, l'attention a porté sur le « terrorisme international ». Comment comprenez-vous l'évolution de ces dernières années ?

– Le terrorisme international est né en 1968 avec les détournements, par le Front populaire de *libération de la Palestine* (FPLP) de Georges Habache, de deux avions de la compagnie israélienne El-Al. Il s'agit du début symbolique de ce que j'ai appelé le « terrorisme publicitaire ». Pour les Palestiniens, c'était une façon de se faire connaître, et également un aveu, puisque ce terrorisme était un substitut à une guérilla que les Palestiniens n'avaient pu mener dans les territoires occupés.

» Au cours des années 70, de nombreuses organisations ont imité les Palestiniens, car médiatiquement c'était « payant ». Et lorsque, à partir de septembre 1970, les organisations palestiniennes quittent la Jordanie, le Liban devient le sanctuaire d'organisations palestiniennes – mais pas uniquement. Des groupes organisent des actions au profit d'un autre, comme les Japonais de l'aérodrome de Lod. Les opérations transétatiques se généralisent avec l'attentat en 1972 aux Jeux olympiques de Munich contre les athlètes israéliens.

– Quel est le bilan de ce développement du terrorisme ?

– Sur le plan militaire, le bilan du terrorisme est extrêmement faible. Même en comptant les victimes américaines et françaises au Liban, le nombre des morts entre 1968 et 1985, à l'échelle de l'ensemble des terrorismes internationaux, est de moins de 4 000 selon la Rand Corporation.

» L'essence du terrorisme est ailleurs ; elle est la forme la plus *violente* de la guerre psychologique. Et c'est un phénomène fondamentalement gonflé par les médias. C'est un phénomène surévalué ; mais qui doit être pris sérieusement en compte par l'Etat.

» En tout état de cause, lorsque l'on parle des actions terroristes, il est toujours important de savoir quelle est la nature du groupe, son idéologie, ses buts, ses soutiens. Le phénomène du terrorisme ne doit *pas être générateur* de psychose. Il faut souligner que le terrorisme ne peut pas déstabiliser un Etat occidental.

– Récemment, vous notez une nouvelle évolution des terrorismes. Comment la caractériser ?

– On constate un glissement progressif du « terrorisme publicitaire » vers un terrorisme de « diplomatie coercitive », utilisé par certains Etats qui manipulent *des groupes, soit directement,* soit indirectement, ou qui tout simplement utilisent des agents d'Etats. Je ne dis pas que tous les groupes terroristes sont manipulés ; certains sont « soutenus » ; d'autres « contrôlés ». Des groupes maintiennent leur autonomie, d'autres changent de commanditaires : c'est le cas d'Abou Nidal, passé de l'Irak à la Libye.

» Quant aux Etats qui ont utilisé le terrorisme comme une *forme particulière* de diplomatie, sinon de politique, on peut en dénombrer quatre principalement : la Syrie, l'Iran, l'Irak, la Libye.

– Quelles sont les conséquences du raid américain sur Tripoli ?

– L'opération américaine doit être replacée dans le temps et jugée en fonction de ses effets à moyen terme. De nombreux signaux avaient été émis par les Etats-Unis : *menaces de rétorsion,* violation de l'espace aérien libyen, menaces de boycottage puis réalisation de celles-ci. Chaque fois, le colonel a choisi l'escalade en continuant de pratiquer des actes à caractère terroriste. Il devait s'attendre à une riposte militaire. *Jusqu'où aller trop loin quand on* est le plus faible ?...

» Quant aux effets de l'opération américaine, ils ne sont évaluables que sur le moyen terme. Pour l'observateur froid, si les Etats-Unis ont paru isolés, la Libye l'a paru aussi. Tout s'est passé comme si la partie se jouait entre deux acteurs extrêmes avec une majorité passive de spectateurs modérés, savourant pour les uns leur contentement avec discrétion, pour les autres une indignation n'obligeant à rien.

– Le colonel Kadhafi sort-il affaibli de l'opération sur Tripoli ?

– Oui, à mon sens. Signalons que c'est le baptême du feu du colonel. Un événement qui, physiquement, n'est pas indifférent... Les menaces de représailles extrêmes du colonel Kadhafi n'ont pas été mises à exécution en Méditerranée. Et il a découvert son *isolement relatif dans* le monde arabe. J'ajouterai que le dirigeant libyen, contrairement à une idée répandue, n'est manipulé par personne. Je pense que cette vision de complot dans *l'histoire,* que l'on retrouve trop souvent pour expliquer qu'il y a un fil rouge reliant l'ensemble des terrorismes, et en même temps que *tout* allié de l'URSS est par définition une sorte de pion, ne répond à aucune analyse sérieuse. M. Assad, le chef de l'Etat syrien, n'est pas manipulé par les Soviétiques ; il est de leur côté parce que son adversaire principal est du côté des Américains. Et lorsque votre adversaire est de ce côté-là, vous n'avez d'autre choix que d'être avec les Soviétiques. A un certain moment la situation finit alors par devenir bipolaire.

– Comment expliquez-vous le refus français d'accorder un passage aux avions américains vers la Libye ?

– J'ignore les discussions qui ont présidé à cette décision. Côté français, on aurait sans doute souhaité une opération plus importante mettant à bas le régime libyen : la France a préféré rester neutre pour diverses raisons... Le résultat concret, c'est d'avoir provisoirement sauvé la vie des otages français. Mais, personnellement, je pense que sur le long terme il faut dire qu'il y a très peu de chances de récupérer ces otages. La France ne peut céder aux terroristes.

– Vous appliquez aux terrorismes une méthode de lecture qui en souligne la diversité. De même, il vous semble illusoire d'en rester le plus souvent à une vision bipolaire des conflits actuels.

– Tout à fait. En politique, la plupart du temps, l'idée d'un monde bipolaire sur le plan militaire (car il est militairement bipolaire) a été indûment étendue à une vision politique bipolaire : ce que la politique n'est pas. Les Français devraient le savoir puisque le général de Gaulle se dégage justement, l'un des premiers, de cette bipolarité en affirmant une autonomie politique.

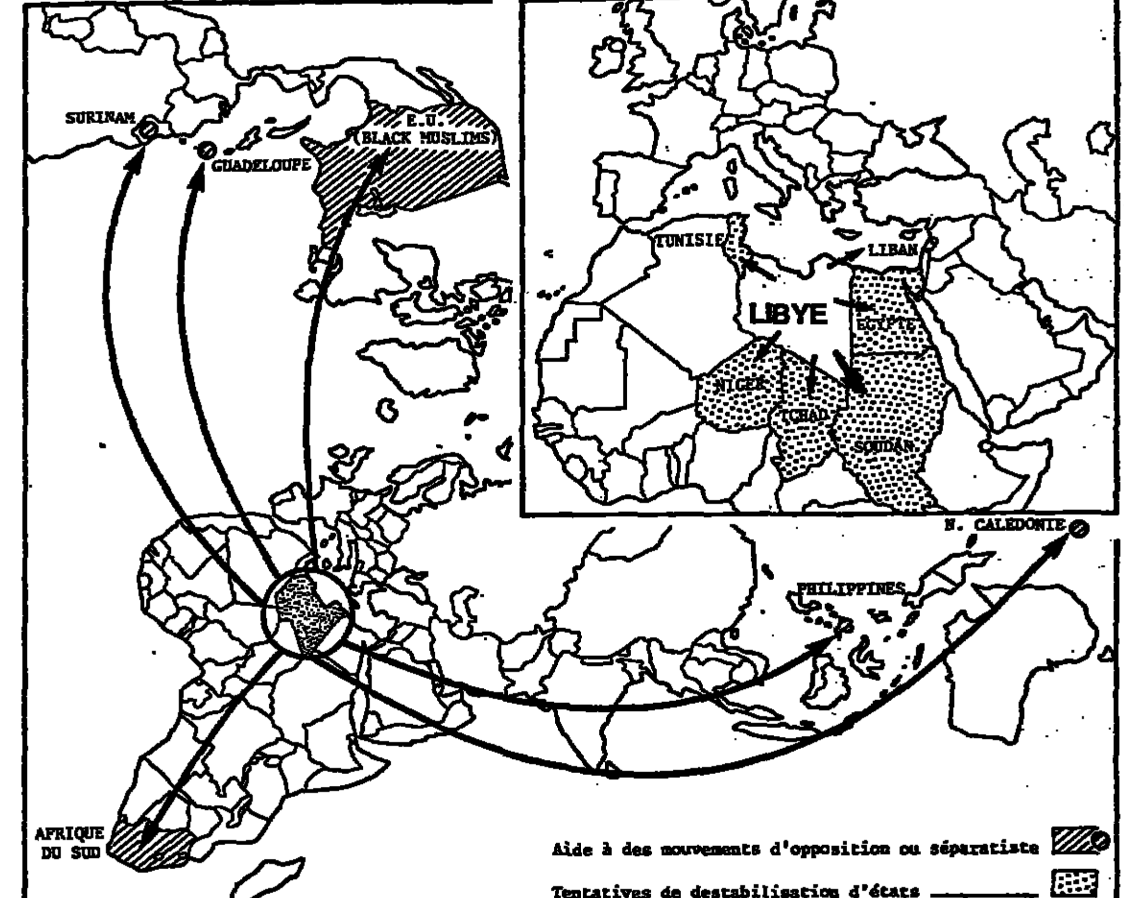
» Ces autonomies politiques ont été extrêmement vivaces dans la pratique. On peut citer la guerre entre l'Iran et l'Irak, que personne ne peut qualifier de *guerre Est-Ouest,* même si l'importance de cette guerre amène un soutien des grandes puissances à l'Irak pour ne pas le voir s'effondrer. On pourrait citer également la guerre *entre* la Chine et le Vietnam, qui répond à des soucis d'hégémonie régionale et non à une querelle de type idéologique. De nombreuses guerres ont eu lieu en marge du conflit Est-Ouest. La guerre d'Algérie était, disait-on, une *« défense de l'Occident » ;* l'Algérie allait devenir un « Etat du camp socialiste... ». C'était une guerre anticoloniale. Il y a aussi des conflits qui deviennent des enjeux Est-Ouest, comme le Nicaragua. La révolution y commence par une lutte contre une tyrannie. Mais, du fait d'un glissement vers l'extrême gauche de cette lutte et d'une réaction américaine à ce glissement, la *confrontation,* locale au départ, régionale ensuite, s'élargit à une confrontation Est-Ouest (du fait de l'aide accrue des Cubains ou des Soviétiques).

– Vos diverses analyses partent d'une nouvelle attention portée à la géopolitique et à la stratégie. Pourquoi ce renouveau ?

– En effet, il n'y avait naguère que les militaires pour s'intéresser à la *stratégie. Il y a eu une évolution :* pour une part, avec la crise des euromissiles et, d'autre part, avec le dépérissement des idéologies d'ultra-gauche. L'*Atlas stratégique* que nous avons publié avec Jean-Pierre Rageau a visualisé la modification d'une certaine façon de voir le monde. *Le retour* à la géopolitique (la revue *Hérodote* est liée aussi à ce mouvement) a permis de réintroduire la dimension géographique et de prendre en compte son incidence sur la stratégie ; la stratégie, c'est l'intelligence des rapports de *force, et les rapports de force sont* l'essence même du politique. Pour qui s'intéresse aux relations internationales, l'approche géopolitique et stratégique peut permettre d'éviter les *a priori* idéologiques. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne fasse pas une analyse en partant de l'idée que nous avons un adversaire. Pour moi, l'adversaire, c'est l'URSS. Et, par exemple, contrai*rement* à *Régis Debray pour qui* l'URSS est devenue l'ennemi secondaire et l'Islam la menace principale, je continue de penser que, en termes stratégiques, c'est l'URSS qui pèse sur le plan militaire. L'Islam, lui, traverse une crise agressive d'identité, expression d'une crise *sociale, économique* et culturelle dans les sociétés musulmanes. Même si l'intégrisme parvient à s'étendre, il ne pourra pas résoudre (pas plus que les socialismes hier) la crise des sociétés musulmanes.

» Par ailleurs, je pense que la stratégie ne peut en aucun cas se réduire à un décompte plus ou moins précis des panoplies adverses (comme pour l'arsenal nucléaire). En réalité, il y a des *facteurs,* comme la détermination ou les volontés politiques, qui sont infiniment importants. Les guerres finissent par se gagner avec des peuples. ■

● *Gérard Chaliand a publié divers livres dont Terrorismes et guérillas (Flammarion), Stratégies de la guérilla (Gallimard). Il est coauteur avec Jean-Pierre Rageau d'un atlas stratégique (Fayard), et dirige la collection « Géopolitiques et stratégies » chez Fayard.*



La Libye apporte son soutien à de nombreuses organisations : le Front populaire de libération de la Palestine (commandement général Ahmed Djibril), le Fath conseil révolutionnaire (groupe Abou Nidal), les Mourabitoun (Liban). Et également aux Frères musulmans de Tunisie et aux oppositions irakiennes.

Etats commanditant le terrorisme
Principaux états affectés par le terrorisme

CARTES DE CATHERINE PETIT

La «diplomatie coercitive» : les principaux foyers et les principales cibles